

« L'Economie » : la mode des « ados »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14899 7 F

MARDI 22 DÉCEMBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Atermoiements au Cambodge

TOUT est bien qui finit bien. Pour la troisième fois en une semaine, des bérets bleus de l'Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge (APRONUC) ont été libérés, dimanche 20 décembre, après avoir été brièvement pris en otage par les Khmers rouges. L'APRONUC va donc pouvoir reprendre sa difficile mission, qui est d'amener, d'ici au 31 mai, le Cambodge vers ses premières élections démocratiques.

La responsabilité des partisans de M. Pol Pot est évidente dans la dégradation de la situation, caractérisée par ces kidnappings en série qui sont autant de violations des accords signés à Paris le 23 octobre 1991. Voyant que le processus de paix ne pouvait que leur être défavorable, les Khmers rouges font désormais tout ce qui est en leur pouvoir pour le faire dérailler.

Mais la responsabilité de l'APRONUC semble au moins aussi grande. Indécision, faiblesse, pusillanimité – voire lâcheté, – manque de compréhension de la subtile et délicate réalité cambodgienne, leadership inexistant, absence de vision à long terme caractérisent l'autorité du chef civil de l'APRONUC, le Japonais Yasushi Akashi, et de son adjoint militaire, le général australien John Sanderson. Sans parler des hésitations des grandes puissances comme des pays de l'ASEAN, à l'origine du plan de paix.

L'IDÉE que les accords étaient viciés dès l'origine du fait qu'ils laissaient une place aux Khmers rouges résiste mal à l'examen. Car comment pourrait-on tenter de ramener la paix en refusant de prendre en compte le principal belligérant? Mais, pour amener à résipiscence ces combattants qui ne reculent devant aucun moyen, il était indispensable de faire montre de sa détermination. Tel aurait dû être l'objectif de la vingtaine de milliers de soldats, de policiers et de fonctionnaires internationaux dépêchés à grands frais sur place.

C'était ce que préconisait, avant son rappel, l'adjoint du général Sanderson, le général français Michel Loridon. Convaincu que les Khmers rouges, mis devant le fait accompli, préféreraient céder plutôt que d'être mis au ban de l'ONU, il avait réclamé que l'APRONUC accepte la « partie de bras de fer » contre les Khmers rouges. « Frustré » de n'être pas écouté, le général Loridon, fort de son expérience du terrain et de son franc-parler, avait mis le doigt sur la principale faiblesse de l'ONU au Cambodge.

IL y va pourtant du succès de la mission onusienne, et, plus encore, du crédit de l'organisation internationale. Mais cette bureaucratie lourde et coûteuse n'a pas su s'élever à la hauteur de sa tâche, perdant ainsi le respect des Cambodgiens – qui attendaient tout d'elle, et en premier lieu la paix et plus de liberté – des factions khmères rivales et des Thaïlandais, qui placent leur « business » avec les Khmers rouges avant le respect des résolutions de l'ONU.

Pour être respecté, encore faut-il être crédible. Le fiasco qui se profile jour après jour au Cambodge n'incite guère à l'optimisme. A moins d'un réveil tardif, mais toujours possible, l'APRONUC risque fort de faillir à sa mission, et d'en être considérée comme la principale responsable. Le Conseil de sécurité devrait tirer de cet échec une leçon qui vaudrait pour bien d'autres terrains d'intervention.



M 0147 - 1222 0 - 7,00 F

En raison de l'intransigeance de Jérusalem et de Beyrouth

Les Palestiniens expulsés au Liban sud sont pris entre deux feux

Des hommes de l'Armée du Liban sud, la milice auxiliaire d'Israël, ont tiré lundi 21 décembre en direction des 415 expulsés palestiniens qui se dirigeaient vers leur position, après que l'armée libanaise les eut sommés de « retourner là d'où ils sont venus ». Elle avait d'abord interdit aux organisations humanitaires d'aller les voir dans le no man's land où ils ont été parqués, entre la « zone de sécurité » contrôlée par l'Etat juif et le territoire sous souveraineté libanaise. En Israël, la Cour suprême devait décider, dans la journée, si ces Palestiniens seraient, ou non, rapatriés chez eux.

Le piège

MARJ-EZ-ZOUHOUR

de notre envoyée spéciale

Du bout des doigts, la tête emmitouflée dans une écharpe de laine, l'homme tient un sac de plastique qui brûle, alimentant un petit feu autour duquel cinq de ses compagnons se pressent. Le froid est mordant et sur les pentes d'une colline empierrée, les tentes vert et blanc de la Croix-Rouge internationale et beiges de la Jamaa islamique sont alignées tant bien que mal.

Trois jours après leur expulsion par Israël, les 415 bannis palestiniens s'organisent, dans le temporaire, tant leur détermination à rentrer chez eux est totale. *« Nous sommes venus par cette porte, nous repartirons par là »*, affirme, montrant la direction du dernier poste israélien, Hicham, ingénieur en mécanique de vingt-huit ans. Des comités pour régler la vie quotidienne – aménagement, alimentation, santé – se sont d'autant plus vite mis en place que les militants islamistes – 400 du Hamas et 15 du Djihad islamique – les plus en vue ont pris la direction des opérations et que la grande majorité de ces expulsés sont, qui ingénieurs, qui professeurs, qui médecins. Président de l'Université islamique de Gaza, le docteur Salem Ahmad Salameh, qui a étudié en Arabie saoudite, affirme que, outre un grand nombre d'étudiants de son université, vingt professeurs et employés sont là.

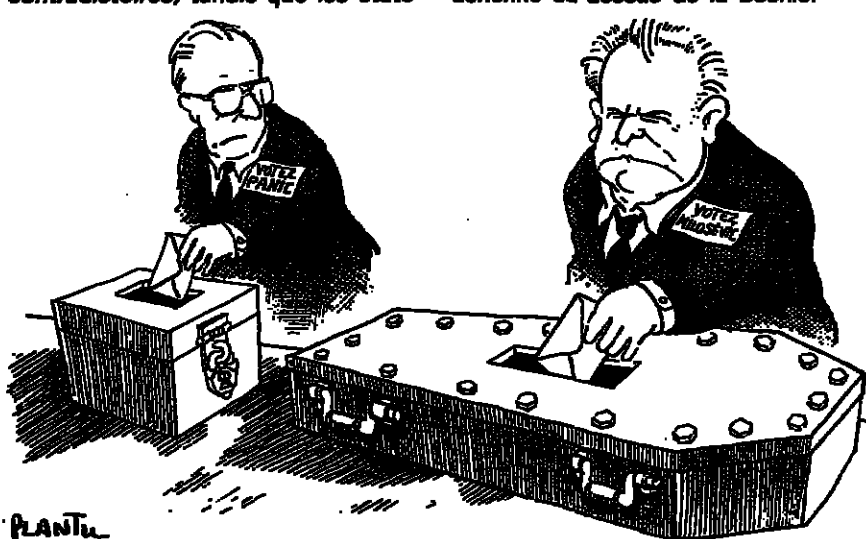
FRANÇOISE CHIPAUX

Lire la suite ainsi que l'article de PATRICE CLAUDE page 7

Alors que M. Milosevic et M. Panic revendiquent chacun la victoire

Des irrégularités ont entaché les élections en Serbie

Les élections, dimanche 20 décembre, dans l'ex-Yougoslavie (Serbie et Monténégro) ont été marquées par de nombreuses irrégularités, signalées tant par des observateurs étrangers que par l'opposition serbe. Les premières évaluations apparaissent contradictoires, tandis que les états-majors des deux principaux candidats à l'élection présidentielle de Serbie, MM. Panic et Milosevic, revendiquaient, chacun, la victoire. Par ailleurs, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont décidé de coopérer pour faire respecter la zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Bosnie.



Lire page 3 l'article de FLORENCE HARTMANN et nos informations sur la Bosnie pages 3 et 4

Catastrophe aérienne au Portugal

Plus de quatre-vingts morts, selon une estimation provisoire, dans un charter néerlandais qui s'est écrasé sur l'aéroport de Faro.

Lire page 22

La réalité des prisons du président Assad

En Syrie, les organisations humanitaires ont recensé quarante « variétés » de tortures.

Lire page 22

Partage du travail et des revenus

Les experts du Plan proposent de nouvelles pistes pour endiguer la montée du chômage

Lire page 16

L'ECONOMIE

Marchands d'uniformes

Blousons, tee-shirts, chaussures, etc. (sans compter les cahiers et les accessoires) : à plus de 2 000 francs par an et par adolescent, leur marché est vaste. Ils imaginent des modèles sans cesse renouvelés et recherchent les fournisseurs aux prix les plus bas, sans rien fabriquer eux-mêmes. Avec des marges confortables...

Lire aussi les enquêtes sur « Le virage de l'économie indienne », « Le déclin du charbon en Europe », l'Opinion de Jean-Marcel Jeanneney (« Ni dévaluation, ni inflation ») les pages Actualité, Perspectives, Mode d'emploi, Conjoncture, et la Chronique de Paul Fabra.

pages 23 à 32

Le sommaire complet se trouve page 22

Le mur d'affaires

M. Fabius endosse avec le PS le passif de onze ans de pouvoir obérés par les dossiers politico-judiciaires

par Patrick Jarreau

Les députés socialistes ont achevé une session parlementaire et une législature qui, pour beaucoup d'entre eux, sera la dernière, en votant la mise en accusation du premier secrétaire de leur parti devant la Haute Cour et, pour la seconde fois, la levée de l'immunité parlementaire d'un collègue qui, il y a un peu plus de deux ans, appartenait encore à leur groupe. L'affaire du sang contaminé et celle de M. Jean-Michel Boucheron, ancien maire d'Angoulême, ne sont certes pas de même nature. Il reste que les derniers jours de séance de la majorité parlementaire socialiste sont de mauvais augure pour l'image que la gauche laissera dans les mémoires après sa probable défaite aux élections législatives de mars prochain.

Dans ce pays qui, selon la formule de M. François Mitterrand à Carmaux le 19 novembre dernier, a *« un goût immodéré pour les modérés »*, l'ambition des socialistes était d'acclimater une social-démocratie dont l'aptitude à exercer le pouvoir soit durablement reconnue, comme c'est le cas de longue date en Europe du Nord, plus récemment en Espagne. Or, cette entreprise, pour laquelle ils auront disposé de bientôt dix ans, est entièrement remise en question.

Lire la suite page 8 ainsi que les articles d'ALAIN ROLLAT, GILLES PARIS et PASCALE ROBERT-DIARD pages 8 et 9

L'avenir de l'Olympia

Au moment où les Folies-Bergère annoncent la fermeture « temporaire » de leurs portes, le sort de l'Olympia, l'un des derniers grands music-halls parisiens, est incertain. En effet, la Société générale entend rénover l'ensemble du bloc d'immeubles qui lui appartient boulevard des Capucines, Olympia compris. Et cette rénovation ne passe pas nécessairement par la survie de la scène qui a vu défiler toutes les grandes stars de la chanson française et les principales vedettes internationales de passage à Paris, des Beatles aux Rolling Stones en passant par Bob Dylan et Oum Kalsoum.

Lire page 12 l'article de MICHEL GUERRIN

Vaison-la-détresse

Trois mois après la catastrophe dans le nord du Vaucluse les aides tardent et les sinistrés sont en désarroi

VAISON-LA-ROMAINE

de notre envoyé spécial

Une carcasse de voiture, un guidon de vélo, un bidet, deux robinets, une poupée décapitée, un cahier d'écolier, une pochette de disque, un tube de dentifrice, une cuillère, un abat-jour, une chaussure, des murs sans toit et des toits sans murs, des morceaux de tout et de rien... Triste inventaire que celui des débris de vie. Ils s'émiettent toujours, sur des kilomètres, de part et d'autre de l'Ouvèze, la rivière folle du nord du Vaucluse. Trois mois après la déferlante du 22 septembre, ni le temps ni les pelleteuses n'ont déblayé le dépotoir abandonné par les eaux après ce jour d'apocalypse.

Seule la rivière paraît à son aise dans ce fouillis de ferraille et de boue. La diablesse est là qui parade, sans honte aucune, de village en village. Les arbres morts, squelettes de bois agrippés aux berges défoncées, s'échinent bien à lui faire une haie de déshonneur. Mais s'en soucie-t-elle? Le mistral lui-même ne peut emporter les lambeaux de tissu ou de plastique qui s'accrochent aux branches comme autant de funestes guirlandes.

L'eau s'en est allée. La détresse est restée. Une détresse d'honnêtes gens, un moment étourdis par le ballet des caméras et des promesses. Jamais ils n'ont été aussi désespérés depuis le 22 septembre. Noël approche. L'argent promis par l'Etat n'arrive pas. Les dossiers d'expertise s'accumulent. Le provisoire s'éternise. Et la rivière, encore elle, charrie des rumeurs morbides. *« On »* a découvert quatre cadavres polonais. *« On »* a trouvé neuf corps dans une fosse.

PHILIPPE BROUSSARD

Lire la suite page 11

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Un entretien avec Alain Joxe

« Le monde de l'empire unique n'est pas acceptable »

Sans doute l'un des meilleurs spécialistes français des questions militaires et stratégiques, Alain Joxe est directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) et directeur du groupe de sociologie de la défense. En ce domaine, il est un chercheur original et novateur, à la fois méticuleux et audacieux. Historien de formation, il a commencé par s'intéresser à l'Amérique latine, et notamment au Chili, suivant de près les espoirs de l'Unité populaire menée par Salvador Allende. Puis il a formalisé sa pensée en trois livres de référence : le Rempart social, essai sur l'impérial-militarisme *(Gallilée, 1979),* le Cycle de la dissuasion : 1945-1990, essai de stratégie critique *(La Découverte, 1990) et* Voyage aux sources de la guerre *(PUF, 1991).*

*Son tout dernier ouvrage, « l'Amérique mercenaire » (Stock, coll. « Au vif »), met en scène l'ère nouvelle ouverte depuis 1990 avec la fin de la confrontation bipolaire Est-Ouest et la remise en question de la stratégie nucléaire (*le Monde *du 20 novembre). Paradoxalement, cet essai iconoclaste et rigoureux est un hommage à la révolution américaine. Socialiste de conviction mais indépendant d'esprit, Alain Joxe est le frère de l'actuel ministre de la défense.*

« *Nous entrons dans l'époque de l'empire mondial unique des Etats-Unis. Comment peut-on se figurer le monde sous cette forme ?*

– Les Français acceptent l'alliance *mais* sont allergiques, au moins depuis François Iᵉʳ, à l'empire universel. La tradition républicaine de la Révolution française, et la préférence affichée pour l'échelle d'organisation de l'Etat-nation, confirmée par l'abdication raisonnée de Napoléon en 1815, tout cela forme un tout, désormais, avec la liquidation des empires coloniaux scellée par de Gaulle. Il existe ainsi une école française peu favorable à la prééminence des empires pour soi-même et pour les autres. En même temps, la nation française est depuis le début un melting-pot bien plus réussi que l'Amérique, car fondé sur l'hospitalité : on n'y a jamais liquidé les Indiens. Pour l'école française, un Etat-nation est avant tout un territoire associé à une citoyenneté ; une volonté civique de cohabitation, pas du tout une ethnie tribale paysanne. Les empires jouent toujours sur les divisions entre les ethnies, les Républiques sur l'unité des peuples. La France s'accommode plutôt bien de cette forme d'union confédérale égalitaire qui émerge péniblement en Europe, et qui n'est pas un empire et qui, dans les faits, va peser autant que les Etats-Unis. Le monde de l'empire unique n'est pas acceptable, s'il ressemble à un melting-pot américain, c'est-à-dire accompagné de génocide et d'esclavage. Ce n'est *pas* le moment de faire les modestes.

– La France paraît pourtant isolée dans sa conception du système international. Peut-elle encore imposer ses vues ?

– Il ne s'agit pas d'imposer. Au-delà des rapports de force matériels, qui sont toujours favorables à l'empire, il existe des rapports de force logiciels : le « software » français est compétitif parce qu'il propose une façon raisonnable de gérer les désordres et de reconstruire l'ordre en cas de décomposition politique. Le système de valeurs et de normes issu de l'Acte final de la conférence d'Helsinki, fondant la CSCE, repris *dans le document final de la conférence* de Paris, en 1990, est essentiellement structuré par l'école française. Le processus issu d'Helsinki n'aboutit pas à entériner pragmatiquement les déplacements de frontières de la seconde guerre mondiale ou de la guerre froide ; c'est un retour aux principes primordiaux du système européen, instaurant, après 1918, la liquidation des empires centraux en tant qu'empires. Les zones de peuplement mixte, « macédoines » ou zones frontalières, demeurent nombreuses dans toute l'Europe centrale et sont impossibles à éliminer : elles sont *théoriquement* l'occasion de faire fonctionner des Républiques. Si les Républiques ne fonctionnent pas bien, quand il y a retour à des violences barbares interethniques, d'abord locales, le retour à l'ordre philosophiquement supérieur de la République ne doit jamais être abandonné. Il doit même être imposé : l'opération est moins coûteuse que le déchaînement de la barbarie par des minorités psychopathes qui arrivent à entraîner les masses. C'est la leçon de Munich. Il y a partout en ce moment des petits Munich sans Hitler.

» L'école américaine est incapable d'y faire face politiquement. Elle s'y adapte.

» Comme les Français ne sont pas seuls à préférer *les* Républiques et les droits de l'homme aux conflits interethniques, nous ne sommes pas du tout aussi isolés qu'il semble. Un courant d'opinion démocratique et *républicain* au sens français existe dans d'autres pays : l'Afrique, l'Amérique latine. L'école française survit par l'« école du dehors » et joue un rôle, pour éviter qu'on n'aboutisse à un système que j'appelle « l'empire du désordre ».

– Vous datez du discours d'Aspen (Colorado), le 2 août 1990, la définition d'un nouvel ordre mondial, c'est-à-dire américain...

– Le discours de Bush du 2 août porte sur la nouvelle stratégie, et c'est son discours au Congrès le 19 septembre qui lance le thème du nouvel ordre mondial.

» Le discours d'Aspen, prononcé par hasard le jour même de l'invasion du Koweït par l'Irak, expose une nouvelle doctrine militaire des Etats-Unis pour après la guerre froide. La mutation tient compte de l'affaiblissement du système soviétique, mais également de l'évolution lente des armes sophistiquées : la tranche ultime et donc dominante de la technologie des armements dérive du guidage avec précision, par l'électronique miniaturisée. A la fin du cycle de l'armement nucléaire sur fusées, la précision est déjà plus significative que l'explosion. Une pensée militaire plus opérationnelle, plus « expéditionnaire », visant le Sud plus que l'Est, était donc déjà en formation avant la guerre du Golfe et la chute du mur de Berlin. La doctrine d'Aspen prévoit, outre des forces nucléaires presque entre parenthèses, la réorganisation de toutes les unités américaines en trois « forces », qui ne sont pas des commandements mais des « paquets fonctionnels » interarmes, où l'on peut puiser, selon les besoins, pour créer des modules opérationnels adéquats. Il y a, vers l'Ouest, la Force atlantique qui vise l'Europe et le périmètre du Golfe ; vers l'Est, la Force pacifique pour la Corée, le Japon, Taïwan, etc., et, vers le Sud, la Force d'urgence (Contingency Force), basée uniquement aux Etats-Unis et destinée aux points chauds d'Amérique latine ou d'Afrique. Cette organisation suppose une logistique globale de ponts aériens et navals ; elle implique qu'à

> *« L'islamisme iranien paraît devoir être le prochain ennemi central des Etats-Unis »*

l'avenir l'Europe n'est pas plus importante que le Moyen-Orient.

» L'expression « nouvel ordre mondial » a été lancée par Gorbatchev le 7 décembre 1988 aux Nations unies, sur une prise de conscience *écologique* de l'unité de la planète. La version américaine date de septembre 1990. C'est une prise de conscience idéaliste, globaliste, antimilitaire aussi, car elle évoque avant tout un ordre économique. Les *buts* (paix, sécurité, liberté, démocratie, loi) seront atteints par le jeu d'institutions euro-atlantiques (OTAN, CEE, CSCE) ou mondiales (ONU, FMI, GATT, Banque mondiale), mobilisant des moyens essentiellement politico-financiers. Je fais état dans mon livre d'un grand débat d'école sur le « déclin », où s'inscrit l'ouvrage connu de Paul Kennedy, et qui se reflétait au début de 1990 jusqu'au sein du Congrès. Il opposait les partisans d'un leadership économique du monde, donc d'un *partnership* avec l'Europe et le Japon, et les partisans d'un *imperium* militaire du monde, plus strictement américain. L'empire est une solution valable au déclin pour les « géopoliticiens ». Les partisans de la « géoéconomie », terme lancé par *le stratégiste* Edward Luttwak, objectaient qu'un pouvoir militaire qui ne peut financer seul son effort n'est qu'un simple mercenaire de ses commanditaires. Un condottiere n'est pas un empereur.

» Eh bien, ce débat se poursuivit *pratiquement* avec la guerre du Golfe : les partisans de l'embargo – les idéalistes de l'empire économique – prédominent au départ. L'embargo fonctionne bien et doit aboutir à ruiner l'Irak en 1991 ; puis le recours aux armes l'emporte, c'est le triomphe des réalistes de l'empire militaire. Bush a exhibé l'idéal libéral du nouvel ordre géoéconomique, mais il a subtilement poussé au « passage à l'acte » militaire, même contre l'avis des généraux (Powell, Schwartzkopf) partisans d'une gesticulation dissuasive mais réticents pour l'emploi, en dignes héritiers de la pensée stratégique nucléaire.

» Pour s'obliger à utiliser la force, Bush a simplement décidé, dès le 19 août, de déployer 250 000 hommes. L'armée américaine est une armée de métier, donc à effectifs limités. La rotation des troupes est absolument nécessaire au succès d'un embargo prolongé ; elle devient impossible avec ce déploiement. Il faut, arithmétiquement, soit rétablir la conscription, soit opérer des relèves en baisse, réduisant dès le printemps 1991 le chiffre des effectifs présents, ce qui véhiculerait évidemment à l'Irak un message de lassitude, incompatible avec le succès de l'embargo. L'emploi réel dans un délai fixe devient alors la seule opération rationnelle.

» Le gouvernement de Bush a su, en somme, rentabiliser à l'occasion d'une crise réelle le potentiel militaire, logistique et technologique considérable qui avait été mis au point dans la période antérieure pour affronter l'URSS. Malgré la tension sociale aiguë aux Etats-Unis, on a ainsi délégitimé une revendication populaire en faveur d'une distribution des *« dividendes de la paix »*. On justifiait aussi par l'emploi de missiles Cruise, d'avions « furtifs » et par la maîtrise de l'observation-guidage par satellite que la suprématie qualitative absolue devait être conservée dans l'ère nouvelle pour fonder la gestion unipolaire de la planète et le contrôle du Sud. En contrôlant les principales réserves pétrolières du monde, les Etats-Unis montraient aussi à l'Europe et au Japon, premiers acheteurs du Golfe, que leur *imperium* militaire pouvait produire du leadership économique. Les Arabes, les Allemands et les Japonais ont payé toute la guerre, et l'Amérique reste pourtant dominante, non pas mercenarisée.

– Quel lien y a-t-il entre cette doctrine « impériale » et la Somalie ?

– Le problème de l'empire est actuellement celui du rapport des alliés avec les pratiques expéditionnaires nouvelles. Il existe deux types d'opérations : les expéditions américaines avec aval de l'ONU, et les expéditions de l'ONU avec l'aval des Etats-Unis – qui seules ont des « casques bleus ». On veut distinguer aussi les expéditions violentes des expéditions humanitaires. Avec la guerre du Golfe, on a montré ce que pouvait être une expédition « bâton » ; le président Bush, en fin de mandat, veut aussi léguer au monde une expédition « carotte », plus proche du discours du nouvel ordre mondial que du discours d'Aspen. Mais il faut que cette carotte soit américaine. *Les* « casques bleus » pakistanais, premiers venus, sont submergés par l'arrivée des casques « normaux » des Américains et des légionnaires français restés en bérets verts. Faut-il vraiment distinguer en Somalie ou ailleurs entre l'action militaire stratégique et l'action militaire humanitaire ? Cela dépendra des combats.

» La définition de la Somalie comme enjeu, pour les Américains, dépend de leur représentation du monde. Depuis la guerre du Vietnam, on ne veut plus de guerres lointaines, longues, avec occupation du terrain, et l'on se limite aux actions irrégulières ou au *hit and run*, frapper fort et se retirer aussitôt. Sous Reagan la formule étrange de l'« escalade horizontale » voulait que, si l'URSS bougeait quelque part, on pouvait choisir de la « punir » ailleurs. Rien n'échappait au clivage Etats-Unis-URSS. Mais, après l'effondrement soviétique, le nombre de points où des « intérêts » américains sont recensés s'effondre, car ils ne sont plus définis par le devoir de riposte aux actions soviétiques. Au lieu d'une bipolarité généralisée, on voit apparaître une représentation du monde en trois cercles : il y a, d'une part, un noyau central, l'Amérique du Nord (Mexique inclus), le Japon et quelques dragons, l'Europe industrielle, le Golfe, où les intérêts et le leadership doivent être assurés ; d'autre part, un environnement qui n'est menacé par aucun adversaire stratégique mais qui n'est pas homogène : dans une frange intermédiaire, on coopte des nations « utiles », mais les actions militaires régionales des alliés doivent suffire ; dans un troisième cercle, rien n'a d'importance directe, et le désordre barbare peut s'instaurer dans l'indifférence, au Pérou, en Afghanistan, en Afrique...

» Dans cette représentation du monde, *la Somalie n'est pas en Afrique*. Elle fait partie du premier cercle, de la région dite « Asie du Sud-Ouest », définie depuis Carter comme la zone de projection de la Force de déploiement rapide, puis du Central Command (CENTCOM), qui défend le Golfe et qui englobe la corne de l'Afrique. L'opération Somalie peut donc aussi viser à donner des bases arrière pour faire face à la montée de l'islamisme iranien, qui paraît devoir être le prochain ennemi central des Etats-Unis (par opposition à l'islamisme saoudien, acceptable).

» Une opération plus policière et plus politique aurait suffi à restaurer les conditions de l'aide humanitaire. Mais dans le premier cercle il faut montrer la force : le président Bush a procédé comme pour « Desert Shield ». Il envoie une force surpuissante et rallie ensuite des *appuis internationaux* pour une opération assez mal définie politiquement. Le désarmement des « bandits » figure dans le mandat de l'ONU ; les Américains s'y refusent. Là comme dans le Golfe, le but politique est imposé par le leadership militaire.

– Et la Bosnie ?

– Par défaut de politique européenne, elle devient à son tour le lieu d'une application du leadership militaire des Etats-Unis. La guerre yougoslave s'est enclenchée comme guerre ethnique parce que l'Europe l'a autorisée. Le moment *précis* de ce laxisme, c'est celui qui s'étend après la proclamation unilatérale de l'indépendance de la Slovénie et de *la Croatie en juin 1991*, entre *la* reconnaissance unilatérale par l'Allemagne le 23 décembre 1991, contre l'avis des Etats-Unis et de la CEE tout entière, et son acceptation par les Européens le 15 janvier 1992.

» L'Allemagne est responsable de ce mauvais emploi de sa force toute nouvelle, mais la France est bien plus responsable encore, car elle aurait dû alors menacer d'ouvrir un conflit politique clair avec l'Allemagne, en droit et en doctrine, sur le respect des accords d'Helsinki. Un tel éclaircissement aurait contribué à freiner l'incroyable glissement pronazi en Allemagne même. Mais il fallait « coller » à l'Allemagne pour des raisons financières, économiques, pour faire passer Maastricht... La diplomatie française a cédé devant des critères allemands fondés sur la légitimité de l'autodétermination des ethnies et sur le droit du sang, et non sur l'autodétermination des nations, le droit du sol et le respect des minorités. L'Europe aurait dû choisir d'imposer clairement une reconnaissance simultanée de *toutes* les Républiques ex-fédérées et une stricte observance des principes d'Helsinki, avec, à la clé, l'accès au statut d'association avec la CEE – chantage pacifique que tout le monde aurait compris. En cooptant la Slovénie riche et la Croatie tribale, on légitimait nécessairement le déchaînement des violences ethniques. La riposte serbe était déjà préparée par de longues violations des droits des minorités dans le Kosovo : ce fut une riposte « impériale ». La Serbie de Milosevic est un mini-empire, archaïque et ubuesque, mais c'est bien un *empire conquérant* au sein des Balkans qui surgit sous nos yeux, jouant sur la violence interethnique et s'en nourrissant, maniant le génocide et la déportation, annexant des territoires ; tout ce que la République déteste.

> *« L'opération militaire de sauvetage de Sarajevo est à la portée d'une armée européenne »*

– Où est la responsabilité des Etats-Unis ?

– Au départ, la Bosnie fait partie du deuxième cercle. L'intérêt direct des Etats-Unis est nul. Leur intérêt indirect, la stabilité en Europe, doit normalement être géré par les Européens. Mais les Européens n'ont défini leur intervention dans la situation yougoslave que par les buts humanitaires. Cette définition, comme en Somalie, prend les opinions au-dessous de la ceinture : tout le monde s'émeut des horreurs – puis se lasse, sans avoir pensé les enjeux politiques de cette guerre. L'humanitaire fait obstacle. Or, sans buts politiques, il est impossible de fonder une action militaire stratégique, visant un succès. C'est du « clausewitzianisme » vulgaire, mais il en faut. En ex-Yougoslavie, seuls les Serbes ont un objectif politique – l'empire serbe – et une stratégie – la « purification ethnique ». Leur stratégie militaire comporte donc le viol des femmes et des fillettes, la torture et le massacre des civils musulmans, de façon à provoquer la fuite massive de la population. Les Serbes se conduisent « normalement », si nous étions encore au seizième siècle, nos rois, admiratifs de ce petit peuple guerrier et sans pitié, chercheraient alors à s'en faire un allié, à toutes fins utiles. Mais nous ne sommes plus au seizième siècle. L'Europe, comme hébétée de ce spectacle odieux, ne peut que le qualifier d'*« inhumain »*, au lieu de désigner l'ennemi et de chercher à le réduire.

– Faute d'institutions adéquates, faute de Maastricht ?

– En vérité, les gouvernements européens fuient les responsabilités. *Ils attendent peut-être* que les mercenaires américains les assument. Washington cherche actuellement un accord sur la Yougoslavie avec les Russes, comme au bon vieux temps. C'est la logique d'empire. S'il n'y a pas de sursaut rapide, l'abaissement politique de l'Europe est donc scellé par la guerre de Bosnie.

– Malgré votre rejet de l'empire militaire, vous êtes en faveur d'une intervention militaire en Bosnie ?

– Certainement, et depuis le mois d'avril. Je pense, en outre, que c'est inévitable. Même les Hollandais sont de cet avis. La France, malgré *la visite de Mitterrand à Sarajevo*, s'est liée au consensus européen et onusien, et a perdu toute autonomie d'action. Elle a dispersé des instruments militaires autonomes en envoyant la Légion en Somalie sous commandement américain. La tension monte contre les Serbes, qui défient de manière hallucinée l'ONU, l'Europe, les Etats-Unis, leur patriarche orthodoxe, le pape et l'islam tout entier. Imposer le respect de l'interdiction de survol décrétée par l'ONU, c'est bien la moindre des choses ; cela doit s'accompagner d'actions terrestres offensives au moins tactiques, si l'on ne veut pas que les « casques bleus » soient pris en otage. Il faut armer les Bosniaques qui le demandent. On ne pourra sauver les civils des assassinats qu'en obligeant les milices au combat. L'hiver 1993 sera celui des charniers, et la honte en retombera sur les abstentionnistes. Il faut sauver Sarajevo, ne serait-ce que pour sa valeur symbolique. Pour cela, il faut des tirs de contre-batterie et faire taire des artilleurs serbes qui tournent l'ONU en *dérision*. *Il ne s'agit pas* de reconquérir la Bosnie *tout entière*. L'opération militaire de sauvetage de Sarajevo est à la portée d'une armée européenne entraînée et possédant la maîtrise de l'air. Quelques faits militaires nouveaux doivent obliger les Serbes à sortir d'une « démesure » qui résulte d'une absence de résistance à leurs déchaînements. Nous risquons, avec 4 000 hommes en Yougoslavie d'être bientôt en opération de guerre sans avoir choisi ni alliés, ni stratégie, ni buts de guerre. La désignation de l'adversaire principal ne fait pas problème. C'est l'agresseur nazi-serbe qui pratique la « purification ethnique ». Si demain le nazi-oustachi, personnage odieux, devient à son tour l'agresseur principal, il faudra aussi l'affronter, pour faire une Europe acceptable avec les démocrates serbes, croates et bosniaques.

– Quel rapport finalement entre les Etats-Unis et l'Europe ?

– Il est semi-conflictuel en économie, mais il n'y a rien de nouveau : ce n'est pas dramatique, c'est la concurrence. Ce qui est grave, c'est que la dimension non conflictuelle, c'était l'amitié réciproque dans l'alliance militaire contre les Russes. Elle a disparu avec son objet. Les Américains mettent l'OTAN sous perfusion pour qu'on ne s'en aperçoive pas. Ils sont tentés de se servir de leur supériorité militaire pour tirer des avantages économiques. La relation pourrait donc devenir encore plus conflictuelle. L'intérêt commun euro-américain *devrait plutôt se refonder sur* une alliance strictement *politique* : la démocratie. Les Américains n'ont pas intérêt à pousser leurs avantages jusqu'à mettre en danger la démocratie en Europe. Mais nous verrons bien.

– Vous faites aussi l'apologie de la démocratie américaine...

– Je dis même que c'est le fruit de la seule révolution des Lumières qui n'ait pas été écrasée. La Révolution française est vacillante. La révolution russe annulée. L'américaine est trahie depuis l'assassinat de Lincoln et l'instauration de l'apartheid dans le Sud. Mais la démocratie américaine est malgré tout vivante. On sent, à la vivacité des débats d'idées et à la sincérité et à l'efficacité des engagements militants, lorsqu'il y en a, qu'elle a sa source dans une grande révolution libératrice. Nous avons beaucoup à apprendre des discussions américaines, et mon ouvrage est quelque part un hommage à cette Amérique politique profonde que j'aime, une Amérique de la liberté de pensée, de l'amour de la justice, du respect pour les grandes causes, qui n'est pas du tout cynique, ni naïve d'ailleurs. »

Propos recueillis par
JEAN-MARIE COLOMBANI



ain Joxe

ÉTRANGER

Premières évaluations contradictoires

Les élections en Serbie ont été marquées par de nombreuses irrégularités

Au lendemain d'élections, dimanche 20 décembre, marquées par de nombreuses irrégularités, le premier ministre yougoslave, Milan Panic, et le président serbe sortant, Slobodan Milosevic, ont été, tous deux désignés vainqueurs par leurs états-majors respectifs, alors que les premières évaluations apparaissaient contradictoires.

HRTKOVCI (Serbie)

de notre envoyée spéciale

« On ne peut que souligner les irrégularités du scrutin ; si je pouvais le faire, j'annulerais les élections. » Présidente de la commission électorale de l'un des deux bureaux de vote de Hrtkovci (dans une Voïvodine à forte minorité hongroise), Mme Maria Kovacevic murmure, de peur d'être entendue. Volontaire à la Croix-Rouge locale, elle a été désignée pour contrôler le déroulement des élections dans son village natal.

Mais cette Hongroise de souche – comme l'étaient il y a quelques mois 20 % des habitants de ce petit village multinational de Voïvodine avant l'expulsion massive des non-Serbes – n'avait, dimanche 20 décembre, aucun pouvoir dans son petit bureau de vote. *« Je suis là pour la forme, ils m'ignorent »*, dit-elle, affirmant qu'on lui a interdit de faire des déclarations à la presse étrangère.

Sans l'appui du gouvernement fédéral de M. Milan Panic, Mme Kovacevic ne serait pas restée présidente de la commission électorale. Le maire ultranationaliste de Hrtkovci, M. Ostoja Sibincic, inculpé par les autorités yougoslaves pour avoir participé au « nettoyage ethnique » dans la région puis remis en liberté pendant l'instruction, avait exigé sa suspension. Il ne l'a pas obtenue, mais l'un des membres de son parti, M. Milivoje Vukelia, un Serbe de Slavonie occidentale (Croatie) installé depuis cet été à Hrtkovci, siège à la commission électorale et impose les règles du jeu.

« Si M. Panic peut voter et être éligible, moi j'estime qu'on est tous égaux et je donne à tous le droit de voter. » M. Vukelia, qui a dû quitter son village de Croatie après s'être battu aux côtés des milices serbes, se moque bien de la loi électorale, qui stipule que seuls les ressortissants des ex-Républiques yougoslaves domiciliés en Serbie depuis plus de six mois et détenteurs d'une nouvelle carte d'identité prouvant leur nouvelle citoyenneté peuvent voter. D'ailleurs, cette loi ne l'a pas empêché d'être scrutateur, même si son seul document d'identité se résume à un morceau de papier blanc visé par les autorités locales et daté du 15 septembre.

Citoyens de nulle part

« Si nous ne sommes plus citoyens de Croatie et que nous ne pouvons pas être citoyens de Serbie, alors nous n'existons pas. » Pour M. Vukelia comme pour la plupart des « colons » du village qui ont emménagé cet été dans les maisons des quelque 1 800 non-Serbes qui ont été sauvagement chassés de Hrtkovci, l'enjeu de ces élections est trop grand pour attendre des papiers en règle.

La victoire de M. Milosevic leur est indispensable pour préserver ce qu'ils ont acquis par la force. Hrtkovci, qui comptait autrefois 50 % de Croates sur 4 000 habitants, est devenu en quelques mois largement serbe. Et Mme Kovacevic, qui reçoit quotidiennement des menaces téléphoniques et dort *« depuis six mois avec une hache entre les mains »*, sera un jour contrainte de fuir. En attendant, elle a été forcée de rajouter sur les listes électorales des personnes qui n'avaient pas le droit de voter. Résultat : en dépit des expulsions massives, le volume du corps électoral reste le même, mais sa structure ethnique a été modifiée.

Hrtkovci n'est pas un cas isolé. Ce n'est qu'un exemple de ce qui est advenu des villes de Serbie où sont venus se réfugier plus de 700 000 personnes ayant fui la Croatie et la Bosnie-Herzégovine. Le numéro deux du Parti démocrate (DS), M. Zoran Djindjijc, a lui-même affirmé que les scrutateurs de l'opposition avaient constaté que de nombreux réfugiés avaient voté sans être résidents de la nouvelle Yougoslavie. Ces nouveaux électeurs provenant des zones de conflit constituent un atout capital pour le président serbe sortant, M. Slobodan Milosevic, dont le seul objectif est de préserver les acquis territoriaux serbes en Croatie et en Bosnie-Herzégovine.

Se fondant sur les sondages préélectoraux qui annonçaient un duel serré entre MM. Milosevic et Panic pour la présidence de la Serbie, la presse indépendante de Belgrade avait souligné que l'issue du scrutin pourrait se jouer sur quelques voix. Mais les efforts de l'opposition pour appeler l'électorat à se rendre massivement aux urnes afin d'écarter *« maintenant ou jamais »* le président sortant risquent d'etre vains.

Pénurie de bulletins

En effet, la télévision indépendante de Belgrade, Studio B, a dénoncé dimanche les fraudes électorales. Témoignages à l'appui, la chaîne indépendante a affirmé que des milliers de personnes avaient été arbitrairement rayées des listes électorales où elles figuraient jusqu'à ces derniers jours et que des milliers d'autres, sans droit de vote ou inexistantes, avaient pu voter.

Mme Sofia Koskovic, domiciliée dans le quartier belgradois de Vracar, était inscrite lorsqu'elle s'était rendue, il y a quinze jours, à la mairie pour faire rayer des listes électorales son mari défunt. Dimanche matin, elle n'y figurait plus et, comme une quizaine de ses voisins, selon son témoignage, elle n'a pas pu voter. Plusieurs observateurs français ayant suivi le scrutin ont confirmé dans la soirée que ce phénomène avait été remarqué dans l'ensemble de la Serbie et qu'il touchait, dans certaines villes, jusqu'à 15 % de l'électorat. Par ailleurs, ils ont constaté qu'*« il manquait des bulletins de vote dans les zones sensibles »*, comme en Voïvodine et au Kosovo, où les électeurs ont été dans certains cas obligés de voter sur des photocopies.

M. Djindijic estime que les *« nombreuses irrégularités »* qui ont été commises *« défavorisent un seul côté »* et pourraient remettre en question la validité des élections. Il a donc annoncé dimanche soir que si les résultats officiels différaient des résultats établis par les commissions parallèles de l'opposition, ils seraient considérés comme illégitimes. Pour sa part, le premier ministre yougoslave, M. Milan Panic, qui a fêté dimanche son soixante-troisième anniversaire, s'est déclaré convaincu de sa victoire à la présidentielle de Serbie *« si les élections sont régulières »*. Son état-major a toutefois publié dans la soirée une liste importante de plaintes émanant d'électeurs rayés des listes.

Pour sa part, le leader de l'opposition, l'écrivain Vuk Draskovic, s'est montré très pessimiste sur l'issue du scrutin, craignant que, en dépit de la nette montée de l'opposition aux législatives de Serbie, les socialistes (ex-communistes) de M. Milosevic et leurs alliés ultranationalistes puissent former une coalition : *« Ces élections démontreront l'ampleur du génocide spirituel commis contre notre peuple par la télévision officielle. Dès le départ, les élections ont été irrégulières, mais nous avons accepté de nous lancer dans cette compétition les pieds et les mains liées contre un adversaire dopé, dans l'espoir de voir la Serbie des lumières l'emporter sur la Serbie de l'obscurantisme. Mais nous avons déjà perdu les voix de 300 000 jeunes qui ont quitté le pays et des dizaines de milliers de morts. Aujourd'hui, c'est la Serbie des vieux qui vote et qui pousse la jeunesse dans la tombe. »*

FLORENCE HARTMANN

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne vont coopérer pour faire respecter la zone d'exclusion aérienne

Le premier ministre britannique, M. John Major, a annoncé, dimanche 20 décembre, à Washington que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne allaient coopérer pour que soit respectée l'interdiction de survol militaire de la Bosnie. De retour de Camp David, après deux jours d'entretiens, le président George Bush et M. Major ont par ailleurs évoqué d'éventuelles nouvelles sanctions à l'encontre de la Serbie.

Selon un communiqué conjoint, *« les Etats-Unis et la Grande-Bretagne sont convenus de coopérer* [pour proposer] *une résolution aux Nations unies visant à faire respecter la zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Bosnie dans le cas où les violations* [par l'aviation serbe] *se poursuivraient »*. *« L'objectif de la résolution consistera à empêcher tous les vols autres que ceux autorisés par les Nations unies »*, poursuit le communiqué.

Le secrétaire d'Etat Lawrence Eagleburger a précisé de son côté que les deux pays souhaitaient faire respecter par la force la zone d'exclusion aérienne de Bosnie après *« une période d'avertissement »* qui pourrait être de quinze jours, pour se préparer à agir et afin que les forces de paix terrestres de l'ONU puissent prendre les mesures de précaution nécessaires.

MM. Bush et Major n'ont pas fait allusion au projet de résolution déjà déposé au Conseil de sécurité de l'ONU il y a une semaine par la France. Ce projet rappelle le contenu de la résolution 786 (interdiction de survol de la Bosnie) et déclare que le Conseil autorise les Etats membres à prendre, sous l'autorité du secrétaire général, *« toutes les mesures nécessaires »* à l'encontre des appareils qui violeraient l'interdiction. Depuis que ce projet a été déposé, M. Roland Dumas a souligné à diverses reprises que plusieurs étapes étaient à ses yeux envisageables avant que l'on en arrive à des opérations d'interception des appareils en vol, comme l'ont proposé les Américains. M. Dumas faisait allusion à un renforcement des contrôles sur les aéroports, ou à des mesures de neutralisation des appareils au sol. La France, aussi préoccupée que la Grande-Bretagne par la sécurité des « casques bleus » sur le terrain, s'était aussi déclarée hostile, la semaine dernière, à l'idée américaine de frappes préventives contre les aéroports.

MM. Bush et Major ont également confirmé qu'ils étaient *« prêts à imposer de nouvelles sanctions à la Serbie (...) dont une interruption des liaisons postales et des télécommunications, la fermeture des frontières et, le cas échéant, un isolement diplomatique complet* [du régime de Belgrade] *pour les années à venir »*. Le communiqué précise encore que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont *« décidé de prendre toutes mesures pour prévenir l'extension des combats au Kosovo et en Macédoine »*.

Par ailleurs, lord Owen, coprésident de la Conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie, a décidé de prolonger sa mission à Sarajevo pour y poursuivre ses efforts diplomatiques. Un entretien, dimanche, entre des responsables militaires serbes et musulmans pour négocier une trêve dans la capitale bosniaque n'a donné aucun résultat. *« Je peux vous dire qu'on a tout simplement perdu notre temps et nous n'avons pris aucune décision »*, a déclaré le représentant de l'armée musulmane au sortir de la réunion. *« Je suis mécontent »*, a renchéri le général serbe Milan Gvero, mais *« je n'ai pas le droit d'abandonner ces négociations car je suis pour la paix »*.

Lord Owen est arrivé vendredi à Sarajevo pour tenter d'obtenir un cessez-le-feu. *« Pas d'optimisme, pas de faux espoirs, mais il y a encore des choses dont il faut parler et qui en valent la peine »*, a-t-il déclaré après avoir rencontré le leader des Serbes de Bosnie, M. Radovan Karadzic.

Cependant, deux observateurs militaires de l'ONU, un Danois et un Jordanien, ont été pris en otages pendant plus de huit heures par des combattants serbes puis relâchés, a annoncé un porte-parole des Nations unies à Sarajevo dimanche. – *(AFP, Reuter.)*

ROUMANIE : arrivée d'un second charter d'expulsés

« Ce n'est plus l'Allemagne dont nous rêvions... »

BUCAREST

de notre correspondant

« J'allais sortir d'Allemagne en voiture, achetée avec l'argent gagné par mon travail d'un an dans une entreprise de nettoyage de Mannheim ; la police m'a arrêté à la frontière, confisqué la voiture. Ils m'ont mis en prison à Görlitz, puis expulsé. » Montrant les deux pauvres valises qui lui restent, Stefan Vasile, la trentaine, est l'un des cent treize Roumains « rapatriés » dernièrement en vertu d'un accord entre Bucarest et Bonn entré en vigueur le 1er novembre.

Venant directement de Berlin, les réfugiés « illégaux » sont arrivés discrètement, par le second charter de ce genre de la compagnie roumaine Romavia, affrété par les autorités allemandes, sur l'aéroport désert de Baneasa à Bucarest, théoriquement réservé aux vols intérieurs. La presse est tenue à l'écart. Des représentants de l'ambassade d'Allemagne à Bucarest s'engouffrent dans une salle transformée en douane pour l'occasion. A la sortie, devant les caméras et flashes des journalistes, les plus jeunes jouent les vedettes, brandissant le passeport qu'on vient de leur rendre. Les adultes passent rapidement. Dan Damaschin, vingt ans, ironise : *« Je suis resté trois mois en Allemagne pour me distraire. J'ai appris qu'il y avait un avion gratuit pour le pays. Après les fêtes, je repars... »* Valentin Ilietu, vingt ans également, n'a pas eu le temps de travailler au noir : *« Ils m'ont arrêté près de la frontière polonaise »*, dit-il. Après un séjour en prison à Görlitz, « au régime », il a été expédié à Berlin puis Bucarest.

Une famille tzigane avec deux enfants se faufile en baissant la tête sans vouloir dire un mot. Bien que les autorités roumaines et allemandes affirment que deux tiers des soixante mille émigrants illégaux de Roumanie sont d'ethnie tzigane, une grande majorité des premiers rapatriés sont roumains de souche. Pour qu'on ne puisse établir leur nationalité et les renvoyer, beaucoup de Tziganes ont brûlé leurs papiers. Les autorités allemandes auraient commencé, pour l'exemple, avec les cas les plus faciles ? A en croire des témoignages, les forces de l'ordre ont en tout cas agi parfois avec célérité.

« Les punks nous haïssent »

Arrivés en *« excursion »* en Allemagne avec un visa de tourisme, certains admettent avoir *« un peu prolongé »* leur séjour en travaillant au noir *« pour gagner de l'argent avant de rentrer »*. Mais *« pas comme ça, les poches vides »*, reprend Stefan Vasile, passé par un camp pour étrangers à Mannheim. *« Les punks, ils ont mis le feu à notre asile deux fois, ils nous haïssent »*, dit-il. Les manifestants néonazis criaient *« quelque chose comme « les étrangers dehors ! »* *« On avait peur »*, dit un plus jeune. *« Ce n'est plus l'Allemagne dont nous rêvions il y a quelques années. C'est bien que je sois revenu, mais je suis amer »*, explique Valentin.

Les autorités roumaines et allemandes ont inauguré la semaine dernière un des centres de formation censés réinsérer les expulsés et construit grâce aux 30 millions de deutschemarks versés par l'Allemagne pour « financer » cet accord. Ilie Zara, dix-neuf ans, aussi détenu à Görlitz, venait de la frontière polonaise. Il n'a pas l'intention de s'y rendre. *« Il n'y a rien à faire ici. J'y retourne*, dit-il, *et si je suis encore arrêté, j'y retournerai de nouveau. Jusqu'à ce que je réussisse. »*

JEAN-BAPTISTE NAUDET

EUROPE

BOSNIE-HERZÉGOVINE

M. Kouchner se prononce à nouveau pour une intervention internationale

Le ministre français de la santé et de l'action humanitaire, Bernard Kouchner, a annoncé, dimanche 20 décembre, que la France organiserait à partir du début de janvier *« un tour de garde »* international à Sarajevo. *« On ne peut pas laisser seule Sarajevo. Politiques, hommes d'Etat, écrivains, prix Nobel, personnalités, Français, Européens, internationaux, nous serons tout le temps à Sarajevo à partir de janvier »*, a-t-il déclaré au cours de l'émission Sept sur Sept sur TF 1.

M. Kouchner a aussi souhaité la victoire de M. Milan Panic à l'élection présidentielle de Serbie. *« Sinon, ce sera la guerre »*, a-t-il estimé. Il a affirmé qu'une intervention internationale était inévitable dans l'ex-Yougoslavie, souhaitant qu'elle n'ait pas lieu trop tard et *« qu'il y ait encore des gens à sauver »*. *« Si les armées du monde entier ne peuvent pas arrêter l'armée serbe, malgré sa puissance, malgré le fait que les divisions nazies aient été arrêtées à cet endroit, à Sarajevo, alors qu'est-ce que cela veut dire et à quoi ça sert ? »* a-t-il lancé. *« Nous avons assisté à la purification ethnique* [en Bosnie]. *La diplomatie est toujours en retard »*, a-t-il encore dit.

POINT DE VUE

Non à l'abandon !

par Julien Dray et Charles Millon

IL n'est pas coutume qu'un membre de la majorité et un membre de l'opposition signent un texte ensemble et appellent à une action commune.

Mais, également bouleversés par la passivité des gouvernements européens et français, nous avons réuni nos deux voix pour dire non à l'abandon de Sarajevo.

La chute de Sarajevo, affamée, pilonnée depuis neuf mois, est donnée pour imminente. Et la Bosnie-Herzégovine, « ethniquement purifiée », agonise sous la botte. Va-t-on jusqu'au bout laisser mourir Sarajevo ? Va-t-on laisser assassiner un peuple européen ? L'Europe va-t-elle jusqu'au bout se contenter de fournir aux victimes de quoi mourir valides aux pieds de leurs bourreaux ?

L'heure n'est plus à cette démission qui laisse les mains libres aux assassins. L'heure n'est plus à la énième conférence européenne, au énième cessez-le-feu onusien, immédiatement bafoué par les agresseurs. L'heure n'est plus à un embargo qui prive la Bosnie d'armement, aux pseudo-interdictions de survol de la Bosnie, à un « contrôle » maritime fictif en Adriatique. L'heure n'est plus aux demi-mesures, aux protestations pieuses, à la compassion purement humanitaire.

Sauf à accepter l'inacceptable – la fin de Sarajevo, – il faut bien s'y résoudre : seule une pression, voire une intervention militaire peut encore sauver la Bosnie.

Contrairement à ce que prétendent les « munichois » de tous bords, le gouvernement bosniaque n'a jamais demandé une intervention terrestre ; les combattants bosniaques ne manquent pas. Il demande depuis le début une frappe aérienne « chirurgicale » pour neutraliser les batteries serbes qui martyrisent Sarajevo, Mostar ou Goradzé.

A qui fera-t-on croire que la France puisse engager ses Jaguar au Tchad ou ses Mirage en Irak et que son aviation et les aviations occidentales ne sauraient intervenir à 300 kilomètres des côtes italiennes ?

A qui fera-t-on croire que ce qui fut fait au Kurdistan ne puisse l'être au cœur de l'Europe : faire savoir à Milosevic, comme hier à Saddam Hussein, que telle ligne rouge, tel périmètre ou zone de sécurité sont désormais infranchissables, sous peine de représailles aériennes. A qui fera-t-on croire qu'il nous soit impossible de sanctuariser en Bosnie les ultimes espaces de liberté ?

C'est au gouvernement français que nous nous adressons. Il lui appartient de convaincre ses partenaires occidentaux de l'urgence d'un ultimatum à la Serbie : dégager immédiatement, sur 40 kilomètres au minimum, l'étau autour de Sarajevo, Mostar ou Goradzé ; libérer dans l'heure les civils détenus dans les camps dont l'existence est internationalement établie.

Faute de quoi, la France et les Etats européens prêts à l'action s'estimeraient fondés à bombarder par air tous objectifs militaires serbes, en Bosnie ou ailleurs.

Va-t-on continuer à cautionner, par lâcheté, la montée d'un nouveau totalitarisme ?

Va-t-on prendre le risque d'installer au centre de l'Europe un régime qui viole les principes fondamentaux de notre culture et de notre spiritualité ?

Pour qui sonne le glas à Sarajevo ? Pour les Bosniaques seuls ? C'est une part de nous-mêmes que nous laisserions mourir si nous laissons mourir Sarajevo. Il en va de la dignité de la personne humaine.

▶ Charles Millon et Julien Dray sont respectivement député UDF du Rhône et député socialiste de l'Essonne.

▶ A l'initiative des auteurs du film *Un jour dans la mort de Sarajevo*, Thierry Ravalet et Bernard-Henri Lévy, diffusé dimanche soir 20 décembre sur France 3, un meeting devait se tenir lundi soir à la Mutualité.

RUSSIE : la difficile formation du gouvernement

M. Eltsine veut garder l'essentiel de l'ancienne équipe de M. Gaïdar

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Triste anniversaire ! Un an, jour pour jour, après la déclaration d'Alma-Ata, qui avait jeté les bases de la CEI, non seulement cette Communauté appelée à succéder à l'URSS bat de l'aile, mais, à Moscou même, la situation est plus confuse que jamais. Certes, à l'issue d'un Congrès fertile en rebondissements, un nouveau premier ministre, M. Viktor Tchernomyrdine, a été choisi, le 14 décembre, pour remplacer M. Egor Gaïdar, le père de la réforme libérale. Restait alors à former l'équipe devant entourer M. Tchernomyrdine. Comme si l'on était revenu à la case départ, c'est-à-dire avant le Congrès, « centristes » et « réformateurs » se sont empoignés pour imposer leurs candidats. A tel point que M. Boris Eltsine décidait, samedi, d'écourter son voyage officiel en Chine pour tenter de *« remettre de l'ordre »* à Moscou.

Dès dimanche, le président entrait en conclave avec le premier ministre, revenu lui aussi précipitamment d'une visite au Kazakhstan, et du premier vice-premier ministre, M. Vladimir Choumeïko, pour former le nouveau cabinet. Selon le porte-parole de la présidence, M. Viatcheslav Kostikov, *« les structures de base de l'ancien gouvernement seront conservées »*, les participants à la réunion ayant *« confirmé leur fidélité aux principes hérités »* de l'ancienne équipe. *« Le gouvernement de la Russie restera fidèle à l'idée du passage à l'économie de marché et continuera sur la voie des réformes »*, a ajouté M. Kostikov. Le nouveau premier ministre a confirmé cet accord en déclarant souhaiter que *« le noyau de l'équipe Gaïdar reste au sein du gouvernement »* tout en ajoutant qu'il était *« pour les réformes mais pour des réformes qui doivent apporter des résultats concrets »*.

« Forteresse assiégée »

Ces engagements, qui visent en fait à continuer la même politique, à *« faire du Gaïdar sans Gaïdar »*, ne doivent pas être du goût des centristes et des conservateurs, qui pourraient se sentir ainsi frustrés de leur victoire au Congrès. Le président du Parlement, M. Rouslan Khasboulatov, qui a été un des artisans du remplacement de M. Gaïdar par M. Tchernomyrdine, a ainsi déclaré, samedi, que les anciens ministres ne feraient que *« mettre des bâtons dans les roues »* du nouveau premier ministre. On attend aussi les réactions du président de la puissante Union des industriels, M. Arkadi Volski, qui souhaitait placer des hommes proches de lui dans le nouveau gouvernement.

En tout état de cause, les conservateurs accueilleraient comme une gifle le maintien à son poste de leur principale « bête noire », le ministre des affaires étrangères, M. Andreï Kozyrev. Dimanche, ce dernier a, une nouvelle fois, mis en garde contre l'esprit de *« revanche »* des conservateurs, qui pourraient *« revenir à une politique extérieure de forteresse assiégée »*.

JOSÉ-ALAIN FRALON

□ **ANDORRE : adoption par la commission *ad hoc* du projet de Constitution.** – Une commission comprenant des représentants de la population et des deux coprinces de la principauté d'Andorre, M. François Mitterrand et l'évêque espagnol d'Urgel, a adopté samedi 19 décembre un projet de Constitution, le premier du genre depuis la fondation de la principauté en 1278. Le projet, qui fait d'Andorre une démocratie où le peuple est souverain, doit maintenant être ratifié par le Parlement et les coprinces, puis approuvé par référendum en mars 1993. Seuls 11 000 Andorrans de souche seront autorisés à participer à la consultation. – *(Reuter.)*

□ **IRLANDE DU NORD : un catholique assassiné à Belfast.** – Martin Lavery, le frère d'un ancien conseiller juridique du Sinn Fein, organisation considérée comme la branche politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), a été tué à son domicile, dimanche 20 décembre, à Belfast, en Irlande du Nord, de plusieurs balles dans la poitrine. Cet assassinat a été revendiqué par la Force des volontaires de l'Ulster (UVF), organisation paramilitaire loyaliste protestante, qui a affirmé que Martin Lavery était un *« membre actif »* de l'IRA. – *(AFP.)*

□ **TCHÉCOSLOVAQUIE : manifestation antisémite à Bratislava.** – Une centaine de néonazis ont manifesté vendredi 18 décembre aux cris de *« Sieg heil ! »* devant le Parlement de Bratislava, en Slovaquie, et *ont* réclamé l'arrêt des poursuites contre Martin Savel, auteur slovaque de livres antisémites, a rapporté samedi l'agence de presse officielle CTK. Inculpé d'incitation au racisme et de propagande néonazie à la suite de la publication en 1991 de deux ouvrages, *les Chevaliers de la peur* et *la Genèse du sionisme*, Martin Savel est passible d'une peine de trois à huit ans de prison. Les manifestants entendaient aussi protester contre l'exploitation *« ternissant l'image de la Slovaquie à l'étranger »* d'incidents racistes qui se sont produits récemment entre skinheads et étudiants africains à Bratislava. – *(AFP.)*

□ **TURQUIE : treize morts dans le Sud-Est anatolien.** – Treize personnes ont été tuées, vendredi 18 décembre, dans divers accrochages entre rebelles kurdes et forces de sécurité, dans le Sud-Est anatolien à majorité kurde, a rapporté samedi l'agence de presse semi-officielle Anatolie. Un soldat, un gendarme et huit « protecteurs de village » (miliciens kurdes pro-gouvernementaux) figurent au nombre des victimes de ces affrontements. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

ALLEMAGNE

Plusieurs centaines de milliers de manifestants contre le racisme

Plus de 300 000 personnes ont de nouveau manifesté contre le racisme, dimanche 20 décembre, dans plusieurs villes d'Allemagne, en formant des chaînes humaines et en allumant des bougies, des flambeaux ou des lanternes. Les défilés les plus importants ont eu lieu à Karlsruhe, Stuttgart, Brême et Hanovre.

De nouvelles violences racistes ont été enregistrées à la fin de la semaine dernière. Un incendie criminel a endommagé un foyer de demandeurs d'asile, sans faire de victimes, dans la nuit de samedi à dimanche, à Greifswald (ex-RDA). Les autorités grecques ont adressé une protestation au gouvernement allemand, après une agression subie vendredi par une jeune fille de la communauté grecque, à qui trois néonazis ont gravé sur le front, au couteau, une croix gammée.

Enfin, trois jeunes Allemands qui portaient les cheveux très courts ont été agressés et blessés samedi soir à Hambourg par des étrangers qui les avaient probablement pris pour des extrémistes de droite, a indiqué la police. – *(AFP, Reuter.)*

INDE

De nouvelles manifestations hindouistes ont été réprimées par la police

Des centaines de partisans du BJP, la formation fondamentaliste hindoue, ont été arrêtés, dimanche 20 décembre, lors de manifestations antigouvernementales qui ont eu lieu dans trois grandes villes. Le principal dirigeant de ce parti encore en liberté, M. Atal B. Vajpayee, a été interpellé avec deux de ses collègues à la sortie d'un local du BJP de la capitale. Il a été relâché après qu'il eut entamé une grève de la faim. A New-Delhi, les fondamentalistes ont jeté des cocktails molotov sur la police, qui a répliqué par des gaz lacrymogènes et des tirs de barrage. A Calcutta, 150 protestataires ont été blessés et 590 militants du BJP arrêtés. Enfin soixante-cinq hindouistes ont été interpellés lors d'une manifestation à Bangalore, dans le sud. Les fondamentalistes protestent contre le durcissement du premier ministre Narasimha Rao, chef du parti du Congrès, après la destruction de la mosquée d'Ayodhya, le 6 décembre dernier. Déjà 7 000 personnes ont été arrêtées. Le BJP menace de lancer une *« croisade »* contre la *« répression »*. – *(AFP, AP, UPI.)*

POLOGNE

Le président Lech Walesa demande aux mineurs d'arrêter leur grève

Les mineurs et cheminots polonais, en grève depuis plus d'une semaine, ont déclaré dimanche 20 décembre qu'ils ne reprendraient pas le travail tant que le gouvernement n'aurait pas examiné sérieusement leurs revendications. Les mineurs grévistes ont annoncé samedi qu'ils coupaient les livraisons de charbon à tous les établissements situés en dehors de la zone touchée par la grève.

L'arrêt de la production charbonnière touche essentiellement la Silésie, où les cheminots se sont mis en grève par solidarité avec les mineurs. Ces derniers redoutent la mise en place, prévue pour 1993, d'un plan de restructuration des charbonnages, qui risque d'aboutir à la suppression de près de la moitié des emplois du secteur. Alors que le premier ministre, Mme Hanna Suchocka, annonçait la reprise, lundi, des négociations avec le syndicat Solidarité des mineurs, le président de la République, M. Lech Walesa, a demandé aux mineurs de reprendre le travail, car leur mouvement, a-t-il dit, risque de *« troubler non seulement la Silésie, mais la Pologne entière. »* – *(AFP, Reuter.)*

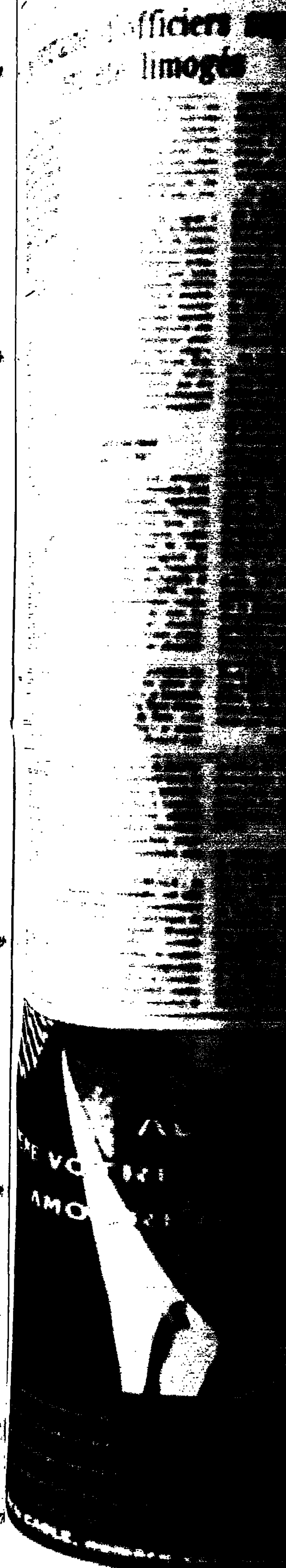
TADJIKISTAN

Le chef de la coalition islamo-démocrate au Parlement a été assassiné

Le chef de la coalition islamo-démocrate (opposition) au Parlement, le député Saheb Nazarov, a été abattu samedi 19 décembre à Douchanbe par un groupe de procommunistes, a annoncé dimanche le Front démocratique populaire (FDP), parti membre de cette coalition.

Par ailleurs, les corps d'une vingtaine de jeunes ont été retrouvés dimanche dans un autre quartier de Douchanbe. Quarante-sept corps avaient déjà été découverts dans la capitale tadjike samedi, avait rapporté un témoin, sympathisant de la coalition. Les arrestations de Tadjiks originaires du Pamir et de Garme, situés à l'est et au centre du pays, et les exécutions sommaires se sont poursuivies ce week-end, selon les mêmes sources.

Les forces procommunistes ont repris il y a plus d'une semaine le contrôle de Douchanbe, après une session parlementaire extraordinaire dans le nord du pays qui s'était soldée par la victoire des partisans de l'ancien président Rakhmon Nabiev aux dépens de la coalition menée par l'ex-président du Parlement, M. Akbarcho Iskanderov. – *(AFP.)*



AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : impliqués dans des opérations de déstabilisation

Une vingtaine d'officiers supérieurs ont été limogés

Pour la première fois depuis son accession au pouvoir, le président Frederik De Klerk, a admis, samedi 19 décembre, que des membres des forces de sécurité étaient directement engagés dans des entreprises de sabotage politique. En conséquence, une vingtaine de militaires de haut rang ont été limogés.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

« Je suis choqué, déçu, mais je suis résolu », a déclaré, samedi 19 décembre, lors d'une conférence de presse organisée au Cap, M. De Klerk, pour commenter le limogeage de vingt-trois officiers supérieurs, impliqués dans des opérations *« illégales »* de déstabilisation.

M. De Klerk et ses ministres avaient interrompu leurs vacances de fin d'année pour affronter une nouvelle crise, suscitée par le rapport accablant du général Pierre Steyn, chargé, depuis le 18 novembre, d'enquêter sur l'attitude des services secrets au sein de l'armée. Ce rapport fait suite aux révélations du juge Richard Goldstone, qui dirige une commission d'enquête sur la violence politique.

Sans attendre le rapport écrit du général Steyn, qu'il a longuement reçu, M. De Klerk a aussitôt convoqué une réunion extraordinaire du conseil des ministres. La décision de limoger des officiers a été prise sans même consulter les chefs militaires. Seize officiers – dont six généraux – ont été mis à la retraite anticipée, sept autres militaires de haut rang ont été relevés de toutes leurs fonctions.

M. De Klerk n'a pas donné de détails sur les accusations portées contre les officiers, soulignant toutefois que ceux-ci n'informaient ni *« leurs supérieurs »* ni *« le pouvoir politique »* de leurs agissements parallèles. *« Certaines de ces opérations »*, menées secrètement, ont *« conduit à la mort de personnes »*, a-t-il néanmoins précisé. Elles ont été organisées *« par des individus qui veulent empêcher les négociations sur la nouvelle Constitution d'aboutir. Mais il n'y a, pour l'instant, aucune preuve que quiconque ait voulu renverser le gouvernement par la force »*, a expliqué M. De Klerk, niant l'existence d'une *« troisième force organisée »*.

Le chef de l'Etat s'est engagé à révéler l'identité des militaires incriminés avant la fin du mois. Des mesures disciplinaires seront prises et tous les militaires présumés coupables – ainsi que leurs complices civils – seront déférés devant les tribunaux, a-t-il promis. *« Le gouvernement exige maintenant que tous ses opposants agissent avec le même esprit de décision contre le crime et les mauvaises pratiques qui sévissent dans leurs rangs »*, a prévenu le président, avant d'assurer les Sud-africains qu'ils seraient désormais *« servis par des forces de sécurité irréprochablement neutres, et libres de toute manipulation politique »*.

Satisfaction de l'ANC

Le Congrès national africain (ANC) de M. Nelson Mandela s'est félicité de ces limogeages, regrettant toutefois que les mesures répressives n'aillent pas plus loin. *« Il s'agit seulement de la partie visible de l'iceberg »*, a estimé M. Mac Maharaj, un haut dirigeant de l'ANC, insistant pour que l'enquête soit étendue au reste de l'armée et aux forces de police. L'ANC souhaite voir *« immédiatement rendus publics »*, les noms *« de tous les membres des forces de sécurité, impliqués dans des activités criminelles et des tentatives de déstabilisation »*.

« Les déclarations du président De Klerk ont confirmé les pires de toutes nos suppositions », a constaté, pour sa part, le chef du Parti démocrate (DP), M. Zach de Beer. *« La sincérité du chef de l'Etat »* se mesurera en fonction de *« l'efficacité avec laquelle ces gens seront poursuivis et sanctionnés »*, a-t-il souligné. A l'extrême droite, le Parti conservateur (CP) du pasteur Andries Treurnicht a accusé le gouvernement d'avoir lancé *« la chasse aux sorcières au sein des Forces de défense sud-africaines »* (SADF).

M. De Klerk avait, jusqu'à présent, défendu avec beaucoup d'énergie les forces de sécurité, réfutant systématiquement toutes les accusations portées par l'ANC et les mouvements anti-apartheid contre la police et l'armée. Tout en reconnaissant que certains fonctionnaires pouvaient être opposés aux réformes, il avait toujours affirmé la fidélité du corps des fonctionnaires et de l'armée, chaque fois que ces derniers ont été accusés d'opérations de déstabilisation.

La violence politique a fait plus de sept mille morts dans les ghettos noirs, depuis août 1990, et les scandales qui se sont succédé ne laissaient guère de doute quant à la responsabilité de certains services de police ou de l'armée. En niant farouchement l'évidence, le président avait fini par nuire à sa propre crédibilité. Sa réaction au rapport du général Steyn est certainement salutaire. Elle montre qu'il a fait le choix de ne pas – ou de ne plus – fermer les yeux sur les agissements illicites de certains services liés à l'extrême droite blanche, furieuse du démantèlement de l'apartheid et inquiète de son avenir.

La fermeté de ses décisions s'affirme, en tout cas, au moment opportun. Le gouvernement a rétabli le dialogue avec l'ANC et les deux principaux acteurs de la scène politique se préparent à reprendre bientôt le cours des négociations. Celles-ci devraient conduire à l'organisation d'élections générales, avant la fin de 1993. Reste à savoir comment l'armée, garante de la stabilité des institutions, réagira à la ferme reprise en main de ses services par le chef de l'Etat.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

□ **ALGÉRIE : assassinat d'un sous-officier de gendarmerie.** – Un sous-officier de gendarmerie en tenue civile et son beau-père ont été tués, dimanche 20 décembre, à Ksar-El-Boukhari, à 100 kilomètres au sud d'Alger, par un groupe armé de quatre ou cinq hommes qui ont réussi à prendre la fuite. Seize membres des forces de l'ordre ont été assassinés depuis l'entrée en vigueur du couvre-feu, le 5 décembre, à Alger et dans six départements limitrophes. – *(AFP.)*

□ **ANGOLA : l'UNITA a accepté de retirer ses troupes de deux villes importantes.** – Les ex-maquisards de l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) ont accepté de se retirer des deux villes de Uige et Negage, afin de faciliter la reprise des pourparlers avec le gouvernement angolais, a annoncé, dimanche 20 décembre, à Luanda, le sous-secrétaire d'Etat adjoint américain, M. Jeffrey Davidow. Selon lui, ces pourparlers pourraient probablement reprendre vers Noël. – *(AFP.)*

□ **GUINÉE-ÉQUATORIALE : la CEE menace de suspendre son aide au développement.** – Le commissaire européen chargé de la politique de coopération, l'Espagnol Manuel Marin, a préconisé, samedi 19 décembre, à Bruxelles, la suspension de l'aide au développement accordée par la CEE à la Guinée-Equatoriale, pour protester contre *« les récentes détentions massives de membres de l'opposition »* effectuées dans ce pays. *« On ne peut pas tolérer qu'un pays méprise impunément les principes les plus élémentaires de la démocratie »*, a précisé M. Marin. – *(AFP.)*

□ **MALI : ajournement du procès de l'ex-président Traoré.** – Le procès de M. Moussa Traoré, l'ex-président malien renversé en mars 1991, et de trente-deux dignitaires de l'ancien régime a été ajourné jusqu'au 4 janvier à la demande des avocats des accusés et des familles des victimes, a annoncé, vendredi 18 décembre, le président du tribunal. Le procès avait repris le 26 novembre après avoir été suspendu, une première fois, au mois de juin. – *(AFP.)*

SOMALIE : acclamés par la population locale

Trois cents militaires occidentaux ont pris le contrôle de Kisimayo

Quelque trois cents militaires occidentaux, américains et belges, sont entrés, dimanche 20 décembre, dans la ville portuaire de Kisimayo, au sud de Mogadiscio, sans rencontrer de résistance.

KISIMAYO

de notre envoyé spécial

On a du mal à imaginer, quand on déambule dans ces rues presque désertes, bordées de terrasses de cafés alanguies et de maisons inoccupées, que Kisimayo, deuxième port de la Somalie, a subi, jusqu'à la dernière heure, l'angoisse des combats spontanés et des rafales de kalachnikovs. Comme Baidoa quelques jours plus tôt, Kisimayo s'est réveillée, dimanche, provisoirement soulagée.

Peu après le lever du jour, 180 marines et 120 parachutistes belges de la onzième compagnie ont débarqué non loin du port. Deux hélicoptères CH 46 déposaient les premières troupes, tandis que treize chars AAV (Amphibious Assault Vehicles) et six hovercrafts LCAC amenaient le reste des effectifs. Deux hélicoptères de combat Cobra supervisaient les opérations, et la frégate française *Dupleix* se tenait à distance, prête à faire usage de sa force de feu.

Combats dans les campagnes

Selon le lieutenant-colonel Marc Jacqmin, commandant des forces belges, les militaires de la coalition ont pris le contrôle de la ville en une demi-heure, sans rencontrer de résistance, s'emparant des deux points stratégiques que sont le port et l'aéroport. Un marine aurait pourtant signalé avoir été la cible de miliciens isolés. Selon plusieurs sources, deux combattants marehans, partisans de l'ancien dictateur Syaad Barré, se seraient jetés sous les roues des premiers camions belges pour demander refuge. *« Je n'ai jamais vu de gens si heureux ! »*, s'est exclamé le responsable de l'UNICEF, M. Devereaux. *« Les gens sont venus par milliers sur la plage, ils chantaient, ils dansaient sur le sable. »*

Le lieutenant-colonel Jacqmin s'est entretenu, à deux reprises, avec le colonel Omar Jess, dirigeant d'une des principales milices ogadens ralliée au général Aïdid. *« Il s'est déclaré heureux de notre arrivée, expliquant qu'il nous attendait depuis longtemps. Cela pouvait paraître bizarre d'entendre cela de sa bouche, mais il nous a dit que la population était épuisée par la guerre. Il a l'air fort préoccupé par la sécurité immédiate de cette région »*, a commenté l'officier belge.

A Kisimayo, comme dans la plupart des villes de province, l'annonce de l'arrivée des forces de coalition en Somalie, début décembre, a eu pour principal effet de provoquer une radicalisation des combats. Les factions rivales, soucieuses de s'assurer une position de négociateur face aux Américains, se disputent le leadership des régions. *« Jusqu'à dimanche, les gens ont profité des derniers instants d'autonomie pour régler leurs comptes. D'autres ont tenté de piller, pendant qu'il en était encore temps »*, explique un observateur occidental.

Entre le 8 et le 10 décembre, les combats à l'intérieur de la ville auraient fait entre *« quarante et deux cents morts »*, selon le coordinateur du CICR en Somalie, M. Thomas Linde. *« Il a été difficile d'évaluer le nombre exact des victimes car les blessés n'osaient pas se présenter à l'hôpital »*, précise-t-il. *« 90 % des blessés ont été atteints par balle »*, signale le responsable de l'antenne chirurgicale de MSF installée dans l'hôpital de la ville, M. Peter Casar. *« Un de nos médecins a été tué et une sage-femme a perdu une partie de sa famille »*, souligne-t-il. L'insécurité a amené certaines organisations humanitaires à réduire leurs effectifs.

Malgré l'installation par le CICR de cinquante-deux cuisines populaires et d'une douzaine de *feeding centers*, la situation alimentaire reste dramatique. Les paysans qui ont réussi à fuir les zones de combats pour se réfugier à Kisimayo sont à bout de force. *« La moitié d'entre eux sont dans un état de dénutrition grave. Au camp de Yukman, sur deux mille réfugiés il en meurt trois à cinq chaque nuit. Nous ne sommes pas encore sortis de la phase d'urgence »*, commente le CICR.

Dans les campagnes, sillonnées par les *technicals cars*, ces camionnettes équipées d'armements lourds, l'horreur est à son comble. A 120 kilomètres à l'ouest de Kisimayo, dans la région d'Asmadu, on fait état de combats sanglants, *« où l'on se livre à toutes les atrocités, avec des femmes qui se retrouvent les seins coupés »*.

Dans les faubourgs de la ville portuaire, soixante-trois mille personnes déplacées attendent une improbable accalmie. *« Dans certains camps, les clans ont désigné les hommes les plus costauds, les plus débrouillards aussi*, explique M. Thomas Linde. *On leur a donné des semences et on espère qu'ils pourront regagner leur terre. C'est la saison pour planter. Ces derniers jours, les pluies ont été abondantes »*.

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

□ **Attaque d'une position française à Baidoa : trois Somaliens blessés.** – Un poste d'observation français, installé à Baidoa, à 250 km à l'ouest de Mogadiscio, a été attaqué, dans la soirée du dimanche 20 décembre, par une dizaine de Somaliens armés, dont trois ont été blessés au cours de la riposte, a annoncé, lundi, le colonel Jean-Pierre Perruche, porte-parole militaire français. Environ 150 militaires français sont présents à Baidoa et ont participé, samedi, aux côtés des marines américains, au désarmement des milices locales. – *(AFP.)*

DJIBOUTI : les élections législatives

L'ancien parti unique a remporté un scrutin boycotté par l'opposition

Selon les résultats publiés samedi 19 décembre à Djibouti par le ministère de l'intérieur, le Rassemblement populaire pour le progrès (RPP), ancien parti unique, au pouvoir depuis quinze ans, est sorti très largement vainqueur des élections législatives (majoritaires à un tour) du 18 décembre, en rassemblant 72 % des suffrages. Les soixante-cinq sièges du nouveau Parlement lui reviennent de droit. L'unique rival du RPP, le Parti du renouveau démocratique (PRD), dirigé par l'ancien ministre de la santé, M. Mohamed Djama Elabe, a obtenu 28 % des voix.

Plus de la moitié des 140 000 électeurs djiboutiens ont boudé ce scrutin, premier du genre depuis l'instauration du multipartisme, en septembre dernier. L'appel au boycottage, lancé par le Front uni de l'opposition, a été entendu, le taux de participation ne dépassant pas, selon les estimations gouvernementales, les 48,5 %, malgré la prolongation *in extremis* d'une heure et demie de l'ouverture des bureaux de vote.

Cette victoire à la Pyrrhus des partisans du président Hassan Gouled Aptidon n'augure pas d'une rapide décrispation de la vie politique. Les opposants « modérés » du PRD, exclus du Parlement, malgré leur percée électorale, risquent de se radicaliser. La manifestation qu'ils avaient organisée, dimanche après-midi, pour dénoncer les *« manipulations »* et les *« fraudes massives »* qui ont, selon eux, entaché le déroulement du scrutin, a été violemment dispersée par les forces de l'ordre et plusieurs manifestants ont dû être hospitalisés.

AMÉRIQUES

Quand la Russie retrouve Cuba...

La coopération économique est sur le point de reprendre entre La Havane et Moscou

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Le bras de fer entre réformateurs et conservateurs au sein du gouvernement russe du président Boris Eltsine semble avoir des effets positifs pour le régime de Fidel Castro. Dans le cadre d'une entente de coopération récemment signée à Moscou, les négociateurs cubains auraient obtenu des garanties d'approvisionnement portant sur 3,3 millions de tonnes de pétrole et de produits dérivés pour 1993, La Havane s'engageant à fournir 1,5 million de tonnes de sucre en contrepartie.

« C'est un véritable ballon d'oxygène que nous allons donner à Castro », s'insurge le commentateur politique du quotidien russe *Izvestia*, Evgueni Bay, également vice-président du Comité des droits de l'homme pour la démocratie et adversaire déclaré du régime de La Havane. *« Les conservateurs prennent de plus en plus de poids au sein de notre gouvernement et exercent de fortes pressions sur Eltsine pour le convaincre de revenir à une position plus amicale à l'égard de La Havane »*, déplore-t-il. On constate une volonté de renouer les liens économiques sous la pression combinée des conservateurs, qui agissent pour des raisons idéologiques, et des centristes réunis autour d'Arkadi Volski, qui veulent aider l'industrie russe à trouver des débouchés pour ses produits.

Cette année a été catastrophique pour les deux partenaires, qui ont limité leurs échanges commerciaux à un simple accord de troc portant sur 1 million de tonnes de sucre cubain contre 1,8 million de tonnes de pétrole russe. Avant 1990, Cuba faisait près de 90 % de son commerce extérieur avec les pays du bloc soviétique, vendant du nickel, des agrumes, du tabac et 4 millions de tonnes de sucre par an contre des produits alimentaires et industriels, le tout à des prix très avantageux pour l'île des Caraïbes.

Maintien d'une base d'espionnage russe

L'URSS fournissait autrefois, à un prix inférieur au cours mondial, 13 millions de tonnes de pétrole à La Havane, qui en revendait une partie sur le marché international pour obtenir des devises. Les mesures draconiennes imposées par Fidel Castro depuis deux ans ont certes entraîné la paralysie d'une grande partie de l'activité industrielle, mais elles ont aussi permis de réduire substantiellement la consommation d'énergie, au point que Cuba peut désormais « survivre » avec 4 ou 5 millions de tonnes de pétrole par an. La Havane ayant également conclu des accords avec le Kazakhstan et l'Iran – 1,5 million de tonnes et 0,5 million, respectivement – son approvisionnement serait garanti pour 1993.

Les négociateurs cubains auraient également obtenu des compensations économiques (des pièces de rechange pour leur matériel militaire) en offrant aux Russes de conserver leur base de télécommunications et d'espionnage électronique de Lourdes, dans la région de La Havane. *« Contrairement à la brigade que nous avons commencé à retirer de Cuba, cette base fait partie de notre système de défense et son maintien ne peut être interprété comme un appui au régime de Castro »*, soutient Alexeï Sourkov, un des députés du Soviet suprême qui lui est le plus hostile.

Controverse autour d'un « détail »

A la différence de certains réformateurs qui souhaiteraient une rupture totale avec La Havane, M. Sourkov estime que Moscou doit maintenir des relations économiques avec son ancien allié, ne serait-ce que pour tenter de récupérer une dette évaluée à plus de 20 milliards de dollars. *« Les nombreuses usines que nous avons construites pourraient*, dit-il, *nous fournir leurs produits en guise de remboursement sur plusieurs années. Mais nous devons aussi contribuer à la libération de Cuba car notre gouvernement est en partie responsable de l'implantation d'un régime totalitaire dans ce pays. »* Il a donc participé activement à l'offensive politique qui a conduit le gouvernement russe à voter, pour la première fois, en faveur d'une motion condamnant Cuba lors de la dernière réunion de la Commission des droits de l'homme des Nations unies à Genève.

« Notre tâche n'est pas facile, reconnaît-il cependant, *car Fidel Castro dispose encore d'un certain nombre d'alliés au sein même de notre gouvernement. »* Il est de notoriété publique que l'ambassadeur de Russie à La Havane, Arnold Kalinine, mène une action qui va à l'encontre de la politique de son propre ministre des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, soucieux de se démarquer du régime cubain et d'établir des contacts avec les dissidents et l'opposition en exil.

« La plupart de mes collègues, constate Marina Tchoumakova, « cubanologue » à l'Institut d'Amérique latine de l'Académie des sciences de Moscou, *conservent le portrait de Fidel Castro dans leurs bureaux, et les anciens cadres du KGB* [service de renseignement de l'ex-URSS] *contrôlent encore notre institut »*, dit-elle, dans le bureau minable et glacial où elle a été reléguée. Pour preuve de l'influence de la vieille garde sur la politique russe à l'égard de La Havane, elle cite l'action, *« discrète mais efficace, de l'ancien général du KGB Nikolaï Leonov, qui conserve des relations dans l'entourage d'Eltsine et entretient des liens étroits avec les frères Fidel et Raul Castro depuis les années 50 »*. Cuba peut également compter sur l'appui de l'ancien ambassadeur d'URSS à La Havane Iouri Petrov, nommé à la tête de l'administration russe par M. Eltsine, dont il suit les pas depuis de nombreuses années.

Le thème cubain est une pomme de discorde dans l'entourage immédiat du président russe (M. Eltsine s'est bien gardé de trancher en faveur de l'un des deux camps), puisque les réformateurs sont souvent des adversaires déclarés de Fidel Castro alors que M. Petrov n'a pas hésité, dans un entretien publié dans la presse locale, à faire part de son admiration sans bornes pour le dirigeant cubain.

Le directeur adjoint du département d'Amérique latine au ministère des affaires étrangères, Alexeï Ermakov, dit appuyer *« une évolution démocratique à Cuba dans le cadre du principe de la non-ingérence »*, tout en affirmant que *« les organisations dissidentes sont trop petites pour qu'on puisse en tenir compte et n'offrent pas une véritable option de rechange »*. Cette affirmation fait bondir le député Sourkov : *« Si l'opposition est faible à Cuba, c'est parce que Castro dispose encore d'un puissant appareil de répression. Le plus grand danger pour lui pourrait venir de l'armée, où le malaise est très réel, comme l'indiquent la mise à l'écart de nombreux généraux et la fuite de plusieurs officiers. »*

Appel du pied à la France

C'est pourquoi M. Sourkov se dit *« surpris »* par l'attitude de la France, plus particulièrement par les déclarations faites, le 22 août à La Havane, par Michel Charasse – alors ministre du budget, – qui avait annoncé des mesures visant à favoriser les investissements français à Cuba. *« Ces propos nous ont mis en alerte*, affirme M. Sourkov. *Le gouvernement français chercherait-il à sauver Castro ? Ce serait rendre un très mauvais service au peuple cubain. »*

M. Sourkov est surtout préoccupé par le rôle que pourrait jouer la France dans l'achèvement et la mise en route de la centrale nucléaire de Juragua, près de la ville de Cienfuegos. Après avoir investi, depuis 1980, l'équivalent de plus de 1 milliard de dollars dans cette centrale de quatre réacteurs de 440 mégawatts chacun, Moscou a décidé de ne pas terminer les travaux qui, selon M. Castro, sont avancés à 70 %. Depuis, La Havane cherche un nouveau partenaire et souhaiterait, d'après M. Sourkov, que ce soit la France ou l'Allemagne.

Selon des ingénieurs de l'usine nucléaire de Turkey-Point (Floride) et des spécialistes cubains partis en exil après avoir participé au chantier de la centrale de Juragua, celle-ci a des *« dommages structurels »* dus à l'absence de contrôle des soudures par rayons X. *« La Commission internationale de l'énergie*, affirme l'un d'eux, *n'autorisera jamais la vente de combustible nucléaire à une centrale qui risque d'avoir de graves problèmes de sécurité. De plus, quel que soit le régime en place à Cuba, les Etats-Unis n'accepteront pas l'ouverture, à 150 kilomètres de leurs côtes, d'une installation qui n'est, après tout, qu'une version améliorée de la centrale de Tchernobyl. »*

BERTRAND DE LA GRANGE

□ **COLOMBIE : assassinat du chef des renseignements de la police de Medellin.** – Le chef des renseignements de la police de Medellin a été assassiné devant son domicile, samedi 19 décembre, par des tueurs qui pourraient être liés au cartel de la drogue, a déclaré le commandant local de la police. La chaîne de télévision NTC Noticias a, d'autre part, annoncé samedi que Pablo Escobar, le trafiquant de drogue évadé de prison en juillet dernier, avait l'intention de se rendre. Les autorités ont démenti dimanche cette information et affirmé ne pas être en cours de négociation avec Pablo Escobar. – *(AFP, AP.)*



ASIE

Les élections législatives

Le recul du Kouomintang à Taïwan inquiète les dirigeants de Pékin

Un profond réaménagement des forces politiques à Taïwan est à prévoir après le recul majeur du Parti nationaliste (Kouomintang, ou KMT) lors des élections législatives, samedi 19 décembre. Celui-ci se maintient au pouvoir avec une faible majorité, face à une opposition indépendantiste qui s'est ressaisie. L'événement est considéré avec la plus vive appréhension par Pékin.

PÉKIN

de notre correspondant

Le parti de Sun Yat-sen et Tchiang Kaï-shek n'a pas mordu la poussière, mais il s'en est fallu de peu : après l'attribution proportionnelle de 36 sièges non soumis au scrutin direct, le KMT, avec seulement 53 % des voix, n'obtient que 96 des 161 sièges du nouveau Yuan législatif. La principale formation d'opposition, le Parti démocratique progressiste (DPP), avec 31 % des votes exprimés, s'adjuge 50 sièges.

Les 15 derniers sièges vont à des indépendants, notamment à deux anciens membres du gouvernement qui avaient démissionné de leurs fonctions, contre l'avis du KMT, pour se présenter sous leur propre bannière. Il s'agit de l'ex-ministre des finances Wang Chien-hsien, qui obtient le plus grand nombre de voix recueillies par un candidat à Taïpeh, et de M. Jaw Shau-kong, ex-patron de l'agence pour l'environnement, qui pulvérise tous les records de popularité dans l'île.

Le résultat de ce scrutin, qui s'est déroulé sans incident majeur après une campagne animée mais sans violence incontrôlée, est considéré comme un revers important qui devrait provoquer une crise au sein du KMT. Celui-ci, qui a été l'artisan de la démocratisation à Taïwan, n'avait jamais obtenu moins de 60 % des voix. C'est *« un avertissement sévère »*, a concédé son secrétaire général James Soong, avant de présenter sa démission.

Contrairement à l'élection, en décembre 1991, de l'Assemblée nationale – constituante dotée de peu de pouvoirs – l'opposition n'avait pas centré sa campagne sur le thème explosif de l'indépendance de Taïwan, mais sur la dénonciation des malversations encore très présentes au sein du parti dominant. Celui-ci a de plus été victime de ses désaccords internes, de plus en plus patents.

La manière dont allait réagir, face à cette mini-déroute, la direction du parti fondé par Sun Yat-sen, dont la Constitution avait été mise en forme avec l'aide du Komintern, n'était pas perceptible lundi. Le chef de file de l'opposition, M. Hsu Hsin-liang, n'a pas tardé à réclamer la démission du premier ministre, M. Hau Pei-tsun, conservateur d'origine continentale, impopulaire auprès des classes moyennes de souche taïwanaise. Il a annoncé avec emphase l'ouverture d'une *« ère de bipartisme »*. Encore faudrait-il que le KMT demeure en l'état. M. Jaw a annoncé la formation d'une Alliance pour un nouveau Kouomintang, visiblement destinée à attirer l'aile réformiste et jeune déjà très « taïwanisée » du vieux KMT, passablement écœurée par les aspects rétrogrades du clan conservateur.

Menaces d'intervention

Mais les plus grands perdants dans ce scrutin ne se trouvent sans doute pas dans l'île. Il s'agit du régime de Pékin, qui avait montré les dents quatre jours avant le scrutin, pour dissuader les vingt millions d'habitants de l'île de voter pour l'opposition, allant jusqu'à proférer des menaces explicites d'intervention musclée : *« La Chine prendra des mesures résolues pour sauvegarder sa souveraineté et son intégrité territoriale si se font jour des tendances conduisant à une indépendance de Taïwan ou si des puissances étrangères conspirent pour faire éclater la Chine »*, avait averti le secrétaire général du Parti communiste, M. Jiang Zemin. Le vote de samedi montre à quel point les Taïwanais considèrent comme anachroniques les prétentions de Pékin à lui dicter sa conduite.

La presse communiste a exprimé, par son silence dans les heures ayant suivi les résultats, l'extrême préoccupation des dirigeants chinois. Ce silence contraste avec la célérité mise par Pékin a féliciter samedi le nouveau président sud-coréen, M. Kim Young-sam.

On peut redouter que la Chine populaire durcisse son attitude si le KMT ne parvient pas rapidement à rattraper la situation, si l'on en juge par son attitude dans le différend avec Hongkong. Poursuivant leur campagne de déstabilisation à l'encontre du gouverneur Chris Patten, les médias de Pékin ont réussi à faire chuter la cotation en Bourse de l'une des grandes maisons de commerce qui ont contribué à la prospérité de la colonie britannique, Jardine Matheson, pour la punir du soutien apporté aux projets de libéralisation du gouverneur.

Il a suffi d'un commentaire incendiaire rappelant en termes à peine voilés que la fortune de cette maison venait, à l'origine, des bénéfices réalisés par ses fondateurs dans le commerce de l'opium au dix-neuvième siècle pour provoquer une chute de 6 % des actions de la firme, qui a entraîné avec elle plusieurs autres groupes financiers dans un nouveau tassement de la bourse. M. Patten a accusé Pékin d'outrepasser ses prérogatives par ce comportement. On s'attend pourtant à voir la Chine continuer ce genre d'actions de guérilla politique, compte tenu de la mentalité de forteresse assiégée qui caractérise ses chefs.

FRANCIS DERON

Démocratie et développement

par Patrice De Beer

LES « dragons » asiatiques, qui faisaient figure d'exemples d'un dynamisme économique réalisé aux dépens des libertés fondamentales, sont en train de montrer que, désormais, progrès et démocratisation peuvent aller de pair. L'image traditionnelle de « nouveaux pays industrialisés » sacrifiant les droits de l'homme aux impératifs du développement a pris un sérieux coup de vieux, n'en déplaise aux dirigeants chinois qui s'y raccrochent, avec des lustres de retard, pour justifier leur intransigeance politique. Les hasards du calendrier font que, de Séoul à Taipei et de Hongkong à Singapour, cette nouvelle réalité vient de se consolider.

En Corée du Sud, pour la première fois dans l'histoire, un président élu démocratiquement est arrivé au terme de son mandat et les électeurs ont pu choisir librement, vendredi 18 décembre, son successeur. Même si, au combattant des droits de l'homme qu'était M. Kim Dae-jung, ils ont préféré son rival Kim Young-sam, plus modéré et insaisissable. Dénoncé par les étudiants qui avaient renversé en 1987 la dictature militaire, rien ne laissait présager que M. Roh Tae-woo, ex-général devenu président, allait devenir l'artisan de la consolidation, certes lente et imparfaite, de la démocratie. Le civil qui va entrer à la Maison Bleue sait qu'il ne devra plus son pouvoir à une armée jadis toute-puissante.

La campagne a certes été rude, émaillée d'irrégularités, voire de pressions en faveur du candidat officiel, M. Kim Young-sam. Mais elle n'a pas empêché les Sud-Coréens de se prononcer en toute indépendance, et, en tout cas, avec plus de liberté que leurs frères du Nord. Il sera désormais difficile à d'éventuels putschistes de remettre en cause le verdict des urnes. Et surtout de reprendre les rênes à une nouvelle classe moyenne qui, après avoir trimé des décennies pour développer le pays, refuse de voir le pouvoir confisqué par des officiers dont la seule compétence est d'être armés. Un phénomène que l'on retrouve d'ailleurs dans bien d'autres pays asiatiques.

A Taïwan, depuis que M. Chiang Ching-kuo a lancé, au milieu des années 80, le processus de démocratisation, l'évolution a été au moins aussi rapide. L'actuel président, M. Lee Teng-hui, est membre du KMT, replié dans l'île depuis 1949, mais il est aussi le premier Taïwanais d'origine à accéder à la magistrature suprême. Et c'est de justesse que le KMT a remporté le scrutin de samedi. Mieux encore, le principal parti d'opposition, le DPP, avait pu, il y a un peu plus d'un an, mettre à son programme une ligne indépendantiste modérée – « crime » jusque-là passible de prison – sans susciter de réactions autres que verbales de la part du pouvoir.

L'effacement des militaires

A Taïwan comme en Corée du Sud mais aussi en Thaïlande, l'armée – qui justifiait son emprise au nom de l'anticommunisme – retourne lentement et sans enthousiasme vers ses casernes. Certains officiers acceptent mal cette mise à l'écart et la perte des avantages matériels qu'elle risque d'impliquer. Mais la situation a tellement évolué en Asie au cours des dernières années qu'un retour en arrière paraît de plus en plus improbable.

A Singapour, île-État également longtemps adepte du parti unique de fait, le premier ministre, M. Goh Chock Tong, remettait en jeu samedi son mandat de député. Il courait peu de risques face à une opposition éclatée et affaiblie par trente années de marginalisation, et il l'a emporté aisément avec 73 % des voix. Néanmoins, il avait jugé nécessaire de paraître jouer le jeu, pour asseoir sa légitimité, encore fraîche et fragile, de successeur de M. Lee Kwan Yew. Le temps n'est pas encore venu pour son Parti d'action populaire (PAP) d'accepter l'idée qu'un jour le pouvoir puisse lui échapper, même démocratiquement. Mais, du moins, les opposants ne sont plus comme avant victimes de chasses aux sorcières.

Reste Hongkong. La situation y est différente car la puissance coloniale britannique tout comme la Chine – à laquelle le territoire doit revenir en 1997 – s'y étaient, jusqu'à récemment, entendues pour éviter à sa population les règles de la démocratie élective. Les choses ont changé depuis l'automne, avec la décision du nouveau gouverneur, M. Chris Patten, de faire profiter les Hongkongais des libertés explicitement et implicitement prévues par la Déclaration commune de 1984. Mal lui en a pris, M. Deng Xiaoping n'acceptant pas de voir, à ses portes, des Chinois montrer l'exemple d'une démocratie qui marche. Même s'il faut, pour cela, faire fi des accords signés, et de l'image de havre doré pour investissements étrangers que s'efforce de donner Pékin depuis treize ans.

Face à cette évolution spectaculaire des « Dragons » asiatiques, les législatives organisées dimanche dans un Laos toujours contrôlé par le Parti communiste, prennent un aspect anachronique, voire pathétique. Mais il ne faut pas oublier que l'Asie, symbole d'une voie originale vers le développement et les libertés, reste également le conservatoire des derniers régimes staliniens, de la Chine à la Corée du Nord et au Vietnam, et que certains pays, comme la Birmanie ou, dans une moindre mesure, l'Indonésie, demeurent, à leur manière, des régimes militaires d'un autre âge.

□ **SRI-LANKA : treize morts dans un affrontement entre armée et Tamouls.** – Quelque deux cents « Tigres » du Front de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) ont attaqué, dimanche 20 décembre, des positions de l'armée sri-lankaise dans le nord-ouest de l'île. Le combat, qui a duré près d'une heure, a fait dix morts chez les gouvernementaux et au moins trois victimes parmi les séparatistes. – *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

En attendant la décision de la Cour suprême israélienne

La population des territoires occupés vit dans l'angoisse

Le Liban refusant toujours d'accueillir les 415 expulsés palestiniens – selon le dernier chiffre de l'armée israélienne, – la Cour suprême de l'Etat juif, saisie par leurs avocats, devait décider lundi 21 décembre du rapatriement, très éventuel, des intéressés dans leurs foyers.

JERUSALEM

de notre correspondant

Grèves, couvre-feu, manifestations, affrontements, six morts, des dizaines de blessés par balles, une tension extrême... Tandis que la Cour suprême d'Israël examinait lundi à Jérusalem les nouveaux recours déposés par les avocats des expulsés, un climat d'attente angoissée s'abattait sur les deux millions de Palestiniens qui vivent dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza.

Que se passera-t-il lorsque l'armée sera contrainte de lever le blocus qu'elle impose aux Palestiniens depuis près d'une semaine? Nul ne le sait. Réaffirmant dimanche soir sa conviction d'avoir pris *«la meilleure décision possible»*, le premier ministre, M. Itzhak Rabin, s'entête et répète à qui veut l'entendre qu'il n'est pas question de se conformer à l'injonction du Conseil de sécurité de l'ONU. Les personnes *«temporairement déplacées»* ne seront rapatriées que si la Cour suprême l'ordonne. Pour le reste, convaincu que la pression internationale va diminuer à l'approche des fêtes de fin d'année, M. Rabin n'est pas inquiet : *«Le processus de paix se poursuivra.»*

Ce n'est pas l'avis des Palestiniens, fort inquiets de la suite possible des événements. Mais une chose est sûre : en expulsant de leurs foyers quatre cent quinze personnes dont aucune n'a été, en l'espèce, ni jugée ni même inculpée de quelque crime que ce soit, M. Rabin semble avoir réussi l'impossible : son action a uni les activistes fondamentalistes du Hamas et du Djihad islamique, avec les nationalistes laïcs proches ou non de l'OLP. Après une première manifestation commune vendredi à Gaza *(le Monde* du 19 décembre), le Hamas et la «direction unifiée» du soulèvement palestinien ont distribué dimanche un premier tract commun, appelant à *«combattre ensemble l'oppression israélienne»*.

Organe clandestin créé quelques semaines après le début de l'Intifada en décembre 1987, la «direction unifiée» du soulèvement était dominée par les factions de l'OLP, le Fath de M. Yasser Arafat en tête, et ne comprenait aucune organisation islamiste. Nul ne peut préjuger de la solidité de cette union due aux circonstances, entre deux mouvements aussi diamétralement opposés – l'OLP admet notamment l'existence d'Israël, alors que le Hamas et les autres veulent la disparition de *«l'entité juive»*.

La participation éventuelle du Hamas à une réunion de l'OLP à Tunis – qui s'est ouverte samedi – pour discuter de l'attitude à adopter après *«le crime»* israélien, constituera un test important. On note déjà que M. Arafat, qui comparait naguère les activistes islamistes aux *«zoulous»* conservateurs qui s'opposent à l'ANC en Afrique du Sud et qui fustigeait le financement iranien du Hamas, a changé de ton : le Hamas est devenu cette semaine une *«force patriotique»*. Il est vrai que les militants de l'OLP et surtout les notables qui négocient avec Israël dans le cadre du processus de paix sont désormais placés dans une situation impossible.

Les négociateurs palestiniens dans l'embarras

«Le soutien au Hamas dans les territoires est loin, très loin d'être négligeable», nous confiait l'un d'eux. Sans aller jusqu'à ajouter foi aux dernières «révélations» israéliennes – selon lesquelles le Shin Beth aurait arrêté au début du mois sept activistes islamistes qui s'apprêtaient à commettre un attentat contre une école juive religieuse et à *«assassiner Fayçal Husseini»*, numéro un virtuel de l'OLP dans les territoires, – les négociateurs palestiniens ne sont pas à leur aise. *«Ceci explique qu'ils protestent avec autant de vigueur»*, écrit avec un bel ensemble la presse israélienne.

Dimanche, au cours d'une réunion à Jérusalem-Est, la première du genre, des personnalités du camp modéré comme M. Sari Nousseibeh, un proche de M. Husseini, ont partagé la tribune avec un des oulémas réputés, pour certains, sympathisants du Hamas. M. Nousseibeh a promis que les Palestiniens ne laisseraient pas passer les expulsions sans réagir et affirmé, sans aller plus avant : *«Notre opinion publique ne soutient plus le processus de paix.»* Discutant ensuite avec quelques journalistes, l'universitaire a ajouté : *«S'en prendre au Hamas comme les Israéliens l'ont fait, c'est le favoriser...»*

En tout cas, les hommes de la «direction unifiée» du soulèvement ont signé avec le Hamas un accord appelant leurs *«unités combattantes à coopérer sur le terrain»*. En clair, les «panthères noires», les «faucons du Fath», les «aigles rouges», les «commandos Azzedine-al-Kassam» et tous les groupuscules armés qui se réclament des différentes factions de la lutte palestinienne devraient joindre leurs forces et multiplier les attaques contre *«l'occupant»*. L'armée prend suffisamment la menace au sérieux pour avoir renouvelé aux soldats de très sévères consignes de sécurité dans leurs déplacements en Cisjordanie et à Gaza.

Les effectifs ont également été renforcés dans les territoires, mais il s'agit là surtout de prévenir les émeutes qui pourraient éclater en Cisjordanie, aussitôt que les mesures de couvre-feu et de bouclage mises en place un peu partout auront été levées. Samedi, déjà, la levée temporaire du couvre-feu total imposé sur Khan Younis (bande de Gaza) depuis plusieurs jours, a donné lieu à des affrontements extrêmement violents. Six Palestiniens, dont une fillette de neuf ans, ont été tués par balles. Dimanche, de nouvelles manifestations violentes ont éclaté au même endroit (six blessés), puis à Naplouse et Jérusalem-Est. A trois jours de Noël, Hébron et Bethléem restent bouclées par l'armée.

PATRICE CLAUDE

Les Palestiniens pris entre deux feux

Suite de la première page

«Il y a, ici, dit le docteur Salem Ahmed Salame, *trente titulaires de doctorat qui viennent des universités de Gaza, Naplouse ou Hébron et quatorze médecins»* qui soignent les éclopés en tout genre.

«Ceux qui sont là ne sont pas les gens qui descendent dans la rue», déclare, en connaisseur, le docteur Abdel Aziz Al Rantissi, pédiatre à l'hôpital islamique de Gaza, et une des principales figures du Hamas. *«Aucun des militants liés aux opérations militaires n'a été expulsé*, dit-il. *En déportant les intellectuels, les Israéliens cherchent à casser la société palestinienne et à faciliter ultérieurement la déportation des autres.»*

«Qu'on nous juge!»

«Croyez-vous que les militants armés dorment chez eux?», interroge Issa, laborantin à l'Université Al Najah de Naplouse. Arrêté chez lui comme la plupart de ses camarades, Issa ne comprend toujours pas ce qu'il fait là. *«J'ai passé six mois en prison au début de l'Intifada en 1987, mais on m'a relâché sans m'avoir jamais interrogé, et jamais personne ne m'a accusé d'être membre du Hamas.»* Ses trois frères ont été arrêtés avec lui, mais, ajoute-t-il, *«je pense qu'ils sont en prison puisque je ne les ai pas retrouvés ici»*.

Souhaiterait-il un asile plus confortable au Liban? *«Non, jamais, car si le Liban nous accepte, ils recommenceront, et, la deuxième fois cela fera moins de bruit et la troisième on n'en parlera plus. Notre choix est ici ou chez nous et rien d'autre.»* Hussein, vingt-deux ans, commerçant, n'avait, lui, jamais connu la visite de l'armée. Le bras en écharpe à la suite des coups qu'il a reçus des soldats israéliens dans le bus, où, comme la plupart, il a passé trente-six heures sans boire ni manger, il demande : *«Si on nous reproche quelque chose, qu'on nous juge. Même le criminel nazi Demanjuk a eu droit à un jugement. Pourquoi pas nous?»*

Près d'un torrent glacé, seule source d'eau à proximité, une dizaine d'hommes font leur toilette grâce à un don de la Croix-Rouge qui a fourni à chacun serviette, brosse à dents, savon, shampoing et objets de première nécessité, avant de passer la main à l'Office des Nations unies pour le secours aux réfugiés de Palestine (UNRWA), dont le responsable des opérations, M. Franke De Jonge, est venu, de Vienne, étudier la situation.

«J'ai les pleins pouvoirs pour aider ces gens, affirme-t-il, *mais nous ne désirons pas être responsables de la création d'un nouveau camp. Nous ne devons pas créer ici quelque chose de permanent ou même de semi-permanent. C'est pour cela que ma principale préoccupation n'est pas tant la satisfaction des besoins immédiats que la recherche d'une solution.»* Celle-ci, pour l'instant, n'apparaît pas et la détermination des expulsés à rester là où ils sont n'a d'égale que celle du gouvernement libanais à ne pas les laisser entrer dans le territoire sous son contrôle.

Un no man's land

Unanime, la classe politique libanaise est, pour une fois, en accord avec la population et, dans son homélie dominicale, le patriarche de l'Eglise maronite, Mgr Nasrallah Sfeir, a durement condamné ces expulsions : *«C'est la preuve d'un déni flagrant des valeurs*, a-t-il dit. *Où est le respect des droits de l'homme lorsque des gens sont arrachés à leur terre et jetés comme des déchets en plein air, sur la terre d'autrui?»*

Les Palestiniens appuient pleinement la position de Beyrouth et, bien qu'empêché par l'armée libanaise, pour des *«raisons de sécurité»*, de se rendre auprès des expulsés, M. Chafiq Al Hout, représentant de l'OLP au Liban et membre de son comité exécutif, estime *«courageuse et positive»* l'attitude du gouvernement libanais. *«Si ceux-là passent*, dit-il, *cela constituera un précédent et demain il y aura mille personnes. La position du Liban est juste.»*

Pour contrer les affirmations israéliennes selon lesquelles les expulsés se trouvent en territoire libanais et ne sont donc pas dans un no man's land, le gouvernement de Beyrouth pourrait bientôt restreindre aux seules organisations humanitaires l'accès au «camp». En fait, les expulsés sont bien dans un no man's land, entre le dernier point d'occupation de l'armée israélienne et à 6 kilomètres du premier barrage de l'armée libanaise, qui donne accès au reste du pays.

Jusqu'à cette affaire, ce no man's land n'était parcouru que par les hommes de l'Armée du Liban sud (ALS) du général Antoine Lahad – milice créée, financée et entraînée par Israël – et par les habitants de la zone occupée, munis d'un permis de l'ALS pour rentrer chez eux. Lors des 66 expulsions précédentes depuis le déclenchement de l'Intifada, personne n'avait pu, en raison des tirs de l'ALS, franchir le barrage de l'armée libanaise pour aller au-devant des expulsés.

Une chose est sûre : tous les Palestiniens se réjouissent du rapprochement amorcé à la faveur de cette affaire entre le Fatah de M. Yasser Arafat et le mouvement intégriste Hamas. *«L'OLP a besoin du Hamas comme réserve militaire et le Hamas a besoin de l'OLP comme force politique»*, affirme un dirigeant, qui ajoute : *«Le fait que le Hamas réponde à l'invitation de Yasser Arafat et se rende à Tunis est une étape qui va aider les deux parties. Cela peut permettre à l'OLP de corriger les erreurs commises pendant les négociations de Washington et encourager le Hamas à être plus réaliste quant au processus de paix.»*

Pour Souheil, professeur depuis dix-sept ans dans une école de l'UNRWA à Rafah, les choses sont plus simples. *«Cette fois c'est nous*, dit-il, *mais nos camarades du Fatah savent déjà que la prochaine fois ce sera eux. Face à Israël nous ne devons faire qu'un.»*

FRANÇOISE CHIPAUX

A la suite d'une médiation du président égyptien

L'Arabie saoudite et le Qatar règlent leur conflit frontalier

Après de longues tractations, et grâce à une médiation du président égyptien, M. Hosni Moubarak, l'Arabie saoudite et le Qatar ont signé, dimanche 20 décembre, à Médine, un accord réglant leur différend frontalier surgi à la faveur d'un incident armé le 30 septembre. Selon un communiqué commun, les deux pays ont décidé d'ajouter d'ici un an, en additif à leur accord frontalier signé le 4 décembre 1965, *«une carte reconnue par les deux pays signataires, précisant le tracé définitif de leur frontière et contraignante pour les deux parties»*.

Ils ont également décidé de former une commission mixte chargée du bornage de la frontière *«conformément à la carte»* fixant la nouvelle frontière. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **BAHREIN : Manama se dote d'un Conseil consultatif.** – L'émir de Bahrein, cheikh Issa Ben Salmane Al Khalifa, a annoncé dimanche 20 décembre par décret la création d'un Conseil consultatif de trente membres, nommés par l'émir et chargés de *«donner des avis»* sur la politique du gouvernement. Le Conseil sera désigné pour quatre ans renouvelables. L'Assemblée nationale bahreinie avait été dissoute en 1975 par l'émir pour *«obstruction»* au travail du gouvernement. – *(AFP.)*

□ **START 2 : M. Bush parle de «progrès».** – Le président américain George Bush a évoqué des *«progrès»* dans les discussions sur la réduction des armements stratégiques, après un entretien téléphonique dimanche 20 décembre avec le président russe Boris Eltsine. *«Nous ne sommes pas entièrement d'accord, mais nous avons fait des progrès»*, a-t-il déclaré. Vendredi à Pékin, M. Eltsine avait annoncé que le traité START 2 serait signé lors d'un sommet en janvier. La Maison Blanche n'avait pas confirmé et avait souligné que *«les négociations se poursuivent d'arrache-pied»*. – *(AFP.)*

□ **Hassan II reçoit M. Chirac.** – Hassan II a reçu, samedi 19 décembre, à Fès, où il séjourne actuellement, M. Jacques Chirac, en visite privée au Maroc. Aucune indication n'a été fournie sur la teneur de ce tête-à-tête. La dernière rencontre entre le président du RPR et le roi remonte au mois de février 1991. – *(AFP.)*

L'affaire du sang contamin

L'Assemblée nationale et le Sénat ont voté à la quasi-unanimité la mise en accusation des trois anciens ministres

L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté dans les mêmes termes, samedi 19 et dimanche 20 décembre, la proposition de résolution visant à renvoyer M. Laurent Fabius, M. Edmond Hervé et Mme Georgina Dufoix devant la Haute Cour de justice au motif de non-assistance à personne à danger *dans l'affaire du sang contaminé*. Cette proposition doit être communiquée par le président du Sénat, M. René Monory, au procureur général près la Cour de cassation, qui la transmettra à son tour au président de la Haute Cour, M. Louis Brives, sénateur (Rass. dém.), et au président de la commission d'instruction. Composée de cinq magistrats titulaires issus de la Cour de cassation, cette commission aura la charge d'apprécier les faits reprochés aux trois anciens ministres et d'ordonner, s'il y a lieu, leur renvoi devant la *Haute Cour*.

A 17 h 35, dimanche 20 décembre, M. Fabius, M. Hervé et Mme Dufoix sont renvoyés en Haute Cour. Devant un hémicycle presque distrait, M. Monory annonce les résultats du scrutin. Par 286 voix contre 1, le Sénat vient d'adopter la proposition de résolution votée, samedi, à l'Assemblée nationale. En deux jours, les parlementaires ont mis fin à deux mois d'hésitations, d'atermoiements et de querelles.

Exceptionnelle, la procédure de la Haute Cour de justice semble engagée sans émotion ni gravité. L'émotion, pourtant si présente au cours de la première séance à l'Assemblée nationale, le 16 décembre, lorsque M. Hervé était monté à la tribune, ne s'est pas retrouvée. Comme si la passion avait enfin cédé à la raison devant la volonté affichée par les deux Assemblées d'en finir coûte que coûte et d'offrir à une opinion publique désorientée une décision symbolique avant la fin de la session ordinaire du Parlement. Samedi après-midi, à l'Assemblée nationale, les députés ont l'impression d'assister à une redite. Les voici saisis d'une nouvelle proposition de résolution, trois jours après avoir rejeté celle du Sénat, mais, cette fois, aux noms de M. Hervé et de Mme Dufoix est venu s'ajouter, à sa propre demande, celui de M. Fabius. C'est encore à M. Didier Migaud (PS) que revient la tâche difficile de rapporter la proposition de la commission spéciale et, surtout, de justifier le revirement des socialistes.

« J'entends parler de volte-face, de palinodie, de honte, dit-il. *Oui, le groupe socialiste, auquel j'ai l'honneur et la fierté d'appartenir, n'a pas voté, mercredi, un texte qu'un certain nombre de ses membres avaient, la veille, approuvé. Pour certains, la raison se fracassait contre le mur de l'émotion. Pour les mêmes et pour d'autres, la dignité commandait de ne pas mettre en accusation un homme, une femme dont ils ont la conviction que rien ne peut leur être reproché. » « Que des députés aient montré qu'ils étaient aussi des femmes, des hommes, et non des robots, est-ce si indigne ? (...) La décision que nous allons prendre*, conclut M. Migaud, *constituera un précédent dont tout gouvernement, toute majorité politique, devra tenir compte. »*

Une procédure inadaptée

Lorsqu'il s'avance, à son tour, vers la tribune, M. Fabius sait qu'il est attendu tant par l'opposition, hostile et sévère à l'égard de ses tergiversations, que par le groupe socialiste, qui a douté, un temps, de son sens de la solidarité. La droite, très représentée dans l'hémicycle, ne lui accorde même pas le silence digne qu'elle avait observé pendant le discours de M. Hervé. Aucun des arguments de M. Fabius ne trouve grâce à ses yeux. Elle n'hésite pas à siffler l'évocation du *« parti de Jaurès »* et refuse même au premier secrétaire du PS le bénéfice du respect dû à un homme qui prend le risque, selon sa propre formule, *« de faire basculer une vie »*.

Ressoudée, la famille socialiste applaudit debout son premier secrétaire, comme elle l'avait fait pour M. Hervé trois jours plus tôt, avant d'interrompre avec la même violence les orateurs de la droite. L'impression de redite revient lorsque M. Jacques Toubon (RPR), puis M. Charles Millon, président du groupe UDF, se succèdent à la tribune. Leurs arguments n'ont pas changé depuis mercredi. L'opinion publique, martèlent-ils, veut que toute la lumière soit faite *« sur la réalité des faits et leur chronologie exacte »*. Pour M. Millon, cette exigence s'impose à tous, même si, souligne-t-il, *« nous partageons l'inquiétude d'un homme politique qui, proclamant son innocence, ne comprend pas que la Haute Cour puisse être saisie pour rendre la justice »* et même si certains, sur tous les bancs, peuvent être *« troublés parce que cela pose le problème de la responsabilité politique, civile et pénale des hommes politiques »*.



L'orateur communiste, M. Louis Pierna, ne dit pas autre chose en soulignant que les parlementaires ont *« un rôle à jouer pour établir la vérité que les Français attendent »*. *« Cette vérité*, ajoute M. Pierna, *était par avance contestée si le premier ministre n'était pas concerné par la procédure que nous engageons. Le seul fait de l'écarter faisait peser une suspicion particulière sur les deux autres anciens ministres concernés. » « La vie nous place parfois dans des situations dramatiques*, observe M. Jacques Barrot, président du groupe centriste, *mais notre rôle, c'est de faire en sorte qu'appelés, les uns ou les autres, à un moment de notre existence, à assurer des responsabilités difficiles, nous soyons du moins assurés que ces responsabilités sont clairement définies. »*

A gauche comme à droite, au moment où ils vont envoyer trois des leurs devant la Haute Cour de justice, tous les orateurs s'accordent à juger cette procédure inadaptée. M. Millon exprime l'espoir que, *« à l'avenir, on ne demandera pas à des collègues de juger d'autres collègues »*. M. Pierna, comme M. Barrot, regrette qu'une révision constitutionnelle n'ait pu voir le jour sur ce point précis. Ces professions de foi sont jugées bien tardives par les socialistes.

A l'heure du scrutin, ces réserves s'effacent : par 518 voix contre 1, sur 525 votants, tous les groupes de l'Assemblée nationale adoptent la proposition de résolution. Seuls une vingtaine de députés socialistes, dont M. Hervé (Ille-et-Vilaine), refusent de changer le vote qu'ils avaient émis le 16 décembre. *« Qu'il y ait un, deux ou trois ministres concernés ne change rien à mon appréciation »*, explique dans un communiqué, pour justifier son abstention, M. Jean-Michel Boucheron (Ille-et-Vilaine), président de la commission de la défense. *« Utiliser la Haute Cour pour autre chose que la haute trahison et l'atteinte à la sûreté de l'Etat »* constitue, selon lui, un *« détournement de l'esprit de nos institutions »*. Pour Mme Denise Cacheux (Nord), les raisons qui l'avaient conduite à ne pas participer au vote de mercredi valent toujours : ni la nouvelle initiative de M. Fabius qui l'avait *« choquée »*, il y a trois jours, en refusant d'exprimer publiquement sa solidarité avec ses deux anciens ministres ni *« l'exigence de vérité »* ne justifient, estime-t-elle, le recours à *« une procédure injuste »*.

Les chefs d'inculpation

Autre décor, même débat *« douloureux »*, le lendemain, au Sénat. *« Au-delà des polémiques et des quolibets, bien mal venus en pareil cas*, observe M. Claude Estier, président du groupe socialiste, *vous devez tous avoir conscience que s'accuser soi-même de délits que l'on n'a pas commis n'est pas une décision facile à prendre. »* Néanmoins, au nom de l'impérieux *« droit de savoir »* des victimes du sang contaminé, M. Estier annonce que les sénateurs socialistes *« ne se déroberont pas à la recherche de la vérité et de la justice »* et voteront la proposition de résolution.

La droite, majoritaire au palais du Luxembourg, ne s'attarde pas, d'ailleurs, sur l'attitude indécise du premier secrétaire du Parti socialiste. Soucieuse avant tout d'aboutir, elle ne prend pas le risque de bloquer, par des polémiques, une procédure qu'elle a elle-même engagée et qui doit permettre, comme le souligne le rapporteur, M. Charles Jolibois (Rép. et ind.) de *« donner des juges à une affaire qui le mérite plus que n'importe quelle autre »*. Pour autant, les sénateurs de l'UDF et du RPR n'entendent pas être *« dupes »*, selon l'expression de M. Jean-Pierre Fourcade (Rép. et ind.).

« Le procès qui s'ouvre, explique-t-il, *est aussi celui de l'action gouvernementale des années 1983, 1984 et 1985 (...). Des cabinets ministériels regorgeant de conseillers de toutes sortes, des comités interministériels qu'on laisse présider par des conseillers techniques, des décisions graves qu'on renvoyait à des directeurs de cabinet ou à des services administratifs désorientés par l'action de leur ministre ou du gouvernement, voilà le vrai dysfonctionnement qui est à l'origine des drames rencontrés par la suite. »*

Très sévère, le président de la commission des affaires sociales annonce clairement que son groupe n'hésitera pas à *« élargir le domaine des chefs d'inculpation »* si la commission d'instruction en fait la demande au Parlement. Cette « menace » est également agitée par MM. Etienne Dailly (Rass. dém.) et Marc Lauriol (RPR). Ce dernier se félicite toutefois de la présence de M. Fabius aux côtés des deux anciens ministres, conformément à ce qu'avait souhaité son groupe. Il relève, aussi, que, des trois infractions visées initialement par le Sénat, la non-assistance à personne en danger, seule retenue par l'Assemblée, est celle que le code pénal sanctionne le plus gravement, à condition, bien sûr, qu'on ne lui oppose pas la prescription.

C'est avec soulagement que M. Daniel Hœffel, président du groupe de l'Union centriste, voit, pour sa part, venir la fin de la phase politique de la procédure de mise en accusation. *« Nos hésitations*, remarque-t-il, *traduisant nos déchirements de conscience, sont à l'honneur du Sénat* (...). *Maintenant, il faut en finir avec la procédure parlementaire pour qu'enfin les magistrats soient saisis de ce dossier.* (...) *Il leur appartiendra de poursuivre, avec toute la sérénité nécessaire, leurs investigations. »*

A 17 h 35, quelques heures avant la fin de la session ordinaire, le Sénat confirme le vote de l'Assemblée nationale. Députés et sénateurs ont fini leur travail. La procédure de la Haute Cour ne fait, elle, que commencer.

GILLES PARIS et PASCALE ROBERT-DIARD

Le mur d'affaires

Suite de la première page

Jadis, la gauche se brisait contre le « mur d'argent ». Dans les années 80, elle s'est heurtée à la demande de droit, sans parvenir à faire la preuve de sa sincérité. Elle a appris à s'accommoder, avec plus ou moins de bonheur, des impératifs économiques, mais à trop vouloir ruser, d'enquête retardée en amnistie, avec l'impératif d'égalité devant la loi elle a frustré une aspiration qu'elle avait elle-même nourrie et elle a paru justifier l'accusation de duplicité. De même qu'en 1984, dans la querelle scolaire, le PS avait dû faire face à la combinaison d'un réflexe conservateur et d'une revendication de liberté contre le « tout-Etat » qui était vivace dans une partie de son propre électorat, de même les « affaires » l'ont mis aux prises avec une droite trop heureuse de pouvoir faire passer les socialistes pour de vulgaires délinquants, mais, aussi, avec un « peuple de gauche » qui ne pouvait admettre que ses représentants paraissent se dérober à la justice.

Les conséquences politico-judiciaires du drame du sang contaminé s'inscrivent ainsi dans la suite des affaires de fausses factures et autres délits, commis à des fins de financement collectif (les systèmes Urba et Sages) ou personnel (M. Boucheron), reprochés à des élus socialistes. Le lien entre l'une et les autres est dans le comportement du pouvoir devant une exigence de transparence et, s'il y a lieu, de sanctions. En qualifiant de nouvelle autoamnistie le premier vote des députés socialistes, qui avaient refusé, le 16 décembre, toute mise en accusation devant la Haute Cour, M. Jacques Toubon, doublement de mauvaise foi – les *parlementaires ne s'étaient pas* « amnistiés » en 1990, le refus de la Haute Cour n'était pas une dérobade, – avait néanmoins frappé juste.

M. Laurent Fabius ayant finalement décidé de reprendre la place qu'il avait revendiquée, un mois auparavant, au premier rang des socialistes sommés de rendre des comptes, et les députés ayant, de leur côté, pris conscience du malentendu provoqué par leur acte de solidarité envers l'un des leurs, les conditions sont maintenant réunies pour qu'à travers une procédure de Haute Cour, dont l'opposition reconnaît elle-même qu'elle est inadaptée, ce que M. Mitterrand avait appelé le *« partage des responsabilités »* entre le pouvoir médical et le pouvoir politique puisse être établi. A condition, du moins, que la vigilance de « l'opinion » s'exerce autant vis-à-vis de la droite, lorsqu'elle détiendra dans quelques mois les leviers de la machine parlementaire et judiciaire, qu'elle a pesé sur la gauche, au cours des derniers mois, pour imposer la mise en jugement de ses responsables, présumés coupables.

Rite sacrificiel

Placé au centre des enjeux politiques de l'affaire du sang contaminé pour des motifs qu'il a justement résumés en parlant d'*« expiation »* et de *« rite sacrificiel »*, M. Fabius *risque de payer le prix de ses tergiversations*. Son bilan personnel, à ce stade de l'intrigue, est contrasté. Son erreur d'appréciation, au début de la semaine, lorsqu'il avait indiqué qu'il estimait son innocence suffisamment démontrée par le fait que la droite ne demande pas sa mise en accusation, ne peut qu'être inscrite au débit d'un homme politique qui n'a su mesurer, alors, ni la nécessité de mériter la confiance d'un parti qui s'était longtemps refusé à lui ni l'attente de l'opinion à son égard.

Les doutes d'une partie des socialistes envers leur récent premier secrétaire n'étaient pas encore assez lointains pour ne pas être réveillés par la manière dont il saisissait la perche tendue par la droite et semblait passer par profits *et pertes la mise en accusation* de Mme Georgina Dufoix et de M. Edmond Hervé – de M. Hervé, surtout. Il a méconnu, en outre, l'interrogation qu'il suscite dans le pays et qui ne pouvait se satisfaire de l'arbitrage rendu en sa faveur par les sénateurs de l'opposition.

Il reste qu'ayant été placé devant ces deux réalités M. Fabius s'est rendu sans barguigner et sans hésiter devant ce qui ferait reculer plus d'un. La traduction en Haute Cour est l'une des rares épreuves, peut-être la seule, qui puisse aboutir à une véritable mort politique pour celui à qui elle est infligée. Même s'il ne s'agit pas pour elle, en l'occurrence, d'avoir à connaître d'une accusation de « haute trahison », la Haute Cour n'en est pas moins historiquement associée à cette incrimination vague, tributaire des circonstances et synonyme d'indignité et d'incapacité majeure. Le risque encouru volontairement par M. Fabius, c'est celui de la déchéance, alors même que ses adversaires s'étaient, bon gré, mal gré, résolus à l'en exempter faute de charges.

Si le premier secrétaire du PS a pris ce risque, c'est parce qu'il a jugé que son avenir, lié à celui de son parti, exigeait ce sacrifice. Il n'est pas sûr, pour autant, que son autorité et celle du PS, indissociablement, n'aient pas été trop gravement mises à mal par les péripéties de la semaine dernière pour que d'autres ne jugent pas l'heure venue de tenter leur propre chance. Alors que M. Bernard Tapie, qui a bénéficié d'un non-lieu dans l'affaire qui l'avait opposé à son ancien associé, M. Georges Tranchant, laisse entendre qu'il pourrait revenir au gouvernement, M. Bernard Kouchner et Mme Ségolène Royal préparent des initiatives pour le mois prochain afin de donner à la majorité sortante un autre visage que celui d'un parti dont le lien avec le pays semble irrémédiablement affaibli. M. Pierre Bérégovoy, encouragé par l'Elysée, postule avec insistance au rôle de fédérateur d'un « camp du progrès » dont le PS ne serait pas, en tant que tel, la force dirigeante.

M. Fabius et les socialistes sont menacés de devoir endosser le passif des onze années de pouvoir de la gauche, tandis que d'autres jouiraient du privilège de préparer l'avenir. Or, la défiance à laquelle l'ancien premier ministre et le PS ont pris sur eux de répondre vise autant le pouvoir *dans son ensemble*, autrement dit, d'abord, le président de la République. Celui-ci a exprimé, à l'occasion, sa compassion pour les victimes du sang contaminé, qui sont en droit, avait-il dit le 9 novembre dernier, de s'estimer redevables d'une demande de pardon. Pour ce qui est de la responsabilité, M. François Mitterrand renvoyait aux ministres. Et à la Haute Cour.

PATRICK JARREAU

L'analyse du scrutin

A l'Assemblée nationale...

La proposition de résolution visant à renvoyer M. Laurent Fabius, M. Edmond Hervé et Mme Georgina Dufoix devant la Haute Cour de justice a été adoptée à l'Assemblée nationale par 518 voix contre 1 sur 525 votants.

Ont voté pour : 25 PC sur 26 ; 238 PS sur 266 ; 37 UDC sur 40 ; 83 UDF sur 88 ; 120 RPR sur 125 ; 15 non-inscrits sur 24.

A voté contre : 1 PS, Alfred Recours.

Se sont abstenus : 6 PS, MM. Maurice Briand, Jean-Michel Boucheron (Ille-et-Vilaine), Didier Chouat, Yves Dollo, Jean Gaubert, Pierre-Yvon Trémel.

N'ont pas pris part au vote : 13 PS, MM. Maurice Adevah-Pœuf, Bernard Bardin, Mme Denise Cacheux, MM. André Clert, Pierre Estève, Jean Giovannelli, Joseph Gourmelon, Edmond Hervé, Jean Oehler, Jean Proveux, Gaston Rimareix, Jacques Roger-Machart, Jean Vittrant ; 1 RPR, M. Pierre Mauger ; 2 UDF, MM. Jacques Farran et Gilles de Robien ; 1 UDC, M. Jean-Paul Fuchs ; 9 non-inscrits, MM. Léon Bertrand, Jean-Michel Boucheron (Charente), Jean-Marie Daillet, Elie Hoarau, Alexandre Léontieff, Jean Royer, Maurice Sergheraert, Christian Spiller, André Thien Ah Koon.

Les dix-huit juges de la Haute *Cour n'ont pas pris part au vote :* MM. Jean-Pierre Bouquet (PS), Jean-Christophe Cambadelis (PS), Pascal Clément (UDF), Xavier Deniau (RPR), Marc Dolez (PS), Alain Griotteray (UDF), Georges Hage (PC), Jean-Jacques Hyest (UDC), Mme Marie Jacq (PS), MM. Henry Jean-Baptiste (UDC), Jacques Limouzy (RPR), Pierre Mazeaud (RPR), Georges Mesmin (UDF), Jean-Pierre Michel (PS), Patrick Ollier (RPR), Alain Richard (PS), Robert Savy (PS), Jean-Michel Testu (PS).

... et au Sénat

Au Sénat cette proposition a été adoptée par 286 voix contre 1 sur 289 votants.

Ont voté pour : 14 PC sur 15, 65 PS sur 70, 19 RDE sur 23, 85 RPR sur 90, 52 UC sur 66, 42 RI sur 47, et 9 non-inscrits sur 9.

A voté contre : 1 RI, M. Joseph Caupert.

Se sont abstenus : 1 RDE, M. François Lesein, et 1 RI, Maurice Arreckx.

N'ont pas pris part au vote : 1 RDE, M. Georges Othily, 1 PS, M. Albert Pen, 11 UC, MM. Alphonse Arzel, Raymond Bouvier, Marcel Daunay, André Egu, Pierre Lacour, Alain Lambert, Edouard Le Jeune, Jean Madelain, René Monory, président du Sénat, Bernard Pellarin, Alain Poher.

Les dix-huit juges de la Haute Cour n'ont pas pris part au vote : MM. Guy Allouche (PS), Germain Authié (PS), Georges Berchet (RDE), Louis Brives (RDE), Jean-Louis Carrère (PS), Charles de Cuttoli (RPR), Luc Dejoie (RPR), Jean Delaneau (RI), André Diligent (UC), Michel Dreyfus-Schmidt (PS), André Jarrot (RPR), Jacques Larché (RI), Charles Lederman (PC), Kléber Malécot (UC), Paul Masson (RPR), Daniel Millaud (UC), Michel Rufin (RPR), Jean-Pierre Tizon (RI).

La suite de la procédure

La commission d'instruction décidera s'il y a lieu de poursuivre MM. Fabius et Hervé et Mme Dufoix

La procédure parlementaire visant à saisir la Haute Cour ayant été conduite à son terme, c'est maintenant la commission d'instruction, composée de conseillers de la Cour de cassation, qui est chargée du dossier. Le bureau de la Cour de cassation a désigné, le 14 décembre, les membres de cette commission d'instruction pour l'année 1993. Elle sera présidée par M. Louis Gondre, conseiller à la chambre criminelle de la Cour de cassation, et comprendra quatre membres titulaires : MM. Jean Simon, Robert Fabre, Gérard Guilloux, conseillers à la chambre criminelle de la Cour de cassation, et Pierre Deroure, conseiller à la deuxième chambre civile de la Cour. Les deux membres suppléants seront Mme Jacqueline Clavery et M. Jean Appolis, conseiller à la chambre commerciale.

Ces magistrats devront établir s'il y a lieu de renvoyer devant la Haute Cour les trois anciens ministres, M. Laurent Fabius, Mme Georgina Dufoix et M. Edmond Hervé, ou de rendre un non-lieu. La résolution adoptée en termes identiques par l'Assemblée et le Sénat souligne dans son exposé des motifs que, *« mis en cause par certains à propos de l'obligation du dépistage du sida lors des transfusions sanguines »* et également à propos de *« la distribution des produits antihémophiliques non chauffés »*, M. Fabius, M. Hervé et Mme Dufoix *« souhaitent eux-mêmes qu'il soit fait justice de ces imputations »*. *« Il s'agit de déterminer*, précise le texte, *dans le respect de la présomption d'innocence, si ces faits sont ou non susceptibles (...) de constituer le délit d'omission de porter secours prévu par l'article 63 du code pénal »* (*le Monde* daté 20-21 décembre).

Cet article 63 du code pénal est ainsi rédigé : *« Sera puni d'un emprisonnement de trois mois à cinq ans et d'une amende de 360 F à 20 000 F, ou de l'une de ces deux peines seulement, quiconque, pouvant empêcher par son action immédiate, sans risque pour lui ou pour les tiers, soit un fait qualifié crime, soit un délit contre l'intégrité corporelle de la personne, s'abstient volontairement de le faire. Sera puni des mêmes peines quiconque s'abstient volontairement de porter à une personne en péril l'assistance que, sans risque pour lui ni pour les tiers, il pouvait lui prêter, soit par son action personnelle, soit en provoquant un secours. »*

POLITIQUE

et la Haute Cour

M. Fabius : « Je viens vous demander de m'accuser de fautes que je n'ai pas commises »

M. Laurent Fabius ouvre son propos en rappelant son intervention du 19 juin 1985 devant l'Assemblée nationale, lorsque, en qualité de premier ministre, il avait annoncé sa décision de rendre obligatoire le dépistage des dons du sang *(lire l'encadré ci-dessous)*. Puis il déclare : *« C'était il y a sept ans. Je m'adresse à vous qui savez ou pressentez que je suis innocent des délits dont on m'accuse. Vous l'avez dit, par les voix les plus indiscutables, opposants politiques ou amis. Vous le savez, et le Sénat l'a reconnu. Vous savez aussi que les ministres mis en cause sont innocents* (...). *Vous savez que si je posais la question :* « Y-a-t-il un seul d'entre vous ici pour prétendre qu'il aurait fait autrement ? », *personne n'aurait le front de se lever pour dire avec certitude :* « Oui, moi, j'aurais fait autrement », *car votre conscience vous l'interdirait. »*

Dénonçant la procédure de la Haute Cour, qui continue de *« bafouer la présomption d'innocence (...) fondement du droit pénal des pays civilisés »*, M. Fabius souligne qu'il avait proposé une réforme de la Constitution afin que le droit commun s'applique aux ministres pour les faits relevant de l'exercice de leurs fonctions. *« Cela, certains d'entre vous l'ont malheureusement refusé »*, dit-il, ajoutant : *« L'intention politicienne est évidente. »* Puis il poursuit : *« Ils l'ont refusé aussi peut-être – et cela est plus grave, car cela dépasse de beaucoup la situation de chacun – pour des raisons qui témoignent d'une crise morale profonde de notre société. Parce qu'ils sentaient sans doute intuitivement que ce drame n'exigeait pas seulement la justice (...), qu'il exigeait l'expiation. Qu'il fallait, devant l'ampleur du drame, un rite sacrificiel d'une autre nature, auquel la Haute Cour allait donner sa dramatique liturgie. »*

« Je sais, disant cela, précise-t-il, *que je brise un tabou. Je transgresse cette loi du silence non écrite dont nous sommes les fidèles observants. Nous n'osons pas le dire, car nous avons trop souvent peur de l'opinion, nous jugeons irrésistibles ses passions, par une sorte de lâcheté collective dont nous pensons qu'elle nous protège alors qu'elle nous déconsidère. »* Evoquant alors le verdict du procès de Didier Gentil et Richard Roman, M. Fabius se dit *« saisi »* par le parallèle entre *« un prétendu coupable qu'on innocente sous les huées à Grenoble des innocents que l'on accuse sous les applaudissements à Paris »*.

« Ce n'est pas le cri de révolte des victimes qui m'effraie, déclare-t-il. *M'inquiète davantage la demande de châtiment qui vient de la foule (...). Mais ce qui m'inquiète surtout, ce sont les graves confusions de toutes sortes. Confusion dangereuse entre les différents modes de responsabilité : responsabilité politique qu'il faut assumer, responsabilité administrative et civile, responsabilité pénale, la seule qui devrait concerner la Haute Cour. Confusion entre les responsabilités médicale, médiatique, celle des administrateurs, celle des politiques, qui ne peut pas, par sa mise en jeu, exonérer toutes les autres. »*

M. Fabius expose enfin les raisons qui l'ont conduit à demander lui-même son renvoi devant la Haute Cour : *« Parce que ma propre mise en accusation était devenue, à ce stade, le seul moyen de débloquer une procédure et de satisfaire l'exigence de vérité ; parce que je suis le premier responsable du Parti socialiste et que le parti de Jaurès doit montrer que* « le courage, c'est de chercher la vérité et de le dire » ; *parce que je suis, comme vous, un élu de la nation et que je ne veux pas qu'on puisse avoir le sentiment que les politiques sont au-dessus des lois. »*

« Tout dans cette procédure doit nous faire horreur, ajoute M. Fabius, en rappelant que le premier à exiger la Haute Cour pour les ministres fut *« le fameux avocat de Klaus Barbie »*, Me Jacques Vergès. Si l'ancien premier ministre s'est résolu à demander sa mise en accusation, c'est parce qu'*« il n'existe pas d'autre chemin »*.

Puis il conclut : *« Vous avez glosé, les uns ou les autres, et les commentateurs avec vous, sur mon courage ou mon absence de courage. Innocent, et reconnu comme tel par mes amis, par mes adversaires et par ceux qui ne sont ni l'un ni l'autre, je viens vous demander de m'accuser de fautes que je n'ai pas commises (...) Mon courage, il est là. Qu'il me soit permis, dès lors, de vous demander le même. »*

L'intervention du 19 juin 1985

« Nous avons décidé de rendre le dépistage obligatoire »

Dans son discours, samedi 19 décembre, M. Laurent Fabius a fait référence à son intervention du 19 juin 1985 devant l'Assemblée nationale. Répondant à une question de M. Louis Lareng (PS) sur le sida, le premier ministre de l'époque avait déclaré : *« Avec le sida, nous sommes en effet devant un fléau qui pourrait s'étendre. La transmission par transfusion sanguine représente la menace que le sida, qui ne touche actuellement qu'un nombre limité de personnes, se transmette plus largement dans la population »*.

M. Fabius poursuivait : *« La question qui nous est posée aujourd'hui même est celle-ci : devons-nous, oui ou non, rendre obligatoire le test de dépistage du sida pour tous les donneurs de sang ? Après beaucoup de réflexions, nous avons décidé de rendre ce dépistage obligatoire. La généralisation, qui interviendra rapidement, représentera, je dois le dire à l'Assemblée nationale, un coût pour la collectivité d'environ 200 millions de francs par an pour quatre millions de dons du sang. Mais il m'a semblé, en conscience, que tel était le coût à payer, pour éviter que plusieurs centaines de personnes, chaque année, puissent développer le sida. C'est aussi, m'a-t-il semblé, le prix à payer pour que des milliers de personnes dans le monde soient indemnes et pour que des millions de bénéficiaires de dons du sang aient confiance. »*

Après avoir évoqué l'état des recherches sur le sida et la question de l'information des personnes pour lesquelles le dépistage obligatoire aura révélé la séropositivité, M. Fabius concluait : *« La tâche de tout gouvernement est d'assurer la protection médicale la plus grande possible à ses concitoyens. La décision prise aujourd'hui, on le comprendra, est d'une large portée. Nous l'avons prise en conscience. Elle ne réglera pas tout, mais elle devrait donner une protection supplémentaire aux citoyens de notre pays. »*

La solitude de M. Mitterrand

Il y a un an, M. François Mitterrand, sans croire au miracle, espérait encore que sous la conduite de M. Laurent Fabius le Parti socialiste parviendrait à limiter sa débâcle aux élections législatives des 21 et 28 mars 1993.

Aujourd'hui, comme la plupart de ses amis, le président de la République s'attend au pire dans trois mois. Mais si les débats cornéliens qui ont tourmenté ces derniers jours les dirigeants socialistes n'ont fait que renforcer le pessimisme de ce pronostic, ce n'est pas tant à cause des tergiversations personnelles de M. Laurent Fabius que par ce que ces déchirements ont crûment révélé du degré de déliquescence affectant désormais le PS.

Personne, à l'Elysée, n'accable l'ancien premier ministre. Certes, on y regrette que les proches de M. Laurent Fabius aient commis *« un contresens absolu »* lorsqu'ils ont interprété comme un lâchage la prise de position exprimée par M. François Mitterrand en faveur de la procédure de la Haute Cour, le 9 novembre, à la télévision. On y parle aussi d'*« erreur »* pour qualifier les fluctuations du premier secrétaire du PS. Mais tout cela est dit en termes mesurés et invariablement contrebalancés par le rappel de la célérité avec laquelle, sous l'autorité de M. Laurent Fabius, le gouvernement a réagi, en 1985, pour enrayer le développement du sida en France, beaucoup plus vite qu'ailleurs.

« Le meilleur des chefs de gouvernement »

Selon l'Elysée, la faute originelle du Parti socialiste a d'abord été, dans cette affaire, de n'avoir pas su choisir une ligne de défense puis de s'y tenir. Ou l'on considérait que la mise en cause de la responsabilité des gouvernants, exploitée par l'opposition à des fins politiciennes, constituait une ignominie, compte tenu des errements et des silences des milieux médicaux au début du scandale, et il fallait se défendre pied à pied sur cette crête, indique-t-on, en substance, dans l'entourage du chef de l'Etat. Ou l'on admettait que la question de cette responsabilité fût clairement posée devant l'opinion publique, et il fallait alors accepter sans hésiter l'éventualité constitutionnelle de la mise en accusation des anciens ministres devant la Haute Cour.

En louvoyant entre ces deux options, les socialistes se sont fourvoyés et, au-delà des incertitudes qui en résultent pour le destin personnel de M. Laurent Fabius, l'Elysée constate surtout que le PS, *« de plus en plus handicapé »*, ressemble désormais à une *« galère déboussolée »*, à bord de laquelle *« il n'y a plus personne qui soit capable de fixer un cap et de le faire tenir par les autres parce que personne n'a plus assez d'autorité personnelle pour que les autres le suivent... »*

Voilà donc MM. Pierre Bérégovoy et François Mitterrand en position, plus que jamais, de navigateurs solitaires.

Le premier ministre, que certains des conseillers de la présidence de la République couvrent d'éloges au point de voir en lui, dans l'adversité, *« le meilleur des chefs de gouvernement que François Mitterrand ait jamais eus »*, se voit automatiquement conférer une fonction prééminente dans la préparation de la campagne électorale.

S'il n'en est que plus légitimé dans sa détermination à conduire les socialistes à la bataille, ce constat d'évidence ne suffit pourtant pas à garantir à M. Pierre Bérégovoy une totale maîtrise des opérations, tant on annonce d'initiatives individuelles de la part de ceux qui, de M. Jack Lang à M. Bernard Kouchner en passant par Mme Ségolène Royal, M. Michel Vauzelle et même M. Bernard Tapie, revenu en lice, aspirent à se distinguer d'un PS flétri en jouant de leurs images personnelles sur des registres parallèles à ceux de MM. Michel Rocard et Jacques Delors.

La présidence de la République sera naturellement incitée à intervenir davantage pour empêcher que ce foisonnement ne dégénère en cacophonie. Elle le fera avec l'espoir de ramener vers les socialistes quelques intentions de vote en misant sur les distorsions qui existent parfois, si l'on en croit les enquêtes d'opinion, entre la mauvaise image du PS et la bonne image préservée à la fois par certaines de ses figures emblématiques et par quelques-uns de ses élus locaux.

On veut aussi croire, à l'Elysée, d'une part, que la perspective de voir revenir au pouvoir une droite arrogante et dominatrice suscitera, au dernier moment, un sursaut de recul parmi les électeurs de gauche et, d'autre part, que les écologistes finiront par réaliser que la *« stratégie cannibaliste »* de ceux de leurs chefs de file *« qui veulent achever le PS »* ne comporte pas forcément l'assurance d'avoir beaucoup d'élus à l'issue d'un scrutin uninominal majoritaire à deux tours.

« L'accord avec sa conscience »

Voué à une solitude encore plus profonde que celle de M. Pierre Bérégovoy, M. François Mitterrand sait déjà, de toute façon, à quoi s'en tenir sur la suite des événements. Il a depuis longtemps choisi son propre cap : *« Un combat politique, c'est un bon combat lorsqu'il reste fidèle à lui-même,* déclarait-il le 19 novembre à Carmaux. *Le succès et l'échec sont presque indifférents ; l'essentiel, c'est de garder la ligne, et l'accord avec sa conscience. »* Il fera de sa nouvelle « cohabitation » annoncée avec la droite une affaire d'éthique au service, quasi esthétique, de l'idée qu'il se fait de sa charge suprême.

C'est cette préoccupation qui le conduit notamment à récuser toutes les objections sur l'opportunité de renouveler l'expérience de 1986-1988, en mettant en avant un argument qui ne manque pas de logique : si la durée du mandat du président de la République élu au suffrage universel était à la merci des aléas électoraux, que resterait-il de la Ve République ? *« Il ne faut pas ricaner sur le respect du fonctionnement des institutions,* souligne-t-on dans son entourage, *sinon cela pourrait constituer un terrible précédent... »*

M. Mitterrand dispose encore, en effet, de quelques raisons personnelles de s'arc-bouter. Contrairement aux pronostics émis au lendemain de son opération de la prostate, il n'apparaît pas politiquement affaibli par la révélation de son cancer. Le déroulement et les conclusions du conseil européen d'Edimbourg ont montré, au contraire, qu'il conserve un prestige et un crédit intacts aux yeux de ses partenaires européens. Jusqu'à ce que le traité de Maastricht soit ratifié et appliqué, il se portera garant de la poursuite de la construction européenne. On voit mal qui pourrait lui contester ce rôle, même si la droite remporte les élections législatives, à partir du moment où le chancelier allemand, M. Helmut Kohl, préférera sans aucun doute continuer à travailler avec celui qui est devenu son meilleur complice plutôt qu'avec MM. Jacques Chirac ou Valéry Giscard d'Estaing.

La réforme de la Constitution, dont la procédure a été engagée avec la mise en place du comité consultatif, constituera le second des grands chantiers que M. Mitterrand souhaite mener à bien avant de se retirer de la scène, et ce travail-là prendra nécessairement plusieurs mois au cours desquels il pourra, pour peu que sa maladie le ménage, tenter d'enfoncer de nouveaux coins entre le RPR et l'UDF.

Tout cela ne suffira certainement pas à combler son principal handicap qui fait de lui, malgré tout ce qu'il y a de positif dans son bilan, l'homme d'un certain déficit social au regard de ses illusoires certitudes d'antan. M. Mitterrand a néanmoins le mérite de savoir depuis longtemps qu'*« on ne rachète pas par des vertus privées le passif d'une vie publique »* (1), ce qui le met logiquement à l'abri, sur ce point, d'un manque de lucidité, et en mesure, donc, le moment venu, de ne pas rater sa sortie.

ALAIN ROLLAT

(1) *La Paille et le Grain*, Flammarion, 1975.

Au conseil régional du Limousin

La division des écologistes sauve le budget

LIMOGES

de notre correspondant

21 voix pour (13 PS, 4 PCF, 3 communistes-reconstructeurs, 1 Génération Ecologie), 21 voix contre (18 UPF, 2 Verts, 1 FN), 1 abstention (Chasse, Pêche, Nature, Traditions) : le budget du conseil régional du Limousin (650,85 millions de francs) n'a été adopté, vendredi 18 décembre, au terme d'une journée marathon, que grâce à la voix prépondérante du président de l'assemblée, M. Robert Savy (PS), et à la division du groupe écologiste qui occupe, avec ses trois élus, une position-clé entre la gauche et la droite.

Le groupe a mené, d'entrée de jeu, une attaque frontale contre la participation de la région au budget de l'EPALA (Etablissement public pour l'aménagement de la Loire et de ses affluents), dont le président est le maire de Tours, M. Jean Royer, et dont les projets sont, selon les Verts, *« nuisibles »* et, selon Génération Ecologie, *« archaïques, passéistes, ringards »*. La région est touchée directement par l'un de ces projets, le barrage de Chambonchard (Creuse), dont la construction est périodiquement annulée et reprogrammée en fonction des conjonctures municipales successives.

M. Robert Savy semblait prêt à mettre cette ligne budgétaire (modeste : 600 000 F, le millième du budget régional) en réserve, en proposant à l'assemblée régionale un prochain débat de fond sur la question, mais les communistes « orthodoxes » et « reconstructeurs » ont fait savoir qu'il n'était pas question pour eux de céder à une minorité de blocage pour un dossier dont l'un des plus chauds supporters est M. Pierre Goldberg, maire (PCF) de Montluçon (Allier), qui estime que Chambonchard est indispensable à l'avenir de sa ville.

Le blocage semblait donc total lorsque, après une suspension de séance préalable au vote, les écologistes se sont séparés. Les deux Verts – *« question de principe »*, ont-ils dit – ont répété qu'ils auraient *« le désagréable devoir de voter contre le budget »* ; alors que l'élu Génération Ecologie (M. Bernard Devalois, par ailleurs vice-président de l'assemblée) estima que ce dossier EPALA était *« une raison insuffisante pour prendre le risque de bloquer l'institution et d'ouvrir une crise régionale »*.

Suivit le vote à l'arraché, après lequel M. Robert Savy, soulagé, tint à s'étonner que les Verts, *« qui se disent ni de droite ni de gauche et soucieux de ne pas bloquer les institutions »*, aient *« choisi la seule région hexagonale gérée par la gauche pour voter non »*, alors que, dans les autres régions, ils *« engagent des discussions »* ou se contentent de s'abstenir, *« y compris dans la région Centre, où le problème de l'EPALA est pourtant autrement plus important qu'en Limousin »*.

GEORGES CHATAIN

L'élection municipale d'Amboise

La liste de M. Bernard Debré (RPR) l'emporte au second tour

Vingt-six ans après M. Michel Debré, son fils, M. Bernard Debré, chirurgien à l'hôpital Cochin à Paris, s'apprête à prendre le fauteuil de maire d'Amboise (Indre-et-Loire), dont l'ancien premier ministre du général de Gaulle avait été évincé par la gauche en 1989. Après avoir frôlé la majorité absolue dès le premier tour, le député RPR d'Indre-et-Loire est sorti victorieux d'une triangulaire, devançant largement son principal rival, M. Jean Saint-Bris, qui se définit comme un gaulliste d'ouverture.

M. Bernard Debré succède au « tombeur » de son père, M. André Chollet (ancien MRG), contraint de démissionner à la suite de dissensions internes de son équipe.

En 1989, M. Chollet l'avait emporté avec 51,13 % des voix. Dimanche, la liste d'un de ses anciens adjoints, M. Jacques Nachbaur (div. g), a plafonné à 17,19 %.

Les résultats du second tour

I., 7 101 ; V., 4 878 ; A., 31,30 % ; E., 4 723.

Liste conduite par Bernard Debré (RPR), 2 424 (51,32 %), 25 ELUS ; liste conduite par Jean Saint-Bris (div. d.), 1 487 (31,48 %), 5 ELUS ; liste conduite par Jacques Nachbaur (div. g.), 812 (17,19 %), 3 ELUS.

Rappel du premier tour

I., 7 101 ; V., 4 957 ; A., 30,19 % ; E., 4 839.

Liste conduite par Bernard Debré, 2 357 (48,72 %) ; liste conduite par Jean Saint-Bris, 1 390 (28,73 %) ; liste conduite par Jacques Nachbaur, 824 (17,03 %) ; liste conduite par Jean Fabbri (PC), 268 (5,54 %).

SOCIÉTÉ

Examiné à nouveau par les députés

Le projet du gouvernement sur les personnes âgées dépendantes est contesté

Présenté dans la précipitation à *l'Assemblée nationale, le* 10 décembre, avec le projet de loi sur le fonds de solidarité vieillesse, le projet de loi sur la prise en charge des personnes âgées dépendantes devait être examiné à nouveau par les députés, lundi 21 décembre, avec les DMOS (diverses *mesures d'ordre social*), mais cette fois sous forme d'amendements. La procédure suscite l'hostilité du président de la commission sénatoriale des affaires sociales M. Jean-Pierre Fourcade (UDF), qui menace de saisir le Conseil constitutionnel *si la loi devait être votée dans le* cadre des DMOS.

Il y a un mois encore, l'unanimité régnait : il fallait saisir à bras le corps le dossier sur la prise en charge des personnes âgées dépendantes. Le système actuel montre en effet depuis longtemps ses défaillances. Il est inégalitaire et source de conflits permanents entre *les départements* et *les bénéficiaires* potentiels. Certains départements renâclent à verser l'allocation compensatrice (bien que la loi les y oblige) sous prétexte que celle-ci a été créée pour venir en aide aux personnes handicapées, et que la dépendance n'est pas, à leurs yeux, du même ressort.

Les chiffres plaident, eux aussi, pour un traitement en profondeur et en urgence. La France est un pays vieillissant. Elle compte aujourd'hui plus de huit millions de personnes âgées de plus de soixante-cinq ans dont quatre millions de plus de soixante-quinze ans. Selon les estimations, les effectifs des « plus de quatre-vingt-cinq ans » devraient doubler d'ici à 2015 *et passer de un à deux millions.*

Application prévue au 1er janvier 1994

Le secrétaire d'Etat à la famille et aux personnes âgées, M. Laurent Cathala, tenait prêt un avant-projet qui, inspiré des différents rapports parus sur la question, appréhendait la prise en charge de la dépendance dans son ensemble et à long terme. Mais le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, ne paraissait pas pressé et posait un préalable : trouver un mode de financement ne grevant pas les comptes de la nation. Finalement, sous la pression de certains députés socialistes *M. Bérégovoy a donné son feu vert* à un projet plus modeste que le premier, dans lequel l'Etat n'apporte que 1 milliard de francs pour la création d'un fonds de péréquation entre les départements.

Mais le texte, présenté sous forme d'amendements au projet sur le fonds de solidarité vieillesse, n'a pas soulevé l'enthousiasme. A tel point que, lors de son examen à l'Assemblée nationale, le 10 décembre, M. Bérégovoy a dû engager la responsabilité du gouvernement. L'assemblée des présidents de conseils généraux parle de *« poudre aux yeux »* et la plupart des partenaires se plaignent d'un manque de concertation. Le ministre des affaires sociales, de la solidarité et de l'intégration, M. René Teulade, et le secrétaire d'État à la famille et aux personnes âgées, plaident que le texte a le mérite d'apporter un peu d'ordre et de rééquilibrage dans les charges des départements.

Tel qu'il a été adopté en première lecture à l'Assemblée, le projet crée une allocation « autonomie et dépendance » pouvant être attribuée aux personnes âgées de plus de soixante-cinq ans, qui, en raison de leur état physique ou mental, se trouvent dans une situation de dépendance. L'allocation varie selon les ressources de la personne et non selon le lieu où elle vit. Elle se substitue à l'allocation compensatrice, mais peut se cumuler avec l'aide ménagère. Elle est attribuée par le président du conseil général (les conseils généraux voient donc leurs compétences réaffirmées). Le montant de l'allocation ne pourra pas dépasser 80 % de la majoration tierce personne, soit 4 127 F au 1er juillet 1992. Le but est d'assurer un minimum de ressources de 7 200 F par mois, minimum vieillesse inclus.

La dotation globale de fonctionnement des départements est majorée de 1 milliard de francs annuellement, afin d'assurer une solidarité entre les départements.

Le texte prévoit la récupération pour succession dans la limite d'un plafond fixé actuellement à 250 000 F. Il limite l'obligation alimentaire pour les aides sociales aux seuls ascendants et descendants au premier degré, c'est-à-dire parents et enfants. Il fait bénéficier les services d'aide à domicile d'une exonération de 30 % des cotisations patronales d'assurances sociales, d'accident du travail et d'allocations familiales pour permettre le développement des services d'aide au maintien à domicile des personnes âgées. Enfin, pour laisser aux conseils généraux le temps de prévoir, l'application des mesures est prévue au 1er janvier 1994.

Présentées dans la précipitation alors que, depuis plus d'un an, on annonçait une grande réforme, ces mesures provoquent un rejet. La montagne semble avoir accouché d'une souris.

Les associations se sentent frustrées d'un débat de fond sur un problème crucial pour l'avenir. Quant aux familles, elles voudraient un peu plus de clarté et l'assurance d'une meilleure prise en charge des personnes dépendantes. Elles craignent de faire les frais d'une bataille entre Etat et départements à quelques mois des législatives.

CHRISTIANE CHOMBEAU

Après la mort d'un Marocain de dix-sept ans

Nuit de heurts entre jeunes Beurs et CRS à Béziers

Une soixantaine de jeunes ont brisé des vitres et renversé une voiture aux abords du commis*sariat de Béziers (Hérault)*, dimanche soir 20 décembre, après qu'un jeune homme de dix-sept ans, Hassan Benahmed, de nationalité marocaine, eut été tué dans l'après-midi par un CRS au cours d'une interpellation.

MONTPELLIER

de notre correspondant

« Demain, ce sera toi, Moktar, ou toi, Mohamed. » L'homme qui parle, un Marocain plus âgé que le reste du groupe venu demander des explications au commissariat de Béziers, pointe du doigt deux des jeunes Beurs. Puis l'homme crie en direction des policiers, qui tentent en vain de le calmer : *« C'est trop grave, un gamin de dix-sept ans pour une voiture volée. »* Dimanche en fin d'après-midi, la nouvelle s'était répandue comme une traînée de poudre dans la communauté marocaine de Béziers, la plus importante communauté d'immigrés de la ville. Dans le quartier de la Devèze, qui pointe ses barres de béton, ou dans celui du Faubourg, le *« quartier bas »* comme on l'appelle aussi, des petits groupes s'étaient formés, grondant de colère en commentant les événements de l'après-midi.

Dimanche vers 16 heures, une patrouille de deux policiers de la CRS 57 de Carcassonne effectue une surveillance de routine sur le Biterrois à bord d'une voiture de service. A Nissan-lez-Enserune, ils repèrent une Renault immatriculée dans les Hauts-de-Seine et roulant à une vitesse qui leur semble excessive. Apercevant les policiers, le conducteur de la voiture se lance à vive allure vers la ville de Béziers. Après une course-poursuite d'une dizaine de kilomètres, les CRS parviennent à bloquer le véhicule dans un square du *« quartier bas »*. L'un des occupants ouvre brusquement la portière et s'enfuit. L'autre jeune est interpellé par les CRS. Dans la confusion de l'interpellation, un coup de feu part et le jeune homme est mortellement touché à la tête. Selon la version policière, un des CRS avait réussi à passer une menotte au poignet du conducteur quand celui-ci a tenté une manœuvre pour s'enfuir. Le second CRS, qui tenait l'homme en joue à courte distance, s'est alors approché et un coup est parti de son arme.

Le quartier est alors bouclé par les policiers du commissariat de Béziers venus en renfort avant l'arrivée sur place de Mme Françoise Picot, procureur de la République de Béziers. On apprendra plus tard que le jeune homme, Hassan Benahmed, de nationalité marocaine, résidant à Villeneuve-lès-Béziers, était âgé de dix-sept ans et n'était pas armé. On apprendra aussi, toujours de source policière, que le véhicule, immatriculé dans les Hauts-de-Seine, avait été volé.

Le soir, une soixantaine de jeunes Beurs, certains armés de bâtons, se sont retrouvés au centre-ville et se sont livrés à des déprédations. Sur leur passage, des vitres de magasins et des pare-brise de voitures ont été brisés. Appelés en renfort, des CRS de Perpignan ont protégé le commissariat et la sous-préfecture. De son côté, M. Alain Barrau, maire socialiste de la ville, a lancé un appel au calme pour demander *« à toutes les communautés qui vivent à Béziers de garder ou de retrouver leur calme pour que cet évènement n'entraîne pas de surenchère et de tension accrue entre des communautés qui ont depuis longtemps l'habitude de vivre ensemble. Il faut que toute la clarté soit faite sur cette affaire et qu'elle ne soit pas utilisée par les uns ou les autres pour casser un dialogue qui existe à Béziers »*. Vers minuit, l'appel semblait avoir été entendu et le calme était revenu.

JACQUES MONIN

JUSTICE

Au tribunal de grande instance de Nancy

Les « dessous-de-table » du professeur L'Hermite

Deux ans de prison avec sursis et 150 000 F d'amende ont été requis, vendredi 18 décem*bre, au tribunal de grande ins*tance de Nancy contre le professeur Jacques L'Hermite, célèbre urologue de la ville, inculpé d'extorsion de fonds et tentative, faux et usage de faux en écriture privée.

NANCY

de notre correspondante

Le président Guy Dory lit des dépositions faites devant la police, répétées devant le juge, par des patients qui ont accepté de verser du liquide au professeur L'Hermite et qui, pour certains, n'en font pas le reproche au médecin, qui, disent-ils, les a sauvés. Encadré par ses deux avocats, Me Béatrice Dugrovot, de Nancy, et Jean-Luc Bonnot, de Paris, le professeur oppose un visage imperturbable à ces dénonciations.

Il ne se souvient plus d'aucun échange où il aurait demandé de l'argent liquide. En trois ans, 120 000 F, a pourtant conclu l'enquête. Les aveux qu'il a passés devant les policiers, puis le juge, il les rejette aujourd'hui. Ils étaient la conséquence, explique-t-il, d'un état de choc psychologique, d'une extrême fatigue et d'un acharnement policier.

Pourtant, pendant deux jours, les témoignages à charge se succèdent. Une quarantaine au total. Ils émanent de personnes simples, modestes, qui cherchent du regard celui du médecin. Il les évite. Toutes les dépositions rapportent le même procédé : dans l'intimité de son cabinet, ct éminent praticien, se présentant comme le futur chef du service d'urologie du centre hospitalier universitaire de Nancy, prévenait certains malades que le paiement se ferait en deux parts ; une en chèque, une autre en liquide.

Une assistante de laboratoire de Thionville explique qu'au réveil suivant son opération *« le professeur L'Hermite est venu s'asseoir sur mon lit pour me réclamer 1 500 F. en liquide. Je ne voulais pas au début,* s'est-elle souvenue, *mais mon mari m'a conseillé de payer, car je devais subir une autre intervention ».*

Une veuve retraitée affirme avoir téléphoné au professeur L'Hermite pour lui dire que sa mutuelle trouvait exorbitante la somme demandée pour le simple examen urologique de son mari : 6 000 F. payables en deux fois, le premier versement seulement devant figurer sur la feuille de maladie. Le médecin a oublié cet appel téléphonique. Il invoque une *« cabale hospitalière »*, montée de toutes pièces, pour le discréditer et l'évincer ou une campagne médiatique orchestrée par quelques jaloux.

La thèse d'une cabale du pouvoir médical

A Nancy, il est considéré comme l'un des meilleurs praticiens, et cette situation ferait des envieux. Certains de ses patients soignés dans le secteur privé de l'hôpital disent avoir été traités comme des *« pestiférés »* parce qu'ils étaient ses *« clients »*. Le professeur L'Hermite admet des dépassements d'honoraires, mais affirme n'avoir jamais touché un franc liquide. C'est sa parole contre celle de ses malades. Il reçoit le soutien du professeur Georges Mathé, défenseur du secteur privé en milieu hospitalier : *« On choisit un homme pour attaquer un système »*, dit le professeur parisien, qui dénonce *« les attestations pulsionnelles qui ne démontrent rien »*.

Mme Claude Vallet, au banc du ministère public, tente de ramener l'affaire à de justes proportions, même si tout au long du procès *« le professeur L'Hermite s'est présenté comme quelqu'un de désagréable »*. Elle réclame 150 000 F d'amende *et deux ans de prison avec sursis : « Il faut que, du côté des praticiens, l'on sache que les dessous-de-table sont des délits pénaux et pas de la dissimulation fiscale. »* Elle demande toutefois que la peine infligée ne soit pas reproduite au casier judiciaire.

Me Bonnot reprend la thèse de la cabale, plaide la relaxe et s'efforce de démontrer que le pouvoir médical a voulu éliminer son client. Jacques L'Hermite se lève, lit une déclaration où il dit qu'*« une éventuelle condamnation, de quelque teneur que ce soit, aura des conséquences déterminantes »*.

Jugement le 26 janvier.

MONIQUE RAUX

EN BREF

□ **La Suisse va rechercher les personnes transfusées entre 1982 et 1985.** – La Croix-Rouge suisse va rechercher les malades transfusés entre 1982 et 1985 pour repérer les personnes éventuellement contaminées par le virus du sida. Selon les statistiques officielles, de 140 à 170 patients ont été contaminés par transfusion pendant cette période. La semaine dernière, le député Jean Ziegler avait demandé une enquête du gouvernement pour *« découvrir les responsables de ce désastre »* en Suisse, un des pays proportionnellement les plus touchés par le sida dans le monde. – *(AFP.)*

□ **La police allemande saisit 3 tonnes d'amphétamine.** – La police criminelle allemande (BKA) a annoncé, lundi 21 décembre, qu'elle avait saisi, à Francfort, 3 060 kg d'une amphétamine *proche de l'ecstasy, une drogue* synthétique réputée aphrodisiaque. Selon les policiers, il s'agirait de la plus grosse prise d'amphétamine jamais effectuée. La drogue a été saisie le 9 décembre, mais l'information a été tenue secrète afin de poursuivre l'enquête sur le réseau international soupçonné d'organiser le trafic. Arrivée en Allemagne par avion en provenance de Lettonie, la « marchandise » était destinée à la Belgique et aux Pays-Bas.

RELIGIONS

A « L'heure de vérité » sur France-2

Le cardinal Decourtray se réjouit du « triomphe » du nouveau catéchisme

Invité de « L'heure de vérité », dimanche 20 décembre sur France-2, le cardinal Decourtray, archevêque de Lyon, s'est réjoui du succès de diffusion du récent catéchisme de l'Eglise et abordé divers sujets de société, a dont la prévention du sida.

« Je m'attendais à un beau succès, mais pas à un triomphe ». Enhardi par les chiffres de diffusion du nouveau catéchisme universel de l'Eglise catholique (520 000 exemplaires tirés, 400 000 vendus), le cardinal Decourtray a pu distribuer, à sa manière sereine et bonhomme, les bons et les mauvais points. A propos de la justice, qui vient de faire l'objet d'un document de la commission sociale de l'épiscopat (*le Monde* du 12 décembre), l'archevêque de Lyon a regretté la *« médiatisation excessive »* de certaines instructions, le *« manque de moyens »* des tribunaux, le surpeuplement carcéral et mis en garde contre toute idéologie à l'excès répressive.

Ainsi, d'accord avec l'arrêt de la cour d'assises de Grenoble qui a acquitté Richard Roman, après le meurtre de Céline Jourdan, il a dit : *« Autant il me paraît normal de sanctionner, d'une manière grave, quelqu'un qui a commis un crime aussi abominable, autant il me paraît bon que la justice prenne tous les moyens de l'objectivité. Et quand les preuves ne sont pas réunies, mieux vaut laisser courir un éventuel criminel que de punir un éventuel innocent »*. Globalement satisfait du vote des projets de loi sur la bioéthique par l'Assemblée nationale *(« Nous avons été quelque peu entendus »)*, le cardinal Decourtray n'en a pas moins renouvelé les réserves de l'Eglise à propos du diagnostic prénatal, quand il devient *« un prétexte à l'avortement »*, et des embryons surnuméraires, appelés à être détruits s'ils ne sont pas implantés au bout de cinq ans : *« Traiter des embryons surnuméraires comme on traiterait des embryons de souris, ça me choque ! »*. De retour d'un voyage en Afrique, il a renouvelé l'hostilité de l'Eglise à la prévention du sida fondé sur le seul préservatif : *« Je trouve que c'est d'un mépris insupportable. On va résoudre le problème du sida en Afrique, qui est dramatique, par des préservatifs ? »*

Le cardinal Decourtray est apparu plus embarrassé sur quelques sujets de débats internes à l'Eglise. Invité à prendre ses distances avec l'article du nouveau catéchisme qui n'exclut pas, *« dans certains cas d'extrême gravité »*, la peine de mort, *le cardinal* Decourtray ne l'a pas fait nettement, regrettant que *« sur cette question, nous* [NDLR : l'Eglise] *allions trop lentement »*.

A propos du sacerdoce féminin, il a qualifié de *« recul »* la décision de l'Eglise anglicane d'Angleterre d'ordonner des femmes. Pressé de s'expliquer sur le refus de l'Eglise catholique d'en faire autant *(« Pourquoi faire de Marie, la mère du Christ, un apôtre ? »)*, il ne s'est pas placé sur le terrain des besoins en ministères ordonnés des communautés chrétiennes.

L'archevêque de Lyon a paru encore moins à l'aise sur les questions de politique étrangère. Il a approuvé l'intervention militaire en Somalie *(« Si le bien est supérieur au mal... »)*, défendu *l'« ardente obligation »* de la construction européenne, protesté contre les *« horreurs pratiquées par certains milieux serbes »* dans l'ancienne Yougoslavie. Mais il s'est trompé en imputant au Vatican la responsabilité de la récente rencontre à Genève des dirigeants catholiques et orthodoxes de l'ancienne Yougoslavie, qui a eu lieu grâce au Conseil œcuménique des Eglises (COE) et à la Conférence des Eglises chrétiennes (KEK), auxquels n'appartient pas l'Eglise catholique. De même, était-il mal fondé de critiquer la reconnaissance précipitée de la Croatie par l'Allemagne, qui date du 15 janvier 1992, car le Vatican a été le premier à reconnaître le nouvel État croate, deux jours avant, le 13 janvier...

H. T.

□ **Jean-Paul II a reçu la présidente de la Conférence méthodiste de Grande-Bretagne.** – Le pape a eu un entretien, le 17 décembre au Vatican, avec Kathleen Richardson, présidente de la Conférence méthodiste de Grande-Bretagne, mariée et mère de trois enfants. C'est la première fois qu'il recevait une femme élue (en juin 1992) à la tête d'une Eglise chrétienne. Les conversations ont porté sur les thèmes de la vie spirituelle, de la justice et de la paix. Il n'a toutefois pas été question du sacerdoce féminin. – *(AFP.)*

SOCIÉTÉ

ENVIRONNEMENT

Selon un rapport parlementaire

« Toute construction nouvelle en zone inondable » aux abords de la Loire devrait être « interdite »

Après six mois d'auditions et d'enquête, MM. Jean-Michel Testu, député (PS) d'Indre-et-Loire, et Edouard Landrain, député (UDC) de Loire-Atlantique, ont publié, vendredi 18 décembre, un rapport de près de cinq cents pages sur *« l'aménagement de la Loire, le maintien de son débit et la protection de son environnement »*.

Les auteurs du rapport reconnaissent d'abord que *« toute contrainte artificielle absolue sur le lit de la Loire est impossible, à moins de la canaliser. »* Or *« la Loire constitue un patrimoine naturel et paysager exceptionnel qui doit être préservé et mis en valeur »*. Tout aménagement sur le fleuve royal doit donc *« faire la part de l'eau »*. Autrement dit, on ne peut empêcher tout débordement de la Loire. Il faut seulement veiller à ce que ces débordements ne soient pas désastreux. Pour cela, un impératif : *« interdire toute construction nouvelle en zone inondable »*, et même *« refuser de réaliser des équipements de protection pour créer des espaces constructibles »*, comme cela continue de se faire, par exemple à Tours.

Pour les quatre ouvrages prévus par l'Etablissement public d'aménagement de la Loire et de ses affluents (EPALA), les rapporteurs préconisent l'attitude suivante : poursuivre les travaux du barrage de Naussac II, qui ne soulève aucune objection ; mieux étudier le barrage à pertuis ouvert du Veurdre, dont l'utilité n'est pas évidente (*« Il ne servira au mieux que tous les dix ou quinze ans »*, note M. Landrain) ; renoncer à surélever le barrage EDF de Rochebut, qui *« ne paraît pas être une solution satisfaisante »*, et construire le barrage de Chambonchard, mais avec *« une capacité plus faible que celle prévue à l'origine »*.

Quant au barrage de Serre-de-la-Fare (Haute-Loire), abandonné par le gouvernement en 1991, les rapporteurs suggèrent que l'Etat rachète les immeubles situés en zone inondable à Brives-Charensac et aident les industriels de la commune à s'installer ailleurs. Mais ils demandent que l'EPALA conserve les terres acquises pour la construction du barrage et que, *« en attendant un éventuel changement de politique de la part du gouvernement, elles soient intégrées à un parc naturel »*.

Le rapporteur, M. Edouard Landrain, a souligné que son travail est destiné à *« renouer le dialogue entre des gens qui ne se parlent plus »*. Quant au président de la commission d'enquête, M. Jean-Michel Testu, il estime que le rapport *« devrait permettre au gouvernement de reconsidérer ses méthodes et d'exercer son autorité, car la décentralisation ne doit pas être l'émiettement des responsabilités »*. Une pierre dans le jardin des gouvernements qui se sont succédé depuis 1989, lorsque les projets de l'EPALA ont commencé à être remis sérieusement en cause.

ROGER CANS

DEFENSE

Sa coque achevée à 80 %

Le porte-avions nucléaire « Charles-de-Gaulle » a pris son premier contact avec la mer

BREST

de notre correspondant

Le porte-avions à propulsion nucléaire *Charles-de-Gaulle* a pris pour la première fois contact avec la mer, dimanche 20 décembre, à l'arsenal de Brest. La lourde coque, à 80 % achevée, a été extraite de sa cale sèche, où le bâtiment est en chantier, puis remorquée jusqu'à un quai à flot. Il s'agit de procéder à des vérifications techniques. Le navire doit regagner sa cale après le 6 janvier. Il pèse actuellement 18 000 tonnes, soit la moitié du poids qu'il déplacera à pleine charge une fois opérationnel. Il reste encore à construire les superstructures en encorbellement, à installer l'armement et à achever l'aménagement intérieur.

Commencé en 1987, le porte-avions ne sera véritablement opérationnel qu'en 1998. La facture sera de 17 milliards de francs. Quarante avions pourront être embarqués, à terme des Rafale, car, dans un premier temps, il conservera les Super-Etendard qui arment les actuels *Foch* et *Clemenceau*.

Premier navire de surface nucléaire que construit la marine nationale, le *Charles-de-Gaulle* remplacera le *Clemenceau*, en service depuis 1961. Quant au *Foch*, bâtiment sur lequel ont été multipliés les travaux d'entretien, son retrait est prévu pour 2004. Il aura alors quarante-trois ans. Ce qui pose dès à présent la question d'un second *Charles-de-Gaulle*, dans la mesure où la construction de cet autre porte-avions doit prendre sept à huit ans. A ce jour, aucune date de mise en chantier n'est prévue. En septembre, l'amiral Alain Coatanea, chef d'état-major de la marine, avait dit : *« Prévoir l'après-Foch s'impose pour avoir plus de souplesse opérationnelle. »*

GABRIEL SIMON

Vaison-la-détresse

Suite de la première page

« On » dit que les autorités cachent la *« vérité »* sur le nombre des victimes (bilan officiel dans le Vaucluse : 37 morts et 5 disparus) pour ne pas nuire à *« certaines personnes »*. Qui est *« on »* ? Sans doute le fils le plus sournois de l'Ouvèze et du malheur.

Ces rumeurs courent la région sans que quiconque apporte un début de preuve. Chacun y va de ses certitudes, confiées à voix basse. *« On »* est partout et nulle part. C'est une femme qui a vu *« cent cinquante cercueils »*, un commerçant qui évoque *« cent quatre-vingt-sept morts »*, un viticulteur qui conseille d'interroger les moines du monastère du Barroux, *« parce qu'ils savent beaucoup de choses »*... Vaison s'enlise dans les ragots de croque-morts, même si elle sait qu'aucune demande de recherche dans l'intérêt des familles n'est parvenue de quelque pays que ce soit. Les gendarmes d'Orange et le maire de la commune, M. Claude Haut (PS), ont beau répéter que les différentes recherches entreprises après le drame ont permis de dénicher les dizaines d'étrangers qui avaient fui le terrain de camping sans donner signe de vie, rien n'y fait. La rumeur enfle aussi vite que les eaux de l'Ouvèze, révélant ainsi l'ampleur d'un traumatisme dont l'onde de choc n'en finit plus de se propager.

« Nous n'avons pas reçu un centime »

« Les gens traversent une grave période de déprime », reconnaît M. Haut, coincé entre des administrés à la dérive et des autorités locales ou nationales qui tardent à tenir leurs promesses. Car la déprime s'explique en partie par des difficultés matérielles qui, pour l'heure, paraissent inextricables. Les sinistrés, dont certains étaient très mal assurés ou pas assurés du tout, s'égarent dans le dédale des contrats et des formalités administratives. D'expertise en contre-expertise, de lettre recommandée en démarche infructueuse, ils s'usent à grappiller trois sous de-ci de-là, sans trop savoir quels sont leurs droits. De leur côté, les compagnies certifient que les délais seront respectés. Elles estiment que toutes les indemnités prévues – soit un total de 1,5 milliard de francs pour trois départements touchés (Vaucluse, Drôme, Ardèche) – seront versées d'ici au mois de mars.

Cette perspective ne parvient pas a réconforter les victimes. Elles doutent de tout. Des hommes politiques, des assureurs, des associations caritatives, et, parfois, d'elles-mêmes, de leur capacité à *« sortir du tunnel »*. Le provisoire dure depuis trop longtemps pour qu'il en soit autrement. A Bédarrides, certains sont toujours contraints de dormir dans des caravanes ou des baraques de chantier louées par la commune (*le Monde* du 16 décembre). A Vaison, où quarante familles ont entièrement perdu leur maison, soixante autres n'ont plus que des murs imbibés d'eau et maculés de boue, les plus démunies occupent des appartements ou des résidences secondaires mises à leur disposition jusqu'au printemps. Mais qu'en sera-t-il ensuite ? Les propriétaires de ces logements ont déjà prévenu que cette situation ne saurait durer au-delà du mois de mars. Quant aux agences immobilières de la ville, appelées à proposer des solutions avantageuses, elles font la sourde oreille. Un seul agent s'est déplacé à une réunion organisée par une association de sinistrés.

Ces derniers s'inquiètent surtout de n'avoir perçu qu'une aide de « première urgence », bien insuffisante selon eux (1). Leurs critiques portent essentiellement sur les engagements du premier ministre. A la suite de la catastrophe, M. Pierre Bérégovoy avait annoncé que 483,5 millions de francs seraient débloqués en faveur des départements touchés par les inondations. *« Nous n'avons pas reçu un centime*, constate le maire de Vaison. *J'ai beau tirer toutes les sonnettes possibles, rien n'avance, je ne sais plus quoi faire. »* Les aides promises par le département ou la région, qui se sont également fait attendre, devraient être débloquées dans les jours à venir.

Faute d'argent, la commune de Vaison, qui ne compte que six mille habitants, ne peut financer ces trois objectifs prioritaires : le rachat, au prix fort, des terrains et des maisons de sinistrés pour les remplacer au plus vite par des aires de jeux ou des espaces verts ; le nettoyage des rives de l'Ouvèze, où les carcasses des bâtiments dévastés imposent toujours leur sinistre spectacle ; la construction de nouveaux lotissements dans des secteurs plus sûrs pour accueillir, à des tarifs avantageux, une partie des sinistrés. Le maire évalue à 40 millions de francs le coût de ces différentes opérations (les dégâts « publics » sont évalués, pour l'ensemble de la commune, à 170 millions de francs).

Le percepteur et les ministres

Si les chefs d'entreprise, les commerçants et les artisans bénéficient de leurs compétences en matière de comptabilité et défendent leurs intérêts au sein d'une association dont les responsables s'affirment *« prêts à tout pour obtenir satisfaction »*, les particuliers paraissent bien plus désarmés devant l'accumulation des obstacles. Eux aussi, bien sûr, s'organisent. Une association s'est créée pour veiller à l'avenir des neuf orphelins du 22 septembre. Une autre, lassée d'attendre l'aide promise, envisage d'en appeler à la mobilisation générale pour nettoyer les berges de l'Ouvèze. Une troisième s'active à défendre les intérêts des sinistrés. Elle entend porter plainte contre X... et se constituer partie civile pour *« savoir »* (responsabilité des autorités ; prévisions météo ; organisation des secours...).

Certains sinistrés se retrouvent parfois à l'hôtel de ville, dans une salle dont les murs sont encore tapissés de messages de soutien. Alors, seulement, le « coup de déprime » se révèle à l'état brut, dans son effroyable diversité. *« Mon percepteur refuse de m'accorder un délai »*, s'insurge une femme. *« Les ministres sont juste bons à nous taper dans le dos »*, assure un jeune homme. *« La Croix-Rouge n'a versé que 3 596 000 francs mais elle a pourtant recueilli des milliards de centimes »*, lance le président de la troisième association (2). *« Est-ce que je dois payer ma redevance télé ? »* demande un retraité. *« Et mon vélo ? »* s'inquiète son voisin. *« Et Bérégovoy ? » « Et Kouchner ? »* A Vaison comme ailleurs, les critiques aboutissent toujours au même constat : les politiques sont responsables mais pas coupables.

De petits problèmes en vrais drames, le malheur au quotidien trouve ses têtes de Turcs. Il devient un monstre aux mille visages, impudique et cruel. Entre un problème de cuve à mazout et une affaire de Minitel endommagé, un homme d'une trentaine d'années interrompt les débats pour s'inquiéter avec courage de la simple *« vérité »*. Son bébé de six mois, emporté par l'Ouvèze en furie, fait partie des cinq disparus dont les corps n'ont pas été retrouvés.

PHILIPPE BROUSSARD

(1) *L'élan de solidarité qui a suivi le* drame a permis de récolter notamment 26 millions de francs en provenance d'associations, de particuliers ou de diverses entreprises (ce total ne tient pas compte des fonds récoltés par la Croix-Rouge). Une partie de cette somme (14 millions de francs) a déjà été distribuée aux sinistrés de 14 communes et les 12 millions restants devraient l'être prochainement. Les familles dont le logement a été complètement détruit ont perçu 60 000 F chacune. Celles dont les murs sont encore debout mais inhabitables ont reçu 30 000 F. Les locataires contraints de déménager ont touché 20 000 F.

(2) De nombreux sinistrés, qui ne disposent pas toujours d'informations fiables, critiquent la Croix-Rouge. M. Alain Royer, chargé du dossier à la Croix-Rouge française, a indiqué au *Monde* que son organisme avait perçu 60 millions de francs de dons à la suite de cette catastrophe. Pour le seul département du Vaucluse, 25,8 millions ont déjà été distribués. Il en reste à peu près autant à attribuer.

CULTURE

PATRIMOINE

L'Olympia entre destruction et rénovation

Enjeu immobilier, la dernière grande salle parisienne de music-hall fait l'objet d'une lutte serrée entre professionnels du spectacle et la Société générale

Quel avenir pour l'Olympia? Au moment où Muriel Robin et Guy Bedos font salle comble, des négociations se déroulent dans les coulisses du célèbre music-hall, 28, boulevard des Capucines, à Paris. Elles conditionnent son avenir, voire sa survie. Les rumeurs les plus contradictoires avaient circulé en juin : fermeture provisoire ou définitive? Démolition ou rénovation? Les professionnels du spectacle, le ministère de la culture se sont inquiétés du sort de la vieille salle. Propriété de la Société générale, situé au cœur d'une imposante parcelle qui doit faire, en 1995, l'objet d'une opération immobilière d'envergure, l'Olympia est devenu un locataire encombrant pour la banque.

Après des mois de mutisme, celle-ci admet avoir mis à l'étude *«six projets»* pour l'Olympia, qui vont de la destruction pure et simple à la rénovation de la salle actuelle. Mais M. Jean-Charles Hantz, le directeur de la SOGEPROM, la filiale immobilière de la banque, veut calmer le jeu : *«Notre objectif est la pérennité de l'Olympia. C'était un handicap, la Société générale veut en faire un atout, un élément dynamisant pour le quartier, notamment pour les boutiques qui seraient installées dans le passage Edouard-VII.»*

L'établissement financier possède, en effet, l'énorme bloc d'immeubles délimité par le boulevard des Capucines, la rue Caumartin et la rue Edouard-VII. Ces 75 000 mètres carrés de bureaux et de logements – mais aussi une cinquantaine de commerces – vont subir une opération de rénovation à partir de 1995 pour être mis en location vers 1997.

Parmi les «locataires» se trouvent les 1 300 employés de la banque, qui déménageront pour Val-de-Fontenay et la Défense. Les façades, dont certaines sont classées (Stendhal a écrit *le Rouge et le Noir* rue Caumartin), devraient être conservées. La banque a effectué une opération similaire au centre d'affaires Paris-Trocadéro en 1989-1991. L'addition s'était élevée à 400 millions de francs de travaux, mais à raison de 180 millions de francs de loyers par an, le coût sera amorti en deux ans.

Le facheux précédent de Bobino

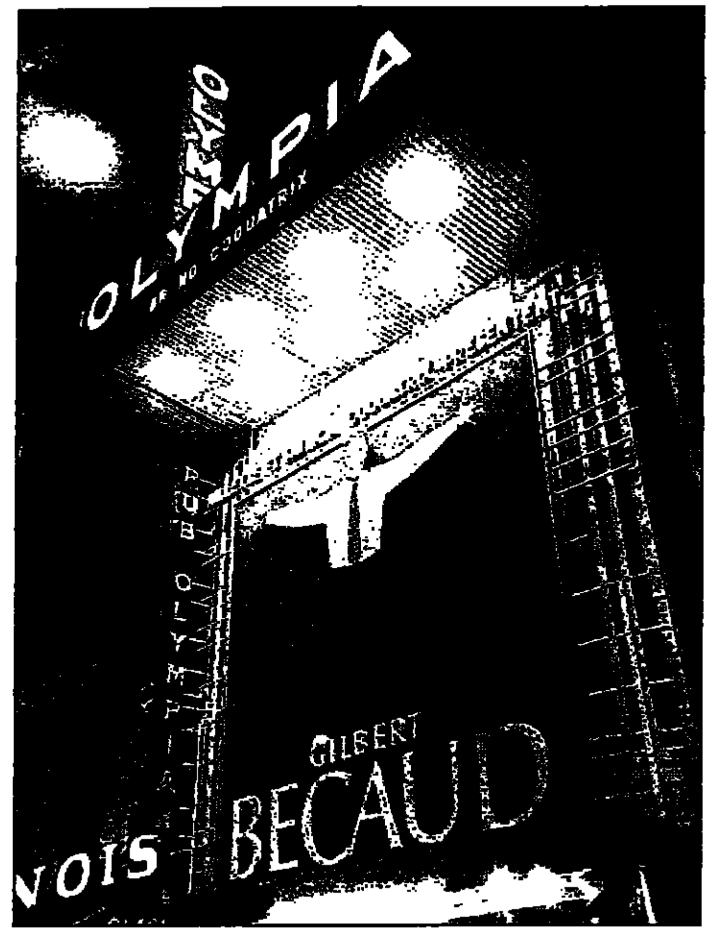
La Société Générale aurait voulu refaire la même opération dans l'îlot Edouard-VII. Le Théâtre Edouard-VII, dont les murs appartiennent également à la banque, ne pose pas de problème : il est situé en bordure de l'îlot et n'est pas menacé. Le Bar romain, rendez-vous des artistes, rue Caumartin, sera également conservé en l'état.

Restent, au cœur de la parcelle, les 5 000 mètres carrés occupés par l'Olympia. Pour la banque se pose des questions. Elle n'en est qu'au stade des *«pré-études»*, explique M. Hantz, qui donne néanmoins quelques pistes sur ce que pourrait être l'opération : *«Un spectateur qui entre dans la salle doit retrouver le lieu qu'il aime. Nous souhaitons donc conserver l'entrée au 28, boulevard des Capucines, alors que nous avions envisagé une entrée en face du Théâtre Edouard-VII. Nous voulons conserver le même volume; six mois de travaux seraient un délai raisonnable pour sa rénovation.»*

C'est une version «douce». La salle pourrait aussi bien être détruite et reconstruite à côté ou en dessous de l'emplacement actuel. Une option sérieusement envisagée serait, en effet, celle de l'«enfouissement»; d'autant que la banque va creuser le sol de 6 à 15 mètres pour loger des parkings. Dans cette hypothèse, le hall serait modifié. Pour limiter le temps de fermeture, la salle actuelle serait maintenue pendant la durée des travaux. *«L'éventualité de retrouver une salle identique mais déplacée n'a pas été critiquée par nos interlocuteurs»*, assure M. Hantz.

Les utilisateurs de l'Olympia (producteurs, chanteurs), le Fonds de soutien des variétés (qui octroie des aides aux spectacles) et le ministère de la culture opteraient plutôt pour la rénovation «douce». *«Des travaux lourds entraîneront une fermeture de un à deux ans, et donc la mort de l'Olympia»*, estime Antoine Masure, le directeur du Fonds de soutien. Si l'Olympia doit disparaître sous terre, la solution consensuelle serait de descendre de plusieurs mètres la salle actuelle sur vérins. *«Pourquoi pas!* répond M. Hantz, *même si une opération aussi audacieuse et dangereuse ne cadre pas avec nos habitudes.»* Cette solution inédite aurait aussi l'avantage de limiter la durée des travaux.

Au ministère de la culture, on rappelle que *«la reconstruction* in situ *a un fâcheux précédent : celui de Bobino»*. Triste destin en effet que celui de la salle de la rue de la Gaîté, qui a vu défiler toute une génération de chanteurs (Brassens, Ferré, Ferrat, Mouloudji, Reggiani). Détruite en 1983, elle fut reconstruite sur place, perdant au passage son entrée, son cadre, ses formes et son atmosphère, pour se transformer en *«garage»*. Même la Société générale affirme vouloir *«éviter un nouveau Bobino»*.



Bécaud était déjà là en 1954 quand la salle a renoué avec la chanson.

Pourtant, la profession reconnaît que l'Olympia nécessite des travaux. Notamment l'agrandissement de la scène et la réfection des coulisses, pour accueillir des dispositifs scéniques plus importants. Des sondages sont d'ailleurs en cours dans les deux piliers porteurs de la scène pour apprécier l'état de la charpente métallique. M. Hantz affirme avoir été surpris par *«le mauvais état des lieux. On m'a même dit qu'il pleuvait parfois sur scène»*. Ce qui fait bondir Jean-Michel Boris, le directeur de l'Olympia : *«La salle n'est pas vétuste. Il y a parfois quelques gouttes d'eau parce qu'il y a une verrière au-dessus de la scène pour des raisons de sécurité. Mais la toiture n'est pas en cause.»* Rénovation ou démolition-reconstruction? Une chose est sûre, on n'entreprendra pas de tels travaux sans perturber fortement l'établissement. Beaucoup se demandent d'ailleurs si l'opération immobilière globale est conciliable avec le maintien de l'Olympia. *«Aux parties concernées de prouver que c'est possible, à elles de définir le projet qui entraînera le moins de perturbations»*, affirme M. Hantz.

Chaque projet va en effet être discuté, point par point, dans le cadre de réunions entre la Société générale, le Fonds de soutien et les représentants du spectacle. La première réunion a eu lieu le 18 novembre dernier. Les producteurs de spectacles avaient dépêché des «poids lourds» – Jean-Claude Camus (Hallyday, Sardou), Daniel Colling (Jacques Higelin, le Printemps de Bourges), Claude Wild (Eddy Mitchell, Véronique Sanson), – ce qui traduit l'importance attachée par la profession au dossier. Bizarrement, Paulette et Patricia Coquatrix, les titulaires du bail (le loyer annuel tournerait autour de 6 millions de francs), étaient absentes de la première réunion.

La femme et la fille de Bruno Coquatrix, le manager des années fastes du music-hall, mort en 1979, ont, en août dernier, obtenu un prolongement du bail jusqu'en 2007. Elles affirment *«ne pas être concernées. Nous traitons directement avec la direction de la Société générale. Officiellement, nous ignorons les projets de la banque, même si des travaux sont prévus depuis longtemps. Mais ce sera un simple lifting»*. Elles reconnaissent qu'il faudra bien fermer, *«peut-être six mois, ce qui n'est pas grave : les artistes se battront pour faire la réouverture de l'Olympia»*.

La profession ne remet pas en doute l'attachement des Coquatrix à ce lieu. Mais beaucoup s'interrogent sur leur attitude à propos de l'avenir de l'Olympia, sur la durée *«étrange»* de leur nouveau bail (14 ans au lieu de 3, 6 ou 9 ans), qui, affirme Antoine Masure, *«ne garantit en rien la préservation de l'Olympia dans la forme actuelle»*. D'autres assurent que les héritières de Bruno ne voient pas d'un bon œil autant d'intervenants (ministère, Fonds de soutien, producteurs) se mêler de leurs affaires. *«Elles n'ont pas compris que l'Olympia est devenu un mythe, et qu'un mythe menacé appartient à tout le monde»*, affirme un producteur. Une chose est sûre, les Coquatrix sont restées très discrètes quand la profession s'est mobilisée, l'été dernier. *«Ceux qui nous connaissent savent que nous sommes trop attachées à cette maison pour vouloir sa disparition»*, affirme Patricia Coquatrix.

Autre absent de poids, Jean-Michel Boris, le neveu de Bruno Coquatrix. Avec sa double casquette de programmateur de la salle (donc salarié des Coquatrix) et de président du Fonds de soutien, il a préféré rester en retrait. Les Coquatrix lui ayant demandé de ne pas s'exprimer sur ce dossier, il n'a pas signé les pétitions demandant que *«l'Olympia continue»*. Mais ceux qui le connaissent disent que le personnage est en train de *«bouillir»* et que ses relations avec les Coquatrix sont *«orageuses»*.

La possibilité d'un classement

Depuis la rentrée, la Société générale a changé d'attitude, sous la pression, dit-on, du ministère de la culture. La banque est aujourd'hui consciente qu'un «passage en force» provoquerait une levée de boucliers dans les professions du spectacle et aurait des conséquences désastreuses pour son image. Quatre mille signatures avaient été recueillies, en juillet, lors des Francofolies de La Rochelle. Une soixantaine d'artistes, dont Patrick Bruel, Maxime Leforestier, Yves Duteil, Alain Souchon, Renaud, Paolo Conte... ont ensuite écrit à M. Jack Lang pour s'inquiéter du sort de l'Olympia.

La banque mène par ailleurs une ambitieuse politique de mécénat dans le domaine de l'art lyrique : elle subventionne le Théâtre du Châtelet : 3,6 millions de francs par an (avec un engagement de quatre ans). *«On ne peut pas, d'un côté, soutenir le Châtelet et, de l'autre, détruire l'Olympia»*, devient le leitmotiv des défenseurs de la salle.

Si les parties ne parviennent pas à un accord, le ministère pourrait classer la salle au titre de «lieu de mémoire», comme Le Fouquet's. Le classement se ferait *«en quatre minutes»*, dit-on au ministère. Qui ajoute que la salle de billard, à l'étage, est déjà inscrite à l'Inventaire des monuments historiques. Ce n'est également pas un hasard si, en juin dernier, l'Olympia a reçu une licence 2 (celle des théâtres) qui soumet toute désaffectation des lieux à une autorisation ministérielle. La Société générale a prévu la riposte : *«Un classement n'assurerait pas la pérennité de la salle»*, rappelle M. Hantz. La loi protège les lieux, mais pas «la vie» de ces lieux de spectacle. Le propriétaire pourrait donc laisser mourir la salle en la fermant.

Aucun des deux camps n'a donc intérêt à la guerre. La Société générale n'a pas annoncé de date de fermeture pour l'Olympia. *«Nous avons trois ans devant nous»*, affirme-t-elle. Quelles que soient les modalités des travaux, le lieu *«va en prendre un coup»*, indique un amoureux de la salle, qui redoute le nouvel habillage du hall actuel, au carrelage incertain et aux murs fatigués. *«Le charme de l'Olympia, c'est sa poussière.»* L'établissement financier préfère évoquer *«les couleurs de la salle»* : rouge et noir. Celles de la Société générale.

MICHEL GUERRIN

« Tous sont venus... »

«Mettez un coup de pioche dans l'Olympia, et les fantômes disparaissent». Dans un livre consacré à l'histoire de la salle du boulevard des Capucines, Jean-Michel Boris, raconte l'histoire d'un lieu de spectacle où il est passé *«par tous les grades, de moussaillon à capitaine»* (1). Le site a d'abord accueilli des montagnes russes en bois (1887). Jugées dangereuses, elles ont été remplacées par un music-hall en charpente métallique, dirigé par Joseph Oller, l'inventeur du Pari mutuel (l'ancêtre du PMU). Ce dernier ouvre la salle en 1893 avec La Goulue, célébrée par Toulouse-Lautrec, et Loïe Fuller qui danse un ballet intitulé «Olympia».

L'Olympia accueillera les grandes figures de la chanson : Maurice Chevalier, Mistinguett, Yvonne Printemps, Lucienne Boyer... *«Mais le music-hall bat de l'aile»* à la fin des années 20 et la salle devient un cinéma jusqu'à 1952. L'Olympia renoue avec la chanson en 1954. Bruno Coquatrix fait alors débuter Bécaud, *«qui tout de suite casse la baraque»*. La salle est refaite en 1956 par Henri Rigal, le décorateur du Lido, et rien n'a bougé depuis, *«excepté les fauteuils qu'on renouvelle constamment»*.

Depuis quarante ans, l'Olympia est une sorte de fétiche pour les professionnels du spectacle. *«Tous sont venus, sauf Gainsbourg et France Gall»*, affirme Jean-Michel Boris. Piaf et Brassens, Sidney Bechet et Brel, Claude François et Trénet, Montand et Sardou, Aznavour et Sylvie Vartan. Mais aussi Bob Dylan (qui a passé une demi-heure à accorder sa guitare), le Pink Floyd, les Beatles, les Rolling Stones et aujourd'hui la Mano Negra et Noir Désir.

L'Olympia est la rescapée d'un certain type de «théâtre» entièrement consacré aux musiques populaires. Disparues Bobino, l'Alhambra, l'ABC, l'Européen, le Théâtre de l'Etoile, l'Ambigu, la Comédie-Caumartin... La salle du boulevard des Capucines est d'un format cohérent et à taille humaine (2 000 places), parfaitement insonorisée. Pour les connaisseurs, son *«atmosphère est magique, le balcon inimitable et l'acoustique tient du miracle»*.

Casser l'Olympia serait un grand gâchis d'autant que le music-hall se porte bien (420 000 francs de bénéfices pour un chiffre d'affaires de 6 millions de francs en 1991). Si, dans la majorité des cas, la salle est louée à des producteurs indépendants, Jean-Michel Boris a su retrouver l'esprit de Bruno Coquatrix – producteur et découvreur de talents – en ouvrant la salle au rock français (Bérurier Noir, Ludwig von 88) et aux musiques du monde (Khaled).

M. G.

(1) Jean-Michel Boris et Marie-Ange Guillaume sont les auteurs de *28, boulevard des Capucines, la fabuleuse aventure de l'Olympia*. Acropole éd., 1991.

THÉATRE

Un philosophe vif-argent

La difficile mise en scène de l'auteur des Essais

MONTAIGNE
au Poche Montparnasse

Michel de Montaigne (*«Par ce que c'estait luy, par ce que c'estait moy»*) vous attend, bon pied bon œil, au Théâtre de Poche. Vous n'allez pas reconnaître le Montaigne au long crâne clair ovoïde et aux yeux chinois du célèbre portrait de l'«école française du XVI[e] siècle» puisque au théâtre l'auteur des *Essais* arbore le visage de vigneron haut en couleur d'Etienne Bierry, – il y a un visage très proche de celui-là au Louvre, celui du donateur, sur le bord gauche de la *Pieta* d'Avignon. Ce qui fait d'Etienne Bierry un Montaigne plus ressemblant que nature. Les historiens d'art ont plus d'une fois pensé que le donateur de cette *Pieta* était d'un visage si portugais que le peintre, qui s'était représenté en donateur, devait l'être lui aussi. Or la mère de Montaigne était d'une famille juive portugaise chassée de chez elle par l'Inquisition, et, du côté du père, le bisaïeul était un Portugais prénommé Ramon, qui, du temps de l'occupation anglaise, possédait la vigne de ce qui est aujourd'hui le célèbre Château-Eyquem. En tout cas, Etienne Bierry est on ne peut plus plausible en Michel de Montaigne.

Beaucoup plus discutable est son immobilité constante tout au long de la soirée : assis droit ou au garde-à-vous, il écoute ses partenaires, comme paralysé. Or Montaigne nous dit avoir *«aux pieds de la folie ou du vif-argent»*. S'il n'était pas en mouvement, aucun mot ne lui venait à l'esprit : *«Mon esprit ne va, si les jambes ne l'agitent.»*

La présence des huguenots

Autre contrevérité : Etienne Bierry, tout comme un premier de compo de récitation en classe de huitième, récite entièrement et sans faire aucune faute la page de Montaigne sur son ami La Boétie, que d'ailleurs tant de fans savent par cœur. Or Montaigne en était incapable. *«Pour apprendre trois vers, il me faut trois heures»*, écrit-il, et plus loin il précise que ces trois vers, il les oublie, s'il lui faut les dire en public.

Le texte présenté au Théâtre de Poche (œuvre de Robert Poudérou, mise en scène de Pierre Tabard), *Montaigne, ou Dieu que la femme me reste obscure*, est tout à fait distrayant, mais parfois oublieux, parfois inexact.

Oublieux : par exemple, lorsque Montaigne évoque son cher La Boétie et qu'il avoue qu'à cette amitié si intense il ne voit pas de raison, il omet de nous raconter une chose qui nous intéresse, c'est que La Boétie, comme Montaigne, n'admettait pas sur notre sol la présence des huguenots. La Boétie estimait qu'il fallait *«punir les insolences advenues à cause de la religion»*, jusqu'à raser les maisons et démanteler les vignes. Et lorsque Catherine de Médicis, sur le conseil de Michel de L'Hospital, prit en janvier 1562 un édit autorisant la liberté du culte protestant sous certaines conditions, et que le parlement de Paris manifesta son désaccord, Montaigne, ni une ni deux, s'en alla manifester son soutien à ce parlement, quand personne ne lui demandait rien. (Lorsque Henri de Navarre, protestant, devint le roi de France, Montaigne se calma.)

Inexact : la pièce de Robert Poudérou présente un Montaigne nettement «partagé» entre deux femmes : Françoise de la Chassaigne, son épouse, et Marie Le Jars de Gournay, qu'il rencontra en 1588 à Paris, quatre ans avant sa mort. Sur la scène, Etienne Bierry, placé entre ces deux femmes, va de l'une à l'autre. Or, marié en 1565, Montaigne est resté fidèle à son épouse jusqu'à sa mort. Il a manifesté en public cet attachement, alors que, dans ce temps-là, la fidélité conjugale était seulement le fait des pauvres. Et M[lle] de Gournay, dont il estimait *«la solidité des mœurs»*, fut pour lui une *«très sainte amitié»*. Elle édita les *Essais*, corrigea les épreuves. Enfin, après la mort de Montaigne, sa femme Françoise mit au point, avec un ami de l'auteur, Pierre de Brach, une nouvelle édition des *Essais*, et chargea M[lle] de Gournay des formalités de l'édition à Paris. La rivalité des deux femmes, que dit la pièce de Robert Poudérou, est éloignée de tout cela.

Mais aussi bien les écarts que les copies conformes concourent à donner du plaisir à l'écoute de ce *Montaigne*. L'interprétation «Château-Eyquem-Portugais» d'Etienne Bierry est réjouissante. Fabienne Périneau est charmante en Marie de Gournay. Et la merveille de cette soirée est la présence d'une grande actrice, Nita Klein, dans le rôle de la femme. Sa première longue scène avec son mari est un chef-d'œuvre d'interprétation : c'est même, en soi, émouvant : jeu d'une intelligence et d'une invention extrêmes. Il est étrange que, dans ce domaine si immédiat et transitoire du théâtre, les plus grandes artistes soient parfois celles que la décision des «responsables» nous fait les plus rares.

MICHEL COURNOT

▶ Salle 1, du mardi au samedi à 21 heures. Dimanche à 15 heures. Tél. : 45-48-92-97

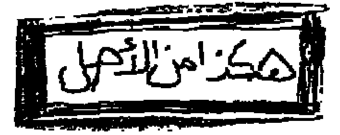
VENTES

Melun s'offre deux œuvres de Van Hulsdonk

Les deux tableaux flamands de Jakob Van Hulsdonk retrouvés dans le grenier de l'hôpital de Melun ont été adjugés (ensemble) 2,5 millions de francs, le 20 décembre lors d'une vente aux enchères à Fontainebleau. Ces deux natures mortes portant la signature de Jakob Van Hulsdonk (1582-1647) avaient été retrouvées il y a un an dans le grenier de l'ancien couvent des Récollets, devenu l'hôpital de Melun.

L'établissement hospitalier décidait alors de les mettre en vente pour acquérir un scanner, ce qui avait déclenché une série d'épisodes juridiques. La ville de Melun a tenté de faire valoir un droit de propriété sur les tableaux. Mais le service des Domaines a tranché en faveur de l'hôpital, qui avait reçu ces œuvres en legs d'un malade en 1830. Le 6 mars dernier, le ministère de la culture classait les deux panneaux en bois, ce qui interdisait leur sortie de France, réduisant considérablement le nombre des acquéreurs potentiels et faisait tomber l'estimation de 5 millions de francs à 2,5-3 millions de francs.

En outre, cette «instance de classement» d'un bien appartenant à un établissement public avait pour conséquence, selon une loi de 1913, d'interdire la vente à une personne privée. La ville de Melun, représentée par son maire, M. Jacques Marinelli, l'a donc emporté dans une vente aux enchères inédite.



CULTURE

CINÉMA

Les rois du comique

La réédition de « Fra Diavolo », avec Laurel et Hardy, rend hommage à l'un des pères du burlesque récemment disparu, le producteur Hal Roach

La longue, la formidable vie de Harald Eugene Roach, qui fut le voisin de Robert E. Lee, héros de la guerre de Sécession, et rencontra Mark Twain, commence le 14 janvier 1892, à Elmira (New-York). Encouragé par son père à voyager, il vend des glaces à Seattle, est postier, puis chercheur d'or en Alaska, enfin, muletier pour un foreur de puits de pétrole dans le désert Mojave. En 1912, tombant sur une petite annonce réclamant des cow-boys expérimentés pouvant servir – pour 1 dollar par jour – de conseillers techniques sur des westerns produits par la Universal, il débarque à Hollywood et se fait instantanément engager en tant que figurant et cascadeur – pour 5 dollars par jour.

En deux ans, il devient acteur de complément, cameraman, scénariste, assistant metteur en scène, enfin réalisateur et producteur. Puis rencontre Harold Lloyd et crée avec lui une petite société, qu'il transforme en véritable maison de production l'année suivante, grâce à un minuscule héritage (3 000 dollars) et avec l'appui de Pathé. C'est sur la paire de lunettes à monture noire dont il affuble un jour Harold Lloyd qu'il fondera sa fortune, s'offrant dès 1919 ses propres studios à Culver City. Très vite, il se diversifie, lance plusieurs séries de films-à-deux-bobines (*« two reelers »*) avec pour acteurs-personnages Snub Pollard, Charlie Chase, la ribambelle d'enfants qui constituera bientôt l'essentiel de *Our Gang* – et Stan Laurel.

Naissance d'un tandem

Né le 16 juin 1895 dans le Lancashire (Angleterre), Arthur Stanley Jefferson, fils d'imprésario entre, comique déjà connu, dans la troupe londonienne de Fred Karno qui, en 1910, part pour les Etats-Unis. Chaplin en est la vedette, Stan sa doublure occasionnelle. Lorsqu'en 1913, Chaplin quitte la troupe pour rejoindre le producteur Mack Sennett, la compagnie se défait ; Stanley Jefferson, devenu Stan Laurel, poursuit en solo une carrière de comique et de mime, ce qui le conduit tout naturellement, en 1917, au cinéma. Metteur en scène, scénariste, gagman, Laurel, suite à un désaccord avec Louis B. Mayer, dissout sa compagnie et se joint à Hal Roach.

Son futur compère, Oliver Norvelle Hardy, né à Harlem (Georgie) le 18 Janvier 1892 – quatre jours après Hal Roach – se destinait, lui, au chant (à huit ans, il faisait partie d'un *« minstrel show »*), mais, dès 1913, ayant viré vers la comédie, il se lance dans le cinéma. Jouant les «rondeurs», il est souvent le partenaire de comiques en renom, le pendant d'un Billy West comme Roscoe « Fatty » Arbuckle l'était de Buster Keaton (qui dirigea Hardy, en 1923, dans *Trois âges*). En 1924, il est sous contrat avec les studios Hal Roach.

Laurel et Hardy se croisent à l'occasion – ils figurent tous deux dans une comédie de 1917 intitulée *Lucky Dog*, – mais il faudra dix ans pour que se soude le tandem. Avec presque tous les comédiens du studio, Hardy et Laurel sont au générique de *Forty Five Minutes in Hollywood* (1926). Curieusement, Roach tardera à déceler la force de ce duo potentiel. Ce n'est qu'en 1927, avec *With Love and Hisses*, que l'alliance des deux hommes devient systématique. On retrouvera, sous l'égide de Roach, le tandem dans plus de cent films, dont vingt-sept longs-métrages.

Pendant plus de quarante ans, prônant une comédie plutôt sophistiquée – intrigue serrée, accent porté sur les personnages, – Roach, scénariste et gagman, mettra parfois en scène mais surtout produira près de mille films, réalisés par Frank Capra, Leo McCarey, Frank Tashlin, George Stevens, Gordon Douglas, avec Harold Lloyd, Mabel Normand, Thelma Todd et ZaSu Pitts, Theda Bara, Harry Langdon, Jean Harlow, Mickey Rooney, Fay Wray, Paulette Godard, Boris Karloff... et Ronald Reagan.

La découverte de la télévision

Vers le milieu des années 30, le *« double bill »* issu de la Grande Dépression – deux longs-métrages au même programme – entraîne la mort commerciale du *« two reeler »*. Roach, qui a réussi son passage du muet au parlant, s'essaie au long-métrage. Mais l'accueil réservé à *Madame et son clochard* (avec Constance Bennett), *Topper* (Cary Grant et Carole Lombard), *Des souris et des hommes*, avec Lon Chaney, est sans commune mesure avec le succès rencontré par les courts-métrages avec Harold Lloyd ou Laurel et Hardy.

Pendant la seconde guerre mondiale, le studio de Culver City produit des films de propagande pour l'armée américaine. A plus de cinquante ans, Roach reprend du service : lieutenant-colonel, basé à Londres, il observera de près le débarquement en Normandie. (Curieusement, avant la guerre, il faillit produire plusieurs films italiens en association avec... Benito Mussolini.) Après la guerre, reconnaît-il, il a quelque peu perdu de sa passion. Il regrette surtout le format du court-métrage, idéal, à ses yeux, pour la comédie. *« Le rire est une émotion brève »*, expliquait-il en janvier dernier au *New York Times*.

Ce qui le porte tout naturellement vers un média nouveau : la télévision. Dès 1948, nombre de séries TV seront tournées sous sa bannière (ou dans ses studios), dont *Amos'n'Andy*, *Blondie*, *The Lone Ranger*, les shows de Groucho Marx, de George Raft, d'Abbott et Costello... John Ford, Buster Keaton, John Wayne sont au nombre des acteurs et des réalisateurs qui auront travaillé pour la Hal Roach Television Corporation. En 1955, il vend ses studios à son fils, Hal Roach Jr., quatre ans plus tard, l'entreprise est en faillite. Hal Roach la réorganise mais se vouera surtout à l'exploitation de son patrimoine.

Dernier survivant des membres fondateurs de la Motion Picture Academy of Cinema and Television, il a remporté trois oscars, pour *The Music Box* (où Laurel et Hardy transportent un piano dans un escalier), pour *Bored of Education*, et pour l'ensemble de sa carrière. En janvier dernier, le Smithsonian Institute l'honorait au Museum d'histoire naturelle de Washington *« en reconnaissance de son exceptionnelle contribution à l'art, la science, l'histoire, l'enseignement et la technologie. »* Hal Roach au musée ? A l'occasion de son centenaire, il disait fourmiller de projets : un jeu télévisé, deux scénarios de long-métrage, une idée de série. Il est mort le 2 novembre dernier, juste avant son 101e anniversaire ; il est enterré dans le même cimetière que Mark Twain.

HENRI BÉHAR

▶ *Fra Diavolo*, **Action Ecoles, 23, rue des Ecoles, 75005 Paris. Tél. : 43-25-72-07.**

□ **Détente dans la guerre des écrans chinois.** – La rivalité agressive qui oppose Pékin à Taïpeh dans tous les domaines, cinéma compris, avait fait subir un triste sort au film *Cinq filles et une corde* : produit par la Taïwanaise Hsu-Feng, il était interdit en Chine populaire ; mais une des interprètes, tombée malade, ayant été remplacée par une actrice «continentale», il fut également interdit dans l'île. En autorisant finalement, et pour la première fois, la projection (le 11 décembre) à Taïpeh d'un film où apparaît une comédienne de Chine communiste, les autorités nationalistes viennent d'ouvrir la première brèche dans la grande muraille d'interdits qui sépare les écrans des deux pays.

□ **Report du *Joueur d'échecs*.** – La soirée CinéMémoire du 9 novembre à l'Opéra Garnier ayant été annulée pour des raisons techniques, la projection du film *le Joueur d'échecs*, de Raymond Bernard, musique d'Henri Rabaud, interprétée par l'Orchestre national d'Ile-de-France sous la direction de Jacques Mercier, est reportée au 22 décembre, à 20 h 30, à l'Opéra Garnier.

▶ **Tél. : 42-56-57-61.**

MUSIQUES

Suppression de la Biennale de Lyon

LYON

de notre bureau régional

La municipalité de Lyon a annoncé, par un communiqué du vendredi 18 décembre, la suppression de la Biennale de musique française dont la première édition s'était tenue dans cette ville en septembre 1991. Les raisons invoquées pour cette mesure sont d'ordre budgétaire.

La ville de Lyon, qui contribuait au budget pour la moitié (6 millions sur 12), avait créé cette Biennale, à la suite du Festival Berlioz, lui-même supprimé en 1989. Parrainée par M. Marcel Landowski, et dirigée par M. Yves Petit de Voize, cette manifestation avait pour but de défricher un patrimoine considéré comme méconnu (*le Monde* du 3 mai 1991). Elle a connu sa première édition en septembre 1991, consacrée à cent cinquante ans de musique française (1789-1939). Les concerts se sont accompagnés de toute une recherche autour des partitions, de concerts-lectures, d'édition et de production de disques (7 jusqu'à ce jour).

Cette décision de la municipalité lyonnaise peut surprendre, même si au cours du dernier conseil municipal du lundi 14 décembre, la ville de Lyon avait limité sa participation à 2,6 millions francs. Elle illustre les hésitations et les errements d'une politique condamnée à la rigueur pour des raisons financières. En ont déjà été victimes, dans le domaine de la musique, l'Ensemble Forum, spécialisé dans la musique contemporaine, et l'Ensemble harmonique de la ville. Seul le budget global de l'Opéra de Lyon échappe aux coupes : il doit passer pour 1993 et 1994 à 175 millions de francs, soit une augmentation de 40 % par rapport à 1992. Mais cette augmentation, inférieure d'ailleurs aux demandes initiales de la direction de l'Opéra, s'explique par l'ouverture du bâtiment reconstruit par Jean Nouvel qui sera inauguré le 14 mai 1993.

PIERRE MOULINIER

AGENDA

MUSIQUE

CONCERTS

LE CERCLE(43-22-50-46). Vienne Express Trio, Alexandre Markeas : jusqu'au 27 décembre. 13 h dim. Anne Thomas (piano), Michel Ripoche (violon), Eric Fonteny (violoncelle). Brahms, J. Strauss, Kreisler.

EGLISE DES BILLETTES(42-46-06-37). Aude Heurtematte : 20 h jeu. ; 10 h ven. Orgue. Bach.

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Nouvel Orchestre de chambre français : 20 h 30 mer. Liliane Corbey (direction). Vivaldi, Corelli, Bach, Haendel.

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Chorale orientale orthodoxe de Paris : 16 h ven. Philharmonia de chambre de Paris : jusqu'au 2 janvier 1993. 20 h 30 sam. Charles Limouse (flûte), Dario Perez (violon, direction). Pachelbel, Albinoni, Mozart, Vivaldi.

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Chœur Rybine de Moscou : 17 h 30 ven., dim. ; 20 h 45 sam. ; 20 h 30 lun., mar. Vladimir Lisnievski (ténor), Alexandre Naoumenko (basse), Valery Rybine, Nikolaï Karetnikov (direction). Chants orthodoxes de Noël, Chants spirituel du XXe siècle.

LE MADIGAN(42-27-31-51). Radu Bildar, Pascal Godart : jusqu'au 30 décembre. 22 h 30 mer. Violon, piano. Roussel, Ravel, Saint-Saëns Marie Lacôte, Gianni Saponara : 22 h 30 lun., mar. Mezzo-soprano, piano. Dvorak, Poulenc, Ravel, Rossini. Offenbach.

SALLE PLEYEL(45-63-88-73). Hansel und Gretel : 20 h mer. Conte lyrique d'Humperdinck. Julie Kaufmann, Nadine Secunde, Veronica Cangemi (sopranos), Camille Capasso, Helga Dernesch (mezzo-sopranos), François Le Roux (baryton), *Maîtrise et Orchestre philharmonique* de Radio-France, Marek Janowski (direction) Budapest Strauss Symphony Orchestra : jusqu'au 31 décembre. 20 h 30 sam., lun., mar. ; 14 h 30 dim. Ballets Sopianae, Istvan Bogar (direction). Musique et danses viennoisesf.

Périphérie

LE RAINCY. CENTRE CULTUREL THIERRY-LE-LURON(43-02-42-00). Budapest Strauss Symphony Orchestra : 20 h 30 mer. Istvan Bogar (direction).

OPÉRAS

BOUFFES DU NORD (46-07-34-50). Impressions de Pelléas : jusqu'au 23 janvier 1993. 20 h 30 mer. D'après Pelléas et Mélisande de Debussy. Avec Jean-François Lapointe, Gérard Théruel (barytons), Thomas Randle (ténor), Jungwon Park, Kyoko Saito, Ai Lan Zhu (sopranos), Armand Arapian, Wojciech Drabowicz, Vincent Le Texier, Jean-Clément Bergeron (barytons-basses), Roger Soyer (basse), Norma Lerer, Sylvia Schlüter (mezzo-sopranos), Jeff Cohen, Claude Lavoix, Vincent Leterme, Olivier Reboul (piano), Peter Brook (mise en scène), Marius Constant (réalisation musicale).

> **Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).**

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Lischen et Fritzchen & les fables de La Fontaine : jusqu'au 3 janvier 1993. 20 h 30 mer., jeu., sam. ; 15 h 30 ven., dim. D'Offenbach. Elisabeth Conquet (soprano), Alain Paris (baryton), Ensemble instrumental de Fontainebleau, Pierre Merle-Portales (direction), Robert Fortune (mise en scène).

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Saint François d'Assise : 18 h mer., sam., mar. Opéra de Messiaen. Dawn Upshaw (soprano), José Van Dam (basse), Orchestre et chœur de l'Opéra de Paris, Sylvain Cambreling (direction), Peter Sellars (mise en scène).

OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (42-86-88-83). Les Mousquetaires au couvent : jusqu'au 3 janvier 1993. 20 h mer., mar. ; 17 h ven., dim. ; 14 h 30 20 h sam. De Louis Varney. Gabriel Bacquier (basse), Michel Vaissère (baryton), Pierre Catala (ténor), Lucette Raillat (mezzo-soprano), Carole Clin, Patricia Jumelle, Cécile Galois (sopranos), Chœurs du CNIPAL, Orchestre ProMelodia, Jean-Paul Chicheret (direction), Michel Dunand (mise en scène).

THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). La Servante maîtresse : jusqu'au 6 février 1993. 18 h 45 mer., jeu., ven., sam., dim., mar. Opéra de Pergolèse. Igor Lewis Borg, Guy Vives (barytons), Simine David, Marie-Claire Leblanc (soprano), Pierre Muller, Sandra Boyer (piano), Elisabeth Navratil (mise en scène).

ELDORADO (42-49-60-27). Rose de Noël : jusqu'au 1er janvier 1993. 17 h jeu. ; 15 h 30 ven. ; 14 h sam., dim. Opérette de Franz Lehar. Avec Richard Finell, Kriss Keller, Eliane Varon, Philippe Béranger, Jean-Paul Queret, Gilles Biot, Christian Blain, Luc David, Sylvie Van Der Meulen, Richard Finell (mise en scène), Laetitia Pozzo (chorégraphie).

JAZZ, POP, ROCK

L'ARBUCI JAZZ CLUB (44-41-14-14). Philippe Petit Trio : jusqu'au 30 décembre. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. Piano, Pierre Maingourd (contrebasse), Eric Dervieu (batterie).

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Richard Raux Mega Sextet : 22 h 30 mer., jeu., ven. ; Stéphane Persiani Quintet : 22 h 30 sam., dim. ; Bobby Few, A. Jones, R. Doumbe, N. McGhie : 22 h 30 lun. ; Jam Session : jusqu'au 29 décembre. 22 h 30 mar.

AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). Les Naufragés, Cropdusters : 20 h 30 mer. ; Jad Wio, Rosario : 20 h 30 mar.

BAISER SALÉ (42-33-37-71). *Jam Session* : jusqu'au 30 décembre. 22 h 30 mer. ; Roccoco Septet : jusqu'au 31 décembre. 22 h 30 jeu., ven., sam., dim., lun., mar.

BATACLAN (47-00-30-12). Taxi créole : 20 h mer.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Carol Cass : 22 h 45 mer., jeu., ven., sam., dim. Georges Arvanitas (piano), Luigi Trussardi (basse), Charles Saudrais (batterie) ; Rhoda Scott : jusqu'au 5 janvier 1993. 22 h 45 lun., mar.

BOUFFONS THÉATRE (42-38-35-53). Hot Bananes : 16 h sam.

CAFÉ RIVE-DROITE (42-33-81-62). Ety Zak et les Stompers : jusqu'au 3 janvier 1993. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Jean-Luc Parodi Quartet : jusqu'au 29 décembre. 21 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar.

LE CERCLE (43-22-50-46). Jazz Art Bop : 20 h 30 mer., sam., lun., mar. Alain Mion (piano), Jacques Vidal (contrebasse), Jean-Claude Jouy (batterie).

LA CLEF (42-51-04-78). Duo Paylet-Cuniot : 18 h 30 mer., ven., sam., dim.

DEL RIO CAFÉ. R. Malhes, G. Locatelli, R. Fixy : 22 h mer. ; Armando Assouline Tropical Jazz : 22 h lun., mar.

FRONT PAGE (42-36-98-69). Tell Mama : 22 h 30 mer. ; Blues Héritage : 22 h 30 ven. ; Bluesmaniacs : 22 h 30 sam. ; House Band Jam Session : jusqu'au 27 décembre. 22 h 30 dim. ; Frogmouth : jusqu'au 28 décembre. 22 h 30 lun. ; Frimousse : 22 h 30 mar.

GIBUS (47-00-78-88). Monsieur : 23 h mer. ; Tree : 23 h jeu. ; Les Inactifs : 23 h ven. ; Living Ways, Diabolus In Musica : 23 h mar.

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Trio Jazz Middle : 21 h ven. ; Trio New Orleans : jusqu'au 26 décembre. 21 h sam.

JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). Stefan Patry Group : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim. Orgue, chant, Patrick Artero (trompette), Pierre-Louis Cas (saxophone), Nicolas Peslier (guitare), Fred Mathet (basse), François Réau (percussions), Laurent Galeazzi (batterie) ; Boto et Novos Tempos : jusqu'au 3 janvier 1993. 22 h 30 dim. ; Lionel Hampton and his Orchestra : jusqu'au 9 janvier 1993. 22 h 30 lun., mar.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Antenor Bogea Group : 22 h 30 mer. ; Mra Oma & Brotherhood : 22 h 30 sam. ; Christelle Dobat Quartet : 22 h 30 lun., mar.

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Boozoo's Jazz Combo : 21 h mer. ; Jacques Caroff Group : 21 h jeu. ; Michel Mardigian Jazz Group : 21 h ven. ; Philippe de Preissac Group : 21 h sam., mar. ; Michel Bescont Trio : 21 h lun.

LE MONTANA (45-48-93-08). Chris Henderson Quartet : jusqu'au 31 décembre. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Serge et Nivo Rahoerson : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Pierre Calligaris : 22 h lun., mar.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Just Friend : 21 h sam. ; Emery Davis : 21 h mar.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Saxomania : 21 h mer. ; High Society Jazz Band : 21 h sam. ; Hot Papaz : 21 h lun. ; Claude Luter Quintet : 21 h mar.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Michel Boss, Alain Marquet, Louis Mazetier : 22 h 45 mer. Trompette, clarinette, piano ; Carl Schlosser, Emmanuel Bex, François Laudet : 22 h 45 ven., sam. Saxophone, orgue, batterie ; Barney Wilen, Michel Zenino, Jean-Pierre Arnaud : 22 h 45 mar.

REX CLUB (45-08-93-89). Sister Iodine : 23 h 30 mer. Soirée Metallic Jungle ; *Wake-up : jusqu'au 31 décembre*. 23 h jeu. ; Nuits exotiques : jusqu'au 26 décembre. 23 h sam. ; Blues en soi : 23 h ven. Soirée Planète rock.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Les Arrache-cœurs : jusqu'au 31 décembre. 22 h mer., ven., mar.

SLOW CLUB (42-33-84-30). Jean-Paul Amouroux Boogie Machine : 22 h mer., ven., sam. ; Handi Scott : jusqu'au 9 janvier 1993. 22 h mar.

SUNSET (40-26-46-60). Hamet Gulbay : 22 h 30 mer. ; Bobby Few Quartet : 22 h 30 ven., sam. ; Emmanuel Sourdeix Trio : 22 h 30 lun.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Vincent Magnier et Cie : 19 h jeu., ven., sam. ; 15 h dim.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (40-26-28-58). Andres Ramos : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Stand By : 22 h mar. ; Brothers McDaniel : 22 h 30 sam.

LA VILLA (43-26-60-00). Lavern Butler Quartet : jusqu'au 2 janvier 1993. 22 h 30 mer., ven., sam., dim., lun., mar.

Périphérie

SAINT-DENIS. THÉATRE GÉRARD-PHILIPE (42-43-17-17). Tata Bambo, *Coumba, Sidibe, Sorry Bamba, Kita* : 20 h 45 jeu. Dans le cadre du Festival Africolor.

CHANSON

BATEAU-THÉATRE (40-51-84-53). Lacouture : 20 h 30 lun.

BOBINO (43-27-24-24). Clovis : 15 h mer. Les Enfants d'abord.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Paris Musette : jusqu'au 31 décembre. 22 h jeu., ven., sam., dim., lun., mar.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Claude Nougaro : 21 h mer.

PIGALL'S. Tailla : jusqu'au 3 janvier 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 15 h dim.

PLATEAU 26 (48-87-10-75). Christian Castel : jusqu'au 28 décembre. 22 h dim., lun.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Cinq de coeur : jusqu'au 2 janvier 1993. 20 h mer., jeu., ven., sam., mar.

THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Josiane Pinson : jusqu'au 2 janvier 1993. 22 h mer., jeu., ven., sam., mar. Que reste-t-il de l'abat-jour? .

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Jean-Luc Debattice : jusqu'au 4 janvier 1993. 20 h 30 jeu., ven., sam., lun. ; 18 h 30 dim. Artiste de série noire.

THÉATRE DE LA RENAISSANCE (42-08-18-50). La Java des mémoires : jusqu'au 31 décembre. 21 h mer., jeu., ven., mar. ; 18 h 21 h 30 sam. De Roger Louret.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Franck Travail, Nathalie Villard : jusqu'au 31 décembre. 22 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar.

TOURTOUR (48-87-82-48). Les Pinces à linge : jusqu'au 15 janvier 1993. 22 h 15 mer., jeu., ven., sam., mar.

Périphérie

ISSY-LES MOULINEAUX. PARC DE L'ILE-SAINT-GERMAIN (40-08-05-03). Une nuit de Noël russe : jusqu'au 3 janvier 1993. 14 h 30 21 h mer., jeu., ven., lun., mar. ; 14 h 30 17 h 30 21 h sam. ; 14 h 30 17 h 30 dim.

NANTERRE. ESPACE CHORUS (47-32-24-42). Cendrillon : jusqu'au 3 janvier 1993. 14 h 30 mer. ; 14 h 30 17 h 30 sam. ; 10 h 30 14 h 30 17 h 30 dim.

BALLETS

CASINO DE PARIS (49-95-99-99). Ballets Xavier Checa : jusqu'au 23 janvier 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., mar. Capharnaüm, Xavier Checa, Christophe Le Glanic (chorégraphie et mise en scène).

ESPACE CARDIN (42-65-27-35). La Folle de Chaillot : jusqu'au 23 décembre. 20 h 30 mer. De Giraudoux. Avec Maïa Plissetskaïa, Théâtre chorégraphique de Rennes, Gigi Caciuleanu (chorégraphie), Dan Mastacan (mise en scène).

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Le Lac des cygnes : jusqu'au 31 décembre. 19 h 30 jeu., lun. Ballet de Tchaïkovski. Etoiles, premiers danseurs et ballet de l'Opéra de Paris, Orchestre de l'Opéra de Paris, Johnathan Darlington (direction), Vladimir Bourmeister (chorégraphie et *mise en scène*).

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Chopin & Robbins : 19 h 30 mer., sam., dim., mar. In the Night, Dances at a Gathering, The Concert, Jerome Robbins (chorégraphie), Henri Barda (piano), Orchestre national de l'Opéra de Paris, Hugo Fiorato (direction).

PALAIS DES CONGRÈS. Cendrillon : jusqu'au 3 janvier 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., mar. ; 15 h 20 h 30 sam ; 15 h dim. Ballet de Prokofiev. Avec Ekaterina Maximova, Vladimir Vassiliev, Ricardo Bustamante, Stanislas Issaiev, Balet du Kremlin, Vladimir Vassiliev (mise en scène et chorégraphie).

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Groupe Emile Dubois : jusqu'au 31 décembre. 20 h 30 mer., sam., dim., mar. La Légende de Don Juan, Jean-Claude Gallota (chor.).

PARIS EN VISITES

MARDI 22 DÉCEMBRE

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 10 h 30, métro Hôtel-de-Ville, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« L'Opéra Garnier, de la rotonde des abonnés au plafond de Chagall et au Musée », 11 heures (P.-Y. Jaslet).

Exposition : « Odilon Redon », 11 heures, Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (M. Hager).

« Histoire et fonctionnement de l'hôtel des ventes au Nouveau *Drouot* », *14 h 30 et 16 h 30*, sortie métro Richelieu-Drouot, en face du Crédit du Nord (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

Exposition : « Sisley à Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (M.-C. Lasnier).

« A la découverte de l'UNESCO », 14 h 15, entrée place de Fontenoy (Paris et son histoire).

Exposition : « Les livres des rois », à la Bibliothèque nationale, 14 h 30, 58, rue de Richelieu (D. Fleuriot).

« L'Ecole normale de musique A.-Cortot », 14 h 30, 114 *bis*, boulevard Malesherbes (S. Rojon-Kern).

« Galeries et passages au cœur de Paris », 14 h 30, métro Palais-Royal, sortie place Colette (Europ explo).

« Hôtels et jardins du Marais sud. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Montmartre, une butte sacrée, un village pittoresque et vivant », 14 h 40, sommet du funiculaire, au fanion Paris autrefois.

« Réalisation récente d'Oscar Niemeyer, le siège du journal *l'Humanité* à Saint-Denis », 14 h 45, sortie métro Saint-Denis-Basilique (Monuments historiques).

« Le dix-neuvième siècle au Musée Carnavalet », 14 h 45, dans la cour du musée, 23, rue de Sévigné (Visite pour les jeunes. Monuments historiques).

« L'église Saint-Sulpice », 15 heures, place Saint-Sulpice, près de la fontaine (Bourgogne en découverte).



SPORTS

VOILE : le Super Yacht d'or de Bercy

Une récréation avant la Coupe de l'America

Le premier Super Yacht d'or, organisé sur un bassin aménagé dans le Palais omnisports de Paris-Bercy (*le Monde* daté 20-21 décembre), a réuni quelques-uns des meilleurs barreurs de la Coupe de l'America. Le Néo-Zélandais Russell Coutts, champion du monde 1992 de match racing et barreur du prochain défi des Kiwis, s'est imposé dans les deux manches disputées les 19 et 20 décembre sur des mini-voiliers de 3,70 mètres de long. L'épreuve était dotée de 100 000 dollars de prix, dont 200 000 francs pour le vainqueur.

Avec des Miniji (minic jauge internationale), d'où émergeaient seulement les têtes d'illustres barreurs comme Paul Cayard, Chris Dickson, Marc Pajot, Marc Bouët, Rod Davis, Peter Gilmour, Russell Coutts ou David Dellenbaugh, le tacticien d'*America 3*, le premier Super Yacht d'or de Bercy aurait pu inspirer un dessinateur pour une caricature de la Coupe de l'America. La dimension du plan d'eau (80 mètres sur 40), à peine plus grand que le bassin des Tuileries, les spis tenus à bout de bras par les skippers ou le gouvernail actionné au pied par un palonnier, accentuaient encore l'impression de cour de récréation pour marins en manque de grand large.

Débarrassés du stress et des enjeux qui leur rongeaient les visages à San-Diego, les skippers de l'America ont profité de leur séjour parisien pour se détendre dans un climat de complicité inhabituel. Leur esprit de compétition a repris le dessus dès le début des régates. Les doutes que l'on pouvait avoir sur l'intérêt sportif de ces affrontements en match racing (duels) s'estompaient vite devant le sérieux des manœuvres de «circling» pour aborder la ligne de départ dans la meilleure position ou la rigueur du marquage lors des virements de bord.

Quinze challengers

A la surprise générale, ces mini-voiliers, plus proches du jouet que des monstres de la Coupe de l'America, n'ont pas seulement donné l'occasion à un public tenu habituellement à l'écart des plans d'eau de mieux se familiariser avec les vedettes et les règles de la plus vieille épreuve sportive du monde, mais ils ont permis de confirmer la hiérarchie des courses en match racing. Vainqueur des deux manches, où il a battu en finale l'Australien Peter Gilmour, puis son compatriote Rod Davis, le Néo-Zélandais Russell Coutts a fait étalage de cette agressivité parfaitement maîtrisée qui lui a valu le titre de champion du monde 1992 de match racing et sa sélection comme barreur du prochain défi kiwi en 1995.

Cette récréation terminée, les skippers de l'America vont devoir se replonger au plus vite dans la préparation de l'édition 1995, déjà placée sous le double signe de la récession économique et des manœuvres en eaux troubles. Quinze yacht-clubs ont déposé leur défi et versé 75 000 dollars de caution avant la date limite du 12 novembre. Ils devraient être moins nombreux pour disputer les premières régates de la phase éliminatoire des challengers, la Coupe Louis-Vuitton.

Sept mois après son triomphe, Bill Koch, dont la Fondation America 3 fait l'objet d'un contrôle fiscal, laisse entendre qu'il ne défendra probablement pas l'aiguière d'argent (1). Ses bateaux et tous les programmes de recherche, seraient à vendre pour quelque 30 millions de dollars. La situation est tout aussi confuse chez les challengers qui n'ont pas réussi à désigner leur représentant («challenger of record»), auprès du Yacht-club de San-Diego (SDYC).

Premier à avoir déposé un défi et seul à avoir versé la caution dans les trois mois suivant la victoire d'*America 3*, Marc Pajot avait incité le Yacht-club de France (YCF) à s'auto-proclamer «challenger of record». Cette fonction, décidée en 1988 pour éviter le renouvellement de défis individuels comme celui des Néo-Zélandais après la coupe de 1987, n'est pas seulement honorifique. Elle permet de gérer le montant des cautions, les droits de télévision et une partie du budget consacré à l'épreuve par Louis Vuitton (50 millions de francs). Désigné «challenger of record» pour 1992, le défi italien avait même été suspecté d'exercer une trop grande influence sur le jury des régates.

Sans avoir consulté les autres challengers, le YCF avait profité de la Nioulargue pour mettre au point, le 9 octobre, avec Fred Delaney, commodore du SDYC, le protocole fixant la date (5 mai 1995 pour le début des régates), le bateau (class America comme en 1992), le nombre de courses (neuf au lieu de sept) et le type de parcours (huit aller-retour au près et au portant avec suppression du bord en Z nécessitant l'usage de spis asymétriques), pour la prochaine Coupe de l'America.

Une maladresse diplomatique qui allait susciter, à l'initiative de Raul Gardini, finaliste de la dernière coupe avec *Il-Moro-di-Venezia*, l'hostilité des challengers italien, espagnol, japonais et australien. Convoqués le 20 novembre par le YCF, les challengers refusaient de se rendre à cette invitation et annonçaient qu'ils se réuniraient une semaine plus tôt à San-Diego. A cette occasion, le YCF devait renoncer au rôle de «challenger of record». Le protocole négocié à Saint-Tropez était annulé et Marc Pajot, venu représenter le Yacht-club de Sète, qui n'avait pas encore été reconnu par le SDYC, était écarté de la réunion et des votes.

Au-delà de ces maladresses, Marc Pajot inquiète surtout les autres challengers par ses initiatives pour sa troisième campagne de l'America. Alors que défenseurs et challengers souhaitent se mettre d'accord sur des mesures (construction limitée à deux bateaux par défi, interdiction de certains matériaux trop coûteux) permettant de limiter des budgets devenus pharaoniques, le skipper français a choisi de s'appuyer sur les deux défis déposés aux noms des Yachts-clubs de France et de Sète.

Comme en formule 1

A l'image d'une écurie de formule 1 automobile organisée autour d'une équipe d'ingénieurs qui préparent deux voitures pour deux pilotes, Marc Pajot veut mettre en place une cellule technique dirigée, comme lors de la précédente campagne, par Philippe Briand et Philippe Pallu de la Barrière, qui travailleront pour deux équipages appelés à participer sous leurs couleurs respectives à la Coupe Louis-Vuitton.

Cette formule présenterait l'avantage d'accroître la marge d'innovations par rapport aux adversaires et de maintenir la motivation des équipages dans la période d'entraînement, sans pour autant doubler tous les postes d'un budget chiffré à 250 millions de francs pour quelque 75 000 heures de recherche, la construction de quatre bateaux et les salaires d'une centaine de personnes, dont trente-cinq navigants dans l'ultime phase.

Comme lors de ses deux précédentes campagnes, Marc Pajot entend cumuler les fonctions de patron sportif et de barreur. *«Si je continue ainsi, c'est parce que je me sens capable de gagner la coupe»*, dit-il. Pour démontrer qu'il n'a rien perdu de sa détermination, il annonce pour 1993 cent soixante jours de navigation dans les compétitions de match racing, de formule 1 et de 50 pieds IOR, tout en poursuivant les négociations pour renouveler ses accords avec les partenaires technologiques (Dassault aviation, Bassin d'essais des carènes, Centre national d'études spatiales) et la recherche de budgets pour alimenter son nouveau «club America».

Si la Ville de Paris lui a confirmé son soutien de principe, elle n'entend pas s'engager pleinement avant que le financement du défi ne soit assuré. De ce côté-là, rien ne semble devoir bouger avant les élections législatives de mars. Principal bailleur de fonds du précédent défi et toujours propriétaire des bateaux, le groupe Legris industries cherche une porte de sortie. *«Dans la conjoncture économique actuelle, nous ne sommes pas disposés à repartir*, indique Yvon Jacob, président du groupe. *Nous souhaiterions transmettre l'outil dans de bonnes conditions pour ne pas perdre le savoir-faire accumulé.»* Un moment intéressée, la Lyonnaise des eaux a, semble-t-il, renoncé à s'engager dans cette bataille navale.

Le bouclage de ce budget s'annonce d'autant plus difficile qu'un autre défi français a été déposé par le Yacht-club d'Antibes. A l'origine de cette initiative, on retrouve Jacques Dewailly, président de la Générale de chauffe, Roger Caille, PDG de Jet Services, et Eric Ogden, ancien directeur technique du précédent défi jusqu'en février 1991. Les trois hommes qui reprochaient alors à Marc Pajot sa gestion et son exercice trop solitaire du pouvoir, avaient tenté de le faire débarquer pour offrir la barre à Marc Bouët. En refusant de se désolidariser de son skipper, ce dernier avait fait échouer la manœuvre et provoqué le départ des trois protagonistes.

L'exemple japonais

S'inspirant de l'exemple des Japonais qui avaient fait appel à quarante industriels cotisant à parts égales pour financer le Nippon challenge, les responsables du défi antibois espèrent réunir entre dix et vingt partenaires pour assurer un budget de 100 à 120 millions de francs. Ami de Bill Koch qu'il a connu dans le championnat du monde des maxis, Jacques Dewailly négocie les conditions d'une aide éventuelle du vainqueur de la Coupe de l'America.

L'équipe technique reposerait sur un quatuor d'architectes : Gilles Ollier, Bernard Nivelt, Luc Bouvet et Olivier Petit. Pour les navigants, le défi antibois ferait, sans doute, appel au Corum sailing team. Cette équipe, qui s'est dotée d'une structure professionnelle permanente depuis sa victoire dans l'Admiral's cup 1991, reçoit le renfort de Marc Bouët, en rupture avec Marc Pajot, pour tenter de conserver son trophée l'été prochain.

«Notre ambition est de monter un projet raisonnablement cher et de montrer que l'on peut encore prendre du plaisir à naviguer dans une compétition comme la Coupe de l'America», affirme Eric Ogden. Dans la conjoncture économique actuelle, il serait toutefois bien surprenant et même déraisonnable de voir trois bateaux français engagés simultanément à San-Diego dans les régates éliminatoires de la Coupe de l'America.

GÉRARD ALBOUY

(1) Pour revivre toutes les péripéties de la victoire d'*America 3*, les Editions Ouest-France ont publié en français le livre officiel du comité organisateur de la coupe. *La Coupe de l'America 1851-1992*, 208 pages, 395 francs.

ATHLÉTISME : le cross du *Figaro*

L'argent de la boue

Simon Chemoiwyo est devenu, dimanche 20 décembre à Paris, le premier Kényan à s'imposer dans la course des as du cross du *Figaro*, épreuve phare d'une compétition qui a rassemblé 24 000 coureurs en deux jours. Il a devancé le favori français Thierry Pantel de quatre secondes. La Française Farida Fates a remporté l'épreuve féminine.

«Comment s'appelle-t-il?». Encore essoufflé par son sprint, Thierry Pantel pose à son tour la question qui vient de voler de bouche en bouche, le long des allées boueuses du bois de Boulogne. Qui est ce Kényan qui vient de le distancer nettement, sans effort apparent, après avoir profité du train mené par trois de ses compatriotes? Thierry Pantel avoue ne l'avoir *«jamais vu»* auparavant. Et pour cause : Simon Chemoiwyo n'avait encore jamais disputé de cross-country hors de son pays. Ce militaire de vingt-quatre ans n'a débarqué de Nairobi que l'avant-veille de l'épreuve, après un détour par Londres. En voyant l'inconnu franchir la ligne, les organisateurs du cross se sont même demandé s'il s'était régulièrement inscrit sur la liste de départ. Son *curriculum vitae*, vierge de tout succès, n'avait pas attiré leur attention, à l'affût de l'étranger anonyme, pollueur de palmarès en puissance.

Déclin médiatique

Simon Chemoiwyo a eu l'air de s'étonner de l'intérêt qu'il suscitait, comme s'il ne se rendait pas compte qu'il venait de violenter une institution. Il semblait n'avoir gagné ce cross du *Figaro* que pour s'acquitter d'un travail *«amusant»* selon lui, et rémunérateur. Avec un prix de 30 000 francs en poche, le Kényan aura largement amorti son déplacement. Avec les récompenses de deux de ses compatriotes – troisième et sixième – ils ramèneront en tout 50 000 francs à Londres, chez leur manager anglais qui ne manquera pas de prélever une commission substantielle au passage. Kim MacDonald, qui gère en outre la carrière de plusieurs athlètes de renom, s'est fait ainsi une spécialité de ces coureurs kényans qu'il va découvrir dans leur pays pour les lancer sur le circuit européen. En comptant les membres d'écuries moins réputées, ils seraient plus d'une trentaine à courir les récompenses dans les cross-country et les courses sur route du Vieux Continent. Sans oublier les ressortissants des anciens pays de l'Est, eux aussi attirés par la manne.

Tels des coucous, ces coureurs-là viennent s'installer, grâce à leur talent, dans des épreuves taillées sur mesure pour d'autres. Mais en France, les vedettes nationales n'en sont pas pour autant réduites à crier misère. *«Depuis plusieurs années*, explique Claude Buffaut, manager au sein de la Fédération française d'athlétisme (FFA), *il se produit le même phénomène que dans le tennis où une cinquantaine de joueurs peuvent espérer vivre de leur raquette en parcourant les compétitions nationales mineures. En cross-country, ils sont une petite quinzaine à passer de course en course et à parvenir à gagner leur vie. Certains ne cherchent même pas à étalonner leurs performances sur les pistes, en été»*. Les sommes sont distribuées sous deux formes : les prix à l'arrivée, qui peuvent approcher des 50 000 francs, et, pour attirer les athlètes les plus réputés, les primes de départ ou de notoriété. Dimanche, Thierry Pantel, l'une des vedettes du cross-country français, aura ainsi empoché 20 000 francs pour sa deuxième place, plus 10 000 francs de prime de départ, soit autant que son vainqueur méconnu.

Dans beaucoup de petites compétitions, la distinction n'est toutefois pas aussi nette. *«Je les appelle les courses électorales*, confie Paul Cheyrouze, chargé de la promotion à la FFA. *Un maire veut organiser une course de prestige dans sa commune, avec une vedette, souvent originaire de la région. Il lui promet un beau prix d'arrivée, qu'il est assuré de gagner puisqu'il domine largement les autres coureurs. Ainsi l'athlète remporte la mise, en courant à son rythme d'entraînement»*.

Conséquence de ces pratiques : ces dernières années, le cross-country avait subi de plein fouet la concurrence des courses sur route, plus faciles à organiser. Surtout, le paysage des cross français ressemblait à un archipel d'épreuves mineures, où les meilleurs coureurs se croisaient rarement. L'intérêt médiatique pour la discipline a décliné. Et les responsables de la FFA s'arrachaient les cheveux en voyant leurs meilleures chances de médailles dans les compétitions internationales s'épuiser à courir le cachet, avec d'autant plus d'acharnement que la saison de cross est courte, d'octobre à février.

Dans la foulée de la place de vice-championne du monde de l'équipe de France, en mars dernier, ils ont donc décidé d'offrir une colonne vertébrale à leur saison hétéroclite, en réformant le challenge des Mutuelles du Mans, qui existe depuis six ans.

Vase clos

Depuis le début de la saison, la compagnie d'assurance a consenti un effort financier, en versant une aide de 50 000 francs aux organisateurs de six cross-country de premier plan (1). Les vedettes sont attirées par des primes d'engagement calculées en début d'année : 20 000 francs par épreuve pour Thierry Pantel et Annette Sergent, 15 000 francs pour Bruno Le Stum et Tony Martins. En fin de saison, le classement général des six épreuves, auquel s'ajoutent ceux des championnats de France et du monde, attribuera des récompenses allant de 3 000 à 60 000 francs et déterminera l'échelle des primes d'engagement de l'année suivante.

S'il a réussi à donner une nouvelle cohérence à la discipline, le challenge n'a pas tout à fait réussi à sortir le cross-country de son marasme. La fédération s'irrite de voir les organisateurs continuer à favoriser les rares coureurs médiatiques et rechigner à engager les jeunes espoirs. *«Les Français ont tort de courir en vase clos*, estime également Bruno Cavelier, un manager français. *Ils devraient rechercher la concurrence internationale pour progresser»*. Quant aux espoirs de toucher le grand public, ils ont tourné court. Au moment où le cross-country fait un effort pour se rendre agréable à l'œil profane, la télévision se détourne de lui. Ainsi France 3, après avoir retransmis la première épreuve de la saison, a préféré oublier son accord avec les Mutuelles du Mans, et ne plus diffuser les autres courses, pour cause d'audience insuffisante.

JÉROME FÉNOGLIO

(1) Le cross du *Figaro*, sponsorisé par une compagnie d'assurance concurrente, n'en fait pas partie.

FOOTBALL

M. Fournet-Fayard réélu à la tête de la FFF

Jean Fournet-Fayard a été réélu, samedi 19 décembre, à la présidence de la Fédération française de football. Seul candidat, il obtenu plus de 89 % des suffrages de l'assemblée fédérale. C'est le troisième mandat de quatre ans de Jean Fournet-Fayard, soixante ans, qui avait succédé en 1984 à Fernand Sastre.

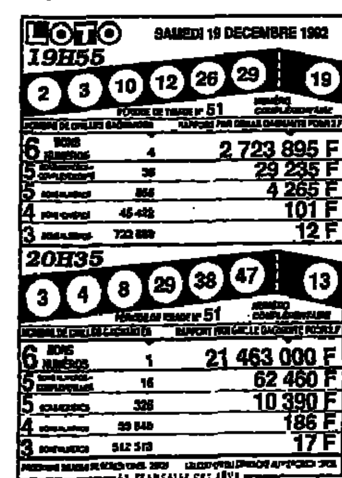
Le président de la FFF est toujours inculpé dans le cadre de l'enquête sur la catastrophe de Furiani (*le Monde* du 2 juin).

Nouveau président au Racing Club de France

M. Xavier de La Courtie est devenu le treizième président du Racing Club de France, samedi 19 décembre. Ancien président de la section golf, ce directeur adjoint de la banque Via, âgé de cinquante-quatre ans, était entré au comité directeur du club en 1990 en critiquant la gestion du président Alain Danet.

Ses partisans avaient obtenu les dix postes renouvelables de ce comité lors de l'assemblée générale du 7 décembre (*le Monde* du 8 décembre). Face à M. Jean-Pierre Labro, président de la section rugby, soutenu par M. Danet qui ne se représentait pas, M. Xavier de La Courtie a été élu au premier tour par 16 voix contre 12 et 2 abstentions.

Le nouveau président a affirmé son intention de maintenir toutes les sections sportives du club grâce à la création d'une commission de parrainage réunissant des partenaires financiers et industriels, afin que le sport de haut niveau ne soit pas supporté par les seules cotisations des sociétaires.


LOTO — SAMEDI 19 DECEMBRE 1992

19H55 : 2 3 10 12 26 29 — complémentaire 19

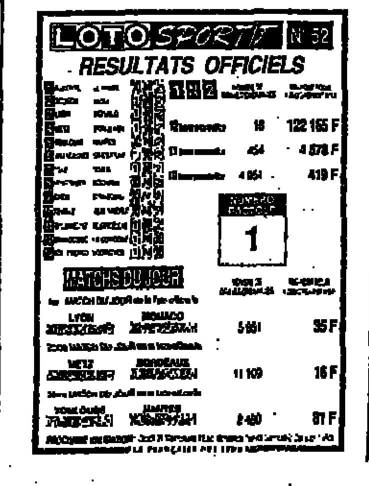
Tirage n° 51

6 bons numéros	4	2 723 895 F
5 + complémentaire	36	29 235 F
5	[illegible]	4 265 F
4	[illegible]	101 F
3	[illegible]	12 F

20H35 : 3 4 8 29 38 47 — complémentaire 13

Tirage n° 51

6 bons numéros	1	21 463 000 F
5 + complémentaire	16	62 460 F
5	326	10 390 F
4	[illegible]	186 F
3	[illegible]	17 F


LOTO SPORTIF N° 52 — RESULTATS OFFICIELS

[illegible]	18	122 165 F
[illegible]	454	4 878 F
[illegible]	4 951	419 F

MATCHS DU JOUR

Lyon – Monaco	5 661	35 F
Metz – Bordeaux	11 109	16 F
[illegible]	[illegible]	81 F

Le championnat de France

Auxerre champion d'automne

En allant écraser Le Havre (4-1) à la veille de la trêve, Auxerre est devenu, samedi 19 décembre, champion d'automne surprise du championnat de France de première division. La formation bourguignonne devance Nantes et Monaco à la faveur du plus grand nombre de victoires. Les Nantais se sont inclinés à Toulouse (2-0) et les Monégasques ont été tenus en échec par Lyon (0-0). Quatrième du classement à un point des leaders, l'Olympique de Marseille disputera un match en retard face à Lille le 6 janvier. Pour les autres clubs, la rentrée aura lieu le 9 janvier. Avec treize buts marqués pendant cette première phase du championnat, le Caennais Xavier Gravelaine caracole en tête du classement des buteurs.

□ **Marco Van Basten «Ballon d'or».** – L'attaquant néerlandais du Milan AC, Marco Van Basten, a été officiellement désigné, dimanche 20 décembre, «Ballon d'or 1992», récompense décernée par l'hebdomadaire *France-Football* au meilleur joueur européen de l'année. Avec cette troisième récompense après celles obtenues en 1988 et 1989, Marco Van Basten rejoint son compatriote Johan Cruijff et le Français Michel Platini, seuls joueurs à avoir obtenu trois «ballons d'or».

Les résultats

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division

(Dix-neuvième journée)

*Caen b. Strasbourg	3-0
*Lille et Nîmes	2-2
*Valenciennes et Saint-Etienne	0-0
*Toulouse b. Nantes	2-0
*Metz et Bordeaux	1-1
*Lyon et Monaco	0-0
*Toulon et Lens	2-2
Auxerre b. *Le Havre	4-1
*Montpellier b. Sochaux	1-0

Classement : 1. Auxerre, Nantes et Monaco, 26 pts ; 4 . Marseille, 25 ; 5. Paris-SG, 24 ; 6. Bordeaux, 23 ; 7. Strasbourg, 21 ; 8. Saint-Etienne et Montpellier, 20 ; 10. Lyon et Sochaux, 19 ; 12. Caen et Le Havre, 17 ; 14. Metz et Toulouse, 15 ; 16. Lens, 14 ; 17. Valenciennes, Nîmes et Lille, 13 ; 20. Toulon, 12.

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

(Seizième journée)

*Limoges b. Cholet	79-52
*Levallois b. Montpellier	82-71
*Pau-Orthez b. Gravelines	98-76
*CRO Lyon b. Racing-PSG	101-93
*Roanne b. Le Mans	89-82
*Antibes b. Châlons	113-67
Villeurbanne b. *Dijon	81-75

Classement : 1. Limoges, 32 pts ; 2. Antibes, Cholet et Pau-Orthez, 28 ; 5. Gravelines, 27 ; 6. Racing-PSG, 26 ; 7. Levallois et Villeurbanne, 23 ; 9. CRO Lyon, Roanne et Châlons, 21 ; 12. Montpellier et Le Mans, 20 ; 14. Dijon, 18.

PATINAGE ARTISTIQUE

CHAMPIONNATS DE FRANCE

Surya Bonaly, a remporté samedi 19 décembre à Grenoble sa cinquième couronne de championne de France, devant Marie-Pierre Leray et Laetitia Hubert. Eric Millot a obtenu de justesse son quatrième titre national face à Philippe Candeloro. Marie-Pierre Leray et Frédéric Lipka ont enlevé le titre de l'épreuve par couples.

SKI ALPIN

Coupe du monde messieurs à Kransjka-Gora

Le Luxembourgeois Marc Girardelli a remporté dimanche 20 décembre le slalom géant de Kransjka Gora (Slovénie) comptant pour la coupe du monde. Il devance le Norvégien Lasse Kjus et le Suédois Fredrik Nyberg. Samedi, le Suédois Tomas Fogdoe s'était adjugé la première place en slalom, profitant d'une erreur de Patrice Bianchi. Vainqueur de la première manche, le Français a manqué une porte au début de la deuxième partie de l'épreuve. Tomas Fogdoe a devancé l'Italien Alberto Tomba et l'Allemand Peter Roth.

Coupe du monde dames à Lake-Louise

L'Allemande Katja Seizinger a enlevé dimanche 20 décembre le Super-Géant de Lake-Louise (Canada) comptant pour la Coupe du monde féminine. Elle devance la Russe Tatiana Lebedeva et l'Allemande Regina Haeusl. Samedi, Katja Seizinger avait terminé deuxième de la descente derrière la Suissesse Chantal Boumissen.

ÉCONOMIE

L'orthodoxie de M. Sapin

M. Michel Sapin ne nourrit plus trop d'illusions sur une sortie prochaine du marasme économique en France, et surtout sur une prochaine réduction du chômage. *«Pour faire diminuer le chômage en France*, a déclaré le ministre de l'économie et des finances, dimanche 20 décembre, au «Grand Jury RTL-*le Monde*», *une croissance supérieure à 3 % est nécessaire. Il faudrait une croissance de 4 %.»* Même avec une croissance supérieure à ses partenaires, la France n'arrive pas à faire reculer le chômage. Autant dire que les pistes ouvertes par le Commissariat du Plan pour la préparation du XIe Plan, sans être tout à fait nouvelles, seront utiles à explorer.

Rompant avec l'optimisme qui a marqué trop longtemps les discours officiels, M. Sapin a implicitement reconnu que l'hypothèse de croissance sur laquelle est fondé le budget 1993 – à savoir 2,6 % – ne se vérifierait pas. La faible croissance allemande et le décalage de six mois entre la manifestation de la reprise américaine et son effet sur la France ont conduit le ministre de l'économie à reconnaître que notre pays ne serait pas à l'abri du ralentissement économique en 1993. Il s'est cependant gardé d'avancer un chiffre – alors que l'OFCE parle de 1,3 % de croissance en 1993, – se bornant à assurer que la France devrait faire environ 1 % de mieux que ses partenaires.

Aussi orthodoxe que M. Bérégovoy, M. Sapin a au moins été net sur un point : il n'est pas question de changer de politique économique. Là où certains verront de l'aveuglement, d'autres se réjouiront d'une absence de démagogie. Evitant tout électoralisme, le rocardien Michel Sapin a loué les vertus de la *«désinflation compétitive»*, soulignant que *«c'est par des politiques solides, sérieuses, de sang froid, qui s'attaquent au fond des choses, qu'on arrive à s'en sortir»*. Il se déclare ainsi convaincu que la France est mieux placée pour profiter de la reprise américaine. M. Sapin n'a pourtant pas été disert sur les mesures que M. Bérégovoy devrait annoncer début janvier. Relance déguisée?

Pour l'heure, il s'agit de mettre en musique l'initiative européenne de croissance à travers une enveloppe de 170 à 200 milliards de francs pour l'Europe.

Dans la logique de cette orthodoxie, M. Sapin a vivement attaqué ceux qui, dans l'opposition, prônent une sortie du système monétaire européen (SME) alors que, *«si le franc perdait de sa valeur, les taux d'intérêt augmenteraient». «Le franc tiendra et la spéculation se cassera les dents»*, a ajouté le ministre, bien décidé à défendre la parité franc-mark et à renforcer, au nom de la défense du SME, la coopération entre la Banque de France et la Bundesbank. Reste à savoir par quelles initiatives nouvelles le couple franco-allemand va démontrer son efficacité.

MICHEL NOBLECOURT

□ **Progression de 0,8 % de la production industrielle en octobre.** – L'indice mensuel de la production industrielle calculé par l'INSEE a progressé de 0,8 % en octobre, s'inscrivant à 114,3 contre 113,4 en septembre après correction des variations saisonnières et sur la base 100 en 1985. En un an (octobre 1992 comparé à octobre 1991), l'indice progresse de 0,2 %. La progression d'octobre est entièrement due à la production d'énergie, qui a augmenté fortement (+ 8,2 % en un mois) du fait de températures plus basses que la normale. L'indice de la seule production manufacturière (qui exclut l'énergie), et dont toutes les composantes sont en baisse, régresse de 1,7 % par rapport à septembre et de 2 % par rapport à octobre 1991.

La politique du gouvernement et l'augmentation du chômage

L'UNEDIC réclame l'aide de l'Etat pour faire face à l'augmentation de son déficit

A leur demande, les partenaires sociaux gestionnaires du régime d'assurance-chômage devaient être reçus, lundi 21 décembre au matin, par M. Pierre Bérégovoy, premier ministre, et Mme Martine Aubry, ministre du travail. Ils entendaient réclamer l'aide des pouvoirs publics à un moment où l'UNEDIC s'enfonce encore dans le déficit, évalué à 21,5 milliards de francs, en cumul, à la fin du mois de novembre (*le Monde* daté 6-7 décembre).

En outre, ils devaient formuler plusieurs revendications, car ils considèrent que l'Etat ne tient pas ses engagements pour le financement de l'UNEDIC ou qu'il ne tient pas compte des répercussions que peuvent avoir certaines mesures de politique publique d'emploi sur l'équilibre du régime. Ainsi sont en suspens les règlements dus au titre de l'allocation de formation-reclassement (AFR), qui sont pris en charge à 80 % par l'Etat. Une augmentation de leur nombre permettrait d'économiser 1 milliard de francs s'ils passaient de 240 000 à 300 000. De même, un contentieux existe à propos des préretraites puisque, à 60 %, celles-ci sont supportées par le système d'indemnisation du chômage, et non par le Fonds national de l'emploi (FNE).

Enfin, les responsables de l'UNEDIC estiment que le développement des contrats emploi-solidarité (CES), assortis d'un contrat de travail, à la différence des TUC, qu'ils ont remplacés, va occasionner des dépenses supplémentaires pour le régime quand les chômeurs vont quitter ce dispositif en avril et mai 1993. Au total, plus de 500 000 personnes auront été accueillies dans les CES qu'il faudra indemniser pour la plupart d'entre eux. Mais, à l'inverse, actuellement retirés du chômage, ils ne coûtent rien en allocations pendant encore quelques mois...

Au-delà de ces reproches, le bureau de l'UNEDIC voudrait aussi obtenir un soutien dans le traitement financier de sa dette et souhaiterait la bonification de ses emprunts, qui s'élèvent à 18,5 milliards. Dans un entretien aux *Echos* du 21 décembre, M. Jean Domange, président de la commission sociale du CNPF, affirme que, *«en termes d'assurance, l'ampleur du «sinistre» dépasse la capacité du régime contractuel»*. Il réclame donc *«une redéfinition de la frontière entre l'assurance et la solidarité»*, l'une supportée par les cotisations salariales, l'autre par le budget de l'Etat. Mais il ne juge pas nécessaire de renoncer à la baisse des cotisations de 0,3 % prévue pour le 1er janvier par l'accord du 18 juillet, qui était censé sauver l'UNEDIC de la faillite.

A. Le.

En soulignant que la croissance mondiale restera «bridée» pour les quatre années à venir

Les experts du XIe Plan préconisent un partage du travail et des revenus

Entre 1993 et 1997, la croissance, faible, ne sera pas suffisante pour endiguer le chômage. Le commissaire au Plan proposera en janvier quelques idées banales ou plus iconoclastes.

Sur le front de l'emploi, l'année 1993 sera moins bonne que 1992, mais meilleure sans doute que 1994... et que celles qui suivront. Les travaux réalisés par le Commissariat général du Plan dans le cadre de la préparation du XIe Plan (1993-1997) et dont les premiers résultats ont été rendus publics jeudi 17 décembre par le commissaire au Plan, M. Jean-Baptiste de Foucauld, ne laissent à cet égard guère de doutes. Si rien n'est fait, le chômage va continuer à s'étendre dangereusement.

Avant même la publication du rapport de M. Bernard Brunhes, ancien conseiller social de M. Pierre Mauroy à Matignon, consacré spécifiquement à ce sujet, les économistes réunis au Plan autour de M. Jean-Michel Charpin, directeur des études de la BNP, et chargés de dessiner les perspectives à moyen terme de l'économie française font en ce domaine quelques suggestions. Dans un jargon très technico-économique, ils proposent en fait de s'attaquer à quelques tabous.

Première conviction forte des experts du Plan : pour lutter contre le chômage, il ne faudra pas trop compter, au cours des cinq années à venir, sur la croissance. S'ils rejettent tout scénario catastrophe – une crise du type de celle des années 30 – les auteurs du rapport estiment que la croissance mondiale restera entre 1993 et 1997 *«bridée»* par le niveau excessif des taux d'intérêt réels à long terme et par les divergences économiques persistantes. Ils retiennent en définitive deux scénarios. Le premier, extrapolant les tendances des deux années écoulées, parie, pour les pays de l'OCDE, sur une croissance moyenne tournant autour de 1,8 % l'an. Elle devrait être de 2,8 % dans le second scénario, celui – un peu plus optimiste – établi à partir *«des hypothèses considérées comme les plus probables»* par les experts consultés.

«Ce trésor chèrement acquis»

Dans ce climat morose, la France, tirant les bénéfices de la politique de *«désinflation compétitive»* devrait s'en sortir un peu mieux. *«Grâce à la maîtrise des prix, la France a une capacité de croissance équilibrée plutôt supérieure à celle de nos partenaires»*, estime M. de Foucauld qui signale que *«nous n'avons pas connu une telle situation depuis près de 30 ans»*, depuis 1961-1962 en fait. Si elle préserve *«ce trésor chèrement acquis»* (sa monnaie stable notamment), l'économie française devrait donc pouvoir croître plus rapidement que ses partenaires (entre 1,9 % et 3 % selon le scénario). La croissance est essentielle : le rapport rappelle que tout point supplémentaire permet la création de 120 000 à 140 000 emplois. Mais au cours des cinq ans à venir, elle ne suffira pas, à elle seule, pour résoudre *«spontanément»* le problème du chômage. Les modèles économétriques prévoient soit une stabilisation au niveau actuel, soit une nouvelle aggravation (le taux de chômage pouvant approcher 12 % en fin de période dans le plus mauvais des cas). Le diagnostic – et c'est la seconde idée forte du rapport – est simple : *«Notre pays a choisi jusqu'à présent implicitement une croissance à productivité rapide et donc faiblement créatrice d'emplois»*, explique M. Charpin. *«Nous industrialisons trop nos services alors que nous sommes déjà dans une situation de chômage élevé»*, commente M. de Foucauld. Ce choix a des racines culturelles profondes : *«Il traduit*, selon lui, *une difficulté dans le rapport à l'autre, une préférence de la machine à l'homme.»* La RATP a supprimé les poinçonneurs des Lilas... ou d'ailleurs, elle remplace aujourd'hui les guichetiers par des distributeurs automatiques de tickets. La liste des exemples de cette course à la productivité est longue.

Face au problème du chômage, *«nous ne sommes pas démunis»*, estime le commissaire au Plan. Pour s'attaquer aux racines du mal, les économistes font donc plusieurs suggestions. Elles portent sur le coût salarial (salaire et charges sociales), la durée du travail et les nouveaux emplois. Première proposition : elle concerne le niveau du coût salarial. Il n'est pas considéré comme globalement excessif. Mais pour M. Charpin *«il y a des preuves ténues d'une élasticité de l'emploi au coût du travail non négligeable, notamment pour les jeunes et les personnes non qualifiées»*.

En clair, le SMIC et les charges sociales élevées sont encore en France un obstacle important au développement de l'emploi. Le patronat en est convaincu depuis longtemps, la droite aussi. Ancien collaborateur de M. Jacques Delors, M. de Foucauld est sensible à cette analyse. Les experts du Plan font ici une proposition originale : ils proposent une franchise des cotisations sociales dues par l'employeur sur les 1 000 premiers francs mensuels de salaire. Cela représenterait une baisse de 2 % du coût du travail. La mesure a un coût très élevé : 50 milliards de francs. Elle pourrait être compensée par exemple par un relèvement de la contribution sociale généralisée (CSG).

675 000 emplois supplémentaires

Outre le niveau, c'est aussi de la flexibilité du coût salarial que dépend le niveau de l'emploi. M. Charpin affirme qu'*«il y a des arguments économiques en faveur d'une plus grande liaison entre le coût salarial et la conjoncture»*. Les experts suggèrent donc que soient favorisées *«toutes les formules qui accroissent la sensibilité du salaire à la situation de l'entreprise»*.

Avec M. de Foucauld, ils relancent ensuite le débat sur la durée du travail. Regrettant les conditions dans lesquelles sa réduction avait été amorcée en 1982 – elles ont provoqué un *«traumatisme et ont conduit depuis à une stabilité de la durée hebdomadaire moyenne»* – le commissaire estime qu'il faut reprendre le mouvement. *«La réduction de la durée du travail est un moyen risqué et complexe, mais potentiellement efficace dans la lutte contre le chômage»*, selon M. Charpin. Le partage du travail devant être aussi partage du revenu, le commissaire au Plan cite parmi les conditions de succès la non-compensation salariale de la réduction de la durée du travail. Cette dernière ne doit pas ensuite conduire à une baisse dans l'utilisation des capacités de production. Et elle doit être réalisée dans le cadre d'une négociation sociale globale. Le Plan préconise un objectif de 37 heures hebdomadaires d'ici à 1997.

Le conjugaison de ces deux mesures (franchise des 1 000 premiers francs et réduction de la durée du travail) conduirait au bout de cinq ans à la création de 675 000 emplois supplémentaires et à une réduction de 495 000 du nombre des chômeurs. Cette amélioration n'aurait aucun effet négatif, au contraire, sur l'inflation ou les soldes public et extérieur. Les salariés devraient cependant accepter une moindre progression de leur pouvoir d'achat.

Une condition doit donc être remplie : il faut qu'il y ait un accord sur *«le prix que la société est prête à payer pour une croissance plus solidaire»*. A cet égard, le travail de persuasion de responsables comme Mme Martine Aubry, ministre du travail, commence, semble-t-il, à porter ses fruits. En témoignent aussi bien les mesures fiscales prises en faveur du travail partiel que certaines propositions faites par la droite ou que les expériences de partage du travail et des revenus mises en œuvre dans une banque comme la Société bordelaise de crédit. Les réactions des syndicats à la réflexion du Plan, consignées en fin de rapport, montrent aussi les limites de cette évolution. Deux syndicats de salariés (la CFDT et la CFTC) sur cinq seulement acceptent de discuter du partage du travail.

ERIK IZRAELEWICZ

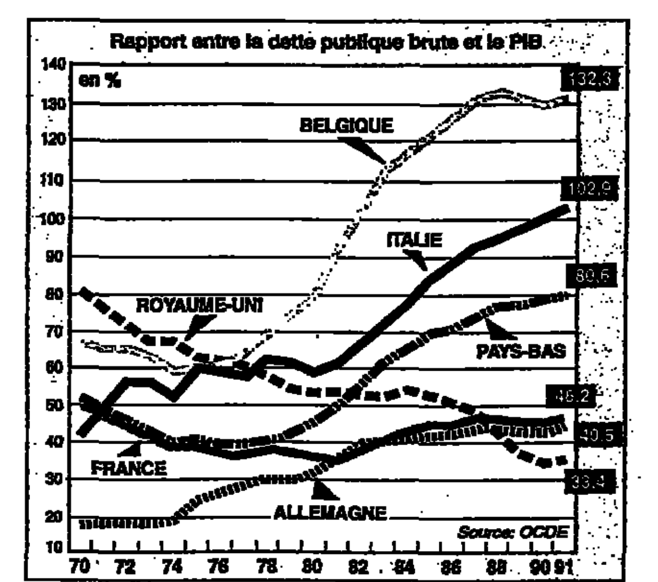
Dans son rapport annuel

L'OCDE souligne que les Italiens devront consentir de lourds sacrifices

L'Italie, secouée par une grave crise économique depuis 1989, avait enfin vu, au premier semestre, ses ventes à l'étranger augmenter, et sa production industrielle se reprendre, l'industrie *«sortant péniblement de la récession»*. Mais ces quelques tendances positives, soulignées par l'OCDE dans son rapport annuel consacré à l'Italie et publié dimanche 20 décembre, sont survenues bien tard. En 1992, l'Italie a dû quitter le SME, a vu la notation de sa dette de nouveau abaissée par l'agence Moody's, et a subi une diminution de près de moitié de ses réserves de change.

Cette année, *«des pertes ininterrompues de compétitivité ont contribué au retournement du solde de la balance commerciale qui, jusque-là excédentaire, est devenu négatif»*, écrivent les auteurs du rapport. Du côté des finances publiques, la poursuite des dérapages budgétaires, jusqu'à l'adoption du programme d'économies de juin, *a porté la dette* publique jusqu'à près de 106 % du PIB, soit l'un des taux les plus élevés de la Communauté, et supérieur au montant combiné des dettes de la France, de l'Allemagne, et du Royaume-Uni *(voir graphique)*.

Pour 1994, l'OCDE base ses prévisions de croissance sur le respect de critères très stricts : si l'Italie parvient à faire revenir la lire dans le SME, à maintenir des taux de change stables, à poursuivre l'assainissement de ses finances publiques, ainsi que



la maîtrise des revenus et des prix, alors le taux de croissance pourra remonter à 1,7 % en 1994 (après 1,2 % en 1992 et 0,8 % l'an prochain), la croissance du PNB en termes réels ne reprenant qu'au deuxième semestre de 1993. Si les programmes d'économies sont respectés, la population devra consentir d'importants sacrifices en matière salariale et sociale (le rapport de l'OCDE contient une étude spéciale du système de santé italien). *«Depuis la fin de la guerre, l'enjeu pour l'Italie n'a jamais été d'une telle dimension»*, écrivent les experts du château de la Muette.

F. L.

La préparation du budget 1993

Nouvelle cure d'austérité pour l'Algérie

ALGER

de notre correspondant

L'année qui vient sera dure pour l'Algérie sur le plan économique. Selon le projet de loi de finances présenté récemment, l'année 1993 sera marquée par un déficit budgétaire record et une austérité encore plus drastique. Le déficit prévisionnel est fixé à 168,4 milliards de dinars (42 milliards de francs environ), soit 40 % des recettes prévues (335,6 milliards). Ce déficit va très vraisemblablement donner un coup de pouce à une inflation déjà difficilement maîtrisable et qui, pour les dix premiers mois de l'année 1992, avoisinait les 30 %, selon les chiffres officiels.

Côté recettes, la fiscalité pétrolière, comme les années antérieures, se taille la part du lion avec des rentrées de 193,6 milliards de dinars, soit une légère baisse par rapport à 1992 (198 milliards de dinars). Les recettes de fiscalité ordinaire devraient se chiffrer à 129,5 milliards de dinars. Les dépenses de l'Etat seront essentiellement consacrées aux équipements (200 milliards de dinars) et aux investissements publics (109 milliards). Environ 83 milliards seront attribués aux entreprises publiques en difficulté dans le cadre d'un plan de sauvetage *«de la dernière chance»*. Par le biais notamment d'une subvention aux produits de première nécessité (il n'en reste plus que trois : la farine, le lait et la semoule), le soutien direct aux bas revenus absorbera, lui, 42 milliards de dinars supplémentaires.

Le projet de budget prévoit aussi le relèvement de certains droits et taxes fiscaux. Il est question de lever un nouvel impôt, baptisé impôt sur le patrimoine, frappant les biens excédant 5 millions de dinars. Le cabinet de M. Belaïd Abdesslam a dégagé trois priorités : l'agriculture, le logement social et la stabilisation du chômage, *évalué à 1,5 million* de demandeurs d'emploi. – *(Intérim.)*

□ **Le gouvernement japonais revoit à la baisse ses prévisions de croissance.** – Le ministère japonais des finances a présenté, lundi 21 décembre, un projet de loi de finances pour l'année fiscale 1993 (avril 1993 mars 1994) destiné à relancer l'économie. Placé sous le signe de l'austérité, le nouveau budget – 72 355 milliards de yens (3 111 milliards de francs) – n'augmentera que de 0,2 % par rapport à celui adopté en 1992. Ce projet, qui devrait être adopté en fin de semaine par le gouvernement, a été présenté alors que l'agence de planification économique vient de corriger à la baisse ses prévisions de croissance. Pour l'année fiscale en cours, l'agence a retenu une croissance de 1,6 % (contre 3,5 % initialement prévus) et limité à 3,3 % celle de 1993. Un chiffre jugé encore *«optimiste»*, lundi 21 décembre, en comparaison des 2,3 % annoncés par l'OCDE dans ses dernières prévisions (*le Monde* du 18 décembre).



ÉCONOMIE

Une nouvelle réglementation pour l'Europe bleue

Les Douze veulent réduire la surexploitation de la mer

Infléchissement plutôt que véritable réforme : le nouveau « règlement de base » adopté dimanche 20 décembre à l'aube par les ministres des Douze, qui s'appliquera au cours des dix années à venir, ne modifiera pas radicalement l'organisation de la pêche dans la mer communautaire.

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Les ministres, comme la Commission européenne, sont conscients des insuffisances de la réglementation actuelle (des quotas sont attribués, par espèce et par zone, à chacun des Etats membres) qui, peu respectée, conduit à une surexploitation de la mer et à un appauvrissement souvent dramatique des ressources. Mais ils estiment nécessaire de ne pas heurter de front une profession déjà sérieusement malmenée. Cette « politique des petits pas » retenue par le Conseil suffira-t-elle pour assainir la situation ?

« La prise de conscience de la nécessité de protéger la ressource est acquise chez les politiques, et elle est en train de se faire chez les responsables professionnels. Est-ce déjà le cas chez les marins-pêcheurs ? Les choses ont beaucoup avancé : à preuve les décisions de réduire les flottilles [dans le cadre du programme d'orientation pluriannuel 1993-1997, ou POP] *n'ont pas été remises en cause. Mais il ne faut pas non plus faire du catastrophisme »*, a commenté M. Charles Josselin, secrétaire d'Etat à la mer, se prononçant pour une *« mise en œuvre prudente et progressive »* d'une nouvelle stratégie de protection des ressources.

Confirmation du « règlement de base »

Des décisions prises, M. Josselin retient en premier lieu que les grands principes du *« règlement de base »* précédent, celui de 1983, sont confirmés et celui d'abord de la *« stabilité relative »* qui prévoit un accès progressif de la puissante flotte de pêche espagnole à la mer communautaire. Il en va de même pour la réservation de la bande littorale des 12 milles à la pêche nationale.

Les Douze ont estimé que les *« stratégies de gestion »* (comme on dit maintenant pour bien indiquer qu'il s'agira d'une intervention réfléchie, axée sur le moyen terme) devaient relever de la responsabilité politique, c'est-à-dire d'eux-mêmes, et non de la Commission.

Les pouvoirs de celle-ci sont quelque peu rognés ; ainsi, confirmant l'orientation prise fin novembre lorsque a été adopté le POP 1993-1997, il a été décidé que désormais les programmes d'ajustements des flottilles seraient arrêtés par le Conseil des ministres, et non par la Commission comme le prévoyait le « règlement de base » précédent. Il restera à vérifier si, sous couvert de réalisme, cette rectification institutionnelle (*« conforme à l'esprit du traité de Maastricht »*, répète M. Josselin) n'aboutira pas à freiner des réformes indispensables.

Fixation des quotas pour 1993

Outre les traditionnels TAC (total de captures autorisées) et quotas, les Douze utiliseront de nouveaux outils pour gérer les ressources, et notamment les TAE (sigle anglais signifiant : total d'effort autorisé). Il peut être plus approprié – au lieu d'attribuer un quota sur une zone donnée – de définir l'effort de pêche acceptable, c'est-à-dire le nombre de bateaux et le temps durant lequel ils peuvent y opérer.

Autre innovation : les quotas autorisés feront l'objet de licences, attribuées par les Etats et réparties entre les navires travaillant sur la zone. Les Français ont insisté pour que soit établi un lien étroit entre la licence et le navire bénéficiaire, soucieux que cette autorisation administrative, créée pour mieux encadrer l'effort de pêche, ne dérive vers une sorte de « foire » aux droits de pêche.

Les ministres ont également fixé les TAC et les quotas applicables en 1993. Les Français se sont battus, avec succès, pour empêcher les réductions les plus brutales réclamées par la Commission : en particulier, pour la sole dans la Manche et le lieu noir à l'ouest et au nord de l'Ecosse. Au total, M. Josselin a estimé que les décisions prises ne handicaperaient pas les pêcheurs français. Il s'est félicité de l'efficacité de la présidence anglaise.

PHILIPPE LEMAITRE

□ **Erratum.** – Une coquille s'est glissée dans l'article paru dans *le Monde* daté du samedi 19 décembre, sous le titre « Michel Camdessus au chevet de l'économie mondiale ». A propos des remarquables progrès accomplis par beaucoup de pays en voie de développement (progression de 6 % de la production globale de ces pays en 1992 et probablement en 1993), il était écrit : *« Ces bons résultats nous font oublier les immenses problèmes posés par la pauvreté.... »* C'est évidemment le contraire qu'il fallait lire : *« Ces bons résultats ne font pas oublier... »*

ÉNERGIE

A partir de 1996

Le Portugal sera approvisionné en gaz naturel algérien

Le Portugal est un pays singulier du point de vue énergétique : il ne consomme pas de gaz naturel. Cette spécificité – partagée en Europe avec l'Islande – devrait disparaître en 1996. En effet, un contrat d'approvisionnement gazier devrait être signé la semaine prochaine avec la compagnie pétrolière nationale algérienne Sonatrach pour la fourniture, à partir de 1996 et jusqu'en 2015, de 2,1 milliards de mètres cubes de gaz par an.

L'accord sera conclu avec Natgas, le consortium portugais retenu en juillet 1991 par le gouvernement de Lisbonne pour introduire le gaz naturel dans le pays. Officiellement créé le vendredi 18 décembre, Natgas regroupe Gas de Portugal (25 %), Gaz de France (23 %), le gazier allemand Ruhrgas (13 %), la compagnie pétrolière Total (13 %), l'Etat portugais (10 %) et, pour le solde, deux groupes industriels privés portugais (Quintas & Quintas, Francisco Antonio Fernades). Avant la fin du mois également, Natgas devrait signer un second contrat d'approvisionnement avec Gaz de France, l'un de ses actionnaires, pour la fourniture à compter de 1996 et jusqu'en 2013 de quantités additionnelles de gaz que la Sonatrach n'est pas en mesure de garantir (les livraisons de GDF oscilleront, selon les besoins, entre 0,45 et 1,15 milliard de mètres cubes par an).

J.-P. T.

COMMUNICATION

Seconde édition de Vive la radio

Un tiers des radios commerciales locales au bord du dépôt de bilan

Après avoir fêté « Dix ans de FM » fin 1991, l'association Vive la radio consacrait du 16 au 19 décembre, au CNIT de la Défense, sa seconde manifestation annuelle à l'Europe des radios. Sur fond d'inquiétude des radios associatives et locales privées, confrontées à la puissance des réseaux.

Les radios européennes se rencontrent régulièrement au sein de l'UER (Union européenne de radiodiffusion) ou de la toute nouvelle AER (Association européenne des radios), un groupe de pression auprès du Parlement européen qui se veut l'équivalent, pour les radios privées, de l'UER pour les chaînes publiques. Venus pour *« confronter des expériences »*, les participants ont profité de ce colloque pour comparer leurs pratiques pays par pays.

D'après l'étude Euro Time Survey, menée par Information et publicité (IP, régie publicitaire de RTL) auprès de vingt pays (*le Monde* du 21 novembre), la radio demeure en Europe le média des adultes (vingt-cinq-trente ans) et l'une des principales activités (quatrième budget temps en semaine, après le sommeil, le travail et la télévision).

Partout, les meilleurs auditeurs sont aussi les meilleurs lecteurs. Enfin, les réussites radiophoniques se célèbrent également d'un côté et de l'autre des Alpes. Le tout-info de France-Info s'est imposé, en cinq ans, comme la cinquième radio française (la troisième à Paris), tandis que Solo Musica Italiana, qui diffuse uniquement de la musique nationale, connaît en Italie un succès inattendu, derrière les deux radios publiques de la RAI.

Au-delà de ces points communs, les disparités du paysage radiophonique européen sont manifestes. Les habitudes et les durées d'écoute font d'abord de la radio le média du nord de l'Europe : pays scandinaves, pays d'Europe centrale et orientale, Allemagne. Près d'un Italien sur quatre n'écoute jamais la radio, alors que les Allemands (de l'Est et de l'Ouest) et les Finlandais la pratiquent presque tous. Le détail des investissements publicitaires radio entre 1987 et 1991, établi par le CESP (Centre d'étude des supports publicitaires), prouve que la radio, *« média publicitaire mineur »* dans la plupart des pays, subit une désaffection très variable.

Les écarts d'investissement publicitaire par tête d'habitant vont de 1 à 15. Cinq pays enregistrent des accroissements publicitaires radio supérieurs à l'évolution de l'ensemble de leur marché publicitaire sur la même période : la Grande-Bretagne, l'Irlande, la Suisse, l'Allemagne, l'Autriche, la Finlande et la Belgique. La France fait partie des cinq pays d'Europe du Sud pour lesquels les indices de croissance du marché publicitaire de la radio sont plus faibles que ceux de l'ensemble des médias.

Les modes d'évolution demeurent très différents. *« L'Europe connaît, en gros, deux modèles de développement. Le premier, c'est celui du développement local ou régional, comme l'Italie à ses débuts, l'Allemagne, la Belgique, la Grande-Bretagne. Le second, c'est le modèle français qui s'est imposé* de facto *depuis 1981 : un tissu de réseaux, qui, ici comme en Espagne, en Italie, au Portugal, a l'avantage de la solidité. Ce modèle est en train de gagner du terrain, comme en témoigne, aux Etats-Unis, l'apparition des premiers réseaux. »*

Avec *« la bande de modulation française, la plus riche de la planète »*, et son expansion précoce en Europe de l'Est, le paysage radiophonique français a été cité comme un modèle d'équilibre. Pour les radios locales, M. Jacques Soncin a rappelé que la France, avec son système de fonds de soutien, se posait *« à l'avant-garde du financement des radios associatives »*. M. Jean-Noël Jeanneney, secrétaire d'Etat à la communication, a rendu hommage au Conseil supérieur de l'audiovisuel, qui, *« en créant des comités radiophoniques en région, a su pacifier la bande FM et installer la loi républicaine »*.

Mais, en rendant publiques les conclusions d'un rapport confidentiel du SJTI (Service juridique et technique de l'information, qui dépend du premier ministre), selon lesquelles *« un tiers des radios commerciales locales risquent de déposer leur bilan et 43 % sont en état d'équilibre menacé »*, M. Jeanneney a provoqué l'ire de M. Jacques Rigaud. Le PDG de RTL s'est déclaré *« choqué par les déclarations de son ami »* Jean-Noël Jeanneney. *« Comment peut-on dire avec sérénité et tranquillité que la gauche va quitter le pouvoir sans avoir réglé le problème des radios associatives ? »*, a-t-il ajouté. Une inquiétude française qui a pris le pas, au fil du colloque, sur les strictes questions européennes...

ARIANE CHEMIN

Journaliste à « la Dépêche du Midi » de 1929 à 1976

Joseph Barsalou est mort

L'éditorialiste Joseph Barsalou est décédé samedi 19 décembre à Cachan. Il était né le 16 novembre 1903.

C'est l'un des « papes du journalisme » qui vient de mourir. Par l'acuité de sa plume comme par sa probité professionnelle, Joseph Barsalou fut l'un de ceux qui dominèrent la presse régionale des années 50-70, à l'instar d'Hubert Beuve-Méry dans la presse parisienne. Entré en 1929 au célèbre quotidien radical *la Dépêche de Toulouse* – devenue, après-guerre, *la Dépêche du Midi*, – Joseph Barsalou ignorait à quel point ses talents d'éditorialiste feraient trembler plus tard les gouvernements de la IVe République. Et à quel point son livre *la Mal-Aimée* (Ed. Plon, 1964) serait un ouvrage de référence sur la IVe.

Né à Carcassonne, Joseph Barsalou étudia les lettres et fréquenta les surréalistes, puis participa à la guerre du Rif, avant de devenir journaliste politique au bureau parisien de *la Dépêche*, auquel il demeurera fidèle. Mobilisé en 1940 dans les tirailleurs sénégalais, puis résistant, Joseph Barsalou fut chef du service politique du *Libération* d'Emmanuel d'Astier de la Vigerie, tout en signant des éditoriaux à *la Dépêche*. Nommé chef du service politique au *Parisien libéré*, il collabora au journal belge *la Dernière Heure* et à *la Revue des Deux Mondes*, avant d'être nommé rédacteur en chef et éditorialiste de *la Dépêche*, pour laquelle il avait continué à rédiger ses éditoriaux.

Ses nombreux entretiens avec le général de Gaulle renforcèrent la réputation de ce journaliste, membre de la Convention des institutions républicaines de M. François Mitterrand, mais dont l'indépendance de plume et de comportement allait de pair avec l'humilité et la discrétion – ses *Questions au journalisme* (Ed. Stock, 1973) en témoignent. Il comptait de nombreux amis dans la presse et l'édition, dont Gaston Bonheur, Raymond Castans, Henri Amouroux ou Jacques Fauvet.

Y.-M. L.

A partir du 6 janvier

L'hebdomadaire « Hara-Kiri » reparaît

L'hebdomadaire *Hara-Kiri* devrait reparaître en janvier. Créé en 1960, puis arrêté il y a une vingtaine d'années, celui qui était sous-titré le « journal bête et méchant » de Cavanna, Reiser, Choron, etc., a été vendu il y a deux ans aux enchères, pour 80 000 francs, à un journaliste d'extrême droite agissant pour le compte d'un pyschiatre de Bergerac, le docteur Daniel Cosculluela (*le Monde* du 16 novembre 1990). Le nouveau propriétaire avait *a posteriori* nié tout lien avec l'extrême droite et revendiqué plutôt l'étiquette de *« libertaire »*.

C'est avec l'un des fondateurs de *Hara-Kiri*, M. Georges Bernier (alias « le professeur Choron »), qui figurait parmi les candidats malheureux à son rachat et qui a depuis lancé le mensuel pour enfants *Grodada*, que le docteur Cosculluela va relancer *Hara-Kiri*. L'hebdomadaire satirique sera sous-titré *« le journal de l'Europe à feu et à sang »* et paraîtra le mercredi à partir du 6 janvier, avec un premier tirage de 100 000 exemplaires.

Y.-M. L.

VIE DES ENTREPRISES

Touché par la crise automobile

Le constructeur japonais Isuzu renonce à la production de voitures particulières

TOKYO

de notre correspondant

Le constructeur automobile Isuzu Motors a annoncé, samedi 19 décembre, qu'il se retirait du marché des voitures particulières afin de concentrer son activité sur les véhicules utilitaires. La décision d'Isuzu, première victime des difficultés que traverse l'industrie automobile japonaise, pourrait être le prélude à une restructuration de la branche. Une consolidation s'est déjà opérée : Fuji Heavy Industries est passé sous le contrôle de Nissan et Daihatsu s'est repliée depuis cette année dans la mouvance de Toyota.

La marque Isuzu ne disparaîtra pas pour autant du marché car, au terme d'un accord de coopération avec Honda, ce dernier constructeur produira un modèle de petite cylindrée, Domani, qui sera vendu sous la marque Isuzu. En échange, le modèle d'Isuzu, Rodeo, sera commercialisé à partir de 1994 sous la marque Honda aux Etats-Unis, où il est produit. Honda, qui rencontre des difficultés sur ce marché, espère ainsi renforcer ses capacités de ventes. Isuzu mettra en outre son réseau de distribution au service de la commercialisation des véhicules Honda au Japon.

Un des plus anciens constructeurs automobiles japonais, connu surtout pour sa production de véhicules utilitaires (26,3 % du marché), Isuzu a été durement touché par la contraction du marché automobile. Enregistrant des pertes avant impôt de 48 milliards de yens (2 milliards de francs) en 1991 et de 34 milliards cette année, menacé de surcroît d'une concurrence encore plus forte pour les modèles compacts, Isuzu a préféré se retirer de la production. Dans le cadre de sa réorganisation, Isuzu entend désormais développer sa coopération avec General Motors, son principal actionnaire, pour la production de véhicules utilitaires aux Etats-Unis, où son unité de production ne tourne qu'à 60 % de sa capacité.

On s'attend à ce que d'autres constructeurs japonais en difficulté, engagés jusqu'à présent dans une concurrence féroce, suivent l'exemple d'Isuzu et d'Honda et cherchent à conjuguer leurs efforts tant pour la production que pour la commercialisation de leurs véhicules. Même les plus forts enregistrent des chutes substantielles de leurs profits : c'est le cas de Toyota pour la troisième année consécutive (-20,2 %). Ses bénéfices devraient néanmoins atteindre encore 2,4 milliards de dollars en 1992.

PHILIPPE PONS

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

FUSION

□ **La fusion d'Air France et d'UTA autorisée par décret.** – L'autorisation de fusion des compagnies aériennes Air France et UTA a fait l'objet d'un décret publié au *Journal officiel* du samedi 19 décembre, les deux compagnies fusionnées prenant *désormais pour dénomination* Compagnie nationale Air France. Ce décret avait été adopté mer*credi 16 décembre par le conseil* des ministres. L'entreprise prendra la forme d'une société anonyme à participation ouvrière. En janvier 1990, Air France avait racheté la majorité du capital d'UTA et, depuis, l'exploitation des réseaux des deux compagnies avait été unifié.

VENTE

□ **Fisons vend sa division britannique de parapharmacie aux labo*ratoires Roche.*** *– Le groupe phar*maceutique britannique Fisons a annoncé la vente de sa division parapharmacie et médicaments sans ordonnance en Grande-Bretagne aux laboratoires suisses Roche pour 90 millions de livres (784 millions de francs). Cette cession intervient un mois après la vente des médicaments sans ordonnance en Amérique du Nord au groupe suisse Ciba-Geigy pour 140 millions de dollars, soit 740 millions de francs. Le groupe souhaite ainsi réduire son endettement, estimé à 6 millions de livres, et envisage de vendre sa division horticulture. Ces désinvestissements font suite à une série de déboires financiers rencontrés sur le marché américain par la division pharmaceutique, qui a dû retirer de la vente deux médicaments en raison d'un litige avec les autorités américaines de la santé sur la méthode de fabrication de l'Opticrom (anti-allergique pour les yeux) et l'Imferon (utilisé dans le traitement du cancer).

CRISE

□ **British Aerospace va supprimer 600 emplois supplémentaires.** – L'avionneur britannique British Aerospace (BAe) a annoncé, vendredi 18 décembre, la suppression de 600 emplois dans ses usines de Woodford et Chadderdon, qui produisent des avions de transport régionaux, portant à plus de 1 200 personnes les réductions d'effectifs annoncées par BAe sur une semaine. Le groupe a mis en avant la baisse des commandes et la récession pour justifier cette décision. Mercredi 16 décembre, BAe avait annoncé la suppression de 650 emplois dans ses usines de Bristol et de Chester, qui fabriquent des équipements pour Airbus.

PARTICIPATION

□ ***NEC* va acquérir 4,99 % de Control Data Systems.** – La firme japonaise NEC Corp. a annoncé, jeudi 17 décembre, qu'elle allait acquérir 4,99 % de l'américain Control Data Systems pour environ 5 millions de dollars (27 millions de francs). La compagnie américaine, basée dans le Minnesota, commercialisera les nouveaux ordinateurs sous la marque UNIX qui seront prochainement développés par NEC. NEC a précisé qu'il envisageait également de fournir d'autres produits sous la marque UNIX et des ordinateurs personnels NEC à l'ancienne division «ordinateurs» de Control Data. Les livraisons des premiers ordinateurs UNIX commenceront au second semestre 1993. Control Data Systems, présent principalement en Amérique du Nord et en Europe, a réalisé l'année dernière un chiffre d'affaires de 573 millions de dollars (3,05 milliards de francs).

NOMINATION

□ **BRED : M. Jean Desvergnes désigné comme prochain président.** – Le conseil d'administration de la BRED (Banque régionale d'escompte et de dépôt), réuni le 14 décembre, a désigné, sur proposition du président actuel, M. Paul Paclot, M. Desvergnes, administrateur de la BRED depuis 1977, pour le remplacer à son poste quand il quittera ses fonctions l'année prochaine. M. Desvergnes, soixante-cinq ans, est, depuis septembre 1987, vice-président du conseil syndical des Banques populaires.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 21 décembre ↑

Petite hausse

Début de semaine encourageant à la Bourse de Paris. L'indice CAC 40, après avoir ouvert sur une note légèrement positive (+ 0,10 %), s'appréciait de 0,94 % en début d'après-midi à 1 776,65 points. Néanmoins, le marché demeurait très calme respectant comme à l'accoutumée la trêve des confiseurs. Le volume des échanges était faible. Les principales opérations se réduisaient à des «acheté-vendu», traditionnels en fin d'année, les investisseurs effectuant ces opérations afin de minimiser leurs plus-values soumises à fiscalité pour l'année 1992.

Le retour au calme sur les marchés des changes contribuait également à l'apaisement sur le marché des actions. Néanmoins, le pessimisme reste de mise à la Bourse à en croire le sondage Sofres-SBF-Monep publié par *la Tribune-Défossés* du 21 décembre. Les vendeurs sont revenus en force. De 11 % en novembre, ils passent à 22 % en décembre. Les opérateurs décidés à acheter sur le marché sont en nombre toutefois légèrement supérieur à ceux qui conseillent de vendre (ils sont 24 % en décembre. Ils étaient 31 % en novembre).

Sur le règlement mensuel, les plus fortes hausses étaient emmenées par la Sodecco, Ecco et Via Banque. Pernod Ricard, qui s'était apprécié vendredi, suite à l'accord de distribution passé avec Pepsi-Cola, poursuit son mouvement de reprise technique. Elf Aquitaine, qui bénéficie depuis plusieurs séances d'arbitrages avec Total, demeurait également bien orienté. En baisse, on notait la Scoa, Bail Equipement et la SFIM.

Sur le marché de l'or, l'once d'or était bien orientée à 338,14 dollars lundi au fixing de la Bourse de Paris contre 332,89 vendredi en clôture. Le lingot était en hausse à 68 000 F contre 57 250 F vendredi et le napoléon gagnait 4 F à 336 F. Le volume des transactions s'est contracté à 5,786 millions de francs contre 6,802 millions vendredi.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1991

	11-12-92	18-12-92
Valeurs franç. à rev. variable	88,6	88,1
Valeurs industrielles	101,4	100,4
Valeurs étrangères	86,9	88,1
Pétroles-Energie	90,5	87,8
Chimie	118,7	119
Métallurgie, mécanique	97,4	98,9
Electricité, électronique	108,8	110,5
Bâtiment et matériaux	95,7	93,7
Ind. de consom. non alim.	110,6	108,2
Agroalimentaire	96,3	93,7
Distribution	102,7	100,8
Transports, loisirs, services	89,5	89,9
Assurances	100,4	101,2
Crédit banque	113,7	116,6
Sicomi	84,9	84,3
Immobilier et foncier	89,2	90,9
Investissement et portefeuille	87,5	86,3
Base 100 : 31 décembre 1991		
Valeurs franç. à revenu fixe	102	101,4
Emprunts d'Etat	101,4	100,9
Emprunts garantis et assimilés	102,3	101,8
Sociétés	102,3	101,7
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	3 776,4	3 757,2
Valeurs étrangères	3 443,8	3 412,1
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	544,3	542,2
Valeurs étrangères	464,9	461,4
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. fr. à rev. fixe	121,9	121,2
Emprunt d'Etat	122,8	122,2
Emprunts garantis et assimilés	121,1	120,3
Sociétés	120,1	119,4

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 31 décembre 1981

	11-12-92	18-12-92
Indice général	464,7	459,1
Produits de base	416	408,1
Construction	390,2	383,3
Biens d'équipement	232,5	231,8
Biens de consom. durables	470,7	478,2
Biens de consom. non durables	803,8	789,2
Biens de consom. alim.	806,4	787,8
Services	468,8	457,6
Sociétés financières	435,9	428,6
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	334,1	322
Valeurs industrielles	478,2	471,1

TOKYO, 21 décembre ↓

Irrégulière

Après une ouverture en hausse, la Bourse de Tokyo a fini irrégulière lundi sous l'effet de prises de bénéfices et d'ajustements de positions. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a cédé 35,30 points, soit 0,20%. Les courants d'échanges se sont légèrement contractés, passant de 300 millions de titres, vendredi, à 250 millions.

La Bourse nipponne n'en reste pas moins bien orientée après la séance de vendredi où, pour la première fois de l'année, le Nikkei s'était inscrit au-dessus de sa moyenne mobile sur 200 jours. *«Il y a eu beaucoup d'ordres d'achat à l'ouverture car les investisseurs s'attendaient à une hausse comme à l'étranger»*, a précisé un boursier.

VALEURS	Cours du 18 déc.	Cours du 21 déc.
Ajinomoto	1 290	1 300
Bridgestone	1 150	1 180
Canon	1 370	1 380
Fuji Bank	1 840	1 900
Honda Motors	1 380	1 380
Matsushita Electric	1 180	1 200
Mitsubishi Heavy	551	549
Sony Corp.	4 200	4 260
Toyota Motors	1 470	1 490

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4316	4400
B.A.C.	23 70	....
Boiron (Ly)	472	472
Boisset (Lyon)	230	....
C.A.L-de-Fr. (C.C.L)	790	790
Calberson	233	233
Cardif	764	764
C.E.G.E.P.	180	175
C.F.P.I.	244 50	....
C.N.I.M.	925	941
Codetour	281	282
Conforama	....	....
Creeks	87 40	....
Dauphin	173	165
Delmas	970	965
Demachy Worms Cie	395	322
Devanlay	960	950
Deville	79 20	77 60
Dolisos	161 60	....
Editions Belfond	198	....
Europ. Propulsion	169	170
Finacor	120	....
G.F.F. (group.fon.f.)	48	....
G.L.M.	425	425
Gravograph	-130	130
Guimoli	720	....
I.C.C.	175	176
Idianova	39 50	....
Immob. Hôtelière	1000	1030
Interrnt. Computer	133 50	133 90
I.P.B.M.	36	...
Locamic	128 10	...
Massa Comm.	305	....
Molex	133 50	130
N.S.C. Schlumberger	755	718
Publ.Filipacchi	394	403
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	317	317
Select Invest (Ly)	90	90
Serbo	130	130
Sopra	315	316
TF1	362	368
Thermador H. (Ly)	305	306
Unilog	228	225
Viel et Cie	110	110
Y. St-Laurent Groupe	520	521

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 18 décembre 1992
Nombre de contrats estimés : 98 184

COURS	ÉCHÉANCES		
	Déc. 92	Mars 93	Juin 93
Dernier	109,88	111,12	111,64
Précédent	109,50	111,70	111,26

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Janv. 93	Mars 93	Janv. 93	Mars 93
111	0,37	1,16	0,36	1,06

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 13 443

COURS	Déc. 92	Janv. 93	Fév. 93
Dernier	1 782	1 803	1 804
Précédent	1 755	1 775	1 781

CHANGES

Dollar : 5,35 F ↑

Le dollar était en légère hausse à 5,35 francs, lundi, au cours des échanges entre banques à Paris, par rapport à la clôture des échanges interbancaires de vendredi. A Francfort, la devise américaine ouvrait en très légère baisse, s'échangeant à 1,5640 DM contre *1,5660 DM* à la clôture de vendredi.

FRANCFORT	18 déc.	21 déc.
Dollar (en DM)	1,5660	1,5640
TOKYO	18 déc.	21 déc.
Dollar (en yens)	123,05	123,15

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (21 déc.) .... 9 15/16-10 1/16 %
New-York (18 déc.) .... 2 1/2 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	17 déc.	18 déc.
Valeurs françaises	99,20	100,50
Valeurs étrangères	85,70	86,40
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	457,10	459,10
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 735,23	1 760,12

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	17 déc.	18 déc.
Industrielles	3 269,23	3 312,27

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	17 déc.	18 déc.
100 valeurs	2 740,30	2 789,70
30 valeurs	2 092,50	2 147,60
Mines d'or	65,40	65,50
Fonds d'Etat	93,67	93,73

FRANCFORT

	17 déc.	18 déc.
Dax	1 475,82	1 492,04

TOKYO

	18 déc.	21 déc.
Nikkei Dow Jones	17 680,74	17 645,44
Indice général	1 343,77	1 345,77

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

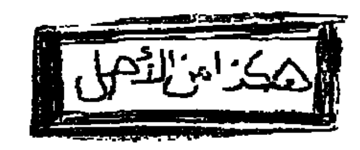
	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,3390	5,3420	5,4560	5,4640
Yen (100)	4,3388	4,3440	4,4305	4,4410
Ecu	6,6716	6,6779	6,6922	6,7069
Deutschemark	3,4110	3,4120	3,4378	3,4427
Franc suisse	3,7873	3,7915	3,8433	3,8522
Lire italienne (1000)	3,8089	3,8158	3,7920	3,8034
Livre sterling	8,3698	8,3784	8,4740	8,4922
Peseta (100)	4,7996	4,8058	4,7640	4,7770

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 5/16	3 7/16	3 5/16	3 7/16	3 7/16	3 9/16
Yen (100)	3 11/16	3 13/16	3 5/8	3 3/4	3 9/16	3 11/16
Ecu	10 15/16	11 3/15	10 7/8	11	10 5/16	10 7/16
Deutschemark	9 1/8	9 3/8	8 7/8	9 1/8	8 3/8	8 5/8
Franc suisse	6 1/4	6 3/8	6 1/8	6 1/4	5 15/16	6 1/16
Lire italienne (1000)	13 7/8	14 3/8	13 3/4	14 1/4	13 7/8	14 3/8
Livre sterling	7 1/4	7 1/2	7 1/8	7 1/4	6 7/8	7
Peseta (100)	15 3/8	15 5/8	15	15 1/4	14 5/8	14 7/8
FRANC FRANÇAIS	12	13	11 3/8	12 3/8	10 5/8	11 1/2

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

□ **Perrier : la Cour de Luxembourg rejette le recours du personnel.** – La Cour européenne de justice a rejeté le recours introduit, pour éviter des licenciements, par le personnel de la société Perrier contre la décision de la Commission de Bruxelles qui avait autorisé le 22 juillet 1992 le rachat de Perrier par Nestlé. Mais la Cour a donné tort à la Commission de Bruxelles qui estimait irrecevable un tel recours syndical en la matière. Le personnel, représenté par divers comités du personnel et par le syndicat CGT, avait demandé en référé la suspension de toute suppression d'emplois et de tout transfert de contrôle d'une entité du groupe Perrier à un tiers, jusqu'à un jugement sur le fond par la Cour européenne de justice. Dans une ordonnance en référé, datée du 15 décembre, le tribunal de première instance de la Cour a estimé qu'il ne pouvait suspendre l'autorisation de fusion donnée par la Commission.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 21 DÉCEMBRE

Cours relevés à 13 h 30

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
340	C.N.E 3%	5080	5090	5070	+ 0 20
322	B.N.P. T.P	822	822	822	...
119	Cr Lyon. T.P.	820	813	813	- 0 85
505	Renault T.P.	1620	1610	1618	- 0 12
50	Rhone Poul. T.P.	1590	1590	1590	...
125	Saint Gobain T.P.	1000	1025	1001	+ 0 10
785	Thomson T.P.	740	740	735	- 0 68
50	ACCOR	619	619	629	+ 1 62
20	Air Liquide	766	764	767	+ 0 13
20	Alcatel-Alsthom	669	666	669	...
50	Als.Superm.	1490	1520	1522	+ 2 15
70	A L S P I.	252	252	250	- 0 79
15	AGF Sté Centrale	488	477	481 50	- 1 33
85	Avenir H. Média	81 20	80	80 20	- 1 23
95	Axa (ex Cie Midi)	977	979	985	+ 0 82
40	Bafip	134	133 30	132	- 1 49
66	Bail-Equipem	42 40	42 50	40 50	- 4 48
25	Bail Investiss.	627	628	631	+ 0 64
20	Bancaire	373	385 40	371 60	- 0 40
10	Bazar H.-V.	620	608	608	- 1 94
20	Berger (M)	1245	1220	1218	- 2 17
30	Bertrand Faure	366	379	366	....
10	Bic	928	915	921	- 0 75
70	B.I.P.	1065	1090	1070	+ 0 47
44	BIS	119 90	118 50	119 20	- 0 58
35	B N P (CI)	423 80	417	417 50	- 1 49
30	Bollore Tech.	430 10	430	422	- 1 88
20	Bongrain	2863	2860	2860	- 0 10
30	Bon-Marché	400	386	387 50	- 3 13
110	Bouygues	549	550	553	+ 0 73
138	BP France	84	83 50	83 50	- 0 60
35	B S N	914	915	912	- 0 22
10	Canal Plus	1075	1075	1077	+ 0 19
34	Cap Gem.S	156 20	155 80	154 40	- 1 15
75	Carnaudmetalbox	173 70	173	174 10	+ 0 23
30	Carrefour	2206	2220	2264	+ 2 63
35	Casino	147 60	147	149	+ 0 95
33	Casino ADP	97	96 10	97 20	+ 0 21
80	Castorama D.I.	457	460	460	+ 0 66
10	C.C.F.	210	209	211 50	+ 0 71
31	CCMC Ly	27 50	28	28	+ 1 82
10	C.D.M.E.	386	388	393	+ 1 81
5	C.E.G.I.D.	118	115	115	- 2 54
1	Cerurest (Ny)	45	44	44	- 2 22
0	C.E.P. Comm.	309	300	300	- 2 91
2	Cerus	70 50	70	71	+ 0 71
5	Cetelem	952	930	935	- 1 79
9	CF Int	301	301 60	302	+ 0 33
0	CGI Info.	279 90	279 90	279	- 0 32
0	C G I P.	950	931	954	+ 0 42
0	CGP	619	600	600	- 3 07
	Chargeurs S A.	1179	1180	1210	+ 2 63
5	Christian Dior.	210	210	210 10	+ 0 05
	C I C A (M)	441	441	441	....
	Cinemas franc.	276	271	268	- 2 90
5	Clarins	457 50	458	458	+ 0 11
5	Club Mediter.	360 50	362 50	366	+ 1 53
	Colas	820	816	810	- 1 22
5	Cpt. Entrep.	216	216 10	216	....
	Compt Mod.	1175	1180	1170	- 0 43
	CPR (Paris Rés.)	233 20	235	233 70	+ 0 21

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
915	Créd. Foncier	925	925	940	+ 1 62
320	Crédit Loc France	338	331	334 90	- 0 92
375	Cr Lyon.(CI)	426	421	422 20	- 0 89
969 01	Credit Nat.	1093	1087	1093	...
465	CSEE	480	478	463 80	- 3 42
3010	Damart	3160	3161	3161	+ 0 03
385	Dassault Aviation	340	342	345	+ 1 47
186	Dassault Electr.	190	180	185	- 2 63
1450	De Dietrich	1256	1240	1235	- 1 67
465	Degremont	457	454	460	+ 0 66
40	Dév.R.d.C.(Li)	33	33	34	+ 3 03
62	Dév.R.Sud-Est	48 80	45	44 50	- 8 81
280	D M C	241	241	245 30	+ 1 78
390	Docks France	367	370	370	+ 0 82
81	Dynaction	80	81	82	+ 2 50
1990	Eaux (Gle)	2040	2065	2094	+ 2 65
750	E.B.F	700	700	681	- 2 71
340	Ecco	370	372	392	+ 5 95
325	Elf Aquitaine	334	339 50	343 80	+ 2 93
1070	Elf/Sanofi(ExSanofi)	1055	1060	1054	- 0 09
235	Erap-Elf (Certif)	224	224	226 50	+ 1 12
580	Eridania-Beghin	616	615	616	..
370	Essilor	402	393 50	395	- 1 74
180	Essil.Int.(DP)	184	184	178 10	- 3 21
750	Esso	760	770	780	+ 2 63
1160	Euralrance	1269	1248	1265	- 0 32
440	Euro RSCG	411 10	419 90	416 30	+ 1 28
65	Eurodisneyland	61 60	62 15	62 40	+ 1 30
840	Europe 1	765	759	759	- 0 78
28	Eurotunnel	27 90	28	28 40	+ 1 79
1450	Exor	1450	1450	1450	....
103	Financel	122	120	119	- 2 46
280	Fives Lille	246	245	245	- 0 41
770	Fougerolle	659	660	650	- 1 37
3280	Fromager. Bel	3321	3325	3290	- 0 93
1900	Gal.Lafayette	1851	1869	1818	- 1 78
280	G.A.N.	313	316	321	+ 2 56
365	Gascogne (B)	342	348	340	- 0 58
1160	Gaz et Eaux	1254	1250	1230	- 1 91
600	Geophysique	580	565	564	- 2 76
620	Groupe André SA	614	605	633	+ 3 09
405	Groupe Cité	434	429	430	- 0 92
300	GTM-Entrep.	328	320	332	+ 0 91
1590	Guyenne-Gas.	1390	1400	1391	+ 0 07
95 40	Hachette	77 90	77 05	77 30	- 0 77
420	Havas	418	418 20	427	+ 2 15
230	Idia	223	223	225	+ 0 90
290	Imétal	339	338	334	- 1 47
118	Immob. Phénix	130	130	125	- 3 85
130	Ingénico	128 50	125 50	126 50	- 1 56
7140	Inst. Mérieux	6850	6850	6870	+ 0 29
415	Interbail	413 90	410	405 20	- 2 10
370	Intertechnique	350	352	349	- 0 29
720	J. Lefebvre	798	801	811	+ 1 63
480	Klepierre	475	474	474	- 0 21
525	Labinal	578	578	570	- 1 38
300	Lafarge	317 90	316 10	325 50	+ 2 39

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
250	Lebon	260	255	255	- 1 92
3970	Legrand	3906	3900	3910	+ 0 10
2150	Legrand (DP)	2105	2120	2140	+ 1 66
121	Legris Industries	130	130	129 60	- 0 38
700	Locindus	727	715	715	- 1 65
3580	L.V.M.H.	3374	3395	3410	+ 1 07
485	Lyon.Eaux/Dumez	456	459 50	463 50	+ 1 64
37	Majorette Ly	37	.	..	....
270	Mar. Wendel	273	277	278 60	+ 2 05
194 70	Matra	181	179 90	180	- 0 55
72	Metaleurop	79 85	78	78	- 2 32
23 32	Métrologie In	15 20	15 10	14 70	- 3 29
180	Michelin	176 40	176	177 10	+ 0 40
82	MMB	82	80 10	80 50	- 1 83
83	Moulinex	90 80	91 50	90 50	- 0 33
770	Navig. Mixte	730	721	725	- 0 68
119	Nord-Est	125	124 50	123 60	- 1 12
198	Nordon (Ny)	302	202 50	302	
47	Olipar	39 20	39	39 65	+ 1 15
925	Oréal	967	970	983	+ 1 65
325	Paribas	349 30	349	354 80	+ 1 57
194	Pechiney Int.	206 90	204 50	207	+ 0 05
230	Pechiney (CIP)	285	285	286 70	+ 0 60
380	Pernod Ricard	342 60	349	345 50	+ 0 85
515	Peugeot	572	570	570	- 0 35
310	Pinault	284 90	285	286	+ 0 39
795	Plastic-Omn.	750	750	752	+ 0 27
195	Poliet Ex.Lamb.Fr	188 50	186 10	184 80	- 1 98
800	Primagaz	799	794	798	- 0 13
700	Printemps	645	608	644	- 0 16
545	Promodes	530	540	535	+ 0 94
290	Radiotechn.	211	216	214	+ 1 42
5900	Redoute (La)	6180	6180	6330	+ 2 43
141	Remy Cointreau	141	136	141	...
490	R. Poulenc CIP	505	507	511	+ 1 19
41	Rochette(La)	35	35 60	35 10	+ 0 29
400	Roussel Uclaf	422	410	410	- 2 84
2800	R. Impé.Ly *	2755	2755	2755	..
147	Sade (Ny)	130	131	133	+ 2 31
2180	Sagem	2425	2425	2415	- 0 41
490	Saint Gobain	492 80	488	495	+ 0 45
1070	Saint Louis	1117	1106	1117	...
1410	Salomon Ly	1559	1550	1560	+ 0 06
275	Salvepar (Ny)	314	317	305	- 2 87
1490	S A T	1470	1460	1510	+ 2 72
280	Saut. Chât.	287	268	286 10	- 0 34
815	Saupiquet (Ns)	790	792	792	+ 0 25
520	Schneider	584	586	586	+ 0 34
10 50	SCOA	10	9 30	9 40	- 6 00
315	Scor s.a.	355 30	360	360	+ 1 32
345	S.E.B.	340	332	339	- 0 29
415	Sefimeg	435	419 10	420	- 3 45
124	Selectibanque	128	130	128 10	+ 0 08
135	Sextant A	124	120	119	- 4 03
555	S F I M	516	510	495	- 4 07
151	S.G.E.	171 20	172	171 50	+ 0 18
415	Simco	459	460	443 10	- 3 46

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
710	Sk. Rossignol	791	795	790	- 0 13
305	Sligos	345	344	350	+ 1 45
535	Société Géné.	573	572	585	+ 2 09
33	Sodexco(B)	35	36	40	+ 14 2
77	Sodero(Ns)	67	67	67	.
1030	Sodexho	985	975	971	- 1 42
75	Sogenal(Ny)	73	73 10	72 90	- 0 14
435	Sogerap	362	360	358	- 1 10
1110	Sora-Allib.	1090	1100	1076	- 1 28
370	SOPHIA	400	394 20	394 20	- 1 45
900	Sovac	945	936	933	- 1 27
265	SPEP	257	258	261 90	+ 1 91
290	Spie-Batignol.	296	295	291 50	- 1 52
580	Strafor Facom	579	575	568	- 1 90
240	Suez	242	242 80	243 50	+ 0 62
1160	Synthelabo	1150	1150	1147	- 0 26
120	Thomson CSF	136 90	137	137 70	+ 0 58
230	Total	222	220	222 20	+ 0 09
141	- (certif.)	140 60	140 10	142	+ 1 00
199	Trafitel Fin.	186	186	189	+ 1 61
415	U.A.P.	443 90	442	448 50	+ 1 04
178	U F B Locab.	180	185	172	- 4 44
129	U.G.C. DA (Robur)	160 10	161 60	160	- 0 06
430	U I C	408 90	401 50	401	- 1 93
470	U I F.	478 40	480	479	+ 0 13
735	U I S.	755	755	755	
395	Unibail	370	368	370	. .
670	Valéo	646	639	638	- 1 24
125	Vallourec	131	131 50	131 10	+ 0 08
225	Via Banque	232	244 40	239	+ 3 02
220	Worms et Cie	223	221	222 20	- 0 36
1190	Zodiac	1350	1335	1338	- 0 89
860	Elf Gabon	754	757	751	- 0 40
86	Amax	81 50	81 50	82	+ 0 61
150	Amer. Barrick	163 70	161 40	161	- 1 65
122	Amer. Express	129	131 70	131 10	+ 1 63
260	A.T.T.	261 50	265	266 90	+ 2 07
89	Anglo Amer.C.	94 10	94 70	94 40	+ 0 32
163	Amgold	180	180	180	..
192	Banco Santander	204	210	209 50	+ 2 70
685	B.A.S.F.	695	689	702	+ 2 48
870	Bayer	865	868	877	+ 1 39
38	Blenheim Plc	40	40 10	40 10	+ 0 25
24	Buffelsfont.	23	23	22 70	- 1 30
142	Chase Manh.	143 30	144 20	143 50	+ 0 14
1840	Daimler Benz	1730	1760	1760	+ 1 73
58	De Beers	63	63 15	63 90	+ 1 43
2280	Deutsche Bank	2137	2148	2150	+ 0 61
1180	Dresdner Bank	1179	1161	1170	- 0 76
32	Driefontein	34 85	34 65	34 60	- 0 72
255	Du Pont-Nem.	273	270 30	270 90	- 0 77
220	Eastman Kodak	220 10	219 10	220 20	+ 0 05
8	East Rand	5 95	5 90	5 90	- 0 84
25	Echo Bay	28	27 95	28 10	+ 0 36
168	Electrolux	179	170	180	+ 0 56
132	Ericsson	138	137	138	.
335	Exxon Corp.	327 20	334 70	337 60	+ 3 18

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
225	Ford Motor	213 30	214 70	214 70	+ 0 66
24	Freegold	26 85	27 35	26 15	- 2 61
10	Gencor	10 75	10 70	10 75	.
435	Gén. Elect.	458 20	466	466 40	+ 1 79
188	Gén. Motors	175	176 50	178 80	+ 2 17
300	Gén. Belgique	300	299 10	299 50	- 0 17
34	Gd. Métropol.	38 35	38 30	38 20	- 0 39
45	Guinness	41 46	41 60	42	+ 1 33
18 50	Hanson PLC	19	19 30	19 10	+ 0 53
7 50	Harmony Gold	7 25	7 25	7	- 3 45
330	Hewlett Packard	345 10	350 50	356 60	+ 3 33
31	Hitachi	32 50	32 20	32 25	- 0 77
810	Hoechst	807	812	813	+ 0 74
57	Homestak	61 40	60 05	60 35	- 1 71
84	I.C.I.	85	84 75	85	..
345	I.B.M.	279 20	274 10	273	- 2 22
385	I T T	368 20	376 10	380 50	+ 3 34
161	Ito Yokado	164 40	161 40	162 10	- 1 40
45	Matsushita	51 20	51 40	51 45	+ 0 49
260	Mc Donald's	255 40	262 90	262 50	+ 2 78
250	Merck	249	251 30	252	+ 1 20
545	Minnesota M.	534	550	550	+ 3 00
36	Mitsubishi	36 80	36 50	36 55	- 0 68
340	Mobil corp.	342	338 30	338 30	- 1 08
335	Morgan J.P.	340	343 60	343 60	+ 1 06
3790	Nestlé	4370	4331	4300	- 1 60
113	Norsk Hydro	123	122 50	122 50	- 0 41
56	OFSI	59	56 60	56 60	- 4 07
1350	Pétrofina	1267	1275	1279	+ 0 95
435	Philip Morris	411	411 10	415	+ 0 97
59	Philips	58 15	57	57 50	- 1 12
60	Placer Dome	63 55	63 15	63 50	- 0 08
285	Procter Gamble	279	288 30	291 70	+ 4 55
150	Quilmès	178	176	179 80	+ 1 01
13 50	Randfontein	14	13 60	14	.
270	Rhone Poul Rorer	250	247 10	247 80	- 0 88
440	Royal Dutch	449 90	448 10	448	- 0 42
49	R T Z	55 20	55 05	55	- 0 36
11 50	Saat.& Saatch.	12 45	12 50	12 40	- 0 40
18 50	St Helena	18 05	17 60	17 60	- 2 49
340	Schlumberger	313	312 10	314	+ 0 32
45	Shell transp.	45 80	45 60	45 30	- 1 09
1980	Siemens	1988	1996	2004	+ 0 91
168	Sony	180 50	182	182	+ 0 83
74	Sumitomo Bank	82	82 90	83	+ 1 22
150	T D K	150 60	155 70	156	+ 3 59
52	Telefonica	53 45	54 20	54 45	+ 1 87
27	Toshiba	27 80	27 80	27 80	.
550	Unilever	563	566	568	+ 0 89
230	Unit Techn.	255	253 10	253	- 0 78
143	Vaal Reefs	158 90	154 70	154 70	- 2 64
980	Volkswagen	797	816	821	+ 3 01
255	Volvo	260	272	263	+ 1 15
50	West. Deep	52 30	52 40	52 50	+ 0 38
415	Xerox Corp	416 70	417 70	424 40	+ 1 85
110	Yamanouchi	112	113 10	113	+ 0 89
3 25	Zambia Cop.	4 92	4 85	4 79	- 2 64

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
p.Etat 9,8% 78	98 65	4 35
),80% 79/94	101 25	3 19
p.Etat 13,4% 83	103 60	....
p.Etat 12,2% 84	100	12 16
,26% mars 86	....	7 98
AT 10% 5/2000	110 20	5 69
AT 9,9% 12/1997	106 58	0 21
AT 9,8% 1/1996	103 73	8 72
T 11,2% 85	105 20	0 71
F 10,30% 86	106	8 51
F 10,25% nov 90	108 70	7 89
A 10 % 1979	100 25	7 52
B Bques 5000F	98 60	4 03
B Paribas 5000F	98 20	4 03
B Suez 5000F	97 20	4 03
1/82 5000F	98 50	4 03
IT 9 % 86	100 70	5 72
H 10,90% déc.85	109 20	9 56
IARB FCE 3% 100	..	..
CA	1046	..
	2315	....
casif 6 % janv. 89	672	....
Eaux cv 6.5%	782	..
oms. cv 9,2% 86	..	..

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
pplications Hydr.	1639	..
bel	380	380
ins C.Monaco	845	845
Hypoth.Europ.	237	230
N.P. Intercont.	313	300 10
Inédicrans	2450	....
dermann Internat.	445	....
azzy Ouest	684	....
T P	22	23
mbodge	950	970
rbone Lorraine	231	235
sse Poclain	2 20	....
B.C.	244	244
E.G.F (Frigor)	710	710
entenaire Blanzy	315	314 50
ragen	25	..
ampas Ny	14 50	12
C (CIP)	148 50	148
LM	996	.

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.T.R.A.M. (B)	2510	....
Comiphos	595	605
Cie Industrielle	3360	....
Cpt Lyon Alemand	295	295
Concorde	461	470
Conste Mét.Prov.	10 40	10
Crédit Gén.Ind.	94	90
Cr Universel (Cie)	340	340
Darblay	613	...
Delmas Vieljeux	1905	....
Didot Bottin	545	570
Eaux Bassin Vichy	3020	....
Ecia	255	260
Ent.Mag. Paris	3800	...
Eridania-Béghin CI.	458	466
Fidei	375	375
Finalens	300	300
F.I.P.P.	38	39
F.N.A.C.	1699	1700
Foncière (Cie)	485	485
Foncina	310 10	310
France I.A.R.D.	340	340
France SA (La)	1295	1350
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	332	348
Genefim	284	279
Gévelot	378	380
G.F.C.	344	343 10
Groupe Victoire	620	636
G.T.I (Transport)	280	285
Immobail	316 50	316
Immobanque	625	....
Im.Marseillaise	4630	4020
Invest (Sté Cle.)	3000	..
Lambert Frères	....	....
Lille Bonnières	860	860
Locafinancière	485	....
Louis Vuitton	506	584
Louvre	2425	2430
Lucia	151	135
Machines Bull	19 80	19
Mag.Unipri.	182	....
Magnard	640	....
Métal Déployé	330	325
Mors	43	41
Navigation (Nle)	149 70	...
Optorg	184 40	184
Oréal (CI)	537	540
Origny-Desvroise	430	425
Palais Nouveauté	1200	....
Paluel Marmont	480	...
Parfinance	174	174
Paris France	219	219
Paris Orléans	178	179
Parthena Invest	215	...
Pathé Cinéma	....	...
Piper Heidsieck	622	...
Porcher	250	250

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Promodès (CI)	391	...
Publicis	507	513
Rochefortaise	117	117
Rosario	130	121
Rougier	145	145
S.A.C.E.R.	785	
S.A.F.A.A.	201	...
S.A.F.I.C. Alcan	175	175
Saga	350	348
Saint Dominique (F.)	124	124
Salins du Midi	520	515
Savoisienne M.	146	...
S.C.A.C.	690	....
Senelle	515	524
S.Etud.Part. (M)	152	....
Silic	569	558
S.I.P.H.	59	60
S.M.C.I.	68	...
Sofal	475	475
Soffo	155	155
Sofical	1019	990
Sofitam (ex Saitem)	55	..
Sofragi	2235	2235
Soudure Autogène	590	601
Sovabail	263	260
Staml	629	....
Taittinger	1900	1920
Testut-Aequitas	92	..
Tour Eiffel	216	216
Ufiner	1030	1050
Vicat	446	448
Viniprix	1500	1500
Virax	109	..
Maroc Sté Bassins	200	..

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	472	.
Akzo Nv Sion	390	...
Alcan Aluminium	84 70	81
American Brands	231	...
Arbed	241 10	..
Asturienne Mines	82 60	...
Banco Popular Espa.	515	514
B.Reglements Int.	18100	18100
Can.Pacifique	57 80	...
Chrysler Corp.	165	....
C I R	3 15	...
Commerzbank	802	810
Dow Chemical	300	311
Fiat	13 60	13 15
GBL (Brux Lamb)	427	425
Gevaert	830	..
Glaxo Holdings Ltd	65 10	65
Goodyear Tire	334 90	343
Grace and Co (WR)	178	...
Honeywell Inc.	339	...
Johannesburg	55	.
Koninklijke Pakhoed	85	.
Kubota	22	21 30
Midland Bank	39	32
Noranda Mines	72	68 50
Olivetti priv.	4 29	4 40
Pfizer Inc.	420 60	421
Ricoh	22 80	23 50
Robeco	289 50	290 20
Rodamco NV	133	134 40
Rolinco	287 50	290
Saipem	3 80	..
Sema Group	24	25
SKF Aktiebolaget	51	49
Tenneco Inc.	181	
Toray Ind.	27 20	..
West Rand Cons	4 21	4 20

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	310	.
Calophos	63	..
C G H Cogenhor	7	. .
Coparex	585	..
Drouot Assurances	.	. .
Electro-Banque	. .	.
Europ. Accum.	77 50	
Europ Soutres Ind.	13	13
Gachot S.A.	34	34
Guy Degrenne	285 50	263
Lecteurs du Monde	201	201
Nicolas	1100	.
Particip. Percier	250	250
Quadrant	40	. .
Rorento N.V	238 50	239 10
St-Gobain-Emballage	1631	. .
Schlumberger Ind.	530	.
S.E.P.R.	1385	.
S.M.T. Goupil	0 65	
S.P.R. acc. B	230	
Waterman	1100	1100

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 46-62-72-67

SICAV (sélection) 18/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	196 14	190 89
Améri-gan	7772 42	7473 48
Amplitude	618 96	600 93
Associc	1159 54	1159 54
Atout Futur	406 40	396 49
Auracic	1068 73	1037 60
Avenir Alizes	1740 20	1706 08
Axa Capital	178 16	172 97
Axa Court Terme	8387 47	8387 47
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	898 31	872 15
Axa.Ep Fr.Ex Agéparg.	758	735 92
Axa Europe	124 64	121 01
Axa Investissements	106 15	103 06
Axa NPI	114 41	111 08
Axa Ob.Fr.Extrans	147 16	142 87
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se.	134 87	130 94
Axa Prem.Ex.Agépre	121 14	117 61
Axa Sél.Ex.Dr Sele.	146 54	142 27
Axa Valeurs PER	118 15	114 71
Cadence 1	1066 03	1045 13
Cadence 2	1054 50	1033 82
Cadence 3	1045 12	1024 63
Capimonetaire	6618 20	6611 59
Capioblig.	6770	6637 25
Capitacc.	1391 43	1370 87
Cooxis	1382 64	1348 92
Comptavalor	3701 17	3695 63
Convertimmo	329 86	323 39
Credinter	436 72	424
Crédit Mutuel Capital	1341 41	1315 11 ♦
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	703 06	703 06 ♦
Cred.Mut.Ep.Indus.	92 52	90 04
Cred.Mut.Ep.J.	73256 16	73256 16
Cred.Mut.Ep.long.T.	193 61	188 43
Cred.Mut.Ep Monde	1126 75	1096 59
Cred.Mut.Ep Quatre	1092 31	1063 08 ♦
Dieze	1326 54	1294 19
Drouot France	811 67	788 03
Drouot Sécurité	227 49	220 88
Ecocic	1052 60	1021 94
Ecupar	125 95	122 28
Ecur. Capitalisation	2697 16	2670 48
Ecur Expansion	505819 67	505062 08
Ecur Géovaleurs	2315 41	2247 97
Ecur. Investissement	148 32	144
Ecur. Moneprenière	70809 83	70809 83
Ecur Monétaire	41500 15	41500 15
Ecur Trésorerie	2558 26	2558 26
Ecur. Trimestriel	2005 69	2015 53
Elancel	106 29	103 19
Energia	263 60	251 65
Eparcic	3800 34	3800 34
Epercourt-Sicav	4529 44	4518 14
Epargne Associat.	26622 14	26319 01
Epargne Capital	11343 95	11231 63
Epargne Croissance	1689 86	1644 63
Epargne Obligat.	204 82	199 34
Epargne Premiere	15042 44	14930 46 ♦
Epargne-Unie	1274 94	1243 84
Epargne Valeur	434 44	422 81
Eufi Cash capi.	8388 28	8388 28 ♦
Eufinvest capi.	583 25	566 26 ♦
Eurco Solidarité	1080 05	1069 36
Eurocic Leaders	991 31	962 44
Eurodyn	1111 72	1084 60
Euro Gan	5915 01	5687 51
Europe Nouvelle	503 38	480 53
Fonsicav	15221 45	15221 45
France-gan	9365 98	9005 75
France-Garantie	274 59	274 04
France Obligations	496 05	491 14
Francic	429 57	417 06
Francic Pierre	97 67	94 83

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic-Regions	1036 19	1006 01
Fructi-Associations	37 04	37 04 ♦
Fructi-Capi.	44 58	43 92
Fructidor	239 10	235 57
Fructifrance action C.	876 43	855 05
Fructifrance action D.	856 78	835 88
GAN Rendements	5272 86	5194 94
Gestilion	15589 14	15511 58
Gest.Associations	169 33	165 60
Horizon	1230 59	1194 75
HLM Monétaire	14699 71	14699 71
Indicia	983 32	963 90 ♦
Indust.Fse Court T.	1552 76	1552 76 ♦
Interépar	108313 05	105158 30
Interoblig.	14697 08	14310 86
Intersélection Fca.	505 54	495 63
Japacic	143 44	139 26
Jeunépargne	296 69	292 31
Lantude	2371 20	2367 65
Laumi C.T.	13204 03	13204 03
Laumi L.T.	6807 55	6609 27
Lion Association	11818 74	11818 74
Lion Institution	31185 47	31107 70
Lionplus	1034 47	1014 19
Lion Trésor	2231 02	2208 93
Lion 20 000	27587 06	27587 06
Livret Bourse Inv.	545 08	529 20
Livret Portefeuil.	697 84	677 32
Méditerranée	164 04	159 26
Mensuel CIC	10208 17	10107 10
Moneden	71850 27	71850 27
Mone.J	38199 50	38199 50 ♦
Monévalor	86475 47	86475 47
Mutualité dépôts	14173 55	14145 26
Natio Court Terme	100158	99858
Natio Court Terme2	300243 00	300243
Natio-Epargne	18635 65	18451 14
Natio-Ep Ret.	121 90	118 64
Natio Epargn.Trésor	8201 38	8185 01
Natio-Fran.index	956 57	930 97
Natio-Imm.	1094 75	1065 46
Natio-Inter.	1492 04	1452 11
Natio-Monétaire	26594 81	26594 81
Natio-Opportunités	955 50	929 93
Natio-Patrimoine	1351 64	1315 46
Natio-Perspectives	1005 40	978 49
Natio-Placements	62308 72	62308 72
Natio-Revenu	1041 02	1030 71
Natio Sécurité	11673 64	11673 64
Natio-Valeurs	836 35	813 97
Nippon-Gan	4744 73	4582 24
Nord Sud Dévelop.	1643 15	1639 87
Obli-Associations	160 09	158 50
Oblicic-Mondial	2695 66	2656 02
Oblicic-Régions	1073 28	1057 42
Oblifutur	2990 54	2917 80
Oblig. tres cat.	183 03	180 33
Obtilion	1428 90	1412 77
Oblisécurité Sicav	13627 84	13627 84
Oracion	1014 20	989 48
Orvalor	7240 39	7098 42
Paribas Capitalisation	1571 65	1548 42
Paribas Opportunités	121 88	116 91
Paribas Patrimoine	565 55	542 49
Patrimoine Retraite	234 15	229 56
Pervalor	609 29	597 34
Placement A.	1408 88	1381 25 ♦
Placement J.	7613 95	7598 75 ♦
Placement M.	70702 46	70561 34 ♦
Placement Nord	989 62	872 10
Plénitude	134 89	130 96
Poste Croissance	22833 86	22810 94
Poste Gestion	59431 56	59431 56

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Première Oblig.	11124 64	11113 53
Prévoy. Ecureuil	116 43	115 28
Prv'Associations	31006 26	31006 26
Proficus	975 54	951 75
Quartz	131 87	128 65
Réalvalor	680 90	667 55
Rentacic	162 13	158 73
Revenus Trimestr.	5339 46	5286 59
Revenu-Vert	1162 93	1134 57
St Honoré Vie & Santé	962 91	919 25
St Honoré Bons du Tr.	11821 49	11782 68
St Honoré Global	221 37	211 33
St Honoré Invest.	746 20	712 36
St Honoré Pacifique	568 46	542 68
St Honoré PME	473 91	452 42
St Honoré Real.	15783 07	15720 19
Sécuricic	1831 51	1831 51
Sécuri-Gan	13528 53	13263 26
Sécuritaux	1465 04	1465 04
Sicasden	719 86	709 22
Sicav Associations	1941 72	1941 72
SFI-CNP Assur	655 88	636 78
S.G. Fr. opport. C et D	1073 31	1052 26
Sicav 5.000	423 59	412 25
S.I. Est	1306 77	1268 71
Silvafrance	653 07	635 59
Silvam	388 85	378 44
Silvarente	217 86	213 59
Silvinter	427 66	416 21
S.N.I.	1054 98	1024 25
Sogenfrance C et D	1104 84	1083 18
Sogéparigne	307 23	301 21
Sogevar	949 47	930 85
Soginter	1261 70	1236 96
Soleil Investissements	585 18	562 67
Solstice	2251 81	2246 19 ♦
State Street Act. Eur.	8843	8543 95 ♦
State Street Act. Frce.	9689 66	9407 63 ♦
St. Str. Act.Japon	10226 14	9880 33 ♦
State Street Emer Mkt	11721 10	11157 59 ♦
St.Street OAT Plus	10800 62	10588 84 ♦
Stratégie Actions	815 36	784
Stratégie Rendement	1483 14	1436 48
Technocic	993 64	964 70
Techno-Gan	5632 30	5415 67
Thesora	694 86	688
Trésor Plus	1359 25	1345 79
Trésor Trimestriel	1042 68	1032 36
Trésoricic	137189 91	137189 91
Trilion	5153 38	5087 25
UAP Investissement	418	402 89
UAP Actions France	560 51	540 25
UAP Act. Select.	597 31	575 72
UAP Aedificandi	634 39	615 07
UAP Alteli	209 76	202 18
UAP Alto Sicav	165 43	159 45
UAP Moyen Terme	147 25	141 83
UAP Premiere Cat.	11375 56	10964 39
Uni-Associations	118 81	118 81 ♦
Uni-Foncier	1187 59	1158 62
Unifrance	560 32	536 90
Uni Régions	1171 51	1142 94
Univar	247 50	247 50 ♦
Univers Actions	1222 71	1192 89
Univers Obligations	1810 98	1766 81
Valorg	2154 49	2152 34
Valmat	56198 66	56170 56

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 21/12	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
s Unis (1 usd)	5 349	....	....	....
....	6 684	....	....	....
magne (100 dm)	341 810	....	....	....
gique (100 F)	16 618	....	....	....
s-Bas (100 fl)	303 970	....	....	....
e (1000 lires)	3 798	....	....	....
emark (100 krd)	88 510	....	....	....
-Bretagne (1 L)	8 387	....	....	....
ce (100 drachmes)	2 570	....	....	....
sse (100 f)	380 040	....	....	....
de (100 krs)	76 910	....	....	....
vège (100 k)	79 490	....	....	....
nche (100 sch)	48 579	....	....	....
agne (100 pes)	4 804	....	....	....
tugal (100 esc)	3 825	....	....	....
ada (1 $ can)	4 200	....	....	....
on (100 yens)	4 341	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/12
Or fin (kilo en barre)	57500	57600
Or fin (en lingot)	57250	58000
Napoléon (20f)	332	336
Pièce Fr (10 f)	400	.....
Pièce Suisse (20 f)	335	332
Pièce Latine (20 f)	335	330
Souverain	425	425
Pièce 20 dollars	2060	2075
Pièce 10 dollars	1280	1280
Pièce 5 dollars	600	.....
Pièce 50 pesos	2180	2150
Pièce 10 florins	350	345

HISTOIRE

Réfugié en Syrie depuis la fin des années 50

Le criminel nazi Aloïs Brunner serait mort

Aloïs Brunner, quatre-vingts ans, criminel nazi réfugié en Syrie depuis la fin des années 50, qui fut l'un des lieutenants d'Adolf Eichmann, serait décédé il y a quelques mois, selon *la Lettre d'Orient*, bulletin d'informations économiques, stratégiques et politiques sur le monde arabe et islamique édité à Paris. La Syrie a toujours démenti l'avoir accueilli sur son sol, mais les services d'espionnage français avaient établi sa présence à Damas dès 1960, en l'impliquant dans des trafics d'armes avec le FLN algérien. Mᵉ Serge Klarsfeld, qui a obtenu en 1987 l'ouverture d'une information judiciaire à Paris contre Brunner pour crimes contre l'humanité, explique, dans l'entretien qu'il nous a accordé, quel crédit on peut apporter à l'annonce de ce décès.

« Le meilleur lieutenant d'Eichmann »

« Les autorités syriennes, *nous déclare Serge Klarsfeld,* sont aujourd'hui prisonnières de leur mensonge. Elles ont toujours nié la présence de Brunner sur leur sol et il n'y a désormais pas de moyens d'établir la réalité de son décès puisqu'il est de l'intérêt de Brunner, de sa famille et de la Syrie que l'on pense qu'il est mort. *Disons qu'il s'agit* de la première mort d'Aloïs Brunner, la seconde ne pouvant survenir que lorsqu'il aura atteint un grand âge. Car là, on se dira : il est vraiment mort.

» Nous avions prévu ce cas depuis longtemps en expliquant aux Syriens qu'ils avaient intérêt à régler la situation. Nous leur avons dit : « Quand il mourra, vous ne pourrez pas le prouver. Vous serez pendant des années encore l'objet d'accusations de la part de ceux qui veulent traduire en justice un tel criminel. »

– Mais son décès correspond-il aux renseignements que vous avez pu recevoir ?

– L'information est plausible en raison de ses quatre-vingts ans et de son état de santé, que nous connaissons par des observateurs crédibles. Durant son « déménagement », en octobre 1991, à la suite des pressions occidentales demandant son extradition, il était soutenu par deux personnes.

– Quand avez-vous eu l'occasion de prévenir les autorités syriennes des pièges de leur négation ?

– Personnellement, je suis allé en Syrie une première fois en 1982 – j'ai été refoulé – puis en 1990. On m'a alors laissé pénétrer en territoire syrien. J'ai remis un dossier où j'expliquais cela. Et puis mon épouse, Beate, est entrée en Syrie en 1991. Elle a manifesté devant le ministère de l'intérieur en demandant qu'on libère les juifs de Syrie et qu'on extrade le criminel nazi Brunner. Dans ses entretiens avec la police, elle a transmis le même message.

– Vous évoquiez la famille de Brunner. Que sait-on d'elle ?

– Sa femme et sa fille habitent Vienne depuis l'après-guerre. Sa famille a maintenu un lien avec lui tout au long de ces années. En 1977, nous avons été à Vienne pour observer comment vivaient son épouse et sa fille, née en 1945, une juriste. Nous avions engagé deux détectives privés de manière à les mettre en concurrence au cas où l'un d'eux trahirait. C'est ainsi que nous avons eu connaissance de l'adresse de Brunner. Beate lui a alors téléphoné en se présentant comme une « sympathisante » et Brunner l'a remerciée. Nous avons donc eu l'assurance qu'on ne se trompait pas et nous avons pu aller de l'avant.

Les homes d'enfants de la région parisienne

– Les recherches des historiens et vos travaux permettent-ils d'établir le compte des crimes de Brunner ?

– C'était le meilleur lieutenant d'Eichmann sur le terrain. Il était son second à Vienne au service des affaires juives de la Gestapo. Il a déporté quarante-cinq mille juifs autrichiens, puis les juifs de Berlin. C'est lui qui, pour leur donner confiance, fin 1942, a inventé cette « ruse » consistant à faire porter leurs bagages jusqu'à la gare par les jeunes de l'Union centrale juive. De février à mai 1943, il a participé très activement à la déportation de quarante-cinq mille juifs de Salonique. Là encore, pour les mettre en confiance, il a « rusé » en échangeant leurs drachmes contre des billets imprimés au nom d'un prétendu Etat juif en Pologne.

» Ensuite, il est venu en France – de juin 1943 jusqu'en août 1944. Il a secondé Rötcke, qui était le chef du service antijuifs, de la Gestapo, et il a participé à la déportation de vingt-quatre mille juifs. En particulier, il a de sa propre initiative liquidé les homes d'enfants de *l'Union générale des juifs de France* (UGJF) dans la région parisienne pour le dernier grand convoi partant de Drancy le 31 juillet 1944. Deux cent quarante enfants ont été déportés, deux cent un sont morts à Auschwitz. Il a ainsi assassiné plus de deux cents enfants d'un seul coup. Barbie, c'est Izieu. Brunner, les homes d'enfants de la région parisienne. Et puis il s'est rendu après en Slovaquie d'où il a encore déporté treize mille juifs du camp de Sered.

– Est-ce l'« opération » contre les homes d'enfants de la région parisienne qui a permis l'ouverture d'une nouvelle instruction à Paris contre Aloïs Brunner ?

– Oui, comme ce fait n'avait pas été porté à sa charge lors de son procès par contumace en France, après la guerre, cela a constitué un fait nouveau. La plainte pour crimes contre l'humanité est instruite activement par le juge Jean-Pierre Getti et la gendarmerie travaille très efficacement. Elle a constitué un dossier sur chaque enfant déporté et a recherché les preuves de la présence de Brunner en Syrie. Un nouveau procès par contumace était envisagé...

» Mais l'essentiel réside tout de même dans les efforts entrepris pour convaincre la Syrie qu'il valait mieux soit l'extrader vers la France ou l'Allemagne, soit l'expulser vers n'importe quelle destination pour qu'il soit arrêté et transféré à Paris ou à Berlin. Les Syriens ont malheureusement été constants dans cette affaire. Ils ont résisté aux faibles pressions diplomatiques de la France et de l'Allemagne, qui le réclamaient sans beaucoup d'insistance en raison du caractère d'Assad et de la position de la Syrie dans les relations internationales.

» Il *faut dire aussi que* Brunner a été la cible de deux attentats, l'un en 1961, l'autre vingt ans plus tard, et qu'il y a perdu d'abord un œil et ensuite les doigts d'une main.

– On désigne très souvent les services spéciaux israéliens...

– C'est une des hypothèses les plus valables. Dans sa chair, Brunner savait que les juifs n'avaient pas oublié. Et depuis mon premier voyage en Syrie, l'affaire a connu une « réactualisation ». Il a dû vivre avec des gardes du corps, subissant une existence en fonction des crimes qu'il a commis. »

Propos recueillis par LAURENT GREILSAMER

Des stages de formation organisés par le ministère de l'intérieur

La police face à ses années noires de l'Occupation

Près de deux cents commissaires, inspecteurs et officiers de police ont participé, du 7 au 11 décembre, à un cycle d'études consacré à l'histoire de la police sous l'Occupation et dans la Résistance, organisé au Centre national d'études et de formation de la police nationale (CNEF) de Gif-sur-Yvette (Essonne). Cette initiative est sans précédent dans la police nationale : en analysant sans complaisance le régime policier de Vichy, des historiens et des acteurs de la Résistance ont placé chacun des stagiaires face à la nécessaire éthique de leur profession.

Dans la mémoire policière, « *l'insurrection de la préfecture de police de Paris* » a la vertu d'un mythe qui met un peu de baume sur la mauvaise conscience de ces années noires. Trois anciens dirigeants communistes de la Résistance, qui organisèrent cette « *insurrection* » *en août 1944, ont ramené le mythe* à de plus justes proportions. « *Sur 22 000 policiers parisiens, les trois organisations de la Résistance policière – le Front national police et gendarmerie* [animé par les communistes], *Police et Patrie, Honneur de la police – ont compté au maximun 800 membres* » au printemps 1944, ont expliqué MM. André Carrel, Serge Lefranc et André Tollet aux stagiaires du CNEF.

Très *applaudis, les trois « camarades »*, seuls dirigeants de la Résistance policière à avoir répondu à l'invitation du CNEF, ont pris la parole sous deux documents rappelant le climat répressif de l'époque : la célèbre « Affiche rouge » du groupe Manouchian, ainsi qu'un « *Avis à la population* » offrant « *1 million de récompense* » à qui donnerait des « *renseignements utiles* » à la police sur les « *auteurs d'attentats* ». Quand ils lancèrent leur mot d'ordre de « *grève générale* », le 15 août 1944, alors que les Allemands avaient commencé de désarmer la police parisienne, les trois principaux groupes de résistants étaient loin d'être convaincus de la réaction des troupes policières, se souvinrent les « *patriotes* ». A tel point que le mot d'ordre précisait que « *les policiers qui n'obéiraient pas au présent ordre de grève seront considérés comme des traîtres et des collaborateurs* ».

Un sujet demeuré tabou

Le mouvement de grève fut pourtant suivi et, le 19 août 1944, les policiers résistants réussirent à s'emparer de la préfecture de police. Transformée en forteresse, celle-ci servit d'appui aux forces qui libérèrent la capitale. « *Tout ça démythifie l'épopée de la libération de Paris vue du côté policier*, a remarqué un des stagiaires en aparté. *C'est pour ces quelques jours de résistance que chaque policier parisien a aujourd'hui l'honneur de porter la fourragère sur son uniforme...* » « *Qu'aurions-nous fait à leur place ?* » La question taraude encore cette jeune inspectrice entrée dans la police après des études d'histoire. Un demi-siècle a passé depuis l'Occupation et les policiers en activité sous Vichy sont depuis longtemps à la retraite. Mais « *le sujet demeure tabou dans la maison*, admet un inspecteur en poste à la préfecture de police de Paris. *Des collègues se crispent dès qu'on parle de la rafle du Vel'd'Hiv. On dirait qu'ils se sentent accusés en tant que flics par ce qu'ont fait nos aînés. Tous, nous avons été soulagés d'apprendre que des policiers avaient, la veille de la rafle, prévenu des juifs.* »

La mémoire des nouvelles générations policières reste d'autant plus douloureuse que leur connaissance de cette période, mêlant les mythes au non-dit, est incertaine. Du dossier Touvier au cinquantième anniversaire des rafles parisiennes en passant par l'affaire Bousquet, l'actualité s'est chargée de raviver la mémoire des policiers *nés après la seconde guerre mondiale* et de les convaincre qu'on ne peut pas rayer ces années sombres de l'histoire policière. Aussi furent-ils près de deux cents policiers à s'inscrire au cycle d'histoire de Gif-sur-Yvette organisé en mai dernier, le ministère de l'intérieur ayant jugé les plaies suffisamment cicatrisées pour que s'engage enfin une réflexion dans l'institution. Jugée « *très intéressante* » par 88 % des participants, l'initiative a été rééditée ce mois-ci, avec autant de participants volontaires, de tous grades et de tous corps – à l'exception, regrettable, des gardiens de la paix.

Les stagiaires ont donc dû regarder en face le sombre tableau *brossé* par M. Jean-Pierre Azéma, de l'Institut d'études politiques de Paris : « *La majorité des policiers ont fait ce que Vichy leur demandait, sans zèle excessif, mais sans laxisme non plus. Ils ont participé directement à la politique de répression et d'exclusion sociale voulue par le régime dès ses débuts.* » A *eux seuls*, les 3 000 *membres* des services de répression du IIIᵉ Reich en France n'auraient pas réussi à arrêter et déporter plus de 75 000 juifs et plus de 40 000 résistants. Ils n'auraient pas davantage pu s'occuper des 650 000 Français envoyés au service du travail obligatoire (STO), a précisé M. Azéma. Globalement, et comme pour le reste de la société française, c'est bien l'image d'une masse policière attentiste et obéissante au pouvoir en place qui s'impose (1).

La mainmise de la Milice

A côté de ces gros bataillons, l'historien a distingué deux minorités policières agissantes : d'un côté, des acharnés de la répression, participant sans états d'âme à la collaboration avec les nazis ; de l'autre, des policiers se livrant à des actes de résistance ponctuelle, ou appartenant à des mouvements structurés. *On retrouvera notamment* les premiers dans des services spécialement créés par Vichy, où ils côtoieront des militants d'extrême droite : la police aux questions juives, le service de police anticommuniste et le service des sociétés secrètes furent créés dès octobre 1941 par le ministre de l'intérieur Pierre Pucheu. A la préfecture de police fut instauré un service « juifs », qui alimenta un fichier permettant de planifier les rafles parisiennes. Au sein des renseignements généraux apparurent des « brigades spéciales », qui s'illustrèrent dès 1942 dans une féroce répression anti-résistants, recourant souvent à la torture.

Vichy fut « *un régime policier*, a insisté M. Azéma, *et, dans ses derniers mois, un régime épouvantablement policier* ». Du moins les stagiaires de Gif ont-ils été « *soulagés* » d'apprendre que, au fur et à mesure qu'il accentua sa politique de répression, l'Etat vichyste s'appuya de plus en plus sur la Milice, créée en janvier 1943. « *Pendant l'été 1943, René Bousquet, secrétaire général à la police de Vichy, prescrivit les mesures les plus extrêmes dans la chasse aux juifs étrangers se trouvant en zone libre*, a expliqué M. Jacques Delarue, historien, commissaire divisionnaire retraité et lui-même ancien policier résistant. *Bousquet ordonna de prendre les sanctions les plus dures contre tout policier ou membre du corps préfectoral soupçonné de « mollesse ». Malgré ces menaces, de nombreux policiers eurent une importante activité résistante (...), rendant des services que personne d'autre n'aurait été en mesure de rendre (...), faisant du porte-à-porte pour prévenir de l'imminence des rafles, établissant d'innombrables faux papiers et détruisant des papiers compromettants lors des perquisitions.* »

Le « *choix difficile* » imposé aux policiers a été résumé par M. Delarue : « *Obéir en se déshonorant, ou désobéir et résister en prenant des risques majeurs.* » Non sans ajouter que la police a alors été « *le corps de l'Etat qui a compté le plus grand nombre de fusillés, de déportés, d'emprisonnés, d'internés et de révoqués (...). Cette désobéissance, connue à Vichy, amena la substitution progressive d'organismes non étatiques aux corps publics traditionnels et la soumission des seconds aux premiers sur le terrain* ». Devenue en 1944 un « *véritable Etat dans l'Etat* », selon M. Azéma, la Milice accentua sa mainmise sur l'ensemble des forces de police en plaçant ses hommes à leur tête.

Avant de se séparer, plusieurs stagiaires ont émis le vœu qu'un prochain cursus se penche sur une autre période de refoulement professionnel, aussi troublée mais plus récente, celle de la guerre d'Algérie.

ERICH INCIYAN

(1) Lire *Vichy et les Français*, sous la direction de Jean-Pierre Azéma et François Bédarida, Fayard, 1992.

CARNET DU *Monde*

Naissances

– Arthur
est très heureux de son premier cadeau de Noël,

Agathe,

le 15 décembre 1992.

Emmanuelle et Jean-François
GINIES-TREPPOZ,
30 West 63rd Street, apt 32H,
New-York, New-York 10023 (USA).

Anniversaire de naissance

Xavier, Alain, Michel,
adressent toute leur affection à leur père,

Marcel BOUZIAT,

à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire.

81, rue Paul-Vaillant-Couturier,
58000 Nevers.

Décès

– Jeanine Panteix,
président-directeur général de C & L *Morgane*
Et l'ensemble de ses collaborateurs,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mathias CORBIN,

survenu le 16 décembre 1992.

– Le conseil d'administration du Comité de coordination des œuvres mutualistes et coopératives de l'éducation nationale
a la tristesse de faire part du décès de son vice-président

Michel GELLY,
président
de la CASDEN Banque populaire.

– Le comte et la comtesse Michel Lefoulon,
M. et Mᵐᵉ Hubert Lefoulon,
M. et Mᵐᵉ Jean-Pierre Lefoulon,
ses enfants,
Ses dix-neuf petits-enfants,
Ses quinze arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de la

comtesse Roger LEFOULON,
née Germaine Labbée,

survenu le 19 décembre 1992, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-François-Xavier, 12, place du Président-Mithouard, Paris-7ᵉ, le mercredi 23 décembre, à 10 h 30.

5, rue d'Estrées,
75007 Paris.

– Le comité directeur de la Société des poètes français
à la tristesse de faire part du décès du poète et écrivain

Jean LOISY,
grand prix de poésie
de l'Académie française,

dans sa quatre-vingt-douzième année.

– Mᵐᵉ Jacques Perez y Jorba,
son épouse,
M. Jean Perez y Jorba,
son fils,
M. et Mᵐᵉ Julian Perez y Jorba,
ses frère et belle-sœur,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques PEREZ Y JORBA,
chevalier de la Légion d'honneur,
directeur honoraire
de la police judiciaire,

survenu le 16 décembre 1992, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

L'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière parisien de Bagneux, a eu lieu dans l'intimité familiale.

60, rue Bonaparte,
75006 Paris.

– *M. et Mᵐᵉ Dominique Hoffet,*
Le docteur et Mᵐᵉ David Stevenson,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mᵐᵉ Hervé HOFFET,
née Monique Schlumberger,

dans sa quatre-vingt-douzième année, le 16 décembre 1992, à Dublin (Irlande).

8, rue du Guesdon,
27950 Saint-Pierre-d'Autils.
780 Howth Road,
Dublin 5 (Irlande).

– Ses enfants,
Denis, Annette, Etienne Levy-Willard,
Et leur famille,
Sa sœur,
Denise Greilsammer,
Et sa famille,
ont la très grande douleur d'annoncer que

Jacqueline LEVY-WILLARD,
archéologue,
fondatrice du Merkaz de Montmartre,
initiatrice des clubs du 3ᵉ âge,
cofondatrice
de la Coopération féminine
du Fonds social juif unifié,
médaille de vermeil
de la Ville de Paris,

s'est éteinte dimanche 20 décembre 1992, vingt-trois jours après son époux,

Jacques LEVY-WILLARD,

au bout de cinquante-cinq ans de vie commune.

Elle sera inhumée auprès de lui au cimetière du Montparnasse, mardi 22 décembre, à 15 h 30. Entrée principale boulevard Edgar-Quinet.

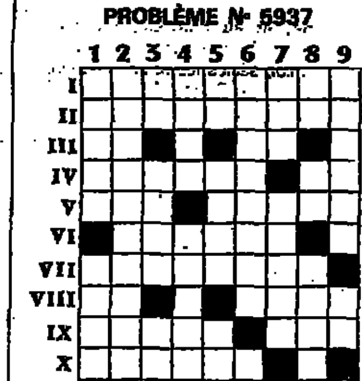
14, rue Mignet,
75016 Paris.

Soutenances de thèses

– M. Claude Tannery, le lundi 11 janvier 1993, à 9 h 30, université la Sorbonne Nouvelle-Paris-III, salle Bourjac, galerie Rollin, 17, rue de la Sorbonne : « Malraux, l'agnostique absolu ou la métamorphose comme loi du monde », thèse sous la direction de Mᵐᵉ Christiane Moatti.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nᵒ 5937



HORIZONTALEMENT

I. Endroit où l'on peut rassembler les chèvres. – II. Quand on y songe, on ne mange pas tout. – III. Entre deux propositions. Lettre. – IV. Fond très vite en Australie. D'un auxiliaire. – V. Donne l'exemple de la fermeté. Un adjoint, par exemple. – VI. Nom qu'on peut donner à l'ensemble des légumes. – VII. Supports. – VIII. Dieu. Possessif. – IX. *Une ancienne capitale*. Opération postale. – X. D'un autre monde. – XI. Pas qu'un peu. Enveloppe une porcelaine.

VERTICALEMENT

1. Met du temps pour arriver. La grande société. – 2. Prendre du recul. – 3. Point de départ. Port ou Etat. Saint-Louis, *par exemple*. – 4. On la suit quand elle est arrêtée. Sans accent. – 5. Utile pour faire des projets. N'est plus réclamée au tribunal. Préposition. – 6. Qui ne se fait donc pas attendre. Lie. – 7. Est utilisée pour couper. Esquimau éventuellement glacé. – 8. A donc réagi en homme. Symbole. Peut enivrer. – 9. Capable de monter. Symbole.

Solution du problème nᵒ 5936

Horizontalement

I. Moulin Rouge. TS. – II. Euripide. Ascète. – III. Ria. EM. Iso. Iran. – IV. Nacelle. Armée. – V. Violas. Réels. – VI. SOS. Taler. – VII. Noce. Haricot. Io. – VIII. Grossir. Erse. – IX. Cendrier. RF. – X. Etêter. Nu. Cor. – XI. NE. Un. Ove. Réagi. – XII. Snobisme. Tins. – XIII. Nu. Quai. *Évadés*. – XIV. Si. Guernesey. SO. – XV. Issues. Entrée.

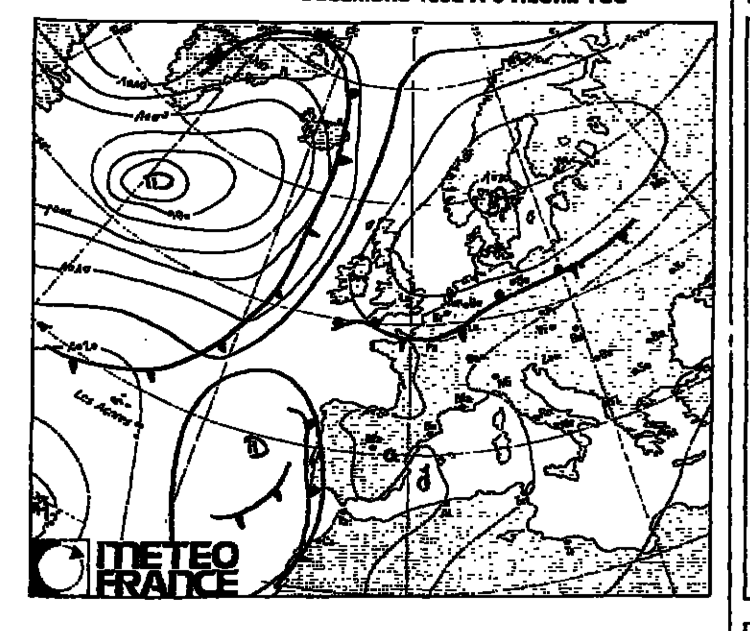
Verticalement

1. *Mérovingiens*. Si. – 2. Oui. Or. Tennis. – 3. Uranoscope. Ou. – 4. Li. Aloès. Tub. GU. – 5. Ipécas. Scénique. – 6. Nîmes. Hier. Sues. – 7. RD. Tam. Omar. – 8. Œil. AR. Déveine. – 9. Sellier. En. – 10 Gao. Écrin. Lest. – 11. Es. Arroseur. Ver. – 12. Cire. Ter. Etayé. 13. Termes. Caïd. – 14. Staël. *Ivrognes*. – 15. Enesco. *Frisson*.

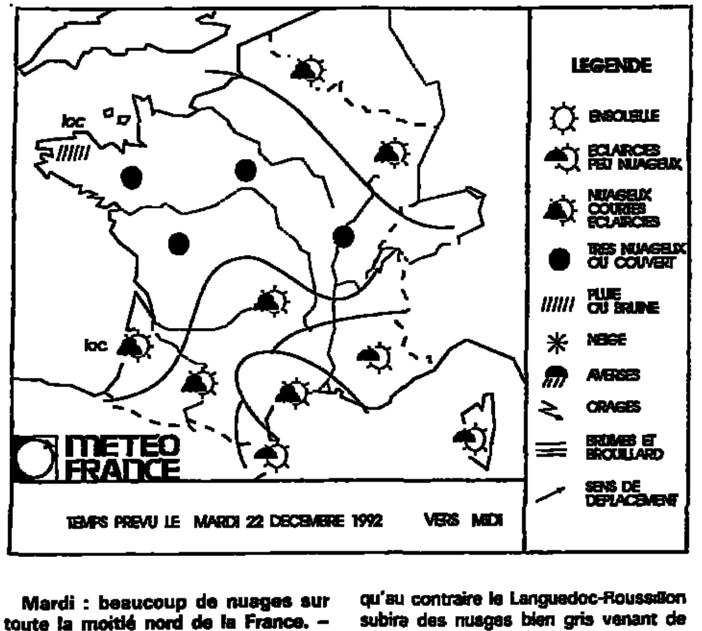
GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 21 DÉCEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 22 DÉCEMBRE 1992

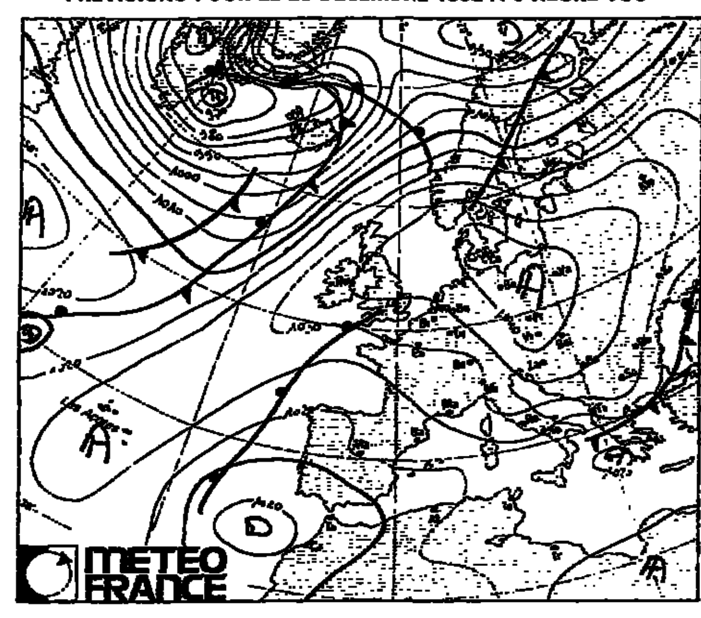


Mardi : beaucoup de nuages sur toute la moitié nord de la France. – La matinée sera bien grise, avec des bancs de brouillard le matin au nord de la Seine, et au contraire quelques gouttes de bruine sur la Bretagne ; l'après-midi, seules les régions au nord et à l'est de la Seine bénéficieront de quelques éclaircies.

Sur la moitié sud, les nuages seront également prédominants, mais ils laisseront passer par moments le soleil, particulièrement sur les Alpes du Sud, Provence-Côte d'Azur et la Corse, alors qu'au contraire le Languedoc-Roussillon subira des nuages bien gris venant de la mer, qui pourront même donner quelques gouttes.

Les températures seront proches des normales saisonnières : des minimales le plus souvent comprises entre 3 et 7 degrés, mais localement 0 degré près des frontières du Benelux, et au contraire 10 degrés sur le littoral méditerranéen ; les maximales seront comprises entre 5 et 9 degrés sur la moitié nord, entre 9 et 14 degrés sur la moitié sud.

PRÉVISIONS POUR LE 23 DÉCEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 20-12-1992 à 6 heures TUC et le 21-12-1992 à 6 heures TUC — le 21-12-92

FRANCE			
AJACCIO	16	3	D
BIARRITZ	19	8	D
BORDEAUX	15	7	B
BOURGES	10	7	C
BREST	10	8	P
CAEN	12	6	C
CHERBOURG	9	7	–
CLERMONT-FER.	14	1	N
DIJON	9	–	–
GRENOBLE	6	–1	D
LILLE	6	3	C
LIMOGES	13	7	C
LYON	13	9	C
MARSEILLE	16	10	C
NANCY	9	7	C
NANTES	13	9	P
NICE	14	6	D
PARIS-MONTS.	12	6	C
PAU	17	3	D
PERPIGNAN	17	6	D
POINTE-A-PITRE	31	19	–
RENNES	11	9	C
ST-ETIENNE	13	4	C
STRASBOURG	8	5	P
TOULOUSE	16	7	C
TOURS	12	8	P
ÉTRANGER			
ALGER	21	12	D
AMSTERDAM	4	2	C
ATHÈNES	11	–	–
BANGKOK	34	23	–
BARCELONE	15	7	N
BELGRADE	1	–2	P
BERLIN	4	1	C
BRUXELLES	5	2	C
COPENHAGUE	4	–3	D
DAKAR	26	–	–
GENÈVE	3	1	B
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	6	1	D
JÉRUSALEM	11	2	N
LE CAIRE	18	10	D
LISBONNE	12	11	N
LONDRES	6	0	D
LOS ANGELES	12	1	D
LUXEMBOURG	7	6	B
MADRID	13	–	–
MARRAKECH	18	8	D
MEXICO	–	–	–
MILAN	3	1	B
MONTRÉAL	5	–9	D
MOSCOU	–1	–	–
NAIROBI	–	–	–
NEW-DELHI	25	–	D
NEW-YORK	9	1	D
PALMA	19	5	D
PÉKIN	1	–	–
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	14	5	N
ROYAL	–	–	–
SÉVILLE	16	7	D
SINGAPOUR	25	23	–
STOCKHOLM	0	–3	D
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	11	5	D
TUNIS	19	8	D
VARSOVIE	0	0	*
VENISE	3	1	B
VIENNE	1	–1	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Dans les entrailles du diable

FLORENT PAGNY chanta devant les « casques bleus », en direct de Bosnie. Roger Hanin donna lecture de *Tu seras un homme, mon fils*. Une escarmouche l'opposa à Rony Brauman, le président de Médecins sans frontières : faut-il envoyer aux Bosniaques des couvertures qui serviront de linceul ? Non, tonna Brauman. Oui, cria Hanin. Des feux de camp, des guitares, et la nuit : cette émission, en direct sur France 3, fut plutôt « réussie ». Mais que signifie « réussie » ?

Après Florent Pagny, Bernard-Henri Lévy offrait son talent à la cause, en nous faisant partager une journée d'enfer à Sarajevo. Du sang, des tirs, de l'horreur. Un beau film, très léché. Presque trop : on apprenait au générique que l'équipe comprenait un « conseiller artistique ». Est-il vraiment nécessaire d'enluminer l'horreur d'effets « artistiques » ? Ce montage très « western », ce commentaire à la Frédéric Mitterrand, étaient-ils vraiment indispensables à la compréhension ? Car nous n'y comprenons toujours pas grand-chose. On a beau nous désigner chaque soir les méchants, les agresseurs, on sent bien, en dépit du martelage, que l'obsédante référence au nazisme ne suffit pas. Ce sont aussi des cousins, des voisins qui s'égorgent, en un terrible défi à l'entendement. Il n'était que de voir ces enfants, dans cette école de Bosnie, dans la même émission de France 3. « Moi, disait l'un, *je ne voudrais pas que mes copains serbes reviennent, car ce sont leurs pères qui tuent les nôtres.* » « Moi, rétorquait son camarade, *je voudrais tout de même qu'ils reviennent, car ils nous ont bien aidés...* »

Pour comprendre, pas de secret, il faudrait pénétrer du côté serbe, dans les entrailles du diable. Pourquoi la télé s'y aventure-t-elle si rarement ? « Transit », le magazine d'ARTE, l'avait justement tenté deux jours plus tôt. Nous avions fait connaissance de la « présidente » de la République serbe de Bosnie-Herzégovine, dont la capitale est sise à Pale, dans les installations de l'ancien village olympique, sur les hauteurs de Sarajevo. C'est une dame de soixante-deux ans, Biljana Plavsic. Professeur de biologie, doyen de l'université de Sarajevo, elle a, comme tant d'autres, tout quitté. Elle vit maintenant « *comme une bohémienne* », avec deux valises. Elle va régulièrement goûter le rata avec les combattants, dans ces fortins qui tiennent la ville en joue. L'accompagnant, on se trouva soudain en face de ces « snipers » sans visage. On aurait eu mille questions à leur poser. Mais l'émission s'arrêta trop vite.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 21 décembre

TF 1

20.45 **Magazine : Mystères.** Présenté par Alexandre Baloud. L'affaire Glozel ; Les mystères d'une maison normande ; La voyance ; Le mystère du loch Ness ; La belle Lucie.
22.45 **Téléfilm : K 9 000.** De Kim Manners.
0.10 ***Divertissement : Le Bébête Show.***

FRANCE 2

20.45 **Théâtre : Tiercé gagnant.** Pièce de John Chapman, mise en scène de Christopher Renshaw, avec Jacques Balutin, Bernard Dhéran, Pascale Roberts.
22.50 ***Savoir plus.*** Magazine Puissance 40. Présenté par François de Closets. Les extraterrestres nous parlent. Invité : Jacques Villeret.
0.15 **Journal, Météo et Visages d'Europe.**
0.35 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

20.45 **Cinéma : La Guerre des étoiles. ■■** Film américain de George Lucas (1977).
22.50 **Journal et Météo.**
23.20 **Magazine : A vos amours.** Présenté par Caroline Tresca. Extraits des meilleurs moments.
0.05 **Documentaire : Zamfir ou la Prière du soir.** De Paul Barba-Negra.
1.00 **Musique : Portée de nuit.**

CANAL PLUS

20.35 **Téléfilm : Amour et chocolat.** De Josée Dayan.
22.00 **Flash d'informations.**
22.10 **Le Journal du cinéma.**
22.15 **Cinéma : Le Dernier Combat. ■■** Film français de Luc Besson (1983).
23.45 **Cinéma : Central Station. ■** Film espagnol de Josep Anton Salgot (1989).
1.27 **Court-métrage : Di Rosa Girls.**
1.30 **Cinéma : La Vie de famille. ■■** Film français de Jacques Doillon (1984).

ARTE

20.40 **Feuilleton : Heimat.** D'Edgar Reitz (2e épisode).
22.10 **Cinéma : *Nola Darling n'en fait qu'à sa tête.* ■■** Film américain de Spike Lee (1986).
23.35 ***Cinéma :* Tartuffe. ■■■** Film allemand de Friedrich Wilhelm Murnau (1925).

M 6

20.45 **Cinéma : La Maison du lac. ■** Film américain de Mark Rydell (1981).
22.40 **Série : Le Saint.**
0.20 **Informations : Six minutes première heure.**
0.25 **Magazine : Culture pub.**
0.55 **Magazine : Jazz 6.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Le Grand Débat.** La France est-elle encore un pays catholique ? Avec Mgr Jean Vilnet, Jean Foyer, le Père Guy Gilbert, Noël Copin, Jacques Sutter, André Comte-Sponville.
21.30 **Dramatique.** Il était une fois la Lituanie, contes d'Oscar Vladislas de Lubicz-Milosz.
22.40 **La Radio dans les yeux.** L'actualité des arts plastiques.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : *Coda.***

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct du Châtelet) : Der Freischutz, ouverture, de Weber ; Wesendonck-Lieder, de Wagner ; Symphonie nº 1 en si bémol majeur op. 38, de Schumann, par l'Orchestre national de France, dir. Claus Peter Flor ; sol. : Rosemarie Lang, soprano.
23.09 **Ainsi la nuit.** Par Meguy Lovano. Joueurs de flûtes pour flûtes et piano op. 27, de Roussel ; Quatuor à cordes en sol mineur op. 27, de Grieg ; Sonate pour violoncelle et piano en fa majeur op. 6, de R. Strauss.
0.33 **L'Heure bleue.**

Mardi 22 décembre

TF 1

15.20 **Série : Tonnerre de feu.**
16.15 **Club Dorothée.**
17.25 ***Jeu : Une famille en or.***
17.55 **Série : Hélène et les garçons.**
18.25 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
18.55 **Magazine : Coucou, c'est nous !** Présenté par Christophe Dechavanne.
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show.**
20.00 **Journal, Tiercé et Météo.**
20.45 **Cinéma : Le Temple d'or. ■** Film américain de Jack Lee Thompson (1986). Avec Chuck Norris, Lou Gossett, Melody Anderson.
22.30 **Les Films dans les salles.**
22.40 **Cinéma : On ne meurt que deux fois. ■** Film français de Jacques Deray (1985). Avec Michel Serrault, Charlotte Rampling, Elisabeth Depardieu.
0.25 **Série : Mike Hammer.**
1.15 **Journal et Météo.**
1.25 **Magazine : Reportages.** Profs... un monde sans pitié, de Claude Couderc (rediff.).

FRANCE 2

15.25 **Variétés : La Chance aux chansons.**
16.10 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
16.35 **Feuilleton : Beaumanoir** (et à 5.25).
17.05 **Magazine : Giga.**
18.50 **Jeu : Score à battre.**
19.20 **Jeu : Que le meilleur gagne plus.**
20.00 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Cinéma : PROFS. ■** Film français de Patrick Schulmann (1985).
22.30 **Variétés : Patrick, le délire !** La tournée de Patrick Bruel en 1990-1991.
0.25 **Journal, Météo et Visages d'Europe.**
0.45 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Michel Field. Spécial cirque.

FRANCE 3

15.25 **Série : La croisière s'amuse.**
16.15 **Téléfilm : Billy the Kid.**
17.55 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.55 **Un livre, un jour.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.**
20.05 **Jeu : Hugodélire** (et à 20.40).
20.15 **Divertissement : La Classe.**
20.45 **Feuilleton : Emilie, la passion d'une vie.**
21.35 **Magazine : Faut pas rêver.** France : Baccarat, les magiciens de la transparence, de Jean-Etienne Frère et Didier Portal ; *Madagascar : les Tsingy, royaume des morts*, de Régis Michel et Yvan Baudin ; Pays-Bas : les quartiers flottants d'Amsterdam, de Corinne Glowecki et Philippe Bigot.
22.30 **Journal et Météo.**
23.00 **Magazine : Rétro info.** Rétrospective de l'actualité de l'année. Invités : Georges Charpak, Stéphane Geudin, Robert Hossein, Johnny Hallyday.
23.55 **Courts métrages : Libre court.**
0.55 **Musique : Portée de nuit.**

CANAL PLUS

15.05 **Magazine : 24 heures** (rediff.).
16.00 **Cinéma : Crimes de sang. □** Film américain de Donald P. Bellisario (1988).
17.50 **Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Ça cartoon.**
18.50 **Le Top.**
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invitée : Amélie Nothomb.
20.30 **Fables géométriques 3.**
20.35 **Cinéma : Présumé innocent. □** Film américain d'Alan J. Pakula (1990).
22.35 **Flash d'informations.**
22.40 **Cinéma : Ghost. ■** Film américain de Jerry Zucker (1990).
0.43 **Court-métrage : Di Rosa Girls.**
0.45 **Cinéma : Society. ■** Film américain de Brian Yuzna (1989).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Soirée thématique : Heinrich Boll** (rediff.).
17.50 **Variétés : Didier Lockwood** (rediff.) Emission présentée par Mahut.
19.00 **Documentaire : Riga au seuil d'une ère nouvelle.** De Hagen Müller Stahl.
19.55 **Série : KY TV.** *(Lire page 7 l'article de Jean-Claude Rouy.)*
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Feuilleton : Heimat.** D'Edgar Reitz (3e épisode).
21.35 **Soirée thématique : Caméra et réalité Roumanie 1989.** Soirée réalisée par Harun Farocki et Andrej Ujica (130 min).

M 6

17.00 **Variétés : Multitop.**
17.30 **Série : Les Aventures de Tintin.**
18.00 **Série : Equalizer.**
19.00 **Série : Les Routes du paradis.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Cosby Show.**
20.30 **Jeu : Le saviez-vous ?**
20.35 **Le Mardi c'est permis.**
20.45 **Téléfilm : Le Messager de l'espoir.** De Charles B. Jarrott, avec Charles Bronson, Edward Asner.
22.20 **Série : Amicalement vôtre.**
23.15 **Documentaire : Le Tueur silencieux.**
0.10 **Informations : Six minutes première heure.**
0.15 **Documentaire : La Cinquième Saison.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Archipel médecine.** Maladies d'hier et d'aujourd'hui...
21.30 **Dresde, un musée du dix-neuvième siècle tout neuf.** Par Pierre Descargues.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Maisons perdues, maisons sauvées (1).
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Annie Leclerc (Exercices de mémoire).
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 25 juillet lors du Festival de Béziers) : Quartettoccio dédié au Quatuor Enesco, de Dubois ; Quatuor à cordes en fa majeur op. 96 b, de Dvorak ; Quatuor pour piano et cordes en mi mineur de d'Ollone ; Quatuor à cordes nº 2, de Janacek, par le Quatuor Enesco et Patrice d'Ollone, piano.
22.00 **Les Voix de la nuit.** Par Henri Goraieb. Lily Pons, soprano. Œuvres de Gounod, Delibes, Verdi, Offenbach, Saint-Saëns, Puccini, Proch.
23.09 **Ainsi la nuit.**
0.33 **L'Heure bleue.**

Le Monde

La fin de la session budgétaire

Près de quinze textes doivent être votés avant Noël

Après le vote de la proposition de résolution portant saisine de la commission d'instruction de la Haute Cour de justice pour M. Laurent Fabius, Mme Georgina Dufoix et M. Edmond Hervé, l'ultime session ordinaire de la neuvième législature s'est achevée, dimanche 20 décembre, à l'Assemblée nationale par la levée, pour la seconde fois, de l'immunité parlementaire de M. Jean-Michel Boucheron, ancien maire socialiste d'Angoulême et député (non-inscrit) de la Charente. Le Parlement a été aussitôt convoqué en session extraordinaire, à compter du lundi 21 décembre, pour achever l'examen d'une quinzaine de textes.

Pour la seconde fois en moins de trois semaines, l'Assemblée nationale a levé l'immunité parlementaire de M. Jean-Michel Boucheron, député (non-inscrit) de la Charente. Le 3 décembre, cette procédure exceptionnelle faisait suite à une requête du procureur général près la cour d'appel de Bordeaux. Cette fois, les députés ont répondu à une demande transmise par le garde des sceaux, au nom du procureur général près la cour d'appel de Paris, *« aux fins de délivrance d'un mandat d'arrêt »* à l'encontre de celui qui n'est plus désormais qu'un restaurateur émigré en Argentine et qui s'est dérobé, jusqu'ici, aux convocations de la justice de son pays (*le Monde* du 19 décembre).

Comme signe de son propre écœurement, face au fait que l'intéressé continue de percevoir son indemnité au titre de son élection en 1988, le président de la commission *ad hoc*, M. René Dosière (PS, Aisne), a demandé que les questeurs de l'Assemblée nationale veuillent bien prendre, sans attendre, *« les mesures conservatoires nécessaires au respect de la dignité des fonctions parlementaires »*.

Au cours des deux dernières journées de cette session, l'Assemblée a mis, d'autre part, un point final à l'examen des textes suivants :

• Annoncé par le premier ministre, le 8 avril dernier, dans sa déclaration de politique générale, comme l'une des priorités de son gouvernement, le projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques a été adopté de façon définitive, samedi 19 décembre, par 275 voix contre 264 et 25 abstentions. Après que M. Jean-Jacques Hyest (UDC, Seine-et-Marne) eut annoncé dans une question préalable l'intention de l'opposition de saisir à ce propos le Conseil constitutionnel, M. Jean-Luc Preel (UDF, Vendée) a jugé que ce projet n'était qu'*« une mauvaise œuvre de propagande »*.

• Un autre texte marquant de la législature qui s'achève, le projet de loi portant réforme de la procédure pénale, a été adopté dans la version retenue en nouvelle lecture par l'Assemblée nationale (*le Monde* daté 20-21 décembre). Il autorise notamment, à compter du 1er janvier 1994, la présence d'un avocat dès le début de la garde à vue.

• Les députés ont encore adopté le projet de loi relatif à l'emploi, au développement du travail à temps partiel et à l'assurance-chômage, présenté par Mme Martine Aubry, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, pour lequel le groupe communiste a voté contre tandis que le RPR, l'UDF et l'UDC se sont abstenus.

• Ont enfin été adoptés, sur proposition de Mme Ségolène Royal, ministre de l'environnement, deux projets sur la protection des paysages et sur la lutte contre le bruit, ainsi qu'une proposition de loi relative aux carrières, un projet de loi portant réforme du régime pétrolier, un projet de loi relatif à la sous-traitance dans le domaine du transport routier de marchandises et un projet de loi portant diverses dispositions relatives aux départements et territoires d'outre-mer et aux collectivités territoriales de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Selon les termes du décret présidentiel lu successivement, dans la soirée de dimanche, devant le Sénat puis devant l'Asssemblée nationale, il restait encore quinze textes à examiner à compter du lundi 21 décembre, vraisemblablement pour trois jours. Les plus importants ou les plus sensibles d'entre eux concernent les droits de l'enfant, la maîtrise des dépenses de santé, le contrôle du patrimoine des parlementaires et des membres du gouvernement, diverses mesures d'ordre social – un texte, par nature, fourre-tout, susceptible d'accueillir jusqu'à son adoption définitive des dispositions nouvelles (dont la revalorisation des pensions et retraites) – et la modification de la loi de finances pour 1992.

J.-L. S.

Plus de quatre-vingts morts dans l'accident d'un DC-10 au Portugal

L'accident d'un DC-10 de la compagnie charter Martinair, qui s'est écrasé lundi 21 décembre à 8 heures 30 sur l'aéroport de Faro (sud du Portugal), a fait, selon une estimation provisoire, plus de quatre-vingts morts et plus de deux cents cinquante blessés.

L'avion qui avait décollé à 5 heures 35 de l'aéroport de Schiphol à Amsterdam transportait 327 passagers plus 13 membres d'équipage. Les passagers étaient probablement tous de nationalité néerlandaise, a précisé un porte-parole de Martinair, dont la compagnie nationale KLM est un des actionnaires.

L'avion aurait fait une première tentative d'atterrissage infructueuse à cause du mauvais temps. Une aile aurait percuté la piste avant l'explosion d'un ou plusieurs moteurs et de celle de l'appareil. D'après l'agence portugaise Lusa, l'avion a pris feu après avoir été touché par la foudre et s'est retourné à l'atterrissage avant d'exploser. D'autres sources faisaient état d'une rafale de vent pour expliquer l'accident. *(AFP, Reuter et corresp.)*

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte une cahier « Le Monde-L'Économie » folioté 23 à 32

Le numéro du « Monde » daté 20-21 décembre 1992 a été tiré à 520 038 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Sciences-Médecine » : l'ordinateur éclaté

Puissant, portable et communiquant, l'ordinateur du futur changera notre façon de vivre. La technique existe. Il reste à la maîtriser. Dans ce même supplément : les trottoirs du sida (la toxicomanie est un partenaire décisif dans les relations dangereuses qui unissent prostitution et sida). Enfin, les redoutables criquets pèlerins recommencent à pulluler dans l'est de l'Afrique et leurs cousins migrateurs menacent de déclencher une famine dans le sud de Madagascar.

Une élection sénatoriale dans le Gard

M. Cavalier-Bénézet (PS) succède à M. Baumet

M. Francis Cavalier-Bénézet (PS) a été élu, dimanche 20 décembre, sénateur du Gard en remplacement de M. Gilbert Baumet, qui s'était démis de son mandat, peu avant sa nomination au gouvernement, le 2 octobre, en tant que ministre délégué chargé du commerce et à l'artisanat. Premier vice-président du conseil général du Gard, M. Cavalier-Bénézet l'a emporté au second tour sur son rival, M. Camille Lapierre, deuxième adjoint de la ville de Nîmes, secrétaire départemental du Parti républicain, qu'il ne devance cependant que de 55 voix.

Sur 1 432 votants, 698 voix se sont portées sur le candidat socialiste et 643 sont allées à son adversaire, 91 grands électeurs votant blanc ou nul. M. Lapierre a bénéficié assez largement à ce second tour des voix du candidat soutenu par le RPR, M. Jean-Louis Olivier, premier adjoint de la ville de Nîmes. Le nouveau sénateur a pu compter sur le report de la majorité des suffrages communistes du premier tour. M. Lorrain de Saint-Affrique, candidat du Front national, n'a recueilli au premier tour que 32 voix, un score inférieur aux 120 voix obtenues lors des dernières sénatoriales par ce parti.

Les résultats du premier tour

I., 1 460; V., 1 444; E., 1 431.

Francis Cavalier-Bénézet (PS), 547; Camille Lapierre (UDF), 347; Jean-Louis Olivier (RPR), 306; Bernard Deschamps (PC), 173; Lorrain de Saint-Affrique (FN), 32; Jean Crégut (divers), 26.

Les résultats du second tour

I., 1 460; V., 1 432; E., 1 341.

Francis Cavalier-Bénézet, 689, ELU; Camille Lapierre, 643.

Les résultats de septembre 1989

En septembre 1989, les résultats du premier tour avaient été les suivants : *I., 1 448; V., 1 437; E., 1 431.* Maj. prés.-PS : Gilbert Baumet, 858, RÉÉLU, Claude Pradille, PS, 603; André Rouvière, 601; RPR-div. d. : Max Romanet, RPR, 348; Jean-Louis Olivier, div. d., 328; Maurice Jouffret, div. d., 321; PC : René Mathieu, 173, Bernard Deschamps, 169, Gilbert Millet, 163; isolés : Robert Ruas, UDF, 224, Jean Poudevigne, UDF, 177, Charles de Chambrun, FN, 122.

Ceux du second étaient les suivants : *I., 1 448; V., 1 432; E., 1 359*; Claude Pradille, 708, RÉÉLU; André Rouvière, 692, RÉÉLU; Max Romanet, 587; Jean-Louis Olivier, 558; Charles de Chambrun, 61.

[Né le 28 juillet 1922 à Valleraugue, M. Francis Cavalier-Bénézet, exploitant agricole, est maire de sa commune natale depuis 1953 et conseiller général du canton de Valleraugue depuis mars 1959. Socialiste (courant Rocard), M. Cavalier-Bénézet fut conseiller régional de Languedoc-Roussillon de 1972 à mars 1992. Depuis 1990, il est premier vice-président du conseil général du Gard.]

Mort du chef d'orchestre Roland Douatte

Le chef d'orchestre français Roland Douatte est mort le 16 décembre, à Tours. Il était âgé de soixante-dix-huit ans.

Roland Douatte était un complet autodidacte. Né dans une famille modeste, ayant dû travailler très tôt (cireur de parquet, laveur de carreaux, garçon coiffeur, comptable, figurant au Châtelet, etc.), mais passionné de musique, il apprit seul le violon, et débuta dans un orchestre tzigane de cabaret. En 1952, il fonde son propre orchestre de chambre de dix-sept musiciens, le Collegium musicum de Paris, pour jouer le répertoire, sa vraie passion. Il contribue à la remise au goût du jour de Telemann et des *Quatre saisons* de Vivaldi, exhume la *Musique pour les soupers du roy* de Delalande (qui sera un grand succès dans les années 60, le disque servant notamment d'indicatif dans les villages du Club Méditerranée).

En 1967, le Festival du Marais, à l'origine de la restauration de ce quartier de Paris, lui demande d'assurer la direction musicale de sa manifestation. De cette période, le chef gardera un goût pour les concerts dans les monuments anciens et les églises, surtout à Paris. Depuis une dizaine d'années, la réhabilitation de la musique baroque dans un esprit davantage musicologique avait poussé un peu au second plan ce musicien, dont les concerts étaient restés longtemps très courus par un public populaire.

Une cantonale partielle

CÔTES-D'ARMOR : canton de Plouaret (2e tour).

I., 7 622; V., 5 272; A., 30,77 %; E., 4 933.

Robert Le Hec'h, div. g., m. de Plouaret, 2 541 voix (51,51 %), ELU.

François Le Bras, div. d., m. de Trégrom, 2 392 voix (48,49 %).

[Dans ce fief traditionnel du PCF, Robert Le Hec'h, proche de François Cadoudal, conseiller général communiste décédé le 16 novembre dernier, est élu moins confortablement que ne l'avaient laissé prévoir le premier tour et les désistements en sa faveur de ses concurrents du PS et de l'Union démocratique bretonne (UDB). François Le Bras enregistre une progression inespérée avec un peu plus de 48 % des suffrages, contre 29,34 % au soir du 1er tour.

Les résultats du premier tour étaient les suivants : I., 7 628; V., 5 311; A., 30,37 %; E., 5194. Robert Le Hec'h, 1 614 voix (31,07 %); François Le Bras, 1 524 (29,34 %); Michel Dinez, PS, m. de Vieux-Marché, 1 184 voix (22,79 %); Patrick L'Hérec, UDB, adj. m. de Plounérin, 468 voix (9,01 %); Jacques Héron, Verts sout. GE, 404 voix (7,78 %).]

Selon des témoignages d'opposants

Dans les prisons syriennes, quarante « variétés » de tortures

Plusieurs organisations des droits de l'homme ont récemment publié des rapports accablants sur les violations des droits de l'homme en Syrie. Lors d'une conférence de presse organisée la semaine dernière dans les locaux de la Fondation France-Libertés, trois Syriens ont apporté leurs témoignages.

M. Badreddine Janane, membre du Parti communiste syrien-Bureau politique, vient de passer dix ans dans les prisons syriennes. Du fait des tortures qui lui ont été infligées, il est aujourd'hui atteint de problèmes cardiaques si graves qu'il ne peut subir aucune intervention chirurgicale et que ses jours sont pratiquement comptés.

Il est pris en charge en France par l'Association des victimes de la répression et par Amnesty International. Il n'a plus rien à perdre et a décidé de raconter par le menu dix années d'une détention terrible, au cours desquelles il s'est trouvé parfois *« entre la vie et la mort »*, même s'il sait, dit-il, que lui-même et les siens en Syrie risquent des représailles.

M. Janane, ainsi que M. Sultan Abouzeid, dont le frère est mort sous la torture en Syrie, et M. Abdel Hamid Al Atassi, cousin germain de l'ex-président Noureddine Al Atassi – décédé le 3 décembre après vingt-deux années de détention – ont, pour la première fois *« à visage découvert »*, voulu porter témoignage des violations des droits de l'homme en Syrie.

Coups sur tous le corps, pendaison de la victime à un pneu suspendu *(dullab)*, coups assénés sur la plante des pieds *(falaqua)*, suspension par les bras ou les pieds, décharges électriques, brûlures de certaines parties du corps, isolement complet, suspension du détenu par le cou : la liste des sévices infligés aux détenus d'opinion comporte quarante variétés, selon le rapport de la Fédération internationale des droits de l'homme.

« Sauvez les autres »

M. Janane en a subi un grand nombre, qui ont entraîné son hospitalisation à plusieurs reprises, sans oublier le fait que son épouse l'a quitté et qu'il se retrouve seul. *« Au cours des moments difficiles, j'hésitais entre le souhait de mourir pour que le régime syrien soit accablé de honte et celui de survivre pour être un jour libéré afin de pouvoir témoigner »*, dit-il. Il a été libéré en 1991 parce que son état de santé semblait désespéré. Depuis 1987, trente et un prisonniers sont morts sous la torture, sans compter le nombre des personnes purement et simplement portées disparues.

« Sauvez les autres. Vous ne faites pas assez » : tel a été le testament de l'ex-président Al Atassi, sur son lit de mort, selon son cousin, M. Abdel Hamid Al Atassi. Se portant *« témoin de l'assassinat prémédité »* de l'ex-chef d'Etat et *« réclamant justice »*, M. Al Atassi accuse les *autorités syriennes d'avoir non* seulement privé ce dernier de liberté pendant vingt-deux ans, sans jugement ni procès, mais aussi de lui avoir refusé les soins nécessaires, alors que son état de santé se dégradait considérablement à partir du mois d'avril dernier.

C'est, dit-il, seulement lorsqu'elles ont eu l'assurance qu'il était incurable que les autorités syriennes ont eu recours à *« une mise en scène spectaculaire »*, lui délivrant un passeport qu'il attendait depuis des semaines et mettant à sa disposition un avion spécial pour assurer son transfert en France, afin d'y être hospitalisé.

Des rapports, établis par la FIDH et les Comités de défense des libertés démocratiques et des droits de l'homme en Syrie (CDF) – qui viennent de recevoir le prix des droits de l'homme de l'organisation américaine Human Rights Watch – font frémir . Rien qu'à Damas, il existe, selon la FIDH, une quinzaine de lieux de détention pour les détenus politiques. Les conditions sanitaires de détention sont *« désastreuses »*, provoquant des maladies graves, notamment la tuberculose et aussi la folie.

La FIDH comme les CDF, tout en se félicitant de la remise en liberté de tout détenu, ont mis en garde contre la publicité donnée à de telles relaxations et contre certains simulacres de procès devant *« un tribunal d'exception »* dont le but est de *« justifier a posteriori la privation de liberté »*.

En vingt-deux ans, 42 000 personnes sont passées par des centres d'interrogatoire, a notamment noté le président de la FIDH, M. Daniel Jacoby. Sur les 18 000 prisonniers de conscience en 1988, il en reste aujourd'hui 7 000. Si, dit-il, cela permet un certain *« espoir »*, des arrestations plus ciblées se poursuivent, notamment parmi les militants des droits de l'homme, dont dix sont en prison.

MOUNA NAÏM

EN BREF

□ **M. Kouchner ne pense pas « pour le moment » à une candidature présidentielle.** – M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, qui était, dimanche 20 décembre, l'invité de l'émission de TF 1 « 7 sur 7 », a indiqué qu'il n'était pas candidat *« pour le moment »* aux élections législatives de mars 1993, mais qu'il participerait à la campagne électorale, parce qu'il pense qu'*« il y a un bilan à défendre »*. Interrogé sur une future candidature à la présidence de la République, M. Kouchner a répondu que *« le meilleur, c'est Rocard »*. *« A force qu'on me dise : « Kouchner président ! »*, a-t-il ajouté, *je vais finir par avoir la tête gonflée et y penser un peu. Je vous assure que pour le moment je n'y pense pas. Pour le moment, ai-je dit »*.

□ **M. Tapie va rencontrer M. Bérégovoy.** – M. Bernard Tapie, ancien ministre de la ville, a indiqué, samedi 19 décembre sur TF 1, au lendemain du non-lieu dont il a bénéficié dans l'affaire l'opposant à M. Georges Tranchant (*le Monde* daté 20-21 décembre) qu'il rencontrerait *« probablement »* M. Pierre Bérégovoy dans *« les jours qui viennent »*. Le premier ministre avait indiqué le 23 mai, au moment de la démission du ministre de la ville, qu'il *« apprécierait comme il convient la possibilité du retour de M. Bernard Tapie au gouvernement »*. Comme on lui demandait si M. Bérégovoy lui avait fait des propositions, M. Tapie a répondu : *« Pas encore parce qu'on ne se précipite pas l'un sur l'autre. Les choses vont se faire dans le calendrier le plus court »*.

□ **Le Sénat crée une commission d'enquête sur la SNCF.** – Les sénateurs ont adopté, dimanche 20 décembre, une proposition de résolution de M. Hubert Haenel (RPR, Haut-Rhin) tendant à la création d'une commission d'enquête parlementaire sur la SNCF. Cette commission sera chargée d'examiner les conditions dans lesquelles la SNCF remplit ses missions de service public, les relations qu'elle entretient avec les collectivités locales et son rôle en matière d'aménagement du territoire.

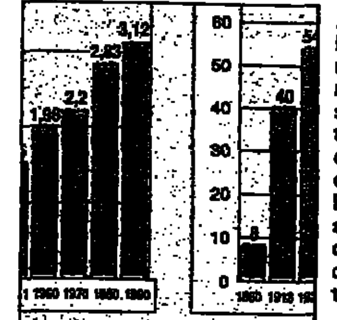
□ **Une première unité de soldats allemands en Somalie dès le 29 décembre.** – Une première unité d'experts de l'armée allemande devrait arriver en Somalie dès le 29 décembre afin de préparer l'arrivée des 1 500 hommes envoyés par la République fédérale, a indiqué lundi 21 décembre un porte-parole du ministère de *la Défense*. *L'équipe* composée de 60 officiers non armés sera chargée de prendre contact en Somalie et au Kenya avec les autorités de l'ONU et les organisations d'aide humanitaire, a précisé le porte-parole.

□ **Les nouveaux statuts du Consistoire israélite de Paris ont été adoptés.** – Convoquée par M. Benny Cohen, son président, l'assemblée générale extraordinaire du Consistoire israélite de Paris a approuvé, dimanche 20 décembre, les nouveaux statuts à une majorité plus large que prévu, supérieure aux deux tiers des voix requises : 2529 voix contre 629 (*le Monde* daté 20-21 décembre). Après l'échec d'une action de justice en référé, pour faire obstacle à la tenue de cette assemblée, des incidents ont été provoqués par des opposants à M. Benny Cohen.

Le Monde



L'agonie du charbon européen



A la fin de l'année, la Belgique fermera sa dernière mine. Après deux siècles d'exploitation, la houille est désormais condamnée en Europe, victime de ses coûts et de la concurrence des charbons importés.

page 26

L'économie plonge



Depuis l'été, l'économie est passée du marasme à la récession, écrit Paul Fabra dans sa chronique. La relative immunité dont jouissait la France dans les périodes de basse conjoncture internationale ne joue plus actuellement.

page 30

Ni dévaluation ni inflation



La lutte contre le chômage ne relève pas de manipulations monétaires, explique Jean-Marcel Jeanneney, ancien ministre du général de Gaulle, qui propose, pour sa part, diverses mesures de relance économique.

page 31

A NOS LECTEURS

« Le Monde-L'Economie » suspend sa parution le 28 décembre pour laisser la place à un bilan économique de 1992. Nos lecteurs le retrouveront le 4 janvier 1993 (avec quatre pages sur les marchés financiers en 1992).

L'ECONOMIE

Vitrines de rêve

Le spectacle des devantures de Noël cache... des heures de travail et des dépenses substantielles

PENCHÉ mélancoliquement sur la pile d'assiettes qu'il frotte mollement dans un bac débordant de mousse, au milieu des souris qui grignotent les reliefs de repas, le roi des animaux – un lion, bien sûr – est seul et triste dans sa cuisine sale. Heureusement, il rencontre une princesse qui transformera la paille de ses écuries en or... Ils s'aimeront, se marieront, seront heureux et feront de nombreux enfants ! Le fond de l'air est frisquet. Il est 10 heures du matin, ce dimanche de décembre, mais ça chauffe devant les six vitrines du Printemps, animées comme chaque année pour Noël.

A quelques pas de là, engoncée dans une doudoune de cosmonaute, sa chapka enfoncée jusqu'aux yeux, cette petite fille a un peu peur du *« diable »* – un *« troll »*, corrige sa mère – qui danse au milieu des poupées dans une des neuf devantures des Galeries Lafayette déclinant le thème des « Noëls du Nord ». Autour d'elle, ils sont des dizaines, le nez collé aux vitrines, agglutinés sur les estrades aménagées pour eux à commenter et à s'exclamer devant le spectacle.

Derrière, bousculés mais heureux, les parents tentent de ne pas perdre leur progéniture dans cette foire d'empoigne. Et les trop nombreux pères Noël font les cent pas en proposant d'immortaliser ce moment béni par une « petite photo ».

Françoise Vaysse

Lire la suite page 29

Marchands d'uniformes

Nike, Reebok, Chevignon, Naf Naf et les autres, tous exploitent le filon fort convoité de la mode des « ados ». Une mode, ou plutôt un mode d'identification à leur génération, où le produit compte moins que l'atmosphère. C'est tout l'art de ces sociétés que de le créer. Il faut des idées un marketing pointu, et une bonne image. Mais d'usine point. Ces marchands de rêve font fabriquer par d'autres toute leur production



SELÇUK

Lire page 28 les articles de Pierre-Angel Gay, Philippe Baverel, Jean-Jacques Lerosier, et Martine Silber.

Le lent virage indien

L'Inde, marquée par les castes et par quarante ans de « socialisme », a commencé il y a dix-huit mois, à démanteler le protectionnisme, supprimer les quotas et lutter contre la bureaucratie. Pas si facile...

BOMBAY
de notre envoyé spécial

« L'*INDE s'avance à la façon d'un pétrolier géant : il lui faut du temps pour démarrer, mais quand il prend de la vitesse, il ne peut s'offrir le luxe ni d'un arrêt brutal ni d'un demi-tour intempestif »*... Pour Anil Ambani, trente-trois ans, héritier d'un des plus grands empires industriels indiens (fibres synthétiques, pétrochimie), la cause est entendue : après quatre décennies de protectionnisme, l'Inde est en train de négocier un virage « définitif » vers une économie ouverte. Un processus que la plupart de ses collègues du secteur privé qualifient aussi d'*« irréversible »*, mais qui risque de provoquer encore des tempêtes.

Le « supertanker » indien aura hésité longtemps avant de se résoudre à affronter le grand large... De fait, même si le gouvernement évite de le dire, il s'agit tout simplement de démanteler un système qui reposait largement sur le fameux concept du *Nehruian Socialism* (socialisme à la Nehru, du nom de l'un des pères de l'indépendance). En pratique, les choses sont évidemment beaucoup plus compliquées. Si une remise en question du « nouveau cours » indien paraît improbable, le progrès des réformes reste lié à une *« évolution radicale de la culture et de la mentalité »* des entrepreneurs, des fonctionnaires et de la classe politique, affirment en chœur les économistes de Bombay et de New-Delhi. La tâche est rude.

La dissolution de l'Union soviétique, la fin de l'illusion marxiste-léniniste, la nouvelle donne économique mondiale devraient pourtant avoir sonné le glas de l'« ancien système ». En juin 1991, quand Narasimha Rao arrive au pouvoir, l'Inde se trouve pratiquement en état de cessation de paiements et l'Etat ne dispose que de quelques semaines de réserves en devises. Hommes du sérail, Narasimha Rao et son brillant ministre des finances Man Mohan Singh n'auraient peut-être pas si rapidement tourné casaque si les circonstances ne l'avaient pas imposé...

CONVERTIBLE • Très vite le système d'attribution de licences de fabrication, un véritable cauchemar pour les industriels, est assoupli sinon supprimé. La roupie est rendue partiellement convertible. Le taux – prohibitif – des tarifs douaniers sur les produits importés est réduit de moitié (à l'exception notable des biens de consommation). Les investisseurs extérieurs sont autorisés à devenir majoritaires dans le capital des entreprises locales et le marché boursier est ouvert aux étrangers.

Dans le même temps, le gouvernement se tourne vers le Fonds monétaire international (FMI), qui alloue un prêt de 2,2 milliards de dollars sous forme de crédit *stand by*. Ce n'est pas la première fois que l'Inde fait appel au FMI, mais une telle décision fait grincer des dents chez les politiques dans ce pays au nationalisme sourcilleux : tout compromis avec les bailleurs de fonds occidentaux symbolisa longtemps ici une impossible concession à l'*« impérialisme »* américain...

A ce prêt, qui sera renégocié l'année prochaine – l'Inde pourrait recevoir entre 5 et 7 milliards de dollars remboursables à long terme et à très faibles taux d'intérêt, – va s'en ajouter un autre, alloué par la Banque mondiale. Il portera sur 1,2 milliard de dollars, dont 500 millions destinés à assurer le « filet social » rendu nécessaire par les futures compressions de personnel dans le secteur public. Les crédits obtenus ont insufflé la bouffée d'oxygène nécessaire à une économie en piteux état.

Bruno Philip

Lire la suite page 27

LOGEMENT

Le créneau du parking parisien

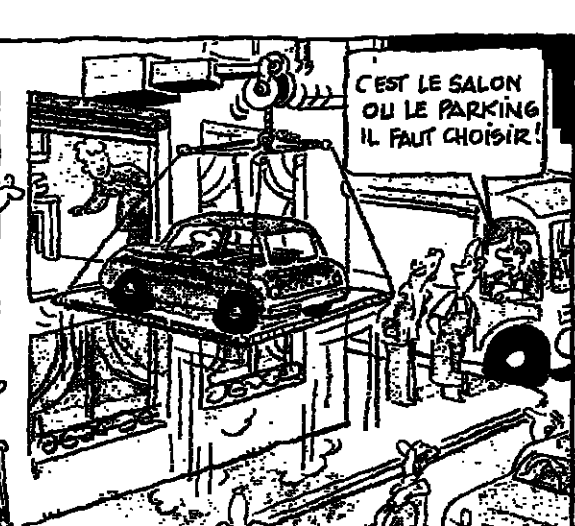
Pour loger une voiture devenue indésirable en surface on peut acheter, louer ou prendre en amodiation un stationnement en sous-sol. Le placement est sans risque

PARIS est, paraît-il, l'une des villes de France les moins motorisées. Pourtant, la capitale manque cruellement de places de stationnement. En dehors de la voie publique, *30 000 à 40 000 places seraient nécessaires* pour faire face aux besoins des seuls habitants : les règles d'urbanisme imposent aujourd'hui aux constructeurs de doter les immeubles neufs de garages, mais ce n'était pas le cas du temps du baron Haussmann.

Conséquence : malgré la morosité du marché immobilier parisien, les prix des places de stationnement dans les immeubles ont grimpé de 6,7 % depuis un an et même de 9 % sur les neuf derniers mois, selon les statistiques de la chambre des notaires de Paris. Le prix moyen d'achat d'un emplacement approche les 160 000 francs dans les XIVe, XVe et IXe arrondissements ; mais il dépasse 182 000 francs dans le XVIIe, 245 000 francs dans le XVIe et 300 000 francs dans le VIe. En revanche dans les XIXe et XXe arrondissements, il reste en deçà des 100 000 francs. Toutefois, il faut y ajouter les frais de mutation, entre 10 % et 12 % du prix.

« Avant d'acheter, même un parking, il est impératif de vérifier l'état de l'immeuble, de contacter le syndic et d'éplucher le règlement de copropriété », conseille Gilles Oury, notaire chargé de la conjoncture à la chambre des notaires. Il faut en effet vérifier que le règlement distingue les charges imputables au parking de celles du bâtiment. En l'absence de cette séparation, tous les propriétaires, y compris ceux d'un modeste emplacement, doivent contribuer aux charges générales, à la réparation de l'immeuble, toiture et ravalement compris.

ENTRE VOISINS ● *« En fait, il s'agit d'un marché de proximité, échappant aux agences immobilières. Les automobilistes, lassés de tourner des heures pour se garer, sont prêts à payer très cher un emplacement situé à moins de 250 mètres de chez eux »*, souligne Gilles Oury. Le parking est devenu aussi indispensable que l'ascenseur et, en période d'attentisme, pour accélérer la vente d'un appartement, il peut être judicieux d'acquérir, pour 150 000 à 200 000 francs, le garage qui va avec. D'ailleurs, les grandes compagnies d'assurances creusent les sous-sols pour équiper de parkings leurs immeubles qui en sont dépourvus. *« Pour valoriser notre patrimoine plutôt que dans un but d'investissement pur »*, précise Hervé Courcoux, directeur des placements immobiliers de l'UAP.



La Ville de Paris a ouvert la chasse au stationnement libre, aux voitures-ventouses et multiplie les parcmètres. Parallèlement, tirant la leçon du succès mitigé des parkings situés aux portes de Paris, la mairie a lancé, en 1990, une campagne de rénovation des 50 000 places existantes et un programme de création de *5 000* places de parking par an jusqu'en *1995*.

Ces parkings publics, concédés à de grandes entreprises privées ou semi-publiques, accueillent l'automobiliste de passage, payant à l'heure, mais comportent aussi une zone réservée aux résidents. Ceux-ci peuvent y acquérir une place par *« amodiation »*, achat d'un droit d'usage pour une longue durée – 65 ou 75 ans. Là encore le prix dépend avant tout du quartier et de la rareté des espaces. Les places du parking des Saint-Pères, dans le VIe arrondissement, se sont arrachées à 350 000 francs avant l'ouverture prévue en mai 1994. Dans le XVIe arrondissement, rue Wilhem, les prix sont un peu plus raisonnables, entre 180 000 et 200 000 francs.

La Saemes, société d'économie mixte présidée *par Jacques Dominati, adjoint au maire* de Paris chargé de la voirie qui commercialise aujourd'hui 800 à 1 000 places, les cède au prix de 110 000 à 170 000 francs dans le tout nouveau parking Hector-Malot, face à la gare de Lyon, 145 000 francs, rue du Général-Beuret, dans le XVe arrondissement, *250 000 francs au parking* Saint-Martin-Rivoli, 260 000 francs rue Delessert dans le XVIe. Les tarifs varient selon l'accessibilité des places : aux niveaux inférieurs, ils sont plus bas. Il est difficile de les comparer avec ceux des immeubles privés : dans ces parcs publics, *« gardiennage, éclairage, signalétique, ambiance musicale sont étudiés pour offrir l'accueil le plus sécurisant possible »*, fait valoir Jean-Pierre Guigne, directeur commercial à la Saemes.

SOUPLESSE ● Par rapport à l'achat en pleine propriété, l'amodiation comporte des avantages : pas de frais de notaire, pas de taxe foncière ni de taxe d'habitation : *« Les seuls frais sont les dépenses d'entretien, que l'on peut évaluer à 2 000 francs par an »*, indique François Le Vert, responsable de la communication de GTM-Entrepose Développement Service. Quant *aux loyers, ils restent modestes* : 400 à 500 francs dans les arrondissements périphériques, 1 000 dans les beaux quartiers et 1 500 dans les centres d'affaires.

La location, échappant à toute réglementation, offre une réelle souplesse de gestion au propriétaire. En cas d'impayé, il suffit à l'exploitant du parking de déprogrammer la carte d'accès du locataire négligent. La revente se fait sans formalité. On peut même espérer une certaine plus-value, bien qu'en principe le capital investi s'érode au fil du temps. En fait, selon Gilles Oury, ce n'est qu'au-delà de 25 à 30 ans que le prix de revente subit une décote.

Bref, l'acquisition d'un parking valorise un appartement qui en est dépourvu, et peut se révéler un placement souple. Il suffit de repérer la bonne place.

Isabelle Rey-Lefèbvre

HUMEUR ● par Josée Doyère

Ruineuse obsession

GAME BOY. Les mômes l'appellent « la » Game boy. Il y a de la pub pour à la *télé*. Et *pour Noël, un certain* nombre de grands-parents vont offrir la mini-console tant désirée à leurs chers petits. Ou bien ils feront plus fort – pour ceux qui ont épuisé les joies limitées des cassettes de *Game boy, – en leur offrant* une « vraie » console de jeux, Sega ou Nintendo, qu'on branche sur la télé. Et les parents vont soupirer en pensant aux piles qu'il faudra inlassablement acheter et surtout *aux ruineuses cassettes qu'il* faudra bien fournir. En attendant d'interdire en semaine *(« As-tu fini tes devoirs ? »)* l'usage obsédant desdits jouets électroniques.

Car il paraît que ça fait des *ravages chez les gamins. Les* parents français, après les Britanniques, après les Américains, s'inquiètent des effets éventuellement nocifs sur l'esprit de leurs chers petits de ces jeux qui les fascinent au point de leur faire tout oublier. Des études fort sérieuses, outre-Atlantique et outre-Manche, étudient leurs effets nocifs sur les esprits des jeunes – et des moins jeunes – devenus prisonniers de logiciels diaboliques. Mais d'autres psychologues, tout aussi sérieux, vantent le caractère *« actif » de ces jeux vidéo, par* opposition à la passivité télévisuelle.

En fait, le phénomène n'est pas nouveau. Toujours, les enfants, les adolescents se sont passionnés pour un jeu, qui devenait un temps le centre de leur existence. Quand ma mère était petite fille, avant la guerre de 14, elle et ses copines jouaient aux osselets. De mon temps, on jouait aux billes.

C'était un jeu de garçons, mais j'avais réussi, nantie d'un sac de billes (en terre) et d'un « calot » en verre, à me faire accepter dans un groupe de galopins. Et on oubliait au parc l'heure de rentrer...

Plus tard, on a vu filles et garçons se tortiller les doigts autour de fils de nylon de couleurs vives, tricotant des scoubidous, plus compliqués les *uns que les autres*. On a vu aussi garçons et filles s'agiter en cadence au centre d'un léger cerceau de plastique – le hula-hoop – qui s'imposait jusque dans les rédactions (je me souviens de concours... au *Monde, dans les années* 50).

Plus récemment, le Rubik's Cube a envahi de son bruit de crécelle légère les appartements, les salles de classe, mais aussi les wagons du métro et les trottoirs des *rues, certains parvenant à uni*fier les six couleurs du cube en moins de trente secondes. Puis le goût en a passé, et ses dérivés n'ont pas connu le même succès.

Aujourd'hui, c'est Game boy. La grande différence avec les jeux du passé... c'est le prix. Car les industriels, pas fous, sont tous à la recherche du gadget qui va prendre, qui va passionner, enchanter, ensorceler les jeunes. Mais ils savent, j'en suis sûre, que cette frénésie n'aura qu'un temps. Déjà, dans des laboratoires, des centres de recherche, on piste le prochain jeu, celui qui deviendra à la mode quand les mômes auront fait le tour de Game boy ou qu'ils s'en seront lassés, ce qui – au niveau du chiffre d'affaires du fabricant – revient au même.

Alors, pas d'angoisse, vous les parents. Ça leur passera. A votre place, je m'inquiéterais de savoir au profit de quoi. Une seule certitude : cela coûtera cher. Très cher. Toujours plus cher.

□ **Précision.** – La société La Croissanterie (47, rue de Liège, 75008 Paris), fait remarquer que le terme « croissanterie » (« le Monde-Economie » du 30 juin) correspond à une marque qu'elle a fait enregistrer à l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) le 17 décembre 1976, et donc à une marque déposée dont elle a l'exclusivité.

LA COTE DES MOTS

« Arbre de Noël »... offshore

En cette semaine, nous ne pouvions oublier de mentionner l'expression « arbre de Noël », qui appartient au jargon des professionnels du pétrole. Après tout, le pétrole est un élément essentiel du commerce international !

Par comparaison avec les résineux que, traditionnellement, on décore pour la fin de l'année, les pétroliers appellent en effet « arbre de Noël » la structure complexe de tubes, de vannes et de soupapes située en tête de puits, et destinée à contrôler le débit d'huile ou de gaz à haute pression. Ce dispositif permet l'accès des appareils de mesure et d'intervention à l'intérieur d'un puits.

... Et nous demeurerons dans le domaine du pétrole avec une des acceptions de l'anglicisme *off shore*, ou *offshore*, très fréquemment usité pour désigner ou qualifier la prospection, le forage et l'exploitation de gisements de pétrole situés « au large des côtes », en dehors de la terre ferme. On en dit tout autant, et même mieux, en employant les équivalents bien français *marin* et *en mer* : *un forage marin, des puits d'exploitation en mer*... Evidemment, des plates-formes (dotées d' « arbres de Noël » !) peuvent être installées, parfois, non loin des rivages, du littoral, et il pourrait être inexact de parler alors de « forages en (pleine) mer » ... Dans ce cas on a toujours *la possibilité de recourir à l'expression au large (les forages au large se sont révélés fort décevants).*

Reste encore le cas particulier des plates-formes installées dans des zones marécageuses : faute d'équivalent, il faut se résigner à utiliser *offshore*. Dans ce cas, rappelons qu'aujourd'hui les dictionnaires usuels français ont opté pour une graphie agglutinée : *offshore*, et que le mot, qu'il soit employé comme nom ou *comme adjectif, est invariable.*

Cependant, en dehors de cette dernière particularité, comme pour tous les anglicismes qui ont des équivalents français de bon aloi, nous recommandons de maintenir ce terme... *au large !*

Jean-Pierre Colignon

BLOC-NOTES

D'une semaine... ... à l'autre

BAISSE DES PRIX EN GRANDE-BRETAGNE : en novembre, les prix ont baissé de 0,1 %, annonce l'office des statistiques le *11 décembre*.

EXCÉDENT COMMERCIAL AU JAPON : l'excédent commercial en novembre, annoncé le **14 décembre**, a atteint 7,6 milliards de dollars (*le Monde* du 15 décembre).

ACCORDS AU SOMMET EUROPÉEN D'EDIMBOURG : les chefs d'Etat et de gouvernement de la CEE réunis à Edimbourg les 11 et 12 décembre ont décidé une « initiative européenne de croissance »n et se sont mis d'accord sur le financement de la CEE dans les années à venir (*le Monde* du 16 décembre).

UN « PLAN D'URGENCE » DU CNPF. A l'occasion de son assemblée générale, le 15 décembre, le patronat a proposé un plan d'urgence, destiné au futur gouvernement issu des élections de mars 1993 (*le Monde* du 16 décembre).

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS CHEZ IBM : 25 000 suppressions d'emplois supplémentaires en 1993 sont annoncées par la firme le 16 décembre, après une réduction de 40 000 en 1992 (*le Monde* du 17 décembre).

CROISSANCE FAIBLE EN 1993 SELON L'OCDE : selon le rapport de l'OCDE sur les perspectives 1993 rendu public le 16 décembre, la croissance devrait se limiter à 1,9 % l'an prochain dans l'ensemble des pays de l'OCDE (*le Monde* du 17 décembre).

RELÈVEMENT DES TAUX DE BASE BANCAIRES : les taux de base des banques françaises ont été relevés de 9,45 % à 10 % le 16 décembre après avoir été ramené de 9,85 % à 9,45 % en deux fois, il y a un mois (*le Monde* du 18 décembre).

PLAN DE SOUTIEN DE L'IMMOBILIER : M. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances a présenté le 17 décembre le troisième plan de soutien de l'immobilier (*le Monde* du 19 décembre).

AIDE A L'AGRICULTURE : les ministres des Douze prennent une série de décisions satisfaisantes pour les paysans français (primes, réglementations de marchés, mécanismes de calcul des pricx, etc.) le 17 décembre (*le Monde* du 19 décembre).

LUNDI 21 DÉCEMBRE. Bruxelles. Réunion du Conseil européen sur le plan de soutien à la télévision haute définition (TVHD). Paris. Réunion entre les syndicats de salariés et le CNPF sur les retraites complémentaires de l'ARRCO (Association des régimes de retraite complémentaire), notamment sur la revalorisation des pensions.

MARDI 22 DÉCEMBRE. New-York. Conférence sur la montée de l'antisémitisme en Allemagne, organisée par le Congrès juif mondial et une soixantaine de groupes juifs américains.

MERCREDI 23 DÉCEMBRE. Genève. Session de la commission des négociations commerciales du GATT pour faire le bilan de l'ensemble des négociations dans le cadre de l'Uruguay Round.

JEUDI 24 DÉCEMBRE. Pékin. Visite officielle d'une semaine du président israélien Chaim Herzog.

VENDREDI 25 DÉCEMBRE. Minsk (Biélorussie). Réunion au sommet des Etats de la CEI.

DIMANCHE 27 DÉCEMBRE. Genève. Réunion de haut niveau sur le développement économique de l'Afrique, en présence du secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali.

LOIS ET DÉCRETS

Conseil économique et social de Corse

■ Un décret précise la composition et le fonctionnement du nouveau Conseil économique, social et culturel de Corse. Ses compétences sont plus larges que dans les autres régions, par suite du nouveau statut de la Corse. Il comporte deux sections : la section économique compte vingt-neuf membres représentant des entreprises, des organisations syndicales de salariés et une personnalité qualifiée ; la section de la culture, de l'éducation et du cadre de vie est composée de vingt-deux membres représentant des organismes participant à la vie culturelle, à la protection et à l'animation du cadre de vie en Corse, des associations de parents d'élèves et une personnalité qualifiée.

Décret nº 92-1268 du 7 décembre 1992, Journal officiel du 7-8 décembre 1992, pp.16 754 à 16 757.

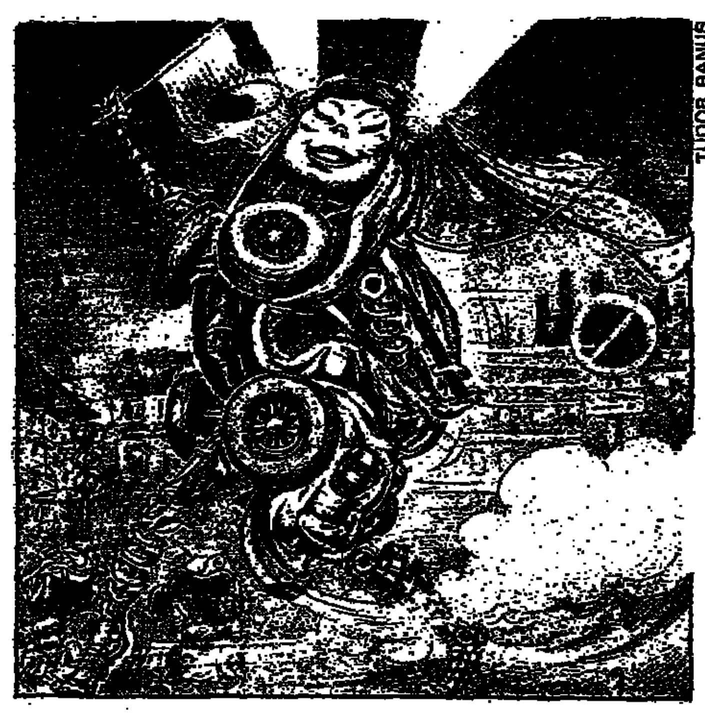


Attention, voici les belles coréennes !

Déjà largement distribuées dans les autres pays d'Europe et en Amérique du Nord les automobiles coréennes sont désormais vendues en France. Sans quotas, sans tam-tam, mais non sans ambitions

« QUI aurait l'idée *d'acheter une voiture coréenne ?* », interroge avec malice la publicité. *« Les Italiens, parce que, si le plaisir de conduire est à l'avant, on est aussi très bien à l'arrière. » « Les Belges, parce que les Hyundai sont des voitures sans histoires »*... Les Français aussi, espèrent en chœur les constructeurs sud-coréens Hyundai, Kia et Ssangyong, qui débarquent aujourd'hui sur le marché automobile hexagonal.

La France était restée le dernier pays européen complètement fermé aux importations de voitures sud-coréennes. Ce n'est qu'en février 1992, à la suite d'un voyage du ministre de l'industrie, Dominique Strauss-Kahn, au pays du Matin calme, que l'interdiction a été levée. La perspective de vendre le TGV à la Corée a sans doute quelque peu contribué à cet assouplissement, rendu de toute façon inéluctable par l'ouverture, le 1er janvier 1993, du grand marché européen. Un peu moins d'un an après cette décision, la commercialisation des automobiles coréennes démarre en France.



TUDOR BANUS

En tête du mouvement, avec les plus gros bataillons : Hyundai. Les véhicules produits par le premier constructeur et le plus grand conglomérat sud-coréen sont déjà vendus partout en Europe. Depuis le Mondial de l'automobile, début octobre, la Pony, la Lantra, la Sonata, et un coupé, la Scoupe, sont aussi commercialisés en France, dans une gamme de prix allant de 55 000 à 115 000 francs, avec des garanties de trois ans ou 100 000 kilomètres. Leur atout ? Daniel Vauvilliers, directeur du département Hyundai de Sonauto, qui distribue ces voitures en France, se targue d'offrir des prix compétitifs avec un grand nombre d'équipements en série.

Ce que semble confirmer le magazine *l'Action automobile* dans son numéro de novembre, après essais comparatifs entre la Lantra, la Peugeot 405 et la Seat Toledo : *« Forte de son prix alléchant, la Lantra, qui s'apparente à une sous-japonaise, séduira à coup sûr une clientèle à la recherche d'une familiale avant tout économique. »* L'importateur, Sonauto, n'en est pas à son coup d'essai : il a déjà lancé Mitsubishi (qui détient 8 % de Hyundai), Porsche et Chrysler en France. Son réseau de concessionnaires Hyundai, qui compte pour l'instant 44 établissements, s'étoffera jusqu'à en compter une centaine fin 1994. *« Nous avons reçu 1200 candidatures de concessionnaires en quatre mois. Du jamais vu, et c'est la troisième marque que je lance. Visiblement, Hyundai est déjà connu et apprécié des professionnels de l'auto »*, se réjouit Daniel Vauvilliers. Pourtant, les obligations faites aux concessionnaires sont contraignantes : ils devront être ouverts de 7 h 30 à 20 heures, respecter des consignes strictes de décoration et d'accueil et offrir des voitures de courtoisie pendant la durée de réparation des véhicules.

Le deuxième constructeur coréen, Kia, a rejoint Hyundai depuis la mi-décembre sur le marché français avec de petits véhicules utilitaires : les fourgons Besta, commercialisés par TKM Motors, une filiale de France Motors qui distribue déjà Mazda. Des diesels équipés de moteurs de 65 chevaux vendus 69 900 francs, avec 1 225 kg de charge utile et environ 5 mètres cubes de volume de chargement. *« Notre cible, ce sont les petits indépendants, commerçants et artisans. Un marché de véhicules de travail assez stable »*, commente Jean Prêtre, directeur commercial de TKM Motors.

4 × 4 CIVILISÉS • Ssangyong complétera bientôt le trio sud-coréen. La commercialisation des véhicules à quatre roues motrices (les 4 × 4) Ssangyong, importés par Korauto (une filiale des établissements Chapat, importateurs des Jaguar en France), débutera en avril 1993. Pour un prix de 120 000 à 145 000 francs, Ssangyong proposera ses 4 × 4 diesel équipés de directions assistées et d'air conditionné : le Korando et le Korando Family : *« Ce dernier est un 4 × 4 civilisé, à vocation familiale : une espèce de Renault Espace en plus aventureux. A lui seul, il devrait assurer 80 % des ventes »*, note Axel Vilaseca, président de Korauto. De quoi, espère-t-il, contrecarrer la baisse du marché des 4 × 4 classiques (– 10 % en 1991). *« D'autant que Ssangyong est allié à Mercedes, qui détient 5 % de son capital, ce qui donne à ces 4 × 4 une image de qualité. »*

> **Du côté des pouvoirs publics, on minimise le danger. A part Hyundai, tous les constructeurs se situent sur des marchés « de niches ».**

L'arrivée des coréennes, qui ressemble fort à celle des japonaises il y a vingt ans, risque de renforcer la pénétration des constructeurs étrangers sur le marché automobile français (leurs parts de marché atteignent pour l'instant 40 %). Aucun quota ne restreint, officiellement du moins, l'importation des coréennes en France ; cela contrairement aux voitures japonaises, qui ne pourront, en vertu de l'accord CEE-Japon de 1991, dépasser 16 % du marché européen en 1999. En Corée, la production augmente à la vitesse grand V : 600 000 véhicules produits en 1986, 1,3 million en 1989, 1,7 million en 1992. Grâce à leur politique de petits prix, les Coréens ont réussi leur percée aux Etats-Unis, même si les ventes (171 000 véhicules en 1991) ne progressent plus. Les seules voitures Hyundai ont conquis 1 % du marché allemand en deux ans, et se vendent à 45 000 exemplaires à travers l'Europe. En trois mois, Sonauto en a vendu environ 900 en France.

Du côté des pouvoirs publics, on minimise néanmoins le danger. A part Hyundai, dont les perspectives de ventes sont plutôt modestes, tous les constructeurs se situent sur des marchés « de niches ». Bref, pas de panique pour quelques milliers de véhicules par an. Hyundai prévoit de commercialiser 2 000 véhicules en 1992, 5 000 en 1993, 7 000 en 1994. Kia, 800 à 1 000 fourgons en 1993. Ssangyong, 600 à 800 voitures en 1993, 1 500 à 2 000 en 1994.

Une arrivée sur la pointe des pieds afin d'éviter les réactions de rejet. Chez Sonauto, dont la campagne de publicité évite toute agressivité, on avoue que les prévisions de vente sont volontairement sous-estimées ; chez France Motors, on envisage dès 1994 de commercialiser aussi des voitures de tourisme Kia (la berline Sephia et le 4 × 4 Sportage) : *« En partant de la « niche » qu'est le fourgon, nous espérons pouvoir développer une gamme complète d'ici trois ou quatre ans »*, confie Jean Prêtre.

Les voitures du pays du Matin calme pourraient quand même bien, d'ici quelques années, venir troubler le ciel des constructeurs français...

Pascale Krémer

L'agonie du charbon européen

Ferment de la révolution industrielle en Europe, la houille après deux siècles et demi d'exploitation, est condamnée sur le Vieux Continent. Mais le charbon importé n'a jamais eu autant de succès

DANS la province du Limbourg, en Belgique, le compte à rebours a commencé. A la fin de l'année, l'ultime mine de charbon du pays fermera. Définitivement. La Belgique ne sera plus un pays producteur de charbon. A l'image des Pays-Bas, qui ont cessé toute extraction il y a près de vingt ans. Dans une douzaine d'années, viendra le tour de la France. Puis celui de l'Espagne, de l'Italie et de la Grande-Bretagne...

Le déclin du charbon européen remonte au début des années 60. Depuis, il ne s'est ni arrêté ni même ralenti. Il y a trente ans, ce qui est aujourd'hui l'Europe des Douze produisait 400 millions de tonnes de charbon. En 1992, le chiffre ne dépassera sans doute pas 180 millions. Les effectifs sont sur une pente identique. Deux ans avant la signature du traité de Rome (1955), les houillères de l'Europe communautaire employaient quelque 2 millions de salariés. L'année du traité de Maastricht, ils ne sont plus que 250 000, dont une majorité travaillant au fond.

BREF SURSAUT ● Sombre tableau que rien ne semble devoir éclaircir. Témoin, le cas de l'Espagne. Au lendemain du premier choc pétrolier, dans les années 70, Madrid lançait une politique charbonnière volontariste axée sur l'exploitation de mines à ciel ouvert. Résultat : de 1973 à 1986, la production espagnole a crû de 80 %, passant de moins de 10 millions de tonnes à quelque 18 millions. La « relance » a fait long feu. Cette année, la production hispanique ne dépassera sans doute pas 15 millions de tonnes. Et en l'an 2000, selon les prévisions de la CEE, elle sera revenue à son niveau d'avant 1975.

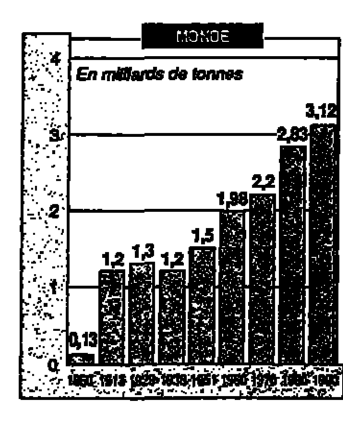
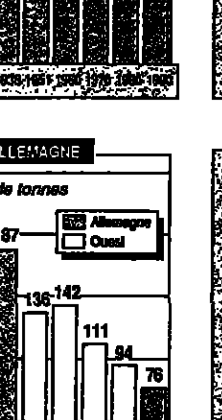
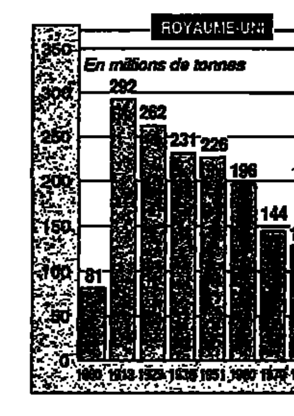
Même sous une forme éphémère, les autres pays européens n'ont pas connu ce sursaut. Ni le premier choc pétrolier ni le second (1979-1981) n'ont remis en cause une récession planifiée. Arrêt de l'exploitation des mines les plus déficitaires oblige : en Allemagne, la production a dégringolé de 40 % en vingt ans. *Idem* au Royaume-Uni, où le nombre de puits a pratiquement été divisé par cinq (281 en 1972 ; 64 en 1986). En France, la saignée a été encore proportionnellement plus sévère : 26 millions de tonnes produites en 1973 ; 12 millions en 1991. Avec, derrière la sécheresse de ces deux chiffres, la disparition d'emplois par dizaines de milliers et le Nord-Pas-de-Calais rayé de la carte des régions charbonnières.

Conséquence de ce déclin : en une génération, la productivité dans les mines européennes a bondi.

En août dernier, elle atteignait en moyenne 666 kg par homme et par heure dans la Communauté, contre moins de 400 kg en 1975. Un pays se détache du lot : le Royaume-Uni (874 kg en 1991). Deux autres suivent à courte distance : la France (717 kg) et l'Allemagne (672 kg), tandis que l'Espagne reste à la traîne (320 kg environ).

Pour spectaculaires que soient les gains, la course à l'amélioration des rendements n'en paraît pas moins perdue d'avance face à la concurrence des charbons importés. La très légère croissance de la consommation de charbon attendue en Europe au cours des vingt prochaines années ne profitera qu'aux importations. Etats-Unis, Australie, Canada, Colombie, Afrique du Sud : dans ces pays exportateurs, les gisements, souvent exploités à ciel ouvert comme de banales carrières, avec des roues-pelles monstrueuses et des camions de 150 tonnes, autorisent des rendements records. Du coup, aux Etats-Unis, le deuxième exportateur mondial derrière l'Australie, le rendement (toujours par homme et par heure) ne se chiffre plus en kilogrammes mais en tonnes (3,6 tonnes en 1988 ; 5,4 tonnes si l'on s'en tient aux mines découvertes).

LA PRODUCTION DE 1860 à 1990

Source : CDF

Le coût du transport ne change rien à l'affaire. Pour moins de 100 francs il est aujourd'hui possible d'expédier une tonne de charbon aux antipodes. Résultat : livrée à Rotterdam, la tonne de charbon vapeur (celui qui alimente les centrales thermiques) ne dépasse pas 50 dollars (260 francs).

Or *« les prix de revient des charbons produits en Europe s'étalent de 80 dollars la tonne pour les meilleures exploitations (Royaume-Uni, Lorraine, mines à ciel ouvert espagnoles) à plus de 150 dollars pour les sites les plus défavorables (mines souterraines d'Allemagne et des Asturies) »*, note Roland Looses, directeur à Charbonnages de France. Inutile d'aller chercher plus loin les raisons de la fermeture de l'ultime mine belge : à près de 1 000 francs par tonne produite, le charbon était hors de prix.

AIDES ● Peu de chances que la tendance s'inverse à moyen, voire à long terme avec l'émergence des « nouveaux pays exportateurs ». Producteur insignifiant au début des années 80, la Colombie ambitionne d'exporter – essentiellement vers l'Europe – une trentaine de millions de tonnes dès 1995 (l'équivalent de trois fois la production française) et 60 millions de tonnes en l'an 2000. Idem pour le Venezuela et, surtout, l'Indonésie, qui prévoit l'exportation d'*« au minimum 30 millions de tonnes en 2003 »* (6,5 millions en 1991) d'un charbon de faible teneur en soufre et en cendres.

Face à cette poussée, l'Europe charbonnière bat en retraite. Mais en empruntant des stratégies différentes. En France, au cours des six dernières années, les contribuables ont versé 10 milliards de francs à CDF pour que le déclin du charbon hexagonal s'effectue en bon ordre. Fermeture des sites les moins rentables, retraites anticipées, transfert de salariés vers EDF, aides à la création d'entreprises... La panoplie de mesures a sans doute permis d'éviter des explosions sociales.

« Le gouvernement britannique pourrait s'inspirer de l'exemple français », notait le *Financial Times* (3 novembre 1992) au lendemain de l'annonce à Londres d'un plan de licenciement de 30 000 « gueules noires » et la fermeture de trente et un des cinquante puits encore en activité. Prise dans la perspective d'une privatisation des charbonnages britanniques, la mesure souleva une telle hostilité que le gouvernement de John Major fut contraint de faire machine arrière.

L'Allemagne a choisi une voie originale et coûteuse. La récession est réelle (173 mines en 1957 ; 24 en juillet 1992) mais tempérée. Contingentement des importations (hors CEE), subvention du gouvernement fédéral et des Lander, obligation de consommer le charbon national pour les électriciens (plus de 40 millions de tonnes par an jusqu'en 1995) et les sidérurgistes (jusqu'en 1997) : en 1989, *« l'utilisation du charbon d'origine nationale a représenté un coût supplémentaire d'environ 11 milliards de deutschemarks »* (38 milliards de francs), selon les calculs de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). La facture est élevée, mais elle vaut aux bassins houilliers allemands de connaître une tranquillité enviable.

Jean-Pierre Tuquoi



Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia 75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 - (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par **MINITEL : 36-15 LEMONDE** code d'accès **ABO**

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

- - - - - - - - - - - - - - - - - - - ✂

BULLETIN D'ABONNEMENT

221 MO 02 PP.Paris RP

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ____________ Prénom : ____________
Adresse : ____________
____________ Code postal : ____________
Localité : ____________ Pays : ____________

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

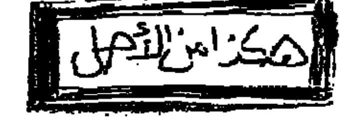
Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10



Brésil : Volta-Redonda trahie par l'acier

La privatisation de la Compagnie sidérurgique nationale, approuvée par les salariés mais redoutée par la ville, a été reportée in extremis *et son président, qui l'avait redressée d'une main de fer, remplacé. Conflit symbolique autour d'une usine-symbole*

VOLTA-REDONDA
de notre envoyé spécial

COUVERTE d'un épais nuage de fumées, traversée d'est en ouest par une cicatrice industrielle, la ville de Volta-Redonda, à une centaine de kilomètres au nord de Rio-de-Janeiro, a été en quelque sorte le berceau du Brésil moderne. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, elle a accueilli la première installation de production d'acier du pays : la Compagnie sidérurgique nationale (CSN), usine-symbole, naguère figure de proue de l'industrialisation, aujourd'hui placée au nœud des débats sur la politique économique.

La CSN, qui fait vivre, avec ses sous-traitants divers et les industries dépendantes, un bon tiers des trois cent mille habitants de Volta-Redonda devait être mise en vente mardi 22 décembre, quatorze mois près celle d'Usiminas, autre pilier de la sidérurgie du pays. Mais, le mardi précédent 15 décembre, le nouveau président en exercice Itamar Franco a décidé non seulement de repousser l'opération au 5 avril, mais de remplacer le PDG de la compagnie, Roberto Procopio de Lima Neto, qui avait remis sur pied en moins de deux ans une entreprise longtemps considérée comme un monstre sans avenir.

CASH ● Un nouveau signe des incertitudes qui pèsent sur le sort de la politique de privatisation lancée par Fernando Collor de Mello à son arrivée à la présidence, en 1990. Déjà à la mi-novembre, on avait reporté la privatisation de la firme Ultrafertile, puis on avait décidé que le Congrès, qui s'est déjà prononcé deux fois sur l'ensemble du programme de privatisation, serait consulté sur chaque opération.

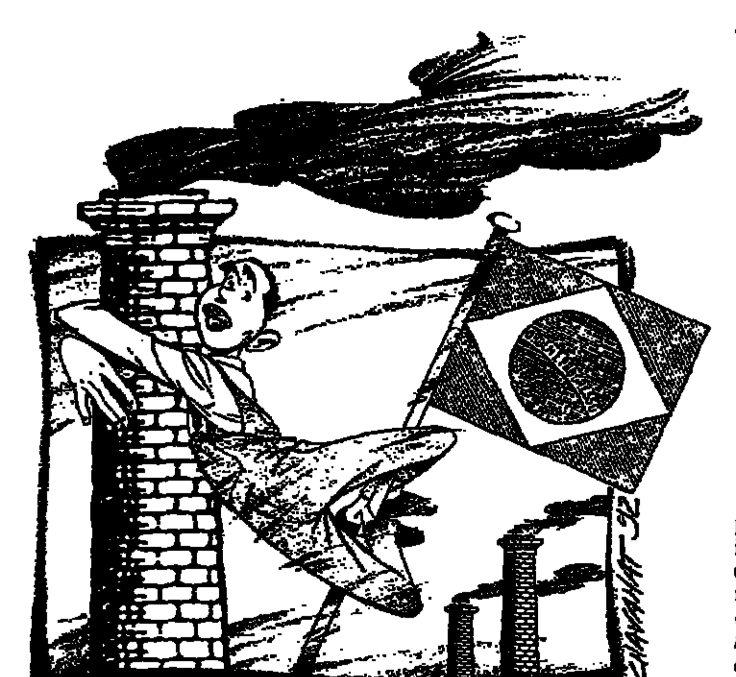
Enfin le mode de paiement a été modifié, 30 % du prix devant être versé en cash, et pas seulement en titres de la dette. Mais, à Volta-Redonda, l'enjeu est double : *« Avec la CSN, on ne privatise pas seulement une entreprise mais une ville tout entière, et c'est la première fois dans l'histoire du pays qu'une cité est vendue aux enchères »*, résume l'ancien président de la Banque centrale, Carlos Langoni.

> L'assainissement a été drastique et douloureux, entraînant la suppression de 7 000 des 24 000 emplois.

Le tournant avait été pris au début du gouvernement Collor de Mello, avec la nomination d'un président de choc en avril 1990, Roberto Procopio, dans un contexte de crise. *« Quand je suis arrivé*, raconte ce dernier, *l'entreprise était surnommée la luciole, parce que ses hauts fourneaux s'allumaient et s'éteignaient au gré de grèves à répétition. »*

L'assainissement a été drastique et douloureux, entraînant la suppression de 7 000 des 24 000 emplois, sous des formes diverses (mise en retraite, départs anticipés, reconversions, licenciements, etc.). Son annonce a provoqué une grève de 32 jours en juillet-août 1990, la plus longue de l'histoire de l'entreprise, pour une issue traumatisante : la direction n'a fait aucune concession et avait retenu les journées de grève sur les salaires et les congés.

La suite est pourtant une « success story ». Une organisation décentralisée, fondée sur le travail en équipes autonomes et responsables, sur le modèle japonais, a été mise sur pied. Les arriérés de paiement sur les primes et le treizième mois, qui représentaient l'équivalent de huit mois de salaire du personnel ont été épongés rapidement. Et sur l'exercice 1991, pour la première fois depuis longtemps, la CSN a dégagé 30 millions de dollars de bénéfice, pour un chiffre d'affaires de 3,2 milliards et une production de près de 5 millions de tonnes d'aciers.



FIERTÉ ● Parallèlement à la restructuration, Roberto Procopio et son équipe ont multiplié réunions d'information, séminaires et débats : le président, pour sa part, s'astreint à tenir chaque mois une dizaine de réunions, rassemblant au total un bon millier d'ouvriers et de cadres.

L'action a porté ses fruits : plus de 85 % des salariés sont favorables à la privatisation, et l'organisation syndicale majoritaire (Force syndicale, modérée), après l'échec aux élections de la Centrale unifiée des travailleurs (CUT, gauche), l'appuie totalement et participe au « club d'investissement » en formation pour acquérir les 20 % d'actions réservées aux salariés. Cette participation a rallié la CUT elle-même à l'idée de la privatisation.

Dans les allées ou aux sorties de l'usine, les commentaires sont presque unanimes : *« Nous avons retrouvé le fierté de nos parents et de nos grands-parents. Nos uniformes gris ne sont plus synonymes d'échec »*, dit Hamilton Guimaraes, mécanicien dans l'entreprise depuis dix-sept ans. *« La privatisation, c'est pour nous une question de survie »*, ajoute son collègue Juan Jorge Oliveira. Jose Marcus, un des responsables des relations publiques, entré dans l'entreprise il y a vingt-cinq ans comme garçon de courses, résume le sentiment général en se félicitant de *« la fin du paternalisme, des magouilles politiques, et de l'incompétence qui conduisaient l'entreprise à la ruine »*.

> “La CSN était la mère qui s'occupait de tout, parait à tout ; aujourd'hui elle devient une entreprise presque comme les autres.”

VACHE A LAIT ● En ville, le projet de privatisation de la CSN rencontre beaucoup plus de réticences. La population, qui vivait de l'entreprise, redoute les suites de ce « retour à la normale ». Les licenciements ont accru le chômage dans une cité qui offre peu d'emplois hors de la sidérurgie ; les commerçants ont été touchés par la récession actuelle, et le nouveau maire, Baltazar de Nobrega, élu en novembre dernier, se dit *« opposé au bradage du fleuron de notre industrie nationale »*, tout comme l'évêque ; Marino Clinger, le député fédéral de la région, tout en soulignant *« les qualités de gestionnaire de l'actuel président »*, redoute *« l'effet désastreux sur l'économie de la ville de ce libéralisme sauvage »*. « Vache à lait » de la municipalité, la CSN offrait, il est vrai, des emplois aux familles des notables et distribuait largement les prébendes.

« Née de l'entreprise, la ville a entretenu avec elle une relation affective, explique le président du syndicat des métallurgistes, Luis de Oliveira Rodrigues : *la CSN était la mère qui s'occupait de tout, parait à tout ; aujourd'hui elle devient une entreprise presque comme les autres. »* Pour lutter contre des prix qu'elle jugeait abusifs, l'entreprise a ainsi créé sa propre pharmacie, qui vend les médicaments aux salariés à un prix inférieur de 15 % à celui des officines locales : pas étonnant que Roberto Procopio ait été, peu de temps après son arrivée, déclaré *persona non grata* par la chambre de commerce.

La privatisation de la CSN restera donc un test, sur le plan économique et politique. Les modifications successives apportées au programme de privatisation alimentent la combativité de la gauche, encouragée par ses bons résultats aux élections municipales et par la suspension de Fernando Collor de Mello (aujourd'hui en voie de destitution). Mais le report de la vente de la CSN a déjà été très critiqué dans les milieux économiques.

Face aux réticences de la nouvelle équipe gouvernementale (Itamar Franco, alors vice-président, n'avait pas caché son hostilité à la privatisation d'Usiminas), Roberto Procopio, évoquait les risques pesant sur l'avenir de l'entreprise : celle-ci, soulignait-il, doit investir à court terme 1,4 milliard de dollars, *« que l'Etat brésilien n'est absolument pas en état de financer »*. Et de répéter un slogan que connaissent tous les salariés de la CSN : *« A quoi servirait un symbole mort ? »*

Denis Hautin-Guiraut

Le lent virage indien

Suite de la page 23

La banque centrale dispose désormais de près de trois mois de réserves en devises, l'inflation a été ramenée à un niveau plus raisonnable (environ 10 %) et la bonne moisson de l'été 1992 a eu des résultats positifs pour l'agriculture. Mais le ministre des finances lui-même estime qu'il faudra au moins deux ans pour que l'économie indienne sorte de son sommeil dogmatique. Le succès des réformes repose sur l'accélération des exportations, et ce le plus vite possible. *« Nous sommes sur le fil du rasoir*, redoute Ajit Mozoomdar, ancien secrétaire aux finances. *Il faut que le niveau des exportations augmente dans l'année qui vient, autrement ce sera la crise. »* Or au cours des cinq premiers mois de l'année budgétaire 1992, si les importations ont augmenté de 30 % par rapport à la même période de l'exercice précédent, les exportations, elles, n'ont progressé que de 13,4 %... Une crise pourrait être fatale, la dette extérieure frôlant les 80 milliards de dollars et faisant de l'Inde l'un des pays les plus endettés de la planète.

Un nouveau climat s'est pourtant instauré. Certains commencent même à espérer que l'Inde, ce « tigre en cage », rugira à l'avenir aussi fort que ses « frères » de l'Asie du Sud-Est... *« Pendant des années, on a répété que ce pays ne pourrait jamais rejoindre la Corée ou Singapour parce que l'Inde est trop grande, trop attardée, trop diverse*, remarque l'économiste S. L. Rao. *Ce n'est plus une excuse valable aujourd'hui. »*

Potentiellement, il est vrai que la République indienne représente un fabuleux marché. Sait-on, par exemple, que les 130 à 200 millions de membres d'une classe moyenne en pleine expansion disposaient en 1990 de 23 millions de postes de télévision, de 59 millions de vélos, de 45 millions de radios et de 120 millions de montres ? *« Ici, dès que l'on peut toucher les marchés de consommation, on peut faire fortune »*, soutient Francis Wacziarg, homme d'affaires français installé dans le pays depuis vingt-deux ans.

QUOTAS ● L'Inde revient de loin. Il était une fois la *« plus grande démocratie du monde »*, fière d'avoir, en 1947, arraché son indépendance à la couronne britannique : le premier ministre Jawaharlal Nehru, est pétri des idéaux d' *« indépendance nationale »* et de *« non-alignement »*, qui seront plus tard les mots d'ordre de la conférence afro-asiatique de Bandoung. Fasciné par l'URSS, Nehru est convaincu que développement se conjugue avec planification et « autosuffisance » avec protectionnisme. Si l'Inde n'a jamais calqué totalement le modèle soviétique, elle se sera enfermée depuis l'indépendance dans un étroit dirigisme étatique.

Elle est certes devenue, au fil des années, une puissance industrielle régionale tout en parvenant à l'autosuffisance alimentaire. Mais le *« socialisme à la Nehru »* a favorisé la croissance de la bureaucratie : soumis à une série de contrôles invraisemblables, pratiqués par des fonctionnaires pointilleux jusqu'à l'absurde, et à un rigoureux système de quotas de production, les entrepreneurs n'ont jamais eu la possibilité de faire montre de leurs talents.

En quarante-cinq ans d'indépendance, remarquent d'ailleurs les mauvaises langues, le pays aura réussi l'exploit d'inventer le savon qui ne mousse pas et le clou qui se tord... *« Les produits indiens sont de mauvaise qualité, et quand ce n'est pas le cas, ils ne sont pas compétitifs »*, résume brutalement l'économiste Freddy Mehta, responsable de plusieurs entreprises du groupe Tata. *« La planification était nécessaire pour aider l'Inde indépendante à se développer. Ce n'est plus le cas aujourd'hui »*, assure un industriel, qui sut admirablement utiliser à son profit les failles du système.

> “Nous allons être de plus en plus dépendants et, pour finir, tomber dans le piège de la dette.”

C'est à coups de pots-de-vin et de courbettes au pouvoir en place que de nombreux capitaines d'industrie de l'Inde post-indépendante ont en effet réussi à constituer de véritables empires !

Ils vont devoir affronter la fin de la situation de quasi-monopole dont ils jouissaient et l'ouverture du marché à la compétition intérieure et extérieure. *« Si je disais ne pas avoir peur de la compétition, je serais un menteur*, avoue L. M. Thapar, PDG du troisième groupe du pays. *Mais j'espère que la nouvelle donne économique va me permettre d'améliorer et de diversifier ma production. »*

ÉTRANGERS ● La plupart se tournent vers les firmes étrangères. Exemple, après avoir produit pendant quarante ans une des voitures fétiches de l'industrie automobile indienne, dont l'esthétique « boîte à savon » n'a jamais évolué, la firme Premier a négocié avec Peugeot, Fiat et Nissan et espère dans les mois qui viennent constituer une joint-venture pour construire une version indienne de la Panda italienne ou de la Peugeot 106. Les étrangers restent cependant très prudents : les investissements étrangers ont plafonné à 500 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'année 1992. Une misère, à côté de la Chine, où ils avaient atteint 6,57 milliards de dollars en 1990. Et les émeutes récentes ne vont sans doute pas encourager les capitaux...

Le succès des réformes reste lié à l'attitude des bureaucrates et des politiciens. *« La libéralisation va à l'encontre des privilèges dont jouissaient les hauts fonctionnaires »*, écrivait récemment, dans le quotidien *The Economic Times*, B. G. Desmukh, un ancien secrétaire général de l'administration. On peut donc s'attendre à des résistances sérieuses de ce côté. Les promesses de réduction des effectifs dans la bureaucratie sont d'ailleurs restées lettre morte : 46 000 fonctionnaires sont venus en 1991 grossir les rangs de l'administration...

La « révolution économique » indienne provoque également des tiraillements dans les rangs du parti au pouvoir, le Congrès. Ainsi, quand le ministre des finances annonce la réduction des subventions pour les engrais, le premier ministre Narasimha Rao est-il obligé de rassurer aussitôt le puissant *« Kissan Lobby »*, celui des agriculteurs...

Certains experts estiment par ailleurs que le rythme des réformes s'est nettement ralenti depuis quelques mois. D'autres avancent carrément l'hypothèse que la libéralisation n'est qu'un « bluff » destiné à s'assurer le soutien des autorités monétaires internationales : *« Le gouvernement se gargarise de ses succès, alors que ce sont les crédits alloués par le FMI qui permettent à l'économie de garder la tête hors de l'eau. Tout ça, c'est de la poudre aux yeux »*, s'insurge l'économiste Hassep Drabu.

COÛT SOCIAL ● *« Aucune décision courageuse n'a vraiment été prise sur le plan des fameux « ajustements structurels »*, remarque de son côté un diplomate occidental. Les dossiers traînent sur les bureaux des ministères concernés. L'Inde doit lutter contre ses vieux démons : inertie et laisser-faire... Ainsi, les privatisations restent à l'état d'ébauche. Et la restructuration du secteur public n'a pas vraiment commencé... Sans doute parce que le coût social risque d'être lourd : *« Des millions de personnes perdront leur emploi »*, prédit un expert.

« C'est vrai qu'il reste encore beaucoup à faire, se défend Montek Singh Alhuwalia, conseiller du ministre des finances pour les affaires économiques. *Mais je suis persuadé que les réformes, et la compétition qu'elles induisent, finiront par venir à bout des résistances bureaucratiques. Dans le secteur public, nous avons sélectionné un certain nombre d'entreprises textiles moribondes. Une quinzaine ont été partiellement ou complètement fermées. Mais attention !*, ajoute-t-il, *pas question de devenir esclaves de la loi du marché : l'Etat restera très présent. »*

De plus, cette libéralisation permettra-t-elle d'élever le niveau de vie de la masse – près d'un tiers des 880 millions d'Indiens vivent au-dessous du seuil de pauvreté ? Le système de caste et la structure féodale représentent un frein au développement et à une meilleure distribution des richesses. *« Dans un premier temps, les riches seront de plus en plus riches et les pauvres, de plus en plus pauvres »*, admet Freddy Mehta. Et le sociologue Rajni Kothari ajoute : *« Nous allons être de plus en plus dépendants et, pour finir, tomber dans le piège de la dette. »* Mais d'autres restent plus optimistes : *« En l'an 2000, nous serons encore un pays pauvre*, estime l'économiste S. L. Rao, *mais l'Inde sera devenue une grande puissance industrielle mondiale. »*

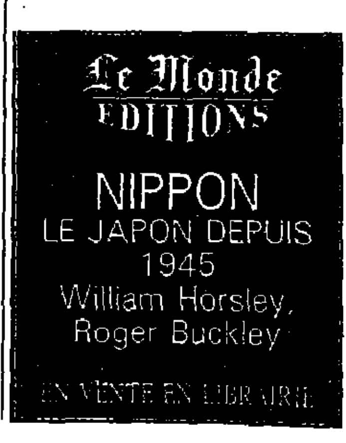
Bruno Philip

L'Inde en chiffres

Produit intérieur brut : 276,8 milliards de dollars :
- agriculture : 32,2 %
- industrie : 29,6 %
- services : 39,2 %

Population : 880 millions d'habitants.

Population active :
- agriculture : 61,1 %
- industrie : 22,1 %
- services : 16,8 %



LE MARCHÉ DE LA MODE JUNIOR

Marchands d'uniformes

Chevignon, Creeks, Reebok et quelques autres se disputent un marché rentable mais inconstant : la mode des juniors. A coups d'idées, de marketing, mais sans usines...

C'EST moins une mode qu'un uniforme. Puisque, comme le rappelle le sociologue Denis Stoclet, *« les adolescents ne souscrivent pas à une mode mais recherchent un mode d'identification à leur classe d'âge »*. Leur mode, c'est donc leur tenue des sorties de collège. La paire de baskets, ouvertes, languettes relevées. Le jean trop large. Le blouson – ou plutôt le « bomber » – qui étale son étiquette d'origine. La casquette de base-ball, parfois. Le sac à dos, toujours. Et un univers de marques qui, de Nike à Reebok, de Levis à Esprit, Creeks, Chevignon ou Chipie, essaient, chacune dans leur univers, de capter cet insaisissable air du temps.

Il n'y a pas de mode ado. Mais il y a un marché. Difficile à cerner quand, dès 8 ans, on veut s'habiller comme les grands. Quand les parents chaussent les marques des enfants. Quand les adultes « nippent » leurs blues avec les fringues de leurs vingt ans. Quand les statistiques mêlent 15 ans et plus. A défaut, le Centre textile de conjoncture et d'étude économique (CTCE) évalue le marché global des vêtements pour les 9-14 ans à 10,6 milliards de francs. Sans les chaussures. Et sans les accessoires (ceinture, gants, écharpe...).

ROBE • Une famille consacre 2 350 francs par an pour vêtir un adolescent. C'est moins qu'un bébé ne reçoit (4 200 francs avec les... cadeaux), mais beaucoup plus que les dépenses consacrées aux 2-4 ans (1 700 francs) et aux 5-8 ans (1 900 francs). Et presque autant que les parents (2 000 francs pour les hommes, 3 000 pour les femmes). Preuve, s'il en était besoin, que les jeunes ados savent faire entendre leur voix. Qu'ils sont *« prescripteurs »*, comme disent les professionnels.

A la hausse, le jean surteint (+ 30 % en un an) et, surtout, la... robe (+ 40 %). A la baisse, le blouson (– 15 %) et le pantalon de toile (– 30 %). *« Mais le recul du marché du polo touche toutes les générations »*, précise le CTCOE. Bref, le marché existe si bien que la société Who's Next a décidé de créer, en 1994, un salon qui lui sera consacré. *« Nous avons discerné trois grandes catégories de jeunes, trois ethnies,* explique son PDG, Xavier Clergerie. *Les « next jump », inspirés par tous les sports de ville comme le basket, le base-ball ou le football américain ; les « next wave » venus des sports de glisse, ski ou surf ; les « next root », qui recherchent l'authentique ! »*

Le langage est branché, mais le filon intéressant si l'on en juge par l'âpreté des conflits auxquels donne lieu ce projet. Le look ado, c'est aussi un moyen de *« faire de la thune »*, comme l'on dit aujourd'hui devant les distributeurs de boisson des collèges. De *« faire du blé »*, comme le disent les parents à l'heure de la pause. De faire du chiffre d'affaires, comme on l'écrit dans *le Monde*.

Avec, parfois, une certaine passion et une inventivité, un peu vite rebaptisée création : *« Nous sommes des hommes de produits »*, dit, avec plus de lucidité, le directeur général de Creeks, Jean Stromboni. Avec, toujours, une idée, une bonne publicité et un très bon marketing, comme la société L. C. Waïkiki, qui a su faire d'un petit singe sympa la coqueluche des bahuts – mais gare au moment où il passe de mode. Avec, enfin, un refus affirmé de s'engager dans la production.

Coller au marché et concevoir des produits. Imaginer des nouveautés – vraies ou fausses – mais sans rien fabriquer. Dénicher les fournisseurs aux prix les plus bas pour se concentrer sur les seules techniques de vente sans même, parfois, s'encombrer d'un réseau de distribution... Cette logique, Nike et Reebok ont su la pousser jusqu'au bout. Et donner à une banale basket, la connotation « technique » et sportive qui la fait vendre cher pour arpenter... les rues.

ASIE DU SUD-EST • Cette stratégie fait aujourd'hui de Nike, vingt ans tout juste, le premier distributeur mondial de chaussures, avec 8 500 salariés, 5 millions de paires vendues et un chiffre d'affaires, pour son exercice clos au 30 mai, de 18,3 milliards de francs. Le bénéfice net ? 1,77 milliard de francs, en hausse de 15 % ! Une vraie *success story* comme on les aime à Eugene, Oregon (Etats-Unis), où la société a son siège.

Mais il est une chose que la « pub » – *« Just do it ! »* (« faites-le »), – le mythe du basketteur Michael Jordan soigneusement entretenu par l'organisation de tournois dans les banlieues chaudes de Seine-Saint-Denis, ou encore les fabuleux contrats de sponsoring conclus avec des stars du tennis comme Andre Agassi ou Jim Courier, gomme totalement : ce sont les 75 000 ouvriers – dénombrés par la *Far Eastern Economic Review* de Hongkong – qui, de la Corée du Sud à l'Indonésie, fabriquent des produits Nike (chaussures ou textile) dans des usines de sous-traitance. Pour quelques francs. Pour, à titre d'exemple, 2 900 rupiahs indonésiens par jour (7,50 francs environ), à Serang, près de Djakarta.

Dès qu'un prix de revient dépasse les prévisions, Nike déplace sa production. Hier, c'était en Corée du Sud. Aujourd'hui, c'est en Thaïlande, en Indonésie et en Chine. Demain, sans doute, au Vietnam. *« La société utilise aujourd'hui environ 40 usines,* explique la Far Eastern Economic Review. *Elle en a fermé 20 au cours des cinq dernières années et en a ouvert 35 autres. »*

Reebok est dans la foulée, avec l'an dernier, un chiffre d'affaires de 14,7 milliards de francs pour un résultat net de 1,27 milliard de francs. La stratégie est la même : une production sous-traitée en Asie ; de nouveaux modèles toujours plus sophistiqués comme la « Pump Custom Cushionning » dotée d'une jauge électronique, ou encore l'ultra-légère « Insta Pump » (210 grammes), dont les coussins d'air se gonflent à l'aide d'une mini-pompe. Mais le rêve *ado a son prix. Le prix fort.* Environ 1 000 francs la première, 1 500 francs la seconde.

Dans la « fringue », les chiffres d'affaires sont plus modestes (l'habillement est une activité de petites et moyennes entreprises). Mais les méthodes voisines, comme parfois les marges. Naf Naf revendique une rentabilité voisine de 10 %, mais d'autres paient leur tribut à la crise. Chaque société a son histoire. Son design. Son univers. Qu'elle n'aime guère voir rapprocher de celui des sociétés concurrentes. Dans le monde des marchands de rêves pour ados, il y a plus de coups de « griffe » que de coups de cœur.

« Ces sociétés ont pourtant bien des points communs, note un spécialiste du secteur. *La plupart sont nées dans le quartier du Sentier, à Paris, au début des années 70, en réaction aux structures industrielles et commerciales existantes. D'un point de vue administratif, ce ne sont d'ailleurs ni des entreprises industrielles classiques – elles ne bénéficient pas des facilités douanières accordées aux entreprises de confection dans la Communauté, – ni des sociétés commerciales. Car toutes ont ce qu'elles appellent un atelier de création. »* Blanc Bleu, Liberto, Kookaï, etc., sont, en jargon professionnel, des « donneurs d'ordres » s'adressant à des « façonniers ». De 30 % à 100 % de leurs commandes sont passées à l'étranger. *« Nos ordres sont passés en Asie du Sud-Est »*, reconnaît Jean Stromboni, le directeur général de Creeks (350 salariés, 671 millions de chiffre d'affaires cette année auxquels s'ajoutent 7,8 millions de redevance de licences). *« A Paris, notre équipe de style glane les tendances, dessine chacun des éléments de la collection. Si on passe bien, à un bon prix, on fait la pièce. Sinon, on l'abandonne. Les commandes sont faites une fois pour toutes après avoir recueilli le maximum d'informations sur les réactions du marché. Il n'y a pas de réassort. »*

Contrôlée par le Groupe André, Creeks est un exemple extrême. Peu de sociétés d'habillement disposent, comme elle, d'une filiale à part entière à Hongkong – Creeks Far East, – chargée de suivre et de diversifier ses sources de fabrication. Fou de la Chine, l'un des fondateurs de la société, Bernard Gauthier, vit d'ailleurs dans l'ancienne colonie britannique. Un poste d'observation idéal pour veiller à la qualité de l'approvisionnement.

GAMME • L'organisation n'évite pas les erreurs. Pour avoir mal apprécié les difficultés de la reprise de Liberto, Creeks, dont le PDG, Jean-Luc Fabiani, démissionnait en août pour *« raisons personnelles »*, a dû provisionner 30 millions de francs cette année. Provisions qui, ajoutées aux difficultés de la distribution, l'ont précipité dans le rouge avec 37,9 millions de francs de pertes nettes au terme de son exercice, fin août. Dur rappel aux réalités qu'un jeune habitué de la marque commenterait d'un définitif : *« Ça craint un max ! »*

Chevignon n'en est pas là. Mais la marque fétiche fondée par Guy Azoulay, qui annonce 640 millions de chiffres d'affaires en 1991, sait aujourd'hui qu'il ne lui suffit plus d'avoir introduit le Teddy (le blouson des collégiens américains) dans les familles « NAP » (Neuilly-Auteuil-Passy), pour pérenniser son développement. Après avoir raté son incursion dans la cigarette, Guy Azoulay mise désormais sur le parfum (licence confiée au groupe Jacques Bogart) et le lancement d'une ligne d'équitation (vêtements et sellerie). Le sport – de luxe – comme porte de sortie ?

Avec deux nouvelles collections et une gamme étendue, Naf Naf joue l'élargissement de sa cible d'origine, les 15-25 ans. *« Une démarche normale en vieillissant »*, dit-on en insistant quand même sur la nécessité de *« garder son capital jeunesse »*. Serge Bensimon Surplus (250 millions de francs de chiffre d'affaires) creuse son sillon. Qui n'est plus celui des blousons américains des débuts, mais celui des tenues de voyage, le *« french travel way of life »* selon l'expression de Serge Bensimon, lequel reconnaît ne plus guigner les sorties de lycée. Chipie, qui a réussit à vendre 3 millions de cahiers sous son label, reconnaît être plus acheté par les filles que les garçons. *« J'utilise mes 35 magasins pour prendre la température »*, assure son fondateur, Jean-Michel Signoles. Apparemment avec succès, puisqu'il affirme réaliser 6 % de marge après impôt. *« Cool ! »*

Mais tous savent qu'être « ados », c'est éphémère, que d'autres les talonnent et que les marques doivent évoluer pour grandir. Elles ont toutes vingt ans. Elles se sont fait un nom, mais pas un empire, comme Nike ou Reebok.

Pierre-Angel Gay

Poids cumulé des cinq premières marques en France (juillet 1991 à juin 1992)

Consommation des cinq à vingt-quatre ans	Marché des 5 à 24 ans	Marché des 10 à 14 ans
– Tee-shirts	7,3	9,4
– Sweat-shirts	8,6	11,6
– Anoraks, coupe-vent	14,8	17,5
– Blousons en tissu	11,9	15,2
– Chemises	10,2	7,4
– Jogging	10,6	10,1

En %. Source SECODIP.

“A Paris, notre équipe de style glane les tendances, dessine chacun des éléments de la collection. Si l'on passe bien, à un bon prix, on fait la pièce. Sinon on l'abandonne.”

« Basics » et grigris

Si la mode est par essence éphémère, condamnée à se renouveler de saison en saison, peut-on sérieusement parler de mode junior ? A la mode, les jeans, les tee-shirts, les sweats, les parkas, les blousons et les baskets ? *Probablement. Mais depuis quand ?*

Les années 60 aux Etats-Unis, les années 70 en France. Est-elle l'apanage des juniors, cette panoplie qui devient du « sportswear » ou du « casualwear » quand elle est portée par les parents ou les grands-parents ?

Pourtant, c'est bien ce qui vient à l'esprit quand on parle de mode junior : des vêtements de base, des « basics », simples, fonctionnels, solides, confortables.

Alors la mode ? Elle passe par des grigris, des bitoniaux, des pin's, des trucs et des machins, du bracelet brésilien à la tétine en sautoir, aux porte-clés, aux lacets ou aux chaussettes illustrées selon les âges et les années.

Car la mode des juniors est partout sauf sur le vêtement. Ce qui compte, c'est avant tout une ambiance : héros de l'aviation des années 40, nostalgie de l'Amérique de Norman Rockwell sur fond de be-bop, de base-ball et de voitures de rêve, aventuriers des arches perdues, cow-boys au soleil couchant, *ouvrier à l'œil sombre* sur les raisins de la colère... toute cette imagerie fait vendre des vêtements sans imagination.

Un tee-shirt garde sa forme originelle, celle d'un « T » majuscule, qu'il arbore des inscriptions, des graphismes, des dessins, ou des slogans. Quant au jean, on a beau lui en faire voir de toutes les couleurs, de l'indigo au noir, du délavé au surteint, le surpiquer, le clouter, le couvrir de pièces à rayures, à fleurs ou à pois, l'user, le vieillir ou le déchiqueter, on le préfère toujours avec cinq poches et une braguette à boutons, comme ce bon vieux 501, la référence d'un nouveau denim, le « double X », arrivé à San-Francisco chez Levis en... 1890.

Martine Silber

Quand Esprit vient à l'écologie

SAN-FRANCISCO
de notre envoyé spécial

« Si vous pouviez changer le monde, que feriez-vous ? » C'est en ces termes que la campagne publicitaire d'Esprit, société américaine de prêt-à-porter junior, interpellait ses clients l'an dernier. Question bien reçue, à en juger par les réponses. Depuis, celles-ci ont été imprimées sur des tee-shirts... qui se sont vendus comme des petits pains. *« Pour dialoguer avec nos clients, nous avons touché le point sensible ! »*, jubile le président d'Esprit, Isaac Stein.

Bon point de plus pour la firme de San-Francisco. Née en 1968 de l'imagination d'une jeune hippie, Susie Tompkins, aujourd'hui copropriétaire de la marque et directrice des collections, Esprit livre une rude concurrence aux Gap, Limited et autres Benetton sur le marché des vêtements pour les jeunes. Présente dans trente-cinq pays, l'entreprise, qui revendique un chiffre d'affaires de 1 milliard de dollars (5,4 milliards de francs), est fière du succès de ses trois collections : américaine, européenne (le siège d'Esprit sur le Vieux Continent est installé à Düsseldorf, en Allemagne) et asiatique.

« CRÉATIFS » • Au total, chaque année, 54 millions de pièces sont dûment estampillées Esprit. Et pourtant, aucune usine n'appartient à la compagnie. A San-Francisco, les « créatifs » se contentent de dessiner les modèles... et de passer commande à Hongkong, Singapour ou Taïwan où la majorité de la production est sous-traitée. Fabriqués dans des pays où la main-d'œuvre est bon marché, les tee-shirts sont vendus à prix fort dans de luxueuses boutiques, *« conçues par des architectes de grande renommée »*.

Esprit, qui ne produit rien, passe son temps à entretenir son image, soigneusement construite autour du concept de *« conscience sociale »*. Une stratégie qui consiste à jouer les bons samaritains et, surtout, à le faire savoir.

BONNES CAUSES • Depuis dix ans, la firme a donc associé son nom à toutes les bonnes causes : distribution de repas à domicile aux malades du sida ; participation, en France, au reboisement du massif de Sainte-Victoire...

Quant aux 400 employés du siège à San-Francisco (un ancien entrepôt d'épices à deux pas du port), ils ne sont pas les derniers à profiter de la politique de communication d'Esprit, que les Californiens appelaient naguère « Petite Utopie », par allusion à ses avantages sociaux. Aujourd'hui encore, chacun peut prendre une heure sur sa journée de travail pour s'adonner à l'aérobic dans le gymnase contigu ; ou aller travailler un jour par mois dans une organisation caritative, tout en étant rémunéré par Esprit. Un « art de travailler » tant vanté auprès des clients que la firme en arrive à faire oublier les milliers de salariés suant dans des ateliers du Sud-Est asiatique pour des salaires de misère.

Toujours à l'affût d'une cause nouvelle pourvu qu'elle soit dans l'air du temps, Esprit décline aujourd'hui sur tous les tons sa dernière trouvaille : le marketing écolo. Le must en la matière, c'est Ecollection, présentée comme la *« première ligne internationale de vêtements écologiques »*, exclusivement fabriqués à partir d'éléments naturels (coton organique, teintures végétales, boutons en verre recyclé ou en noix...). Depuis quelques mois déjà, la compagnie a fait remplacer les sacs en plastique des années 80 par du papier recyclé. Comme dit la devise maison, *« chaque détail compte » !*

Philippe Baverel

Un papetier branché

CAEN
de notre correspondant

Les classeurs Chipie, Creeks, Poivre Blanc, c'est lui, Francis Werner, quarante-cinq ans, un ancien banquier reconverti dans la papeterie en Normandie. Dans son usine à la frontière de la plaine et du Pays d'Auge, il dirige Modling, une des sociétés du groupe familial Hamelin, leader français du cahier et de l'enveloppe, créé en 1866.

Son bureau donne sur un champ. Son champ d'action c'est le monde entier. A Milwaukee, aux Etats-Unis, Francis Werner a signé il y a quelque temps une nouvelle licence. Au bas de la feuille, la griffe Harley-Davidson. Un énorme pari pour la prochaine rentrée scolaire. *« C'est un phénomène nouveau que j'ai découvert il y a deux ans au salon de la moto, puis en Allemagne. J'y crois beaucoup, les ados vont craquer. »* Articles de rangement, cahiers, blocs-notes, agendas, toute la gamme est prête pour septembre 1993. Les classeurs « H.D. » au design très sobre, sans référence directe avec l'univers de la moto, doivent envahir le monde ado.

FANTAISIE • Le marché « fantaisie » représente aujourd'hui 20 % de l'activité de Modling, lequel réalise au total 300 millions de chiffre d'affaires, et emploie 180 personnes dans une usine sauvée du dépôt de bilan depuis 10 ans. *« Ce marché particulier a démarré à la fin des années 70,* raconte Francis Werner. *La terrible pression de la grande distribution pour acheter le plus bas possible asphyxiait les fabricants. Comme d'autres, ma réaction a été d'innover, avec des produits plus qualitatifs, à forte valeur ajoutée. »* L'aventure commence avec le monde de la bande dessinée : Schtroumpfs, Panthère rose. Puis surgit le phénomène Coca Cola. Concurrence oblige, chacun sort sa trouvaille. Les Asiatiques inondent le marché, les fausses marques apparaissent. *« Plus rien n'était maîtrisé, l'idée se délitait, tout partait à la dérive »*. Modling abandonne la politique des « coups », style classeur Orangina ou trousse Carambar, pour réaliser un vrai travail « marketing » sur le « cœur de cible » : les ados.

Surprise. *« En 1987/1988, on réveille une marque qui roupillait gentiment, Daniel Hechter. »* C'est le boom. Le boulevard est ouvert pour Chipie, Creeks, Poivre Blanc, Benetton. Le classeur suit allègrement la mode des fringues, voire la précède désormais. Le « monde ado », Modling, le traque, l'observe, le décortique. *« C'est très angoissant. Il faut se débrouiller pour signer la licence dès les balbutiements, quand la marque n'est pas encore trop chère pour les royalties »*.

Deuxième pari : s'entendre avec le partenaire. *« Toute la difficulté est de concevoir un produit de papeterie sans coller à la marque elle-même. Tous ne comprennent pas la nécessité de travailler au second degré, d'évoquer sans montrer. »* Mille sabords ! Ici comme ailleurs les drames existent. Francis Werner a rompu avec les gens de Tintin. *« Nous étions Tintin bien avant tout le monde, avec un superbe travail de dessinateurs, très stylisé. Ce qui attire les ados, c'est le mythe de Tintin, ce qu'il représente ; ce n'est pas la BD dont ils n'ont rien à faire. »*

Jean-Jacques Lerosier

LUXE

Les mousquetaires du foie gras

Sept entreprises du Sud-Ouest représentant 20 % du marché se sont associées pour améliorer l'image du foie gras, qui souffre de la crise et de la confusion régnant dans la distribution et sur la qualité des produits

LE foie gras est le péché mignon des Français : notre pays est le premier producteur du monde et, aussi, le premier consommateur. Bien que le marché de ce produit de fête soit neuf, atomisé et un peu confus, avec peu de statistiques officielles, on peut néanmoins faire les estimations suivantes : la France produit ou transforme 9 000 tonnes par an, dont 80 % de canard et 20 % d'oie.

La prédominance du canard est due à son rythme de production beaucoup plus rapide. Une cane, compte tenu des pertes (50 % sur les 230 œufs pondus annuellement), peut engendrer une cinquantaine de canetons sur douze mois (on ne garde que les mâles), contre une trentaine d'oisons pour une oie.

En outre, le canard est moins fragile et ne nécessite que deux gavages par jour au lieu de trois pour l'oie. Cette dernière est peu économique à l'achat, car sa chair ne peut être valorisée comme celle du canard, de plus en plus vendu en magrets. Enfin, certains gourmets préfèrent le foie de canard, qu'ils trouvent plus typé, plus «goûteux» que le foie d'oie, dont la finesse continue néanmoins à séduire, notamment en Alsace.

Une question brûlante : l'origine. La France fournit 6 700 tonnes (75 % du total) dont 6 000 tonnes produites dans le Sud-Ouest. L'étranger apporte 2 300 tonnes (25 % du total), dont 1 500 tonnes de Hongrie et d'Israël, essentiellement de l'oie, le reste provenant de Bulgarie et de Pologne.

GRANDES SURFACES • Le foie gras est consommé à 45 % en restauration (4 000 tonnes) et 55 % à domicile (5 000 tonnes), acheté pour moitié en grande surface et pour moitié dans le commerce traditionnel, dont 900 tonnes pour le commerce de détail, 800 tonnes en vente par correspondance et 800 tonnes en vente à la ferme. Le chiffre d'affaires hors taxes de l'ensemble des produits commercialisés se situerait aux alentours de 3 milliards de francs, dont 1,8 milliard de francs pour le seul foie gras. Les ventes, enfin, ont connu une progression à deux chiffres à partir de 1985, lorsque les grandes surfaces en ont fait un produit d'appel, donc de masse. Elles stagnent depuis 1990, sauf dans les grandes surfaces (+ 6 % en 1991), un recul, le premier dans la profession, s'amorçant en 1992, avec, comme dans beaucoup de secteurs, une baisse des prix.

C'est, précisément, le passage du foie gras de produit pour l'élite à un produit «de masse» qui a profondément transformé son marché, dont l'expansion a excité l'intérêt des groupes financiers. Ces derniers se sont mis à racheter des entreprises moyennes, grosses PME, comme Labeyrie et Rougier (Compagnie La Hénin), Feyel et Artzner (Paribas), Delpeyrat (Dreyfus), Bizac et Duc de Gascogne (Rémy-Cointreau), Grimaud (GMF). Les résultats ont été très inégaux, avec parfois des pertes très sensibles : La Hénin, du groupe Suez, cherche à revendre, de même que la GMF. De plus, on constate à l'heure actuelle un changement de comportement des consommateurs, qui, d'abord, réduisent leurs achats, et surtout veulent vérifier avant d'acheter et en avoir pour leur argent.

Or l'offre de foie gras, aujourd'hui, est confuse et incompréhensible, la concurrence obligeant à casser les prix, aux dépens le plus souvent de la qualité. De plus, le consommateur est tout à fait perdu, entre le foie gras «frais», le «mi-cuit», et la conserve, dont la matière première, baptisée originaire du Périgord, est importée à 50 %. Ajoutons-y la multiplicité des étiquettes, certes régies par la loi, mais qui, souvent, déconcertent entre le foie gras entier d'oie ou de canard, le foie gras, le bloc de foie gras, le parfait (minimum de 75 % de foie), et la mousse ou purée (20 à 50 %). C'est pourquoi il est intéressant de relever l'initiative de sept entreprises du Sud-Ouest : Piraben (Pyrénées-Atlantiques), Crouzel (Dordogne), Godard (Lot); Duperier, Lafitte, Landes Foie gras et Muller, toutes quatre des Landes.

Traitant ensemble deux millions et demi de canards du Sud-Ouest sur dix millions, et représentant environ 20 % du marché, elles se sont regroupées pour créer le comité Renaissance, dont l'objectif est de défendre l'identité, l'authenticité et l'image culturelle du foie gras du Sud-Ouest. Ces sept entreprises s'engagent sur l'honneur à respecter des règles d'éthique et de qualité.

AVEUGLES • Parmi ces règles, la première est l'utilisation obligatoire de canards mâles de souche mulard et d'oie anser-anser, élevées en douze semaines minimum, avec une densité maximum et l'accès permanent à un parcours herbeux entretenu et si possible vallonné, gavées uniquement au maïs et abattues conformément à la réglementation. Parmi les autres règles figurent une transformation contrôlée sur les plans de la physique, de la chimie, de l'histologie et de la bactériologie et la soumission des produits, deux fois par an, à l'aveugle, à un jury indépendant présidé par trois grands restaurateurs : Michel Guérard, à Eugénie-les-Bains, Alain Dutournier (Carré des feuillants) et Alain Senderens (Lucas Carton), à Paris tous les deux. Toute infraction aux règles entraînera l'exclusion du groupement. Ajoutons-y la mise en chantier d'une ou plusieurs appellations d'origine, travail de longue haleine mais qu'il faut commencer dès maintenant. Un bel effort, dont l'avenir dira s'il persuade les consommateurs, s'il suscite des imitateurs, le tout, naturellement, pour la plus grande gloire de ce monument : le foie gras.

François Renard

Choisir son foie

Comment se retrouver dans la géographie nouvelle du foie gras que la loi, par des classifications compliquées, rend encore plus impénétrable?

Distinguons d'abord *le foie cru* jadis réservé aux professionnels : c'est celui qui coûte le moins cher, mais l'achat est délicat. On ne peut le conserver que sept jours au réfrigérateur, lorsqu'il est emballé sous vide.

Le *foie gras frais*, ensuite, a été préparé par le fabricant, c'est-à-dire dénervé, assaisonné et cuit de différentes façons : sous vide dans sa pochette (conservation : quinze jours au réfrigérateur), en terrine, au torchon sous forme de cylindre.

Le *foie gras mi-cuit*, ou semi-conserve, est apparu il y a environ vingt-cinq ans. Plus cuit que le foie frais, moins que le foie de conserve, il peut se garder jusqu'à six mois au réfrigérateur et plaît de plus en plus. Le *foie gras en conserve*, ancêtre de tous les foies gras, est cuit à cœur, à 102-108 degrés. Il se bonifie en vieillissant et peut se garder bien au-delà des quatre ans fixés par le législateur.

Représentant la quasi-totalité du marché au début du siècle, il est tombé à 20 % en raison du développement des autres présentations. Avantage : il voyage partout, même sous les tropiques.

F. R.

Vitrines de rêve

Suite de la page 23

Ici, mais aussi devant «la nuit étoilée de Noël en Europe centrale» du Bon Marché, ou devant «la Belle et la Bête» de la Samaritaine, Noël reste avant tout la fête des enfants! Mais derrière ce spectacle il y a des scénaristes, des éclairagistes, des costumiers, des fabricants de décors... Bref des heures et des heures de travail.

Et un magicien : le marionnettiste à fil qui anime toutes les vitrines de la capitale (28) installées de la fin octobre aux premiers jours de janvier. Jean-Claude Dehix (quarante-deux ans) est fils de marionnettiste : son père est le premier, au milieu des années 60, à avoir installé les grandes vitrines animées à fils, au Bon Marché. Pendant quelques années, elles disparaîtront de la capitale. Et c'est le Printemps qui reprendra le flambeau en 1974 à l'occasion du film de Walt Disney, *Robin des bois*. Très rapidement, les autres grands magasins suivront.

TRAC • Aujourd'hui, les vitrines de Noël, plus un spectacle de 250 marionnettes à la Mer de sable, occupent 90 % du temps de Jean-Claude Dehix. Quand le montage est particulièrement difficile, il commence à mettre en place son animation à 6 h 30 et ne ressort de sa vitrine que le soir à 20 heures, voire plus tard. *«Un personnage qui se déplace demande 45 minutes d'installation»*, explique-t-il.

Lorsque le magasin a choisi de composer sa vitrine avec des peluches ou des poupées du commerce, Jean-Claude Dehix les adapte en marionnettes et c'est lui qui fournit les 600 moteurs qui animeront ses personnages sans interruption pendant deux mois! Après le démontage des vitrines, ces moteurs devront être révisés un à un car les pannes sont interdites pendant Noël! Une personne travaille d'ailleurs avec lui toute l'année. Au moment du coup de feu final, ils sont quatre : sa femme et deux électriciens!

Mais tout au long de l'année la collaboration est étroite avec les équipes des magasins qui mobilisent plusieurs personnes. En général, le thème de l'année suivante est fixé par la direction dès le mois de décembre précédent. Très vite, en janvier ou février, les personnages (peluches ou poupées) sont choisis pendant les grands salons du jouet (Paris ou Nuremberg).

Parfois – c'est le cas cette année aux Galeries Lafayette – les sujets sont fabriquées spécialement. La démarche des Galeries est d'ailleurs un peu différente de celles des autres enseignes : depuis trois ans, tout (sauf les personnages et l'animation), c'est-à-dire la menuiserie, l'éclairage, les peintures..., est fabriqué par une entreprise britannique et arrive par bateau en France. Le Bon Marché, qui doit la conception à une jeune femme de vingt-six ans, architecte d'intérieur formée à l'école Boulle, fait réaliser ses décors par un décorateur de Pantin qui les achemine par camion. Au Printemps, ils sont montés et testés dans les ateliers voisins du magasin et n'ont pratiquement qu'à traverser la rue.

Reste que la féerie, elle aussi, a un coût qui tourne autour de 100 000 francs par vitrine, soit de 500 000 à 1 million de francs par magasin. Souvent, celui-ci l'assume seul. Parfois, les marques des jouets «vedettes» partagent la facture. Et, rigueur oblige, plusieurs enseignes ont supprimé une vitrine par-ci ou par-là cette année. Mais il n'est pas sûr que, béats de bonheur, les enfants l'aient remarqué!

Françoise Vaysse

CHRONIQUE • par Paul Fabra

L'économie plonge

ENTRE la déprimante expérience vécue par les chefs d'entreprise, fabricants et commerçants confondus, aux prises avec la mévente, et les statistiques rassurantes sur lesquelles s'appuie le diagnostic un peu inquiet, certes, mais toujours complaisant du gouvernement, jamais la discordance n'aura été aussi grande. C'est comme si on était en présence de deux mondes différents. A en croire les prévisions officielles, corroborées par le « Rapport sur les perspectives économiques » de l'OCDE, publié la semaine dernière, la France aura encore connu *une croissance voisine de 2 % cette* année. Cette estimation est difficile à comprendre. *Elle traduit, primo, l'influence que* les grandes nations exercent sur les institutions nationales ou internationales chargées d'accomplir objectivement leurs travaux et, *secundo*, l'inadaptation des méthodes de calcul macro-économiques à une situation comme celle que nous connaissons aujourd'hui. Rien d'étonnant à cela. Elles ont été inventées par des économistes qui croyaient avoir trouvé la recette pour supprimer les brutaux retournements de conjoncture.

L'INSEE concède bien une probable croissance *négative (de 0,1 %) pour le quatrième tri*mestre mais se refuse à parler dès maintenant de récession. Les experts se retranchent derrière la définition (d'origine américaine) du terme : au moins deux trimestres consécutifs de croissance négative. En vertu de cette vision des choses, ils niaient, en mars 1975, que la France était entrée depuis plusieurs mois déjà dans ce qui devait se révéler comme la première grande récession de l'après-guerre (connue abusivement sous le nom de «premier choc pétrolier»). Or c'est *dans la nature de ces* changements que de se manifester soudainement, avec une grande violence immédiatement éprouvée sur le terrain. Alors qu'à l'époque l'économie avait basculé très précisément fin septembre-début octobre 1974, aujourd'hui il semble bien qu'une brusque *coupure, aussi vive que* l'œil sectionné au rasoir dans le film de Bunuel, se soit produite au début de l'été.

A partir de ce moment-là, on est passé du marasme de l'activité à une chute qui n'épargne même plus le secteur de l'alimentation. Il n'y a plus que les ministres, à commencer par le premier d'entre eux, pour parler de désinflation. Ce terme, servant à désigner un phénomène complexe et incomplètement identifié, a été forgé pour les besoins de la cause. Il évoque la sortie heureuse d'une longue maladie, les pas de plus en plus assurés que fait le convalescent vers sa guérison.

C'est toute une autre évolution qui se développe actuellement sur les marchés les plus divers, de biens de consommation et de biens d'équipement, de gros et de détail. Elle se traduit par des baisses de prix de plus en plus fré*quentes, brutales dans certains secteurs.* Serions-nous entrés en déflation? La réponse est vraisemblablement oui *(nos chroniques du 16 juin, du 15 septembre, des 6 et 27 octobre).*

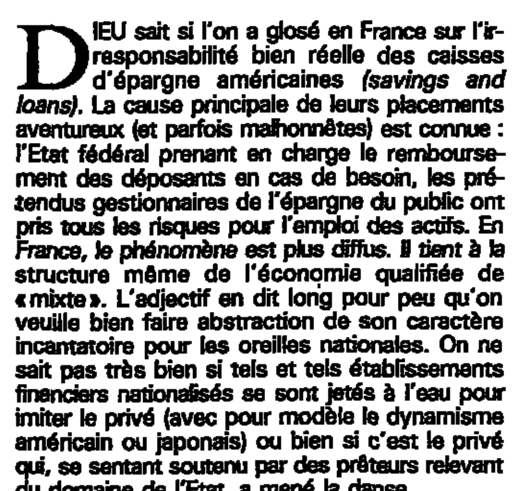
On signale des réductions de 30 % à 40 % sur les tracteurs, sur certaines machines-outils, mais agriculteurs et PME répugnent à s'endetter davantage. Pareillement les grandes entreprises révisent à la baisse leurs programmes d'investissements. A telle enseigne que c'est pratiquement toute l'industrie des biens d'équipement qui se trouve, peu ou prou, engagée dans ce périlleux processus : pour attirer une clientèle qui se dérobe, les vendeurs sont amenés à consentir des rabais de plus en plus importants.

Ils sont d'autant plus enclins à le faire qu'eux-mêmes sont pressés par leurs créanciers, généralement des banques. Ce terrible enchaînement, auquel n'échappent ni les services ni les marchés de biens de consommation (durables surtout mais pas uniquement) porte un nom dans l'histoire de l'analyse économique. En 1933, le théoricien américain Irving Fisher l'a décrit sous le nom de *debt deflation* : pour faire face à leurs obligations, les producteurs cherchent *à tout prix* à liquider leurs stocks mais les acheteurs potentiels attendent de nouvelles *baisses. Le pessimisme avec lequel a été accueilli* l'indice des prix de novembre – inflation 0 par rapport au mois précédent – montre qu'une prise de conscience a eu lieu.

La France n'est certainement pas la seule à avoir mis le doigt dans l'engrenage. D'autres pays s'y sont laissé prendre. C'est notamment le cas des pays scandinaves et du Japon. A plusieurs égards la crise que traversent ces pays ressemble à celle où est en train de s'enliser le nôtre, s'il n'y prend garde. Tous ont un trait commun qu'ils partagent avec les deux grandes nations anglo-saxonnes (où la récession a commencé plus tôt et donne quelques signes de relâchement) : la «déréglementation» financière a été poussée très loin (en France, tant par la gauche que par le gouvernement de l'alternance). Dans son dernier rapport consacré à la Suède, l'OCDE écrit : *«L'origine du gonflement de la demande intérieure remonte à la libéralisation des marchés* [de capitaux], *qui a grandement atténué les contraintes de liquidités qui pesaient auparavant sur les consommateurs et les entreprises.»* Ce jugement n'est pas seulement valable pour le *royaume nordique.*

On dira que les abus du crédit ont été moins graves en France que dans les pays cités. A considérer les dégâts infligés aux bilans des banques et des compagnies d'assurances parisiennes par la déconfiture des promoteurs et marchands de biens immobiliers, on commence à en être moins sûr. Mais surtout, la relative immunité dont jouissait l'économie française dans les périodes de basse conjoncture internationale (le prix en était payé autrement) ne joue plus. Il arrive qu'elle profite encore aux responsables, mais le corps social en est la victime. Les *particularités nationales qui la rendaient possible* sont devenus un facteur plutôt aggravant.

Aujourd'hui, banques et compagnies d'assurances demandent l'aide de l'Etat pour leurs créances immobilières irrécouvrables dont le pourcentage, entre 10 % et 15 % au moins du total des crédits au secteur, atteint un niveau «japonais». C'est elles qui, après avoir nourri la spéculation, paralysent le crédit en réservant leurs faveurs aux promoteurs et marchands de biens qu'elles soutiennent à bout de bras. *Mais que dire de vastes* opérations, où le public ne voit que du feu, qui consistent à financer l'endettement de tel et tel grand groupe ? Ces derniers ont acquis au prix fort, à coups de crédit dispensés à l'américaine, des actifs industriels ou commerciaux. On pensait que les plus-values en capi*tal compenseraient*, bien au-delà, l'insuffisance du rendement de ces actifs par rapport aux charges financières assumées pour les acheter. Tout s'enchaîne : pour alimenter des trésoreries exsangues, les sociétés ainsi tombées dans le giron de groupes dirigés par des noms *naguère prestigieux* sont les premières à brader les produits et services qu'elles offrent sur le marché.



NICOLAS GUILBERT

DIEU sait si l'on a glosé en France sur l'irresponsabilité bien réelle des caisses d'épargne américaines *(savings and loans).* La cause principale de leurs placements aventureux (et parfois malhonnêtes) est connue : l'Etat fédéral prenant en charge le remboursement des déposants en cas de besoin, les prétendus gestionnaires de l'épargne du public ont pris tous les risques pour l'emploi des actifs. En *France, le phénomène est plus diffus. Il tient* à la structure même de l'économie qualifiée de «mixte». L'adjectif en dit long pour peu qu'on veuille bien faire abstraction de son caractère incantatoire pour les oreilles nationales. On ne sait pas très bien si tels et tels établissements financiers nationalisés se sont jetés à l'eau pour imiter le privé (avec pour modèle le dynamisme américain ou japonais) ou bien si c'est le privé qui, se sentant soutenu par des prêteurs relevant du domaine de l'Etat, a mené la danse.

Il est encore trop tôt pour dresser un bilan général équitable. Une chose est certaine pour l'instant : le marché parisien (autant dire français) est encombré de «papiers» portant des signatures plus ou moins solides tandis que banques et compagnies d'assurances, notamment publiques, supportent tout le poids de placements, peut-être excellents à long terme, mais difficiles à gérer dans l'intervalle. Cela est une cause permanente de tensions sur les taux d'intérêt. Paris, quoique à un moindre degré, souffre du syndrome suédois. La Bundesbank qui a su préserver l'Allemagne des excès de la déréglementation a bon dos. Sa politique de taux fournit l'alibi dont on a besoin pour masquer les responsabilités nationales.

*A partir du moment où un nombre grandis*sant d'entreprises sont amenées à vendre à des prix procurant un *cash flow* insuffisant, tout se passe comme si l'économie de marché cessait d'avoir la maîtrise de ses propres affaires. De cela il résulte des conséquences qui la débordent largement. Les faillites qui se multiplient, la diminution, sinon la disparition des profits, la contraction des chiffres d'afaires, tout cela a pour effet de diminuer les recettes fiscales au moment où l'Etat en a le plus besoin. Lui aussi perd toute marge de manœuvre.

LIVRES

Dynamique de la conjoncture

Enfin accessibles en français, les textes majeurs de Kondratieff permettent de comprendre son analyse des alternances de montée et de descente de l'activité

LES GRANDS CYCLES DE LA CONJONCTURE
de Nicolaï Dimitrievitch Kondratieff.
Economica, 558 pages, 350 F.

A l'occasion du centenaire de la naissance de Nikolaï Dimitrievitch Kondratieff, le Centre régional de la productivité et des études économiques de l'université Montpellier-I vient de publier, sous la direction de Louis Fontvieille, la première édition en langue française d'un recueil des principales œuvres de cet économiste russe, célèbre pour sa théorie des cycles longs et cependant bien mal connu. Une lacune est ainsi comblée, et chacun peut se forger directement une opinion sur la validité des thèses de l'auteur à partir des matériaux de base, et non plus seulement sur la foi de rumeurs et de textes tronqués.

D'emblée le lecteur est convié à exercer sa critique; car les traducteurs ont eu l'intelligence de justaposer aux travaux de Kondratieff les commentaires de ses détracteurs, au premier rang desquels figure le minutieux contre-rapport de D. I. Oparine.

Cinq textes sont portés à notre attention. Les deux premiers, méthodologiques, traitent des *Concepts de statique, de dynamique et de conjoncture* et des *Problèmes de prévision.* Les deux suivants, *Les Grands Cycles de la conjoncture* et *la Dynamique des produits industriels et agricoles*, sont ceux où Kondratieff analyse les données économiques historiques allant de la fin du treizième siècle à 1920, puis en extrait les tendances séculaires pour faire ressortir des vagues ascendantes et descendantes présentant une grande similitude. Il détermine ainsi plusieurs cycles, de quarante-huit à cinquante-cinq ans, dont les sommets se situent vers 1810-1817, 1870-1875 et 1914-1920.

PHASE FINALE • Si l'on retient que ces textes datent de 1926 et 1928 et relèvent de recherches entreprises dès le début des années 20, l'un des grands mérites de Kondratieff est d'avoir pressenti que ces années-là s'inscrivaient dans une phase descendante longue. Contrairement à bien d'autres observateurs, la crise de 1920-1921 n'était pour lui ni un simple ajustement passager imposé par la fin de la guerre, la prospérité étant au coin de la rue, ni la manifestation de la phase finale du capitalisme. A cet égard le cinquième texte, *Questions controversées d'économie mondiale et de crise*, qui date de 1922, illustre pleinement combien la démarche scientifique doit s'abstraire de tout parti pris idéologique si elle vise à être efficace, et combien peu y parviennent.

De fait, la démarche de Kondratieff l'amène très tôt à être en butte à l'accusation d'apologie du capitalisme. Sa définition de la conjoncture – *« étude des phénomènes réversibles dans le domaine économique »* – impliquait de réserver à d'autres travaux les aspects de développement irréversible des sociétés. Bien qu'il prenne soin de justifier longuement cette approche analytique dans ses articles méthodologiques, il n'en est pas moins soupçonné d'allonger l'espérance de vie du capitalisme en laissant entrevoir la possibilité de pulsations récurrentes. Ainsi, lorsque D.I. Oparine s'emploie avec vigueur à remettre systématiquement en question les tendances séculaires qu'estime Kondratieff, l'enjeu va bien au-delà d'un simple débat sur la meilleure courbe d'ajustement.

Le débat sur la séparabilité de la tendance et des fluctuations économiques s'est poursuivi pendant soixante-dix ans. Force est de reconnaître qu'il ne s'est jamais totalement dégagé de présupposés idéologiques sur le caractère spontané ou non du retour à l'équilibre des systèmes économiques et sur le degré d'autonomie des éléments perturbateurs majeurs que sont les changements techniques, les guerres, les révolutions, les avancées sociales et les nouvelles sources de financement. Pour Kondratieff, *« ce serait une erreur de croire que les évènements concrets peuvent tout nous expliquer et qu'ils ne font pas eux-mêmes partie d'une chaîne de causalité particulière de la dynamique économique ».*

Il s'inscrit alors en opposition à Trotski, pour qui, comme le fait remarquer Louis Fontvieille dans son excellente préface, colonisation, exploitation et guerres sont les principaux éléments (exogènes) à l'origine des mouvements longs du capitalisme. Kondratieff observe, pour sa part, qu'à la période de vague ascendante de chaque grand cycle correspond le plus grand nombre de mouvements sociaux; il avance pour hypothèse que c'est *« l'accélération du rythme de la vie économique qui provoque une exacerbation des luttes sociales, des luttes pour les marchés et des conflits de politique extérieure ».*

A quoi tiendrait donc la sortie de crise, question d'une grande actualité? Le développement d'un grand cycle coïnciderait avec *« le moment où l'accumulation du capital atteint une pression telle qu'elle rend possible un investissement rentable dans le but de créer des forces productives et de procéder à un rééquipement technique radical ».* C'est donc la concentration du capital en un petit nombre de mains qui permet de lancer les grands projets d'infrastructures mettant en application les découvertes techniques accumulées au cours des vingt à vingt-cinq années de la phase descendante.

ALÉATOIRE • Cette vision du monde où chaque phase détermine la suivante heurte plus généralement tous ceux qui insistent sur le caractère aléatoire des perturbations. A ceux-là, Kondratieff objecte qu'ils s'interdisent par définition toute démarche scientifique, où la recherche de régularités est prioritaire. Certes, reconnaît-il, la régularité exacte n'existe pas en science sociale et, si les lois permettent de comprendre le monde, elles ne se réalisent toujours qu'avec une certaine approximation. D'où l'importance de l'empirisme dans leur détermination.

La répétition d'un nombre significatif de grands cycles est donc indispensable pour se convaincre du bien-fondé des thèses de Kondratieff. Les critiques ont eu beau jeu de démontrer que sa période d'analyse, d'environ deux cycles et demi, restait insuffisante. Ceux qui cherchent à s'appuyer sur les régularités pour prévoir et agir se convaincront que nous vivons la fin d'une nouvelle phase descendante. Le besoin de renouvellement et de modernisation des infrastructures est aujourd'hui fortement souligné. Reste à réunir les fonds pour les financer.

Philippe Sigogne

NOTES DE LECTURE

AFFICHES IMMOBILIÈRES : « A VENDRE »
d'Annie de Montry et Jean-Marc Levet.
Elina/ Sofedis,
190 pages, 320 F.

Pour les amateurs de vieilles choses, un recueil d'affiches vantant les mérites de promoteurs immobiliers, militant pour ou contre la hausse des loyers, recueil constitué par un administrateur de biens, Jean-Marc Levet, et une antiquaire, Annie de Montry. Le premier est collectionneur, l'autre passionnée de vieux papiers. Le résultat de leurs recherches et de leurs choix est un *« livre d'art »* d'une drôlerie irrésistible. De l'adjudication de *« deux divisions »*, de 132 et 79 toises, ayant *« face sur la rue de Richelieu »* en 1785, ou d'*« un très bel hôtel situé à Paris, grande avenue des Champs-Elysées, nº 74 (...) propre à la spéculation »*, le 29 avril 1845, à une Bécassine proposant, vers 1930, *« Une merveille! A 5 heures de Paris : terrains d'avenir »*, ces affiches montrent concrètement l'attrait exercé de tout temps par le cadre bâti.

L'argumentaire des promoteurs n'a guère évolué, qui vous vante au début du siècle, *« Le Parc des Ormeaux »*, à Fontenay-aux-Roses, *« à 5 minutes de la gare de Fontenay, 25 minutes de Paris, nouvelle gare du Luxembourg »*. D'autres n'hésitent pas à donner les heures de tous les trains, avec plan du lotissement et sa situation dans la commune... Une mention aussi au *« Bal des concierges »*, organisé par la ville de Montmartre, le 19 janvier 1894, *« essentiellement moral, civique et privé »*, où l'on promettait, *« à deux heures du matin »*, la *« polka des pipelets »* et la *« valse des propriétaires »*.

J. D.

LE DÉVELOPPEMENT DU GAZ NATUREL, ENJEU POUR L'EUROPE
Ouvrage collectif sous la direction de Jean-Marie Chevalier.
PUG, Cahiers de l'ISMEA,
série « Economie de l'énergie ».
336 pages, 240 F.

Un pays peut satisfaire ses besoins en énergie finale sans faire appel au gaz. Proche de «l'or noir» par ses coûts de production, mais semblable à l'électricité par la rigidité de sa distribution, c'est également une énergie très spécifique. Basé dans un premier temps sur les ressources locales, son développement, dans le cas des pays européens, repose désormais sur des importations en provenance de pays géographiquement de plus en plus éloignés des lieux de consommation. L'approvisionnement de l'Europe en gaz – une énergie qui bénéficie du label vert – *« ne se pose donc pas en termes de ressources mais de délais de mise en œuvre et de viabilité économique des projets »*, écrit Lagha Chegrouche, l'un des seize auteurs dont les remarquables contributions forment ce cinquième numéro de la série « Economie de l'énergie » publié par les Cahiers de l'ISMEA.

J. P.-T.

LA DERNIÈRE BATAILLE DE L'AUTOMOBILE EUROPÉENNE
de Thierry Gandillot
Fayard, 368 pages, 130 F.

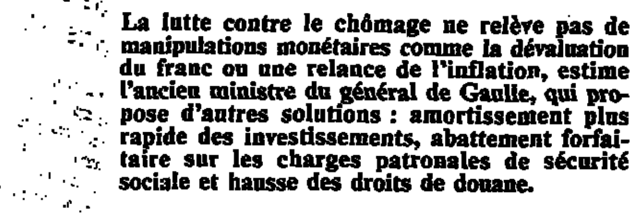
L'échéance tombe dans moins de trois semaines. Le 1er janvier 1993 très exactement. Les barrières protégeant l'automobile européenne de sa concurrente nipponne commenceront à disparaître. Pour s'estomper totalement sept ans plus tard. Ce calendrier est devenu l'obsession des constructeurs de la CEE. Marché de dupes comme n'a eu de cesse de le répéter Jacques Calvet, PDG de PSA-Citroën, ou arrangement *« le moins pire possible »*, comme l'affirmait Raymond Lévy, le patron de Renault, l'accord CEE-Japon sur l'automobile a d'abord été une formidable bagarre politique et économique dont Thierry Gandillot, journaliste au *Nouvel Observateur*, fait la chronique.

L'enquête, incontestablement fouillée, lève le voile sur une négociation commerciale plutôt opaque. Des six constructeurs généralistes actuellement en présence, combien résisteront à la montée en puissance programmée de l'automobile nipponne ? Avec raison, le livre se garde bien de répondre. Qui aurait prévu, il y a deux ans de cela, le rétablissement financier et commercial d'un Renault, les vulnérabilités nouvelles de Volkswagen ? Mais la bataille est cruciale pour l'industrie automobile européenne. Ce sera, affirme Thierry Gandillot, la dernière.

C. M.

Politique économique

Ni dévaluation ni inflation



La lutte contre le chômage ne relève pas de manipulations monétaires comme la dévaluation du franc ou une relance de l'inflation, estime l'ancien ministre du général de Gaulle, qui propose d'autres solutions : amortissement plus rapide des investissements, abattement forfaitaire sur les charges patronales de sécurité sociale et hausse des droits de douane.

PAR JEAN-MARCEL JEANNENEY (*)

DANS la presse et à la télévision réapparaissent depuis quelque temps des thèses de politique économique qui sont dangereuses. A lire ou entendre leurs propagandistes, il faudrait, pour provoquer en France une croissance forte capable de réduire le chômage – objectif combien louable, – dévaluer le franc et insuffler dans l'économie plus d'inflation. Ceux qui prônent une dévaluation ne le font plus, comme naguère, pour remédier, soi-disant, au déficit de notre commerce extérieur, puisqu'il est devenu excédentaire, précisément grâce à une politique inverse de stabilité du taux de change accompagnée d'une désinflation compétitive. Aujourd'hui, c'est pour faire baisser les taux d'intérêt qu'on réclame une réévaluation du mark, qui ne serait autre qu'une dévaluation du franc par rapport non seulement au mark, mais, inévitablement, vis-à-vis de toutes les autres monnaies.

Nul doute qu'une forte baisse des taux d'intérêt pratiqués pour les prêts à dix ou quinze ans serait très souhaitable. Elle faciliterait la réalisation d'investissements par les entreprises, elle relancerait la construction d'habitations, elle permettrait d'alléger progressivement les charges actuelles des dettes publiques et privées. Mais c'est une erreur manifeste que de croire qu'une dévaluation du franc permettrait une baisse de ces taux d'intérêt-là. Bien au contraire.

Certes, si on affranchissait la Banque de France de la responsabilité de maintenir le franc au sein du SME à proximité de son cours pivot avec le mark, elle pourrait abaisser autant qu'elle le voudrait le taux auquel elle prête de l'argent à très court terme aux banques commerciales. Celui de l'argent au jour le jour sur le marché monétaire suivrait, quitte à provoquer une dépréciation forte du cours du franc. Mais bientôt les taux d'intérêt longs s'élèveraient, car toute baisse « volontariste » des taux pratiqués par la Banque de France provoque un exode de capitaux vers des pays où ils sont mieux rémunérés. D'autant plus que, l'accrochage du franc au mark ayant été détruit ou rendu élastique, la perspective de nouvelles dépréciations du franc inciterait les trésoriers des grandes entreprises et des fonds de placement à vendre non seulement leurs liquidités en francs, mais aussi leurs titres libellés en francs.

Dispersion des prix

Ainsi la seule attente d'éventuelles dévaluations nouvelles, impliquées par les thèses que je combats, suffirait à augmenter de plusieurs points la prime de risque qui actuellement majore encore d'environ un point nos taux d'intérêt à moyen et long terme par rapport aux taux allemands, à cause précisément du souvenir des dépréciations passées de notre monnaie. Réduire puis supprimer cette prime, dommageable à l'économie française, ne sera possible que par la manifestation d'une volonté farouche et obstinée de ne pas retomber dans les ornières du passé. C'est pourquoi j'estime que les tenants actuels d'une dévaluation portent, par leurs propos, la lourde responsabilité de retarder le moment où, toute prime de risque ayant enfin disparu, les taux d'intérêt à moyen et long terme, qui seuls importent vraiment pour notre économie, pourraient enfin sensiblement baisser. Et si d'aventure on venait à suivre leurs dangereuses recommandations, on ruinerait d'un coup l'acquis de six années au cours desquelles, en maintenant inchangé le cours du franc en mark, on a obtenu que l'écart entre les taux d'intérêt français et allemands se réduise de quatre points à un seul.

Et voici que l'on entend aussi dire, comme jadis, que plus d'inflation aiderait à résorber le chômage en relançant les affaires, et que donc l'effet inflationniste d'une dévaluation serait bénéfique. Autre grave erreur ! Elle me rappelle un propos prêté en 1970 ou 1971 au président de la République d'alors : *« Je préfère l'inflation au chômage. »* Après quoi la France a durablement souffert de l'un et de l'autre mal.

Il est vrai qu'une baisse sensible et prolongée du niveau général des prix est redoutable, parce qu'elle écrase les débiteurs au profit des créanciers, fragilise les entreprises et alourdit le poids réel de la dette publique. En raison de la résistance à la baisse des salaires nominaux, elle élève, en outre, les salaires réels au-delà de ce que les entreprises sont en mesure de supporter, les obligeant à débaucher. On a bien vu les méfaits d'une telle baisse de 1930 à 1935. Mais ce danger n'est pas actuel en France. Son économie n'est pas affectée par une déflation. La baisse des prix de certains immeubles est un phénomène particulier, dû à des excès antérieurs. Les cours des actions à la Bourse de Paris sont au même niveau qu'il y a un an. Le produit intérieur continue à augmenter un peu. La masse monétaire M3 augmente de 5 % l'an. Le niveau général des prix, qui s'élève encore de plus de 2 % l'an, n'est pas près de baisser.

Cette hausse des prix à la consommation de 2 % à 3 % l'an est bien suffisante pour mettre de l'huile dans les rouages de l'économie. Si elle excédait de nouveau 3 %, elle deviendrait néfaste à plusieurs titres. Une inflation un peu forte est difficilement maîtrisable et risque à tout moment de s'emballer. Elle décourage l'épargne en incitant à consommer sans attendre. Non seulement elle fait monter les taux d'intérêt nominaux, mais aussi, contrairement à ce qu'il en était autrefois, elle risque de les élever très au-dessus du taux d'inflation, parce que les prêteurs, mieux avertis que jadis des risques de perte de pouvoir d'achat courus par leurs créances, sont devenus plus exigeants. Autrement dit, on doit craindre que les taux d'intérêt réels eux-mêmes ne soient majorés. Le mal serait alors encore plus grand pour les entreprises, les budgets publics et les ménages désireux d'emprunter afin de se loger que celui résultant de la hausse, certaine, des taux d'intérêt nominaux.

Toute inflation déforme en outre le partage en valeur du patrimoine national, à l'avantage de propriétaires d'immeubles, de certains actionnaires de sociétés ou de détenteurs de fonds de commerce, aux dépens de tous les habitants dont les avoirs consistent principalement en dépôts dans les caisses d'épargne ou les banques, ou en titres à revenus fixes. Elle fausse aussi la répartition du revenu national au profit de quiconque est assez habile pour réaliser au moyen de fonds d'emprunt des plus-values en Bourse ou sur des stocks commerciaux ou des immeubles. Elle lèse les salariés dont les rémunérations suivent toujours avec quelque retard la hausse du coût de la vie, ce qui multiplie les conflits sociaux. Or, si les salaires et éventuellement les revenus des créances venaient à être alignés sans aucun retard et complètement sur cette hausse, l'inflation deviendrait exponentielle, car seule la compression des revenus réels des salariés et des créanciers peut modérer l'excès de demande sur l'offre de marchandises et de services.

Il y a plus : quand l'inflation est tant soit peu forte, elle détériore sournoisement l'appareil productif. Les prix des produits et services achetés et vendus par les entreprises sont entraînés à la hausse de façon différente et imprévisible, notamment en raison des contrôles spécifiques que ces hausses suscitent. Les chefs d'entreprise, face aux incertitudes que cette dispersion des prix crée, ne peuvent plus se décider en faisant des calculs prévisionnels sérieux, d'autant moins qu'ils pressentent que l'inflation s'accompagnera tôt ou tard, mais à une date et avec une ampleur imprévisibles, d'une baisse de la valeur de la monnaie sur le marché des changes, donc d'une hausse des prix de leurs fournitures importées. Les profits vont alors de moins en moins aux entreprises créatrices de richesses, de plus en plus à des joueurs chanceux. Non seulement la production nationale souffre de ces incertitudes paralysantes, mais les citoyens, qui en sont les victimes, ont de bonnes raisons de s'indigner, voire de se révolter. On objectera sans doute que s'opposer ainsi à une dévaluation et à une inflation plus forte, c'est vouloir que tout continue comme avant, cependant que le chômage s'enfle. A quoi je réponds que les prétendus remèdes ici désapprouvés ne feraient, après peut-être une courte période d'euphorie, qu'aggraver le mal. La lutte contre le chômage ne relève pas actuellement de manipulations monétaires. Elle requiert une politique économique qui favorise l'investissement et qui allège le coût des travaux les moins qualifiés. Pour ce faire, si l'on se refuse à modérer les hausses à venir du SMIC ou à le réduire quelque peu pour certaines catégories d'emplois, je suggère et soumets aux critiques deux mesures, parmi d'autres possibles.

D'une part, permettre aux entreprises, si elles le souhaitent, d'amortir la totalité de leurs investissements au cours de l'année même où ils sont réalisés. L'avantage à elles procuré serait d'autant plus sensible que les taux d'intérêt sont élevés. Il ne grèverait les finances publiques que sous forme d'un décalage dans le temps du rendement de l'impôt sur les bénéfices des sociétés. Il hâterait la reprise des investissements, source de croissance et d'emplois.

Modifier les règles du GATT

D'autre part, opérer un abattement mensuel uniforme de 500 francs par salarié du secteur marchand sur les cotisations patronales de Sécurité sociale. Les ressources de la Sécurité sociale seraient, à effectifs constants de salariés donnant actuellement lieu à cotisation patronale, réduites par là annuellement de 80 milliards environ. On compenserait intégralement cette perte par une hausse des cotisations patronales, qui devrait être de 4 points. Le coût d'emploi d'un salarié à temps plein payé au SMIC se trouverait ainsi réduit de 270 francs par mois, et celui d'un salarié à mi-temps payé de même au SMIC de 385 francs. Un avantage subsisterait, mais de moins en moins important, jusqu'à un salaire mensuel brut de 12500 F. Au-delà, le montant de la cotisation patronale se trouverait progressivement augmenté. Pour un salaire de 2 0000 F, le coût d'emploi serait majoré de 300 F par mois, et pour un salaire de 50 000 F de 1 500 F.

On a tout lieu d'espérer qu'une telle mesure accroîtrait l'embauche de travailleurs peu ou pas qualifiés, nombreux parmi les chômeurs, et favoriserait le partage du travail en privilégiant le temps partiel. Grâce à quoi le coût global à compenser serait, tous comptes faits, moindre qu'indiqué ci-dessus, parce qu'atténué par l'augmentation du nombre de cotisants et la réduction de celui des chômeurs qui ne cotisent pas et perçoivent des allocations de chômage. On ne peut sérieusement chiffrer le nombre d'emplois qui seraient créés ou préservés. A supposer qu'ils soient 100 000 payés au SMIC, les recettes annuelles de la Sécurité sociale, de l'assurance-chômage et des organismes complémentaires de retraite seraient accrues de 3,5 milliards par an. Dans l'hypothèse où la moitié seulement des nouveaux salariés auraient été des chômeurs indemnisés, les indemnités de chômage versées seraient réduites d'environ 2 milliards par an. A quoi s'ajouteraient pour l'Etat des recettes fiscales provenant notamment de la TVA et de l'impôt sur le revenu.

J'ajoute que si, grâce à une modification à négocier des règles du GATT, on obtenait de la Communauté européenne que certaines productions réalisées en Europe soient mieux protégées par des droits de douane, non pas prohibitifs, mais suffisants pour atténuer sensiblement la concurrence des pays à bas salaires d'Asie et d'ailleurs, cela encouragerait les entreprises à produire et à investir dans la Communauté, ce qui y augmenterait l'emploi. Mais pour parvenir à cela, que d'esprits à convaincre en France et plus encore au-dehors !

(*) Ancien ministre de l'industrie (1959-1962) puis des affaires sociales (1966-1968) du général de Gaulle.

Adapter la fiscalité pour survivre

La mondialisation de l'économie place la France face à un dilemme : soit elle aligne son niveau de vie et sa protection sociale sur les standards mondiaux, soit elle modifie sa fiscalité en allégeant les charges des entreprises pour taxer plus fortement les produits importés.

par JEAN ARTHUIS (*)

LE monde a changé. En examinant le projet de budget pour 1993, nous nous livrons à un exercice dont la technicité, la complexité, le formalisme, nous laissent peu de chances d'être compris de nos compatriotes. L'arsenal fiscal où nous prenons nos outils les plus classiques pour faire rentrer de l'argent dans les caisses de l'Etat a été conçu et éprouvé dans un contexte bien différent de celui qui est aujourd'hui le nôtre. Au plein emploi, aux frontières étanches, a succédé l'internationalisation de l'économie. Le marché des capitaux est lui-même devenu mondial. L'Etat-nation fait-il encore le poids face à l'internationale de l'épargne ?

Dès lors un fossé ne cesse de se creuser entre deux logiques : celle de l'entreprise et celle de l'Etat.

La logique de l'entreprise vise à optimiser les marges bénéficiaires : il importe de réduire les coûts de production et de vendre, à un prix rémunérateur sur un marché solvable. Dans un contexte implacablement concurrentiel, les opérateurs cherchent à produire là où les conditions sont les plus avantageuses – au Maghreb, dans le Sud-Est asiatique, en Europe centrale, pays dont les lois sociales, les régimes de solidarité et les niveaux de rémunération n'ont rien de commun avec les nôtres – pour commercialiser sur les places où existe encore un réel pouvoir d'achat. Cette logique-là ignore les frontières. Les épargnants eux-mêmes exploitent les potentialités des marchés financiers et monétaires à l'échelle du monde.

En revanche, la logique d'Etat opère à l'intérieur d'un espace délimité. Elle a pour objet de maintenir une solidarité authentique entre tous ceux qui vivent sur le même territoire. Malheureusement, les gages de cette solidarité – la santé, la sécurité, les retraites, la politique familiale, le bien-être dans la cité – sont prélevés sur la production et pèsent à l'excès sur les prix de revient. Si la fiscalité sur les produits d'épargne s'est allégée, l'inertie reste vive à l'égard de la production que les pouvoirs publics croient peut-être enracinée sur le territoire national.

Logiques incompatibles

Ces deux logiques sont devenues incompatibles. Tout se passe comme si nous étions condamnés à subir un système de prélèvements obligatoires destiné à une communauté autarcique. Les entreprises cherchent leur salut sous la forme de délocalisations accélérées. Les résultats économiques additionnent les marges sur importation et les plus-values patrimoniales.

Seule la politique de maîtrise de l'inflation y trouve son compte. Les « temples » de la distribution se concentrent régulièrement, avec la complicité ou l'indifférence des pouvoirs publics, et accroissent un peu plus la pression sur les producteurs. En dehors de quelques brillantes exceptions, ceux-ci sont un jour placés dans l'obligation de « délocaliser » leurs usines, leurs ateliers, leurs bureaux d'études ou de les fermer. La France se désindustrialise et le chômage se propage inexorablement.

Pour sauver l'emploi, pour réindustrialiser la France, essayons de réconcilier la logique d'Etat et la logique d'entreprise, par l'adaptation de notre fiscalité.

Au-delà des biens et des marchandises, les services eux-mêmes prennent congé de la France. Peut-on plus longtemps ignorer le poids des opérations traitées à distance ? Chaque soir, nombre de banques transmettent des données par satellite, aux ateliers informatiques philippins.

Si nous voulons prévenir une déchirure du corps social et corrélativement une rupture dans l'aménagement du territoire, nous avons le droit d'alléger courageusement les charges fiscales et sociales qui pèsent sur les activités marchandes réalisées sur notre propre territoire. Il ne saurait être question de convertir de telles réductions de cotisations en salaire direct. La démarche la plus prometteuse prendra appui sur l'intéressement et la participation.

Le maintien des prestations exige une budgétisation des allègements ainsi consentis. Le niveau du déficit et le poids de la charge de dette publique laisse des marges de manœuvre insignifiantes. C'est donc par l'impôt que devra être financée, pour l'essentiel, la poursuite des actions de solidarité. Au risque d'apparaître réservé par rapport au libre-échangisme, l'alternative me semble claire : ou bien notre niveau de vie et notre protection sociale s'aligneront sur des standards mondiaux, ou bien nous serons dans l'obligation de percevoir des droits sur les flux d'importations depuis les pays dont les coûts de production – salaires et charges sociales – sont sans rapport avec les nôtres. A l'évidence, cette seconde voie – la seule supportable – appelle une cohérence internationale, en tout état de cause à l'échelon de l'Europe.

Cela étant, je doute que les prélèvements aux frontières – sur les biens comme sur les services – puissent suffire. Dans notre monde en mouvement, les consommateurs sont sans doute les acteurs les plus stables.

Dès lors, les impôts de consommation ont un avenir certain. En tout état de cause, les Etats-nations doivent se rassembler pour réguler les mouvements planétaires des capitaux, des biens et des services. Avant d'instituer un ordre mondial, mettons nos actes en harmonie avec nos propos, en France comme en Europe.

(*) Rapporteur général du budget au Sénat.

هكذا من الأصل

L'ECONOMIE

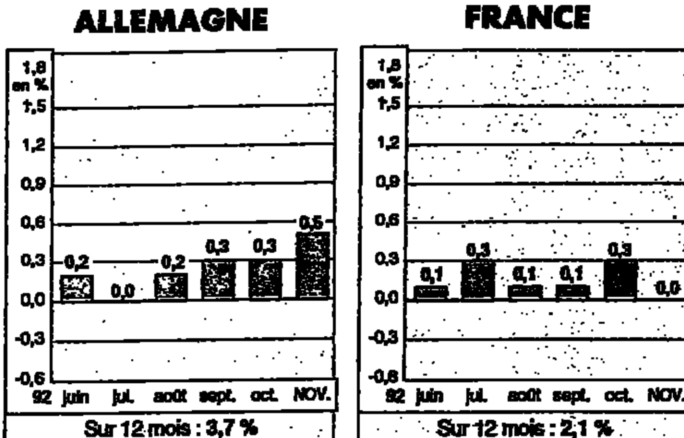
CONJONCTURE

INDICATEUR • Les prix

Un assainissement payant

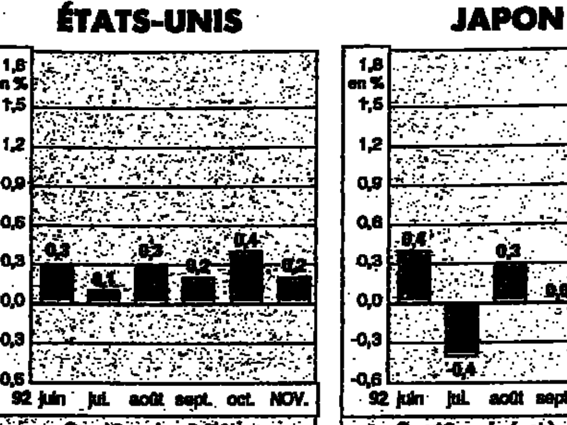
« *LES entreprises cassent les prix, les détaillants font de même.* » Résultat : en novembre, le niveau moyen des prix à la consommation est resté inchangé en France. Les mécanismes déflationnistes souvent évoqués ces derniers temps sont-ils les seuls à l'origine de ce résultat ? Deux facteurs essentiels concourent depuis de nombreux mois à une décélération de l'inflation en France et aux bons indices obtenus en la matière par rapport aux autres pays occidentaux : la bonne tenue du franc et la maîtrise des coûts salariaux des entreprises.

Fin septembre, le taux de change du franc par rapport à un panier de devises représentatif de la structure géographique des échanges extérieurs (taux de change effectif) s'était apprécié de 5,5 % sur un an (7 % fin octobre), ce qui signifie qu'en moyenne le coût de nos importations aurait pu diminuer d'autant. De fait, ce dernier a baissé de 4,8 % au cours de cette même période. A titre de comparaison, à la même date, le taux de change effectif de la lire s'était déprécié de 2,8 % en un an (9 % fin octobre) et celui de la livre sterling de 3,1 % (13 % fin octobre), ce qui signifiait pour ces deux pays, à l'inverse, un risque de renchérissement de leurs importations. Par ailleurs, le coût salarial unitaire des entreprises françaises n'a augmenté que de 1,6 % durant les dix-huit derniers mois connus, grâce à une modération des salaires et à des gains de productivité. Il s'agit, là encore, d'un résultat particulièrement favorable, qu'on peut comparer, par exemple, à la hausse de 5,5 % enregistrée en Allemagne à l'automne et à celles de 3 % et 4 % de l'Italie et de la Grande-Bretagne. Ces facteurs, qui ont permis de réduire l'inflation française à un niveau inférieur à celui de la plupart de ses partenaires depuis près de dix-huit mois, jouent encore pleinement leur rôle, et les ignorer serait alimenter abusivement le pessimisme ambiant.



GRANDE-BRETAGNE — 0,1 ; -0,4 ; 0,1 ; 0,3 ; 0,4 ; 0,1 (92 juin, jul., août, sept., oct., NOV.) — Sur 12 mois : 3,6 %

ITALIE — 0,3 ; 0,2 ; 0,2 ; 0,3 ; 0,6 ; 0,6 (92 juin, jul., août, sept., oct., NOV.) — Sur 12 mois : 4,9 %



Evolution mensuelle des prix à la consommation tous produits, sauf Grande-Bretagne (remboursements hypothécaires exclus). Données nationales non corrigées des variations saisonnières, sauf Etats-Unis.

RÉGION • L'ex-URSS

Aide, mythes et réalités

A la disparition de l'URSS, il y a un an, les pays occidentaux se mobilisaient pour venir en aide aux Etats qui en étaient issus. Conscients des risques potentiels pour la sécurité mondiale d'une débâcle économique et sociale dans l'ex-URSS, ils décidaient de donner une réalité aux promesses maintes fois prodiguées à Mikhaïl Gorbatchev et d'utiliser leur soutien financier pour conforter les gouvernements réformateurs et vaincre les hésitations des autres. En avril, le Fonds monétaire international estimait à 44 milliards de dollars pour 1992 l'assistance internationale nécessaire aux quinze ex-Républiques soviétiques, dont 24 milliards pour la Russie.

Loin d'être négligeable, l'aide effectivement accordée se situe cependant bien en retrait des intentions proclamées ; contrairement aussi aux déclarations initiales, elle a été concentrée presque totalement sur la Russie. Les divergences entre Europe et Etats-Unis sur le leadership de l'aide et le déséquilibre des engagements financiers (les trois quarts provenant de la CEE et de ses Etats membres, notamment l'Allemagne, contre 8 % environ pour les Etats-Unis) expliquent en partie que les contributions n'aient pas été à la hauteur des promesses.

En outre, le FMI, grand ordonnateur de l'aide, a posé comme préalable la mise en œuvre d'une politique de stabilisation monétaire en Russie, à ses yeux la clé du redressement des autres Etats de l'ex-URSS. Ceux-ci ont donc été jusqu'à présent relativement délaissés par la communauté internationale qui s'est contentée *grosso modo* de quelques effets d'annonce en attendant le feu vert du FMI, donné actuellement seulement pour les pays baltes. Un tournant semble cependant avoir été pris lors de la troisième conférence internationale sur l'aide à l'ex-URSS en octobre 1992, où il a été décidé d'accorder une plus grande attention aux besoins spécifiques des Etats autres que la Russie.

Pour avoir joui d'une priorité absolue, celle-ci n'aurait pourtant obtenu en cette fin d'année qu'entre le tiers et la moitié (selon les sources) des 24 milliards de dollars promis : un chiffre d'autant plus imprécis que des sommes peuvent être inscrites au bilan de l'aide sans avoir été effectivement transférées. Elle disposerait donc de tout ou partie des 11 milliards de crédits bilatéraux débloqués par les pays du G 7 lors du sommet de Munich (juillet), à la suite de l'accord passé avec le FMI sur la limitation de son déficit budgétaire à 5 % du PNB au second semestre et le relèvement des prix de l'énergie.

S'y ajoutent une première tranche de 1 milliard de dollars, correspondant à 25 % de ses droits de tirage spéciaux sur le FMI, qu'elle a été autorisée à prélever en août et à un prêt de la Banque mondiale (600 millions de dollars) destiné à l'achat de médicaments, de semences, d'équipements agricoles et industriels.

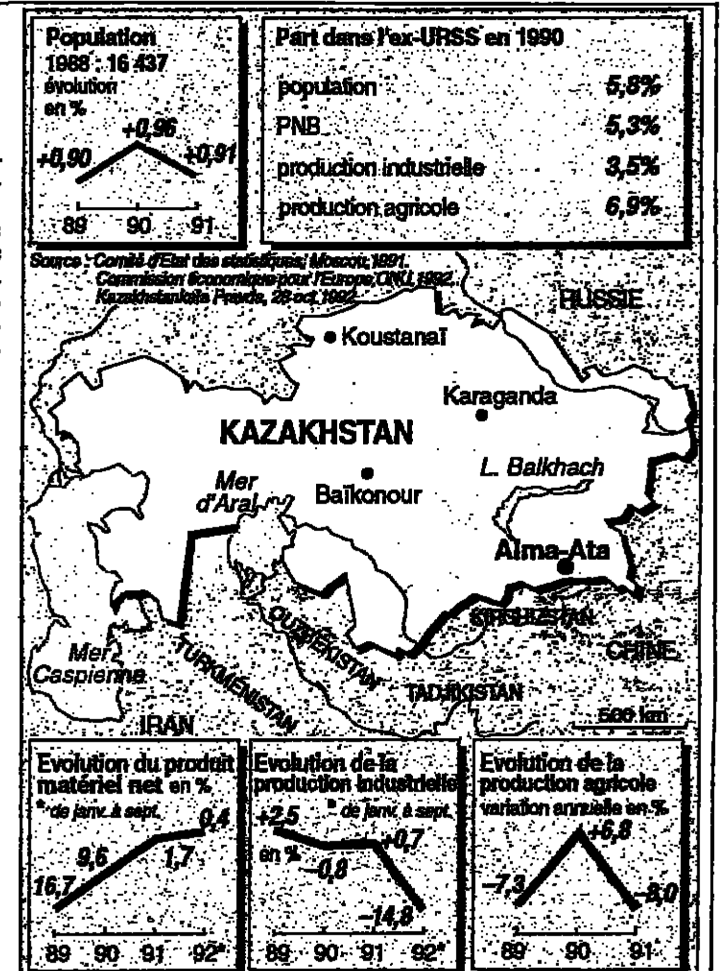
Le FMI aurait dû ouvrir une seconde ligne de crédit à la Russie en octobre, mais il a différé sa décision devant les incertitudes croissantes sur la poursuite des réformes et la normalisation des relations au sein de la zone rouble. De même, la constitution d'un fonds de stabilisation du rouble de 6 milliards de dollars a été renvoyée à des temps meilleurs. En revanche, la Russie a reçu le 26 novembre l'accord du club de Paris sur le rééchelonnement de sa dette publique à moyen et long terme (33 milliards de dollars sur un total de 70 milliards) contractée par l'Union soviétique et dont elle est devenue, après maintes péripéties, l'unique gestionnaire.

La Russie a connu aussi quelques désillusions avec les autres pourvoyeurs d'aide. C'est seulement à la fin mai que la BERD a adopté à son égard une stratégie d'assistance technique devant amplifier ses premières interventions. Quant aux actions de la CEE, amorcées depuis plus longtemps, elles sont loin de produire tous les effets attendus : ainsi, une mission de parlementaires européens constatait en septembre dernier que la moitié seulement du plan d'assistance technique prévu pour 1991 avait été concrétisée. L'instauration en 1992 du programme TACIS, le pendant du programme PHARE déjà appliqué à l'Europe centrale et orientale, pourrait améliorer les choses.

L'aide humanitaire à la Russie suscite aussi quelques critiques. Mieux ciblée qu'en 1991 et avec de très faibles pertes (0,5 % environ), elle s'est cependant révélée d'un coût élevé pour une efficacité douteuse. Les donateurs ont été aussi nombreux que variés, mais le plus gros de l'effort a incontestablement été fourni par les Communautés européennes qui ont livré à cinq grandes villes (Moscou, Saint-Pétersbourg, Nijni-Novgorod, Saratov, Tcheliabinsk, soit 17 millions d'habitants), entre décembre 1991 et le début de l'été de 1992, 155 000 tonnes de vivres et de médicaments dont le produit de la vente a été reversé aux plus défavorisés sous forme d'allocations et de repas gratuits. Cette opération était-elle néanmoins suffisante alors que la commission russe *ad hoc* dressait en janvier une liste de zones prioritaires englobant 65 millions de personnes ?

Quant aux autres Etats de l'ex-URSS, ils ont été plutôt oubliés. A deux exceptions près : l'Arménie, qui a bénéficié du soutien d'une diaspora particulièrement entreprenante, et les cinq Etats d'Asie centrale, pour lesquels l'OMS et l'UNICEF avaient lancé un cri d'alarme en février, recommandant la mise en œuvre d'un programme d'urgence de 100 millions de dollars.

Marie-Agnès Crosnier
CEDUCEE, La Documentation française



PAYS • Le Kazakhstan

Jeu « communautaire »

EFFET de la continuité politique ? Prudence à l'égard de la transition ? Le Kazakhstan, qui possède des ressources aussi abondantes que variées, semble en 1992 avoir mieux résisté que la plupart des autres Etats de l'ex-URSS, à la débâcle générale.

Ainsi, la baisse de 14,8 %, en glissement, de la production industrielle au cours des neuf premiers mois de l'année est encore modérée. Et les exportations, constituées pour moitié de minerais, pour un tiers de métaux, mais pour 2 % seulement de fabrications mécaniques, sont d'ores déjà supérieures à celles de 1991. La récolte de céréales, elle, avec un chiffre record de 32,5 millions de tonnes, permettra au Kazakhstan d'être un peu plus large dans ses livraisons aux pays de la CEI. La situation n'est toutefois pas idyllique : les prix de détail ont été multipliés par 6,6 depuis le début de l'année et les revenus réels de la population réduits d'un tiers.

L'équipe du président Nursultan Nazarbaïev a donné vingt ans au pays pour sortir de son statut de fournisseur de matières premières, réaliser la conversion de son industrie militaire, quitte à la financer d'abord par la vente d'armes, et trouver dans l'économie mondiale une place à la taille de son potentiel et de ses ambitions. En attendant, l'Etat tiendra les rênes de l'économie, la législation sur la privatisation lui attribuant une majorité de contrôle dans les moyennes et grandes entreprises. Son intervention sera par ailleurs déterminante dans le développement des secteurs jugés prioritaires, ainsi que pour la création de petites industries dans les zones rurales, selon le modèle chinois. Pour l'heure, le Kazakhstan joue à fond la carte de la CEI et de la zone rouble, multipliant les projets de nature à les consolider.

Son objectif est double. D'une part, amadouer la Russie, son fournisseur presque exclusif de produits manufacturés et son premier client, sans oublier qu'il abrite une importante colonie russe (37,8 % de la population contre seulement 39,7 % de Kazakhs) détenant la plupart des postes de responsabilité dans l'industrie. D'autre part, il entend affermir sa position au sein de la CEI en s'adossant, chaque fois que l'occasion lui en est donnée, à l'Asie centrale pour démontrer à la Russie que lui aussi peut exercer un leadership, fût-il régional.

Mais c'est sur l'Ouest qu'il compte pour accélérer le décollage de son économie, en faisant miroiter ses immenses richesses. Quelques investissements, parmi les plus gros réalisés en ex-URSS, lui donnent d'ailleurs bon espoir : ses réserves d'hydrocarbures, souvent comparées à celles des Emirats, lui ont permis de signer d'énormes contrats avec Elf-Aquitaine, British Gas et Chevron.

M.-A. C.

SECTEUR • La presse

La crise avant la reprise ?

DIFFICILE fin d'année 1992 pour la presse écrite. A quelques exceptions près, quotidiens et magazines s'enfoncent dans une crise structurelle amorcée il y a maintenant deux ans, et qui touche à la fois fabrication, distribution, conception rédactionnelle et attentes du lectorat.

Cette crise va provoquer de nouveaux bouleversements. Déjà *Lyon-Libération* a dû cesser sa parution, faute d'avoir trouvé à la fois un lectorat fidèle et de nouveaux soutiens financiers (*le Monde* du 11 décembre). L'Agence centrale de presse (ACP) est sur le point d'être vendue par appartements, son principal actionnaire, le groupe Tel-Presse de René Tendron, ayant été placé sous administration judiciaire. La cession de l'hebdomadaire *le Nouvel Economiste* par son actionnaire principal, Hachette, est acquise. On parle enfin de vente d'une partie ou de la totalité du groupe de presse magazine Editions mondiales (*Télé-Poche*, *Grands reportages*, etc.) au groupe allemand Springer – déjà son partenaire dans le capital du journal *Auto Plus*.

L'année 1992 est loin d'avoir tenu ses promesses : les spécialistes s'attendaient à une reprise des investissements publicitaires. Or la publicité commerciale reste freinée, tandis que les petites annonces poursuivent leur plongée (jusqu'à – 35 % dans les quotidiens). Selon la Secodip, au cours des dix premiers mois de 1992, 41,017 milliards de francs de publicité ont été investis dans les médias (hors affichage et cinéma), soit une augmentation de 7,2 % par rapport à la même période de 1991, mais la hausse n'atteint que 4,7 % pour la presse – contre 10,1 % pour la télévision et la radio – et un nouveau fléchissement apparaît en fin d'année, la croissance des investissements dans la presse ne dépassant pas 3,9 % en octobre.

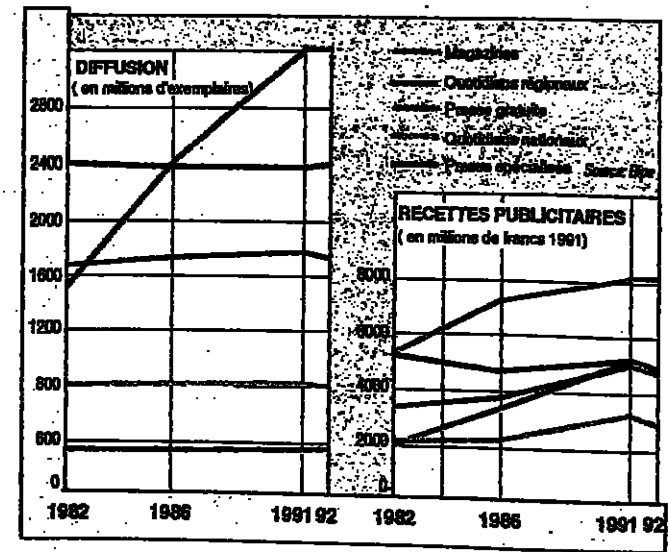
En volume, la tendance est plus inquiétante, puisque l'augmentation est seulement de 2,6 % en moyenne, la presse voyant régresser de quelque 3,1 % sa pagination publicitaire, tandis que le volume de spots s'accroît de 7,5 % à la télévision et de 5,9 % à la radio. Mais les estimations d'Information et publicité (IP, filiale de Havas et régisseur de RTL), fondées sur les données de l'Institut de recherches et d'études publicitaires, sont encore plus pessimistes : en 1992, les investissements publicitaires dans l'ensemble des médias ont chuté de 2,4 % : une chute due à la presse, et notamment aux titres nationaux et régionaux, dont les recettes tombent de 15 % et 8 % respectivement.

La diffusion n'apportera pas de progression non plus : plusieurs éditeurs s'attendent à des ventes et à des abonnements en stagnation, voire en légère régression (de l'ordre de 2 % à 5 %). La crise n'affecte pourtant pas tous les journaux. Au sein de la presse « nationale », *le Parisien*, *l'Equipe* ou *les Echos* manifestent une bonne santé ; le « mariage » de *la Tribune* et de *la Cote Desfossés* est en passe de réussir, sur le plan de la diffusion (plus de 70 000 exemplaires, selon son éditeur) comme sur celui des objectifs publicitaires. *Le Monde* termine en léger excédent cette année difficile.

La presse magazine, avec la réussite de titres comme *Interview* (Publications Filipacchi) ou *Talents* (Bayard-Presse), témoigne aussi d'une certaine vitalité. Dans les régions, les journaux multiplient les efforts en direction de leur lectorat, comme *l'Est républicain*, qui vient de lancer plusieurs suppléments, dont un (« l'Est Plus années fac ») destiné aux étudiants.

Ces indices rassurants ne signifient pourtant pas que l'année à venir permettra de « sortir du tunnel », notamment en matière de publicité. Ainsi, selon IP, *« les conditions paraissent réunies pour que l'année publicitaire 1993 soit la continuation des tendances observées en 1992 »*. Toutefois, outre-Atlantique, de grands éditeurs comme Ganett, Time Warner ou Dow Jones s'attendent à une amélioration du marché publicitaire américain et à une reprise dans les médias. Ce vent d'ouest soufflera-t-il jusqu'au Vieux Continent ?

Yves-Marie Labé



Les graphiques et cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde* et l'agence de presse Idé.